

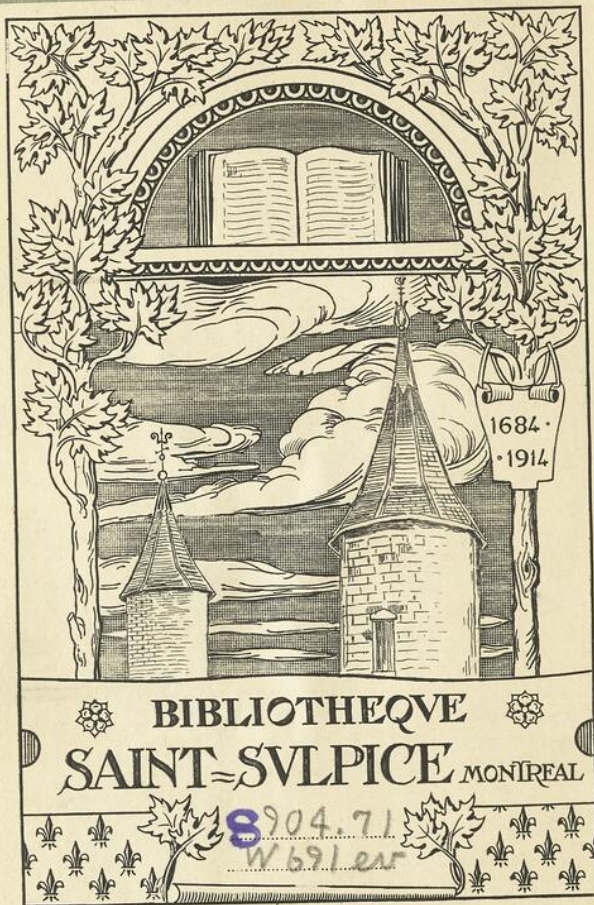
EDITIONS BEAUCHEMIN



L'EVOLUTION
DE LA
RACE FRANÇAISE
EN AMERIQUE

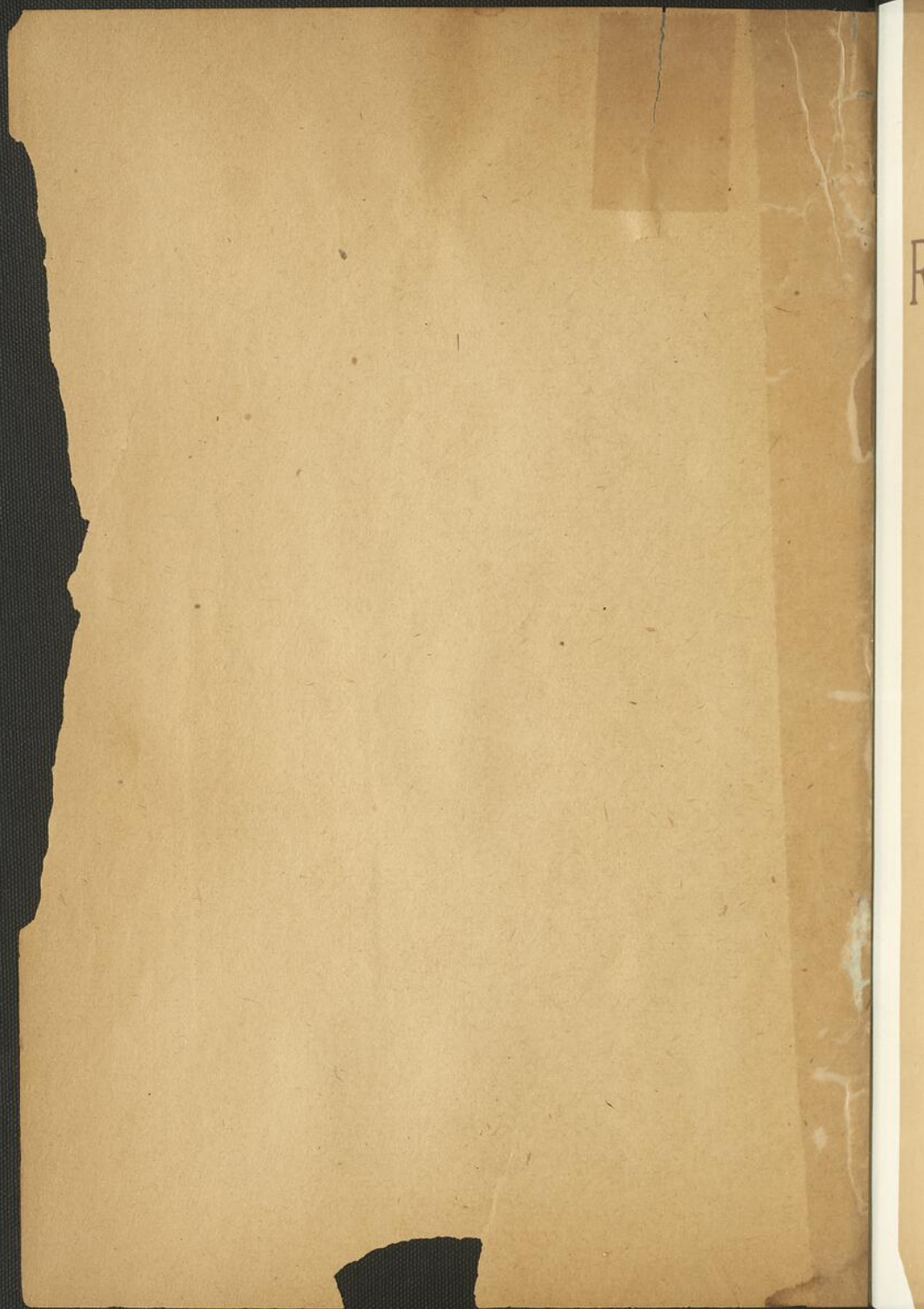
VERMONT, NEW - HAMPSHIRE
CONNECTICUT, RHODE-ISLAND

MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, RUE ST-JACQUES, 79



L'EVOLUTION DE LA RACE FRANÇAISE
EN AMERIQUE

No. 1572



L'EVOLUTION
DE LA
RACE FRANÇAISE
EN AMERIQUE

VERMONT, NEW - HAMPSHIRE,
CONNECTICUT, RHODE-ISLAND

TOME I

[Bruno Wilson]



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, rue Saint-Jacques, 79

DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1921

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

E

184

C.32 W55

1921

PREFACE

Le 22 novembre 1919, "La Presse" de Montréal offrait à ses lecteurs le premier d'une série d'articles, régulièrement publiés depuis, tous les samedis, sur "l'Evolution de la Race française en Amérique. Ce titre, qui révélait une conception de large et patriotique envergure, captiva tout de suite, en l'éveillant, l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux destinées de la race canadienne-française sur le continent américain, et c'est avec autant d'avidité que de légitime fierté que nous avons lu ces pages magnifiques dans lesquelles l'action des nôtres apparaît sous un jour dont nous ne connaissions pas assez le merveilleux et très réel éclat.

Nous avions déjà sur cette question des ouvrages remarquables, écrits il y a vingt, trente, quarante ans par les Hamon, les Magnan, les Tassé. Ces ouvrages ne pouvaient être mieux faits ni plus aptes à consoler la patrie canadienne de ce que l'on appelait alors "les malheurs de l'exode des nôtres au-delà de la frontière."

Dans les écrits du P. Hamon et de l'abbé Magnan surtout, plane comme un idéal, trop beau peut-être pour devenir une réalité; cet idéal, entrevu dans une pensée de foi vive, de confiante espérance en la Providence, est appuyé sur la Toute-Puissance de Celui qui assigne à chaque peuple une mission, veille sur lui et écarte en temps opportun les obstacles semés sur le chemin de ses destinées. Cette vision idéale de l'avenir de notre race, embellie qu'elle était par les rayons du plus ardent patriotisme, a pu confiner à l'illusion chez ces deux grands cœurs d'apôtre; elle vaut, en tout cas, infiniment mieux, elle est plus chrétienne, plus salu-

taire que la prédiction pessimiste de ceux qui croient entendre le glas funèbre annonçant le trépas de la race française en Amérique. Nous en trouvons presque l'apologie dans le travail que "La Presse" a confié à un de ses rédacteurs et qui sera pour l'historien futur une source féconde de renseignements précieux et véridiques.

L'auteur anonyme, s'inspirant de cette pensée que chaque groupe français implanté au Canada et dans la république américaine doit travailler de concert à l'unité et à l'efflorescence perpétuelle de la race, en déduit que, en tant que Français et catholiques, nos intérêts sont communs de ce côté-ci comme de l'autre côté de la ligne 45^e.

"Membres de la grande famille canadienne-française et "franco-américaine", dit-il, "nous avons reçu au berceau, "pour le transmettre dans toute son intégrité, un double legs "que nous devons préserver et faire fructifier : la langue "française et la foi catholique. Or ce n'est que par le rapprochement sans cesse plus étroit, l'esprit de cohésion plus "intense, l'union plus intime de nos énergies vitales, de nos "moyens de conservation, que nous sauverons ce dépôt du "gouffre où menace constamment de l'entraîner l'impétueux "torrent de l'assimilation saxonne.

"Par ces temps de reconstructions nationales, de recensements universels", ajoute-t-il, "l'occasion semble opportune d'établir notre bilan en tant qu'élément ethnique, "afin de nous rendre compte, dans la mesure du possible, "de la situation sociale, religieuse, économique de notre "race sur le continent américain."

Telle est la pensée qui a inspiré ce travail d'une facture peu ordinaire, ainsi que l'on s'en convaincra en lisant ces pages documentées, véritable arsenal historique, désormais acquis à la postérité. Pensée heureuse autant que patriotique, dont l'exécution, en mettant en relief tout un monde de faits ou ignorés ou imparfaitement appréciés, nous permet de dire que c'est la gloire du nom français d'avoir

été, en Amérique surtout, le porte-flambeau de la foi et de la civilisation.

Grâce à l'efficace appui des directeurs de "La Presse", l'auteur de "L'Evolution de la Race française en Amérique" a, depuis 1919, périodiquement visité les centres des Etats de la Nouvelle-Angleterre, puisé à la source même les renseignements qu'il communique, mis en lumière des noms, des dates, des faits, des œuvres, que la race française inscrit en lettres d'or au frontispice de son histoire. Il rappelle le souvenir des découvreurs, des premiers colonisateurs qui, il y a deux cents ans, faisaient souche dans ces plaines immenses où le nom français était encore inconnu. Il suit, presque pas à pas, ces hardis pionniers dans leur œuvre gigantesque, laissant pour la continuer une race de travailleurs, citoyens honorables, toujours fidèles au culte de la religion et de la patrie. Pour tous ces braves, religion et patrie sont synonymes: ces deux mots se confondent, s'unissent dans une même pensée, un même amour.

Le rôle bienfaisant de l'Eglise y est tracé dans toute son ampleur et c'est dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre surtout, où nos compatriotes se sont implantés il n'y a guère plus d'un demi-siècle et qu'ils ont transformés presque en Nouveau-Canada, qu'il atteint son plus glorieux développement.

Nous résistons difficilement au désir de reproduire ici quelques extraits des considérations magnifiques, parsemées, comme des oasis, au milieu des événements historiques que rapporte l'auteur; nous voulons en laisser tout le charme au lecteur.

Toutefois, et comme conclusion de ces remarques faites à vol d'oiseau, on nous permettra de citer un passage auquel on ne saurait revenir trop souvent, lorsqu'on veut apprécier le rôle des nôtres aux Etats-Unis.

"Les Franco-Américains", nous dit l'auteur, "se comptent par centaines de mille aux Etats-Unis."

“Que ce tronçon de l'arbre national ait pu se développer et étendre ses rameaux qui couvrent des centaines de mille compatriotes, dans les Etats de l'Est de la république américaine, ainsi qu'un nombre comparativement quasi important dans les Etats de l'Ouest, du Centre et du Sud, jusqu'en Louisiane et dans les régions glaciales de l'Alaska, tient du merveilleux. Comment, en effet, expliquer cette puissance d'expansion de notre race partout où elle s'implante en dépit des obstacles les plus grands, des privations les plus pénibles, des persécutions les plus violentes et les plus acharnées? La plupart des auteurs qui ont écrit sur le sujet l'attribuent à des forces surnaturelles dont la Providence garde encore le secret, mais dont les effets successifs et toujours de mieux en mieux accentués ont, de fait, jusqu'ici, contribué à repousser de la Nouvelle-Angleterre les éléments sectaires de la primitive époque de la colonisation de cette contrée.

“Plaise au ciel qu'il en soit ainsi et que nos familles patriarcales continuent de se multiplier en donnant aux autres races l'exemple des grandes vertus qui font les peuples forts et heureux.”

Cette étude de l'évolution de la race française dans l'Amérique du Nord, toute belle, tout intéressante par la grandeur, la majesté des faits qu'elle nous relate, a une autre portée qui n'échappera à personne. N'est-elle pas en quelque sorte comme la réhabilitation de nos compatriotes qui, après l'époque troublée de 1837, voulant échapper à la colère d'un Colborne, se réfugièrent dans le Vermont et le Maine, préparant ainsi l'exode plus accentué de 1860 à la fin du siècle dernier?

On a appelé “lamentable” cet exode de nos compatriotes aux Etats-Unis; on a même, paraît-il, qualifié plus détestablement encore les Canadiens qui allaient demander aux manufacturiers américains le pain qu'ils ne pouvaient se procurer au pays natal.

En présence du relevé historique de l'action des nôtres, émigrés aux Etats-Unis, peut-on, raisonnablement, je dirai plus, chrétiennement, tenir un tel langage et ne pas répudier cette assertion qui pouvait avoir cours à une époque où notre race, à peine sortie des étreintes d'un régime qui visait à sa destruction complète, devait douter de sa mission providentielle? Sans les nôtres, sans cet exode providentiellement voulu, décrété, aurions-nous la gloire de compter là-bas une population jalouse, comme nous, de conserver et sa langue, et sa religion, et sa foi? Verrions-nous là-bas comme une nouvelle terre canadienne en voie de réaliser cette prédiction d'un grand patriote, d'un voyant qui disait, avec la conviction d'un cœur d'apôtre: "qu'un jour viendrait "où le Mississipi serait la ligne de démarcation entre deux "grandes races : l'Est", disait-il, "sera canadien-français, "l'Ouest sera plutôt anglais."

C'est précisément la même pensée que traduit l'auteur de "L'Evolution de la Race française en Amérique" dans ce vibrant et pathétique passage :

"Nous devons soutenir l'effort des vaillants qui continuent à combattre sans trêve ni merci pour conserver notre langue et nos dogmes, nous devons nous associer de cœur et d'âme à ces valeureux champions de la race et, pleins de foi en l'avenir, contribuer par tous les moyens humains à détourner le souffle mortel de l'assimilation qui est l'ennemi du jour. Nous avons plus d'un motif pour nous engager dans cette voie lumineuse où, à chaque pas, nous sentons nos cœurs tressaillir, palpiter plus fortement à la vue des œuvres merveilleuses de nos compatriotes. D'un bout à l'autre du territoire américain se révèlent leur esprit de foi et leur fidélité à la race. Mais c'est surtout dans les Etats-Unis de l'Est, dans la Nouvelle-Angleterre, que se manifeste leur attachement aux institutions catholiques et françaises; plus que dans les Etats du Centre et de l'Ouest, ils s'y distinguent par le nombre et l'influence toujours croissante qu'ils exercent; c'est là certainement plus qu'ailleurs

qu'ils sont tenus de laisser sur la terre américaine la trace ineffaçable de leurs gestes féconds: *Gesta Dei per Francos*."

C'est indéniable : la race canadienne-française a une mission providentielle dans l'Amérique du Nord ; son évolution, telle que démontrée dans l'ouvrage dont vient de s'enrichir notre histoire, en est la preuve irréfragable.

ADÉLARD LEMOINE.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Les faits et commentaires exposés dans ce volume, touchant l'évolution franco-américaine dans le Vermont, le New-Hampshire, le Connecticut et le Rhode Island, ont été publiés dans "La Presse" de Montréal, de semaine en semaine, depuis le commencement de novembre 1919 jusqu'au 16 août 1920. Le temps qui s'est écoulé depuis a modifié superficiellement les cadres des associations nationales, fraternelles, religieuses et sociales de nos compatriotes. Plusieurs personnalités du domaine public ont cédé leur place à d'autres, et quelques changements se sont produits dans les cercles ecclésiastiques, mais sans altérer la physionomie générale des nombreux et prospères groupements d'origine canadienne-française établis depuis plus d'un demi-siècle dans cette partie territoriale de la Nouvelle-Angleterre.

Pour l'intelligence de la narration de ce livre, le lecteur bienveillant est donc prié de se reporter à la susdite période de 1919-1920.

CHAPITRE I

L'Amérique, terre française et catholique.

Leçon de patriotisme. — Devoir de nos groupements ethniques sur le continent. — Communauté d'intérêts et d'aspirations. — Premiers découvreurs. — Où nos pères ont passé et laissé l'empreinte de leurs gestes. Pionniers de l'Ouest américain. — Noms à glorifier. — Fondateurs de villes. — L'action de l'Eglise. — Rallions-nous !

**— Nous ne devons pas perdre contact les uns des autres,
sinon nous perdrons tout ce que nous avons gagné.**

Cet appel, tombé des lèvres du prince de Galles, à Toronto, traduit fidèlement la pensée des apôtres de notre race qui, de tout temps, ont travaillé avec un zèle infatigable au rapprochement des groupes ethniques de langue française au Canada et aux Etats-Unis.

Parlant de l'édification de l'Empire britannique, Son Altesse Royale comparait les Dominions à des nations soeurs payant allégeance au trône britannique et poursuivant ensemble les idéals britanniques pour lesquels ils se sont tous également dépensés pendant la guerre. La comparaison comporte un salutaire enseignement.

De même que, suivant l'expression du prince de Galles, chaque Dominion doit concourir au progrès et à la grandeur de l'Empire britannique et jouer, à cette fin, le rôle proportionné à son importance, ainsi chaque groupe français implanté au Canada et dans la république américaine doit-il travailler de concert à l'unité et à l'efflorescence perpétuelle de la race.

Descendants des pionniers qui ont ouvert le Nouveau-Monde à la civilisation, héritiers d'un patrimoine gagné au prix des plus nobles comme des plus pénibles sacrifices, nous devons être fiers de notre origine et de nos traditions françaises. Nous devons nous affirmer, non seulement dans la province de Québec où nous sommes en majorité, mais partout où notre élément s'est transplanté, de l'Atlantique au Pacifique, des régions glacées du pôle nord jusqu'aux plaines ensoleillées du Mexique, car par-

L'EVOLUTION DE LA RACE FRANÇAISE

out où nous jetions le regard, partout où nous promenions nos pas dans ce vaste domaine plus étendu que l'Europe entière, nous retrouvons l'empreinte profonde, le sceau indélébile du génie français dans le témoignage encore vivace, immortel, des gestes glorieux des découvreurs, des colonisateurs, des évangélisateurs—nos aïeux.

Et c'est pourquoi, que nous habitons l'Union américaine ou la Puisseance du Canada, la province de Québec ou les provinces de l'extrême Est et des prairies de l'Ouest, Canadiens-français de naissance et descendants de Franco-canadiens, nous devons tous avoir à honneur, nous avons le devoir de conserver intactes et de les perpétuer florissantes, glorieuses, les institutions et les traditions de nos pères sur ce continent.

En tant que Français et catholiques, nos intérêts sont communs de ce côté-ci comme de l'autre côté de la ligne 45^e. Membres de la grande famille canadienne-française et franco-américaine, nous avons reçu au berceau, pour le transmettre dans toute son intégrité, un double legs que nous devons préserver et faire fructifier : la langue française et la foi catholique. Or ce n'est que par le rapprochement sans cesse plus étroit, l'esprit de cohésion plus intense, l'union plus intime de nos énergies vitales, de nos moyens de conservation, que nous sauverons ce dépôt sacré du gouffre où menace constamment de l'entraîner l'impétueux torrent de l'assimilation saxonne.

Par ce temps de reconstructions nationales et de recensements universels, l'occasion semble donc opportune d'établir notre bilan en tant qu'élément ethnique, non que nous ayons par l'exposé de nos forces numériques l'idée de défier les autres races avec lesquelles nous désirons, au contraire, vivre et grandir dans la plus parfaite harmonie, mais pour nous rendre compte, dans la mesure du possible, de notre situation sociale, religieuse, économique sur le continent.

Revoir le passé et le comparer au présent pour mieux envisager l'avenir, c'est faire acte de prévoyance et de sagesse, en mettant au crédit de demain l'expérience d'hier ; c'est encore prendre le moyen de ne pas récidiver dans l'erreur et de marcher d'un pas plus assuré dans les sentiers nouveaux ; c'est enfin prendre mieux conscience de ses devoirs pour s'en acquitter fidèlement, avec honneur et dignité.

Dans son Histoire de **la Race française aux Etats-Unis**, l'abbé Magnan dit : "Il y a une vocation pour les races comme pour les individus : bonne, indifférente ou mauvaise, leur action s'exerce autour d'elles dans la limite de leur influence, soit au profit, soit au détriment de l'humanité. C'est la gloire du nom français d'avoir été dans tous les pays, mais surtout en Amérique, le porte-flambeau de la foi."

Bien avant l'arrivée des Anglais dans nos prairies de l'Ouest et jusqu'aux rives du grand océan Pacifique, bien avant la venue des Yankees dans les vastes régions inexploitées de la partie occidentale des Etats-Unis, les traiteurs et les coureurs des bois canadiens, les pionniers de la foi, nos missionnaires avaient promené le flambeau de la civilisation et arboré l'étendard du Christ parmi les peuplades sauvages qui habitaient les solitudes et les épaisses forêts du Nouveau-Monde. Ce fut le partage des premiers colons de la Nouvelle-France, des Franco-canadiens conséquemment, de visiter ces régions mystérieuses, de les baptiser, de donner des noms, qui ont été pour la plupart conservés, à leurs fleuves, à leurs rivières, à leurs montagnes et à leurs vallées. Au mépris de tous les dangers, de la mort, du martyre le plus atroce, ces hardis découvreurs venaient à peine de débarquer sur les bords de notre grand Saint-Laurent que déjà ils parcouraient l'immense contrée dont les confins touchent au soleil couchant, les uns à la conquête des âmes, tels les Pères Raimbault, Jogues, Allouez, Ménard, Marquette ; les autres attirés dans les solitudes profondes ou les plaines désertes, par le goût des aventures, l'amour du gain, la soif des découvertes, la passion de la gloire, tels les Nicolas Perrot, les du Lhut, les Nicolet, tels Jean Bourdon, qui prit possession du territoire avoisinant la Baie d'Hudson en 1656; Louis Jolliet, qui découvrit le Mississipi en 1763 ; La Salle qui dotait peu après la France du beau pays de la Louisiane.

"Ces immortelles découvertes accomplies", écrivait, en 1878, Joseph Tassé, dans son **Histoire des Canadiens de l'Ouest**, "la France comprenant d'abord l'importance des contrées dont elle venait de s'emparer, jetait les bases de plusieurs forts destinés à former une chaîne de communications entre les deux extrémités de ce nouvel empire—la Louisiane et la Nouvelle-France. Le poste de Détroit fut établi en 1685, puis vinrent les forts de Miamis, le fort Saint-Joseph, Chicago, le fort Crèvecoeur sur l'Illinois, le fort de Chartres sur le Mississipi, le fort Presqu'île, le fort Machault, le fort de la rivière aux Boeufs, le fort Duquesne, sur l'Ohio, Michillimakinac, la Baie des Puants et quelques autres. Sur leurs ruines s'élèvent aujourd'hui quelques-unes des plus florissantes villes des Etats-Unis, entre autres Saint-Louis, Chicago, Détroit, Pittsburg, Peoria. L'apparition des Canadiens-français dans l'Ouest remonte à plus de deux siècles (deux siècles et demi à l'époque actuelle), quelques colons à peine étaient groupés sur les bords du Saint-Laurent, et déjà leur nom était connu et respecté jusqu'aux confins de la région des grands lacs. Nos missionnaires, emportés par une sainte ardeur, allaient évangéliser les infidèles sous la hutte glacée de l'Esquimeau, comme sous la loge des habitants

primitifs de l'extrême Ouest, plantant le drapeau de la foi à côté de celui de fleurs de lis et se conciliant l'amitié des peuplades les plus farouches."

Les vastes et sauvages territoires de l'Ouest, de l'Union américaine comme du Canada, furent d'abord explorés par nos ancêtres. C'est Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye, qui découvrit toute la région située entre les lacs Supérieur et Winnipeg et la chaîne des Rocheuses. Les pionniers du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie Britannique furent des Canadiens-français. Ce sont nos pères qui colonisèrent le Wisconsin, vers 1668; l'Illinois, vers 1672; le Mississippi vers 1677; le Minnesota, vers 1680; l'Arkansas, vers 1683; l'Arizona, vers 1687; le Texas, vers 1688; la Louisiane, vers 1699; l'Indiana, vers 1730; l'Iowa, vers 1747; l'Ohio, avant l'invasion anglaise, en 1754; le Michigan, vers 1760; le Missouri, vers 1763. Le Maine, à l'est, et le Kansas, à l'ouest de l'Union américaine, furent aussi ouverts à la colonisation par des Canadiens-français.

Toutes ces régions où s'agitent aujourd'hui des millions d'habitants et où fleurissent d'innombrables industries qui font la richesse et l'orgueil du peuple américain, qui couvrent le monde entier de leurs produits, étaient, il y a deux siècles à peine, plongées dans la solitude; leurs forêts séculaires, leurs plaines sauvages n'étaient alors fréquentées que par les hordes indiennes et les fauves; elles furent réveillées à la civilisation et éclairées des lumières de la foi aux accents du verbe français.

Evoquons, en passant, le souvenir de quelques-uns des premiers découvreurs et colonisateurs de l'Ouest américain. Ce furent deux missionnaires français, les Pères Raimbault et Jogues, qui fondèrent la première mission catholique du Sault Sainte-Marie, en 1640. Les Canadiens y construisirent, en 1750, un fort dont Jean-Baptiste Cadot fut le dernier commandant.

Charles Réaume, natif de Laprairie, près Montréal, fut un des premiers habitants de Détroit. Il était juge des territoires annexés du Wisconsin et de l'Indiana, quand il mourut en 1821. Sa dépouille repose dans le cimetière de Baie Verte (Green Bay).

Deux Canadiens—Augustin et Charles Langlade, furent les pionniers du Wisconsin. Ils s'établirent sur la rivière aux Renards, vers 1763, où les y rejoignirent successivement d'autres compatriotes: Amiot, Joseph Rollette, Gauthier de Vertefeuille, Antoine Leclerc, Jacques Mathé, Pierre Paquet. De cette époque date la fondation de Baie Verte, puis de Prairie du Chien en 1798. Charles Langlade s'illustra surtout par ses exploits guerriers. A sa mort, en 1820, après une carrière des mieux remplies, le peuple américain reconnaissant lui décerna le glorieux titre de **Père du Wisconsin**.

Le premier instituteur du Wisconsin fut Jacques Porlier, né à Montréal, en 1765. Après de bonnes études au séminaire de Saint-Sulpice, il alla planter sa tente à Baie Verte en 1791. Il était juge en chef du comté de Brown, et l'un des hommes les plus importants de la région quand il s'éteignit à Grand Kau-Kau-lin, en 1838.

Joseph Rolette, originaire de Québec, où il vit le jour en 1781 et fit un cours d'études classiques complet, joua un rôle considérable au début de la colonie de Prairie du Chien. Il devint, en 1820, l'agent principal de la Compagnie de Traite fondée par le millionnaire américain Astor. "Il était connu de toutes les peuplades sauvages, depuis Saint-Louis jusqu'à la colonie de lord Selkirk, et depuis la rivière Wisconsin jusqu'à Mackinac. Les Sioux l'avaient surnommé roi", dit Tassé.

Laurent Ducharme, encore un Canadien, avait un comptoir sur les bords de la rivière Milwaukee, en 1777. Il y fut rejoint par Alexandre Laframboise, qui avait pour guides d'autres Canadiens qui l'avaient précédé dans ce lieu solitaire et avaient pour noms Stanislas Chaput et Augustin Grignon. Ce furent les précurseurs de Laurent-Salomon Juneau, le fondateur de la ville de Milwaukee. Juneau était né à L'Assomption, en 1793. Employé comme voyageur par la Compagnie de la Baie d'Hudson, il se fixa sur les bords de la rivière Milwaukee, en 1818, et s'ouvrit un domaine dans la forêt épaisse. La partie est de la cité de Milwaukee est bâtie sur les 130 acres de terre que possédait Juneau, et à la place de l'humble cabane en bois rond qu'il occupait au début de son séjour dans cette contrée sauvage, loin de tout autre être humain, que sa femme, Josephine Viau et leur premier enfant, s'élève actuellement un superbe édifice.

C'est de Julien Dubuque, né à Saint-Pierre-les-Becquets, dans le comté de Nicolet, que vient le nom de la plus ancienne et de la plus importante ville de l'Iowa. Cette industrieuse cité fut construite sur une concession minière, riche en gisement de plomb et de zinc, qu'il détenait de la tribu des Renards (en 1788) et qu'il exploitait avec un associé du nom de Chouteau, quand la mort l'enleva en 1810.

C'est de La Motte Cadillac, un officier franco-canadien, qui fonda, en 1760, la colonie de Détroit, sur le Michigan, mais ce poste avait été visité souvent un siècle auparavant par des aventuriers français qui y faisaient la traite des fourrures, lors de la découverte de Michillimakinac (Mackinac) vers 1630. C'est là qu'était bâti le Fort Ponchartrain en 1686. Détroit avait une population française de 1600 âmes, quand elle passa sous la domination américaine à la suite de la révolution de 1784. En 1820, la population totale du Michigan était de 8,896 âmes, dont plus des trois quarts étaient françaises.

Peoria doit son origine à un Canadien—Jean-Baptiste Mallet. On l'appelait auparavant la "ville à Mallet".

Joseph Rainville, Louis Provençal, Jean-Baptiste Faribault furent les pionniers du Minnesota qui, voulant reconnaître les services de ce dernier, donna son nom à l'un des comtés de l'Etat. Faribault mourut en 1860.

Jean-Baptiste Lefebvre fut le premier habitant de Superior City, à l'extrémité du lac Supérieur, où il mourut en 1871.

Chicago était un tout petit village canadien-français en 1825. L'opulente cité où fourmillent aujourd'hui plusieurs millions d'habitants, ne comprenait alors que 14 cabanes, misérables réduits où se logeaient 75 colons. Jean-Baptiste Beaubien fut le premier à y résider en 1821.

Nous pourrions prolonger indéfiniment la liste des pionniers canadiens dans l'Ouest américain. Tassé a écrit à leur sujet, en 1878, deux volumes du plus haut intérêt.

Fait digne d'être rappelé au souvenir des sectaires intransigeants qui, à leur propre confusion, ne peuvent se refuser à reconnaître l'action de l'Eglise catholique française sur ce continent, c'est elle qui a présidé à la naissance des premiers diocèses, tant dans les provinces aujourd'hui anglaises du Canada, que dans les anciennes provinces de l'Union américaine. Le premier évêque de Vancouver fut un Canadien-français. Les noms vénérés de Mgr Provencher et de Mgr Taché sont trop avantageusement connus dans l'histoire de la colonisation du Nord-Ouest canadien pour qu'il soit nécessaire de les exalter ici. Aux Etats-Unis, où l'Eglise catholique commença à s'organiser après la guerre de l'Indépendance, des prêtres français, sous la tutelle de Mgr Carroll, premier prêtre américain sacré évêque, desservaient les 24,500 âmes qui composaient alors la population catholique des treize Etats de l'Union. L'abbé Lemer cier fonda la première paroisse de Savannah et l'abbé de la Potherie la première congrégation de l'archidiocèse de Boston. Voulant protéger sa société contre les horreurs de la Révolution française, le supérieur général de Saint-Sulpice, l'abbé Emery, envoyait aux Etats-Unis, quelques-uns de ses collègues ecclésiastiques, sous la direction de M. Nagot, en 1791. De cette année à 1799, vingt-trois autres prêtres français vinrent se joindre au clergé de Mgr Carroll, et six d'entre eux avaient l'honneur d'être appelés plus tard à revêtir la pourpre épiscopale. Ce furent Mgr Flaget, d'abord évêque de Bardstown, puis de Louisville, Kentucky; Mgr Cheverus, premier évêque de Boston; Mgr Dubourg, premier titulaire du siège épiscopal de la Nouvelle-Orléans; Mgr Maréchal, le troisième évêque de Baltimore; Mgr Dubois, le troisième évêque de New-York; Mgr David, qui fut pendant plus de quinze ans le coadjuteur de Bardstown et de Louisville;

Mgr Bruté, qui fut associé à Mgr Dubois et sacré premier évêque de Vincennes en 1834 ; Mgr Clanche, qui devint évêque de Natchez, en 1841.

D'un bout à l'autre du continent, comme on le voit, la terre d'Amérique fut tout d'abord une terre française et catholique. Canadiens-français, par conséquent, Acadiens, Franco-américains, coloniaux de langue française établis aux Etats-Unis ou dans les possessions américaines, nous sommes tous membres de la même famille ; nous avons une origine commune ; nos traditions peuvent différer suivant les circonstances de lieux particulières à chacun de nos groupes ethniques, mais nous avons un idéal commun et tout nous invite à nous rapprocher les uns des autres pour concourir avec plus d'efficacité à sa réalisation.

Dans la poursuite de cet objectif, il n'est pas question d'antagonisme avec les groupes hétérogènes qui nous entourent et travaillent, eux aussi, dans la mesure de leurs attributions au progrès matériel, économique, moral, de leur patrie adoptive, avec nos concitoyens d'origine saxonne en particulier, qui constituent la grande majorité de la population du continent nord-américain. Destinés par la Providence à vivre côte à côte, sous l'égide des couleurs britanniques ou sous la tutelle du drapeau étoilé, mettant à contribution tout ce que nous avons respectivement de meilleur en nous, nous devons, au contraire, coopérer, dans la concorde et le respect mutuel, à la prospérité et au bonheur des deux grands pays, où nous nous confondons nationalement sans perdre pour cela notre caractère ethnique : le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.

CHAPITRE II

Prodige d'expansion.

Merveilleux accroissement des Canadiens-français depuis la cession en 1760. — Un front de 4,000,000 de compatriotes dont une moitié au Canada et l'autre aux Etats-Unis. — Sujet d'admiration. — Décevante prophétie. — Moribond qui se porte comme un charme. — Principaux centres franco-américains. — Une race bénie.

Le prodigieux accroissement naturel des Canadiens-français et des Franco-américains est, depuis longtemps, l'objet des calculs spéculatifs des théoriciens qui entretiennent sur l'avenir de notre race des vues plus ou moins fantaisistes. Les uns lui attribuent une mission providentielle et, se basant sur son extraordinaire fécondité, vont jusqu'à prédire qu'elle est destinée à dominer par le nombre et l'influence sur ce continent ; d'autres, moins bercés d'enthousiasme, ne désespèrent pas de sa conservation, à la vue des solides remparts dont elle a pu s'entourer jusqu'ici, malgré les rudes assauts qu'elle a subis et les violentes tempêtes qui se sont déchaînées contre elle, mais ils ne versent pas dans un excès d'optimisme et, forts de l'expérience du passé, se tiennent vaillamment sur la brèche, armés de pied en cap, prêts à faire face à l'ennemi toujours en éveil ; enfin, il y en a qui, effrayés des ravages causés dans certains milieux isolés par la lèpre de l'assimilation, sont plutôt enclins à penser que, submergée tôt ou tard, elle finira par se noyer sous le flot de l'élément anglais.

Arrêtons-nous un moment à cette dernière alternative et voyons combien elle paraît irraisonnable et illogique. En effet, le passé ne justifie en rien, croyons-nous, une aussi déconcertante concession, car si, malgré les obstacles les plus apparemment insurmontables, nous avons pu acquérir l'importance numérique que nous avons aujourd'hui et sauvegarder notre intégrité nationale, comment douter d'une expansion plus grande maintenant que sont en grande partie éliminées les difficultés qui entravaient naguère notre croissance, maintenant que la lutte contre le français et le catholicisme perd chaque jour de sa virulence et de son ancienne acuité ?

Nous avons marché vite, nous avons fait de gigantesques progrès depuis la cession, en 1760, et l'on peut se demander, contrairement aux bons sentiments que nourrit généralement aujourd'hui la majorité anglaise à notre égard, si les conquérants d'alors auraient aussi bénévolement concédé aux 60,000 Canadiens-français, abandonnés de leurs chefs civils et militaires sur les rives du Saint-Laurent, les privilèges qui ont assuré leur survivance, s'ils eussent pressenti que cette poignée d'obscurs paysans avait en elle un germe de vie assez fécond pour présenter, après une siècle et demi à peine, un front de plus de quatre millions d'habitants, dont une moitié au Canada et l'autre moitié aux Etats-Unis.

Ce prodige s'est accompli, en effet, et, loin d'en souffrir, Albion n'a eu jusqu'ici qu'à en ressentir les bienfaisants effets, nonobstant les clameurs haineuses, les sots préjugés du fanatisme ignare et aveugle. Nous nous sommes multipliés soixante et dix fois au cours de cette période relativement courte de cent cinquante ans, et même davantage au dire d'aucuns qui affirment que la population française de l'Amérique septentrionale est actuellement de cinq millions d'âmes au moins. La chose n'est pas invraisemblable si l'on tient compte de l'accroissement normal de la race, qui s'est invariablement traduit jusqu'à nos jours par un dédoublement, tous les vingt-huit ans. Mais, comme nous n'avons pas l'intention de violenter la vérité, ni de surfaire notre valeur numérique, tenons-nous en, pour le moment, en attendant les révélations des prochains recensements, aux statistiques officielles d'Ottawa, en 1911, et à celles de Washington, en 1910. Les premières établissent qu'il y avait alors, au Canada, 2,054,890 Canadiens-français ainsi répartis : Alberta, 19,825 ; Colombie Britannique, 8,907 ; Manitoba, 30,944 ; Nouveau-Brunswick, 98,611 ; Nouvelle-Ecosse, 51,746 ; Ontario, 202,442 ; Ile du Prince Edouard, 13,117 ; Québec, 1,605,339 ; Saskatchewan, 23,251 ; Yukon, 482 ; Territoires du Nord-Ouest, 226.

La population totale du Canada étant de 7,206,643 en 1911, les Canadiens-français y figuraient dans la proportion de 28.5 %, ou de plus d'un quart. Mais elle serait de plus de la moitié, cette proportion de nos jours, sans l'exode de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Si la statistique est exacte, et s'il fallait en douter, c'est qu'elle serait plutôt bien en dessous de la réalité, il y avait aux Etats-Unis, en 1910, 394,000 Franco-américains nés au Canada.

Quant à ceux de descendance canadienne, ils étaient de 635,000, issus d'une mère et d'un père canadiens-français, et de 176,000 issus de mariages mixtes, c'est-à-dire d'une mère ou d'un père nés au Canada

et mariés à des personnes d'autres nationalités, soit un grand total de 1,205,000 âmes.

Faisons ici, pour le bénéfice de ceux qui entrevoient le naufrage de la race, en d'autres termes, faisons la déduction des Franco-américains nés aux Etats-Unis et qui sont perdus, dit-on, à notre nationalité. Une autorité en cette matière range dans cette catégorie les 176,000 issus de mariages mixtes, parce que naturellement plus exposés que les autres, dès le berceau, à passer toute d'une pièce dans le grand moule de l'unification américaine. Abstraction faite de cette classe, il restait aux Etats-Unis, en 1910, un peu plus d'un million de Franco-américains d'origine canadienne qui se sont certainement accrus à 1,250,000, au cours de la dernière décade.

Si, à ce total, on ajoute celui de 400,000 représentant l'élément franco-américain d'origine européenne, avec son accroissement naturel depuis 1910, on peut en déduire d'une façon assez précise qu'il y a actuellement dans la république américaine une population d'au moins 2,000,000 d'habitants de langue française qui, jointe aux 2,000,000 de Canadiens-français du Canada, donne, comme nous le disons plus haut, un grand total de 4,000,000 d'âmes de race française dans l'Amérique septentrionale.

"Comment ne pas admirer", dirons-nous avec l'abbé Magnan, "cette race étonnante qui, pressée de toutes parts par des éléments étrangers, sait défendre sa place au soleil et, fidèle à la loi de Dieu, donne l'exemple d'une fécondité aussi extraordinaire ! Cette augmentation constante de la population canadienne aux Etats-Unis, montre bien qu'ils se sont grandement trompés ceux qui, il y a vingt-cinq ou trente ans, annonçaient que le français allait bientôt disparaître du sol américain. Le cercueil préparé depuis un quart de siècle et plus pour notre nationalité attend encore son prétendu moribond qui se porte comme un charme."

Ces lignes ont été écrites en 1912 et trop peu de temps s'est écoulé depuis pour constater un changement alarmant dans l'état de ce "moribond" débordant d'ailleurs de vitalité. La vie d'un peuple ne se mesure pas à celle d'un individu, si exposé qu'il puisse être à glisser sur la pente qui mène à l'anéantissement. Pas plus que leurs aînés du Canada, les Franco-américains ne songent à se suicider, comme race, et à renier leur glorieux passé. Les prophètes de malheur qui prédisent que le français est destiné à périr aux Etats-Unis auront, certes, à attendre longtemps encore avant de voir leurs sombres présages se réaliser.

Stimulée par une émigration intense, l'accroissement des Canadiens-français a été rapide aux Etats-Unis. Là, comme en terre canadienne,

la prolifique fécondité de la race, alliée à la pureté des mœurs, s'est manifestée d'une prodigieuse façon. Les descendants de la première et de la deuxième génération y ont fondé de nombreuses familles qui perpétuent, sur le sol américain, les traditions ancestrales. Il est à noter cependant que, tandis que celles-ci augmentent en nombre, les émigrés qui ont fait souche décroissent sensiblement, de même que diminue d'intensité le flot de l'émigration des nôtres depuis plusieurs années. Cette diminution a été de 394,000 à 384,000, de 1900 à 1910, et s'est fait surtout sentir dans les Etats du Centre, en grande partie agricole, depuis celui de New-York jusqu'au Montana.

D'où vient cet état de chose ? De multiples causes y ont contribué : la mort, d'abord, qui a graduellement éclairci les rangs des pionniers ; la décroissance de l'émigration, puis le rapatriement d'un grand nombre de nos compatriotes dans les provinces de l'Ouest canadien. "Le retour au pays natal n'a pas, toutefois, affecté beaucoup les Etats industriels de la Nouvelle-Angleterre", écrivait, il y a quelques années, un confrère que la mort a ravi trop tôt au journalisme canadien, Télesphore Saint-Pierre. "Il semble plutôt que le courant de l'émigration, bien que moins impétueux, y ait encore entraîné un nombre assez considérable de Canadiens-français, pendant la décade de 1900 à 1910, sans quoi le rapatriement et les décès auraient fait dans les rangs des Franco-américains, nés au Canada, une plus large trouée que ne le constate le recensement."

Bien que l'on rencontre un nombre appréciable de Canadiens-français dans les districts agricoles américains, c'est principalement dans les centres industriels qu'ils figurent en plus forte proportion. Le tableau suivant, emprunté au recensement de Washington, en 1910, donne à ce propos, une idée assez précise. L'on remarquera que les Franco-américains, d'origine européenne, sont plus nombreux que les Canadiens, dans certaines villes, telles que celles de la Californie, de Saint-Louis, de la Nouvelle-Orléans, de Philadelphie. L'élément canadien se rencontre en majeure partie dans les villes de la Nouvelle-Angleterre.

Population française des principales villes des Etats-Unis en 1910.

Villes.	D'origine canadienne.	D'origine européenne.
Boston, Mass.	3,098	1,873
Cambridge, Mass.	1,145	152
Fall River, Mass.	15,281	160
Worcester, Mass.	4,988	143
Lowell, Mass.	12,269	274

Villes.	D'origine canadienne.	D'origine européenne.
Bridgeport, Conn.	499	179
New-Haven, Conn.	454	269
Providence, R. I.	4,456	562
New-York, ville.	2,844	20,519
Albany, N. Y.	286	127
Buffalo, N. Y.	566	729
Rochester, N. Y.	566	488
Philadelphie.	301	3,122
Pittsburg, Penn.	86	990
Jersey City.	108	766
Newark, N. J.	194	888
Paterson, N. J.	155	1,541
Cincinnati, Ohio.	73	789
Cleveland, O.	571	583
Toledo.	681	323
Chicago.	4,633	5,556
Détroit.	4,166	2,874
Milwaukee.	218	458
Minneapolis.	1,637	390
Saint-Paul.	1,067	446
Saint-Louis.	260	1,533
Kansas City.	149	516
Nouvelle-Orléans.	101	3,727
Denver.	232	455
Seattle.	836	1,041
Spokane	310	248
Portland, Ore.	442	729
San Francisco.	474	6,673
Los Angeles, Cal.	592	2,115
Oakland, Col.	245	1,288

Les Franco-américains se comptent par légions dans l'ensemble des villes de moindre importance.

Que ce tronçon de l'arbre national ait pu se développer et étendre ses rameaux qui couvrent des centaines de mille compatriotes dans les Etats de l'Est de la république américaine, ainsi qu'un nombre comparativement aussi important dans les Etats de l'Ouest, du Centre et du Sud, jusqu'en Louisiane et dans la glaciale région de l'Alaska, tient du merveilleux. Comment, en effet, expliquer cette puissance d'expansion de

notre race partout où elle s'est implantée en dépit des obstacles les plus grands, les privations les plus pénibles, les persécutions les plus violentes et les plus acharnées ? La plupart des auteurs qui ont écrit sur le sujet l'attribuent à des forces surnaturelles dont la Providence garde encore le secret, mais dont les effets successifs et toujours de mieux en mieux accentués ont, en effet, contribué jusqu'ici à repousser de la Nouvelle-Angleterre les éléments sectaires de la primitive époque de la colonisation de cette contrée.

Plaise au ciel qu'il en soit ainsi et que nos familles patriarcales continuent de se multiplier en donnant aux autres races l'exemple des grandes vertus qui font les peuples forts et heureux !

CHAPITRE III

Un rêve trop beau.

Mission providentielle. — Ce qui résulterait de la fusion des Canadiens-français avec leurs frères émigrés dans la république américaine. — L'attraction du sang. — Force de résistance et de conservation. — Foi et désespérance. — Vers l'abîme. — Lutte sans trêve. — Haut les cœurs.

Escomptant l'apport continu de l'émigration et s'appuyant sur le développement prolifique de la race, l'abbé Magnan prédisait en 1912 que, lors du recensement de 1920, on verrait cent et quelques millions d'habitants aux Etats-Unis, dont trois millions de Franco-américains, soit 1½ pour cent de la population, "une goutte d'eau dans l'océan", disait-il, mais assez pour permettre à nos compatriotes d'aspirer à devenir les maîtres de l'Union américaine.

"Nous croyons fermement", écrivait-il, "que Dieu assigne à chaque peuple une mission ; la Providence veille sur lui et ne permet pas qu'il soit anéanti. Qui donc pourrait désespérer d'un groupe français de trois millions d'individus, tous chrétiens, tous catholiques pratiquants qui, après avoir ouvert l'Amérique à la foi, à la civilisation, n'attend que le moment propice de se faire l'apôtre des soixante et cinq millions d'infidèles, des vingt-cinq millions d'hérétiques qui, à l'heure présente, bénéficient de ses travaux ? Ce qui peut arriver, avec l'aide de la Providence, c'est que peu à peu nos futurs compatriotes se multiplient tellement qu'ils finissent par devenir le grand nombre, la masse de la population, dans un territoire assez vaste pour les contenir et que, au jour marqué, fut-ce dans quelques cents ans, ils se lèvent comme un seul homme pour se proclamer la France d'Amérique."

Sans verser dans ce bel optimisme, trop beau en effet pour devenir une réalité, il est logiquement permis de croire non seulement à la survivance, mais à la diffusion progressive du français aux Etats-Unis et au Canada, aussi longtemps que l'élément franco-américain d'une part et l'élément canadien-français de l'autre continueront de s'accroître et

d'entretenir chez eux le culte de leurs nobles traditions, aussi longtemps qu'ils resteront fidèles à la langue de leurs mères et ne renieront pas le nom qu'ils ont reçu au baptême, aussi longtemps qu'ils entretiendront entre eux les relations fraternelles qui ont soutenu leurs efforts dans le passé et les ont aidés à s'élever au rang social qu'ils occupent aujourd'hui avec distinction. De ces relations plus raffermies encore pourra peut-être éclore un jour la réunion, la fusion des deux grands groupes ethniques du continent. Si telle chose entrerait dans les desseins de la Providence, si la province de Québec et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, en majorité française s'avaient de faire cause commune un jour et se liguèrent politiquement, de quelle force, de quelle puissance ne pourraient-ils pas disposer alors aux heures des grandes revendications ! Il est certain que si nous avions été moins divisés jusqu'ici, si nous n'avions été qu'un au lieu d'être éparpillés aux quatre coins de l'Amérique du Nord, si même en l'état présent il y avait plus de cohésion, de contact, de communion de pensée, de coopération dans les moyens à prendre pour faire redresser nos griefs et jouir en toute latitude de nos droits, nous commanderions des deux côtés de la frontière une bien plus grande influence et n'aurions pas, dans notre pays, à déplorer autant les sourdes attaques des fauteurs de discorde et les insidieuses menées des fanatiques imbus de préjugés.

Quoiqu'il en soit, nous avons droit à l'existence et personne ne peut nous la refuser sur cette terre d'Amérique que nos aïeux ont ouverte à la civilisation, fécondée de leurs sueurs et de leur sang ; nous avons droit de grandir, de prospérer à l'instar des autres races avec lesquelles la Providence nous a mis côte à côte pour l'accomplissement de ses mystérieux desseins, et si invraisemblable que cela puisse paraître, il est dans l'ordre des choses possibles que les principaux groupes de la famille franco-canadienne du continent nord-américain, se réunissent un jour pour travailler plus efficacement à leur expansion nationale.

Rêve, utopie, espoir chimérique, dira-t-on. Ce n'est pas d'aujourd'hui, néanmoins, qu'est née cette confiance en l'avenir. Vingt-deux ans avant l'abbé Magnan, il y a trente ans conséquemment, le Père Hamon, S. J., exprimait dans son livre sur **"Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre"** le vœu de les voir ralliés à leurs frères du Canada.

"Que faut-il, en effet", disait-il, "pour que, dans un avenir plus ou moins rapproché, cette union s'opère, malgré les institutions politiques différentes ? Simplement ceci : que ces deux fractions d'une même race gardent fidèlement, chacune de son côté, certains éléments essentiels qui, le temps venu, puissent former un tout homogène, une véritable nation-

lité, c'est-à-dire **la religion, la langue et des traditions communes**. Au Canada, ces éléments sont désormais hors de tout danger, ils resteront. Dans les Etats-Unis de l'Est, les 400,000 Canadiens émigrés font des efforts énergiques et heureux pour conserver, eux aussi, les mêmes avantages. Quand donc la réserve des Canadiens du Canada rejoindra les corps d'armée nombreux et déjà compacts qui lui ont servi d'avant-garde aux Etats, quand ces hommes issus d'une même race, parlant la même langue, adorant le même Dieu, se rencontreront à la frontière américaine, qui les empêchera de se reconnaître comme frères, de se donner la main et de s'unir, pour ne plus former qu'un seul et même peuple."

Le patriote jésuite, qui écrivait ces lignes, après plus de dix années de labeurs apostoliques dans les centres franco-américains, appuyait sa théorie sur le fait que la création des diocèses de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke devait, naturellement, donner naissance à des paroisses nouvelles dans la direction de la frontière. Il en devait être ainsi dans la Beauce, dans le diocèse de Rimouski et le Nouveau-Brunswick.

"Bientôt", disait-il, "ces paroisses canadiennes, serrées les unes contre les autres, comme les rangs d'une armée en ordre de bataille, arriveront en face de la ligne 45e et des territoires où flotte le drapeau de la république américaine. Voilà ce qui arrivera quand la race canadienne aura achevé d'occuper l'espace relativement restreint qui se trouve entre la rive sud du Saint-Laurent et la frontière américaine. Il ne faudra probablement plus qu'une génération d'hommes pour accomplir cette besogne."

Cette foi robuste en l'avenir des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, d'autres l'avaient épousée avant le Père Hamon. Nous la trouvons exprimée en termes alertes sous la plume d'un chroniqueur, au pseudonyme de "Frontenac" qui, en 1885, a publié ses impressions de voyage au cours d'une tournée d'études dans les centres franco-américains.

"Ceux qui croient", disait-il, "à la mort nationale des Canadiens des Etats-Unis, oublient les lois de l'histoire et les causes d'absorption des peuples. Les races d'origine commune, de même foi, s'assimilent naturellement, par l'attraction du sang, par l'influence du langage, par l'unité d'intérêt ; il n'en est pas ainsi de la race française ; elle s'est isolée en Amérique à cause de sa langue et de ses moeurs ; elle reste homogène et pure de tout alliage. Et ce qui la préserve, c'est encore plus sa langue que sa foi, lien plus fort que tous les autres. Car si la foi peut être commune à tous les peuples, la langue est particulière à une nation qui a une histoire propre, un pays spécial, un passé national et des espérances d'avenir. . . .

“L’histoire fourmille d’exemples de cette nature. Dix-sept fois les Tartares envahirent la Chine et dix-sept fois ils se firent Chinois—force de l’unité du sang et des croyances. Les apostats du nord de l’Irlande s’identifièrent rapidement avec les Anglais à cause de leur unité de foi ; l’Irlandais catholique resta distinct et eut l’honneur d’avoir le nom de son pays uni à celui du vainqueur. Aussi, dit-on le Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d’Irlande encore de nos jours. La foi préserva là le drapeau de l’Irlande catholique. L’Ecosse oublia sa langue et rejeta la religion de ses pères. Plus d’obstacle alors à son effacement, à la confusion de son histoire avec celle de l’Angleterre. L’Ecosse a vécu historiquement. En vertu de cette force d’assimilation, les Anglais, les Irlandais et les Allemands protestants sont devenus américains, ont perdu leur nationalité particulière pour adopter celle des Yankees. Il n’en est pas ainsi des Canadiens ; la confusion de Babel est leur sauvegarde, leur foi leur sert d’étendard, leur langue est leur plus puissant élément pour repousser toutes les absorptions qui cherchent à les assimiler et à les confondre avec les autres races des Etats-Unis.”

Cette citation donne une assez juste idée de la force de résistance et de conservation des Canadien-français au milieu des assauts et des périls auxquels ils furent exposés au début de leur établissement aux Etats-Unis, notamment dans la Nouvelle-Angleterre où le sectarisme intransigeant des Puritains s’alliait à peu près comme le feu et l’eau à leurs croyances, à leur langage, à leurs traditions.

Si inébranlable que soit la foi des Hamon, des Magnan et de beaucoup d’autres compatriotes en la survivance du français dans la république américaine, elle ne laisse pas néanmoins d’être chancelante chez certains observateurs au courant des progrès et des reculs de l’élément franco-américain. En regard des opinions optimistes que nous avons exposées il est intéressant de faire la part de ceux qui doutent et qui, en présence des défections lamentables dont ils sont les témoins désolés entrevoient l’avenir sous de sombres couleurs. M. J.-G. Boutillier, l’auteur de la préface de **l’Histoire de la Presse Franco-Américaine et des Canadiens-Français aux Etats-Unis**, par M. Alexandre Bélisle, de Worcester, Mass., donne libre cours à leurs alarmes, mais sans les partager, car c’est un ferme croyant en la survivance de la race, partout où les nôtres sont bien organisés. Combien incertain au contraire est l’avenir pour ceux qui sont isolés ou noyés dans la masse cosmopolite et forcément assujettis aux pernicious effets de l’absorption.

Il va de soi que les descendants des émigrés canadiens, nés et élevés aux Etats-Unis, dans l’ignorance presque complète, assez souvent, de

l'histoire du Canada et des traditions ancestrales, sont naturellement enclins à verser dans l'américanisme. Pour eux les Etats-Unis sont la patrie et la terre canadienne n'est que l'aïeule respectable dont on vénère encore le nom par atavisme, mais sans sentir l'âme s'émouvoir au récit de ses légendes et de ses luttes épiques. Formés aux institutions américaines ils en adoptent et gardent l'esprit matérialiste. Familiers avec la langue anglaise, dont ils sont forcés de faire constamment usage dans leurs relations d'affaires et même sociales, ils se déshabituent peu à peu du parler français et, comme la langue française est la garantie de la foi chez les Canadiens, ils sont en grand péril de passer dans le camp de l'indifférence religieuse.

Certains groupes franco-américains sont lentement mais sûrement entraînés dans le courant de l'assimilation; ils gardent bien leur caractère ethnique à la première génération, mais ils donnent des signes de faiblesses à la deuxième et un grand nombre finissent par passer définitivement au moule de l'américanisme à la troisième, particulièrement dans les centres où ils ne constituent pas un élément compact et où l'on a perdu l'habitude de parler français dans la famille. Il en résulte que la presse franco-américaine est moins lue et menacée, par conséquent, de périr. Cette presse venant à disparaître, qu'advient-il ? Si non l'acheminement encore plus rapide des descendants des émigrés canadiens vers le pan-américanisme, cette immense cornue où s'opère la fusion des races pour revêtir ensuite le caractère de l'uniformité nationale. Cette fusion est déjà accomplie dans quelques petites colonies disséminées, notamment dans l'Ouest, et devient de plus en plus un péril dans les centres inorganisés d'une importance numérique secondaire. Ceux-ci pourront bien s'y soustraire pendant plusieurs générations encore, mais y réussiront-ils définitivement ?

C'est là assurément un pénible cauchemar pour ceux qui croient que l'avenir réserve de plus glorieuses destinées encore à la race franco-canadienne et franco-américaine, et c'est là aussi l'objet des sombres appréhensions d'un trop grand nombre malheureusement de nos compatriotes qu'un douteux scepticisme étroit et paralyse. L'exemple de la démoralisation qu'ils donnent porte de mauvais fruits parmi les tièdes et les indifférents dont le cœur est fermé au culte des traditions nationales et aux yeux de qui la patrie n'a d'autre horizon que leur étroit entourage.

Si noirs que soient les pressentiments et cruelles les angoisses des patriotes découragés, n'allons pas désarmer et abandonner la lutte que nous avons soutenue jusqu'ici avec de si merveilleux résultats. Abdiquer serait un crime, une trahison, le reniement d'un passé de gloire, un té-

moignage d'ingratitude sans nom envers les pionniers et les descendants de la race qui ont jeté un si grand lustre dans l'histoire de notre évolution.

Nous devons, au contraire, soutenir l'effort des vaillants qui continuent à combattre sans trêve ni merci pour conserver notre langue et nos dogmes, nous devons nous associer de coeur et d'âme à ces valeureux champions de la race et, quel que soit le sort qui nous attende, contribuer par tous les moyens humains à retarder l'heure suprême de la race agonisante sous le souffle mortel de l'assimilation, si tant est qu'il soit décrété dans le livre de vie des peuples que ce désastre national ne puisse être évité. Et nous avons plus d'un motif pour nous engager dans cette voie lumineuse où, à chaque pas, nous sentons nos coeurs tressaillir, palpiter plus fortement à la vue des oeuvres merveilleuses de nos compatriotes. D'un bout à l'autre du territoire américain se révèlent leur esprit de foi et leur fidélité à la race. Mais, c'est surtout dans les Etats-Unis de l'Est, dans la Nouvelle-Angleterre, que se manifeste leur attachement aux institutions catholiques et françaises ; plus que dans les Etats du Centre et de l'Ouest, ils s'y distinguent par le nombre et l'influence toujours croissante qu'ils exercent ; c'est là certainement plus qu'ailleurs qu'ils sont tenus de laisser sur la terre américaine la trace ineffaçable de leurs gestes féconds. *Gesta Dei per Francos.*

CHAPITRE IV

L'exode aux Etats-Unis.

Lamentable tableau. — Des paroisses presque entières de la province de Québec transplantées dans la Nouvelle-Angleterre. — Reconstruction nationale. — Evêque patriote. — Mgr de Goebriand demande des prêtres canadiens. — Première paroisse franco-américaine. — Soixante ans après. — Société de bienfaisance et naturalisation. — Le clergé et la presse.

Il faut remonter assez loin dans l'histoire pour marquer le début de l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Elle commença à se dessiner à l'époque troublée de 1837, alors que bon nombre de patriotes, voulant échapper à la colère de Colborne, se réfugièrent dans le Vermont et le Maine. Mais c'est surtout après la guerre de sécession américaine (1860) qu'elle s'affirma dans toute son ampleur déconcertante.

Pour différentes causes qu'il serait oiseux de rééditer, car plusieurs historiens en ont fait le navrant récit, les Canadiens de la province de Québec passèrent par milliers et par milliers dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre où d'immenses industries naissantes leur offraient des salaires alléchants et une existence apparemment plus prospère que sur des terres dont l'exploitation était, dans le temps, fort peu rémunératrice. C'est vainement que le clergé et le gouvernement canadiens tentèrent d'enrayer l'exode ; semblables à des myriades de colonies d'abeilles qui se seraient donné le mot d'ordre pour essaimer ensemble en quête de lieux plus favorables à leur activité, des paroisses presque entières se vidèrent, entraînées par le flot migrateur.

“Ce fut un lamentable exode de la population rurale”, dit l'abbé Magnan. “Nos vieilles paroisses, arrosées jadis des sueurs et du sang des ancêtres, diminuèrent de moitié, et l'on vit des rangs entiers délaissés par leurs habitants n'offrir que des maisons closes et des fenêtres garnies de planches.”

Cette migration des nôtres perdit de son intensité à la fin du siècle. Les industries américaines suffisamment pourvues de main-d'oeuvre ne

drainaient plus autant nos campagnes. D'autre part, le Canada en créait à son tour, et la construction du premier transcontinental, le Pacifique Canadien, procurait de l'ouvrage à des milliers de travailleurs dans les provinces des prairies, où le rapatriement a ramené un grand nombre de nos compatriotes depuis quelques décades. Les Canadiens n'en continuèrent pas moins à se multiplier et à perpétuer dans la patrie adoptive les mâles vertus de la race qu'ils y avaient transportées pour tout patrimoine, nonobstant qu'on ait trop souvent passé au crible de la critique malveillante les motifs qui les avaient induits à émigrer. Et cette critique est tombée parfois de haut, des lèvres de personnages qui, pourtant, étaient en excellente posture pour juger sainement des bonnes intentions de ceux qui s'expatriaient ainsi, le coeur gros, mais comme entraînés par une irrésistible rafale. Les événements les ont vengés de cet outrage.

Dans son **Histoire de la Presse Franco-Américaine**, M. Alexandre Bélisle prête à sir Georges-Etienne Cartier ces tristes paroles : "Laissez-les partir, c'est la canaille qui s'en va", en parlant des émigrants canadiens. S'il est vrai que l'illustre homme d'Etat les ait prononcées, elle n'atteignait assurément qu'une infime exception, car la masse de ceux qui s'en allaient alors se composait d'honnêtes familles de cultivateurs, de jeunes gens avides de gagner honorablement leur vie, comme l'attestait dans le temps le patriote évêque de Burlington. "Obligé", disait-il, "par les devoirs de notre charge de voyager beaucoup, nous étions surpris et attristé de voir les chars remplis de familles canadiennes se dirigeant vers quelque une des nombreuses manufactures où elles étaient attirées par l'espoir d'améliorer leur condition. Nous étions attristé en nous demandant : "Où vont-elles ? Que vont devenir leurs enfants ?" Nous étions attristé et nous étions attendri, car elles avaient l'air bien bonnes, leurs enfants étaient bien élevés, pleins de respect et d'affection pour leurs parents."

Cette canaille avait, certes, du bon en elle, car elle s'est organisée, observe M. Bélisle, partout où des émigrés se sont réunis ; elle a élevé à la gloire de Dieu des temples majestueux dans toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre et jusque dans l'extrême Ouest ; elle a conquis une place éminemment enviable dans les grandes sphères sociales d'où est sortie une pléiade d'hommes marquants dans la politique, les industries, le commerce, les professions libérales ; le journalisme, les lettres. Parmi les plus célèbres citons Mgr Georges-Albert Guertin, évêque du diocèse de Manchester, N.H. ; MM. Aram-J. Pothier et Emery San-Souci, gouverneurs du Rhode-Island ; Adélard Archambault, lieutenant-gouverneur du même Etat ; Hugo-A. Dubuque, juge de la Cour Supérieure du Massa-

chusets. Magistrats, sénateurs, députés, maires, échevins, conseillers municipaux, hauts fonctionnaires publics, avocats, médecins, financiers, négociants, manufacturiers sont légion.

Les industriels américains, il va sans dire, contemplaient d'un oeil réjoui cette marée envahissante qui fournissait à leurs filatures, à leurs briqueteries, à leurs carrières de marbre, à leurs chantiers, une énergie de toute première efficacité à un prix relativement peu élevé. Ces émigrés canadiens étaient de solides gaillards, de robustes jeunes filles, de vigoureuses mères de famille sortis de nos vivifiantes campagnes, auxquels le travail, loin de répugner, était d'autant plus agréable qu'il rapportait des salaires qui, mis en commun dans les familles nombreuses, constituaient une somme assez rondelette au retour de chaque paye. Mais les conditions sociales des groupes disséminées ci et là, sans chefs, sans directeurs spirituels, sans organisation quelconque, étaient loin d'être enviables. Pendant plusieurs années, les Canadiens, privés de prêtres de leur nationalité, errèrent à l'aventure dans les églises irlandaises jusqu'à ce qu'enfin Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington, venant, pour une seconde fois, en 1869, plaider la cause de ses "chers émigrés" qui réclamaient des prêtres de leur race, parvint à obtenir ce qu'il demandait instamment depuis la prise de possession de son siège épiscopal en 1853.

L'initiative de Mgr Goesbriand eut d'heureux résultats. "Les Canadiens ont besoin d'églises séparées", avait dit le patriote évêque ; "ils ont besoin de missionnaires de leur nation. Dieu, dans sa Providence, veut que les peuples soient évangélisés, au moins généralement par des apôtres qui parlent leur langue et qui connaissent leurs habitudes et leurs dispositions." Ce fut fait, et dès 1870, les évêques de la Nouvelle-Angleterre décidèrent **en principe que les Canadiens auraient leurs églises desservies dans leur langue partout où ils seraient en majorité.** Dans l'application, toutefois, ce principe rencontra trop souvent une opposition systématique, surtout dans certaines paroisses où, pour une raison ou pour une autre, des prêtres de nationalité différente, parlant plus ou moins bien le français, furent imposés aux Canadiens. Le litige porté à Rome fut finalement réglé en faveur de nos compatriotes et suivant les vues de Mgr de Goesbriand. Mais, comme nous venons de le dire, cette ligne de conduite—louable et logique—ne fut pas toujours suivie dans la suite ; il s'ensuivit de regrettables controverses, des querelles malheureuses dont les conséquences furent profondément déplorables.

La Grandeur Mgr Louis de Goesbriand était natif de Saint-Urbain, en Bretagne, où il vit le jour en 1816. Il fut d'abord vicaire général de Mgr Rappe, un Français, évêque de Cleveland, puis élevé à la dignité épiscopale, en l'an 1853, comme titulaire du diocèse de Burlington. Dans

l'impossibilité d'obtenir des prêtres canadiens pour nos compatriotes, au début de son règne apostolique, il était passé en Bretagne, en 1855, et en était revenu avec six prêtres missionnaires de sa nationalité : MM. les abbés Sabin, Picard, Dugué, Cloarec, Clam et Clavier.

L'évêque de Burlington voyait dans l'émigration canadienne l'action de la Providence. Aussi, disait-il : "Ces émigrés, nous le croyons, sont appelés de Dieu à coopérer à la conversion de l'Amérique comme leurs ancêtres ont planté la croix sur les bords du Saint-Laurent."

Cependant, à l'époque où Mgr de Goesbriand adressait, pour la première fois, un appel au clergé du Canada, il y avait déjà dans son diocèse quelques paroisses canadiennes. L'abbé J. Quevillon avait fondé, en 1851, la paroisse Saint-Joseph de Burlington; une deuxième venait de naître, celle de Saint-François-Xavier de Winooski; une troisième avait été établie à Swanton, en 1856, par le Père Clam, et il y en avait une quatrième sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire à Saint-Johnsbury.

Le mérite de l'établissement de la première paroisse canadienne permanente du Vermont revient à l'abbé Mignault, curé de Chambly et vicaire-général du diocèse de Boston, qui comprenait alors toute la Nouvelle-Angleterre, à l'exception du diocèse de Hartford. C'est l'abbé Mignault qui, le 28 avril 1850, présida l'assemblée de 300 Canadiens réunis à Burlington, pour demander à l'évêque de Boston une église canadienne séparée. Ils l'obtinrent. Le 1er juin 1851, l'église Saint-Joseph était ouverte au culte dans la première paroisse canadienne érigée dans la Nouvelle-Angleterre, à mi-chemin entre Burlington et Winooski.

Ce fut le point de départ d'une longue série de paroisses canadiennes qui surgirent ensuite dans les Etats de l'Est américain, si bien, qu'en 1911, c'est-à-dire soixante ans après, on en comptait 202, plus 101 missions. Il y avait alors dans la Nouvelle-Angleterre 302 prêtres séculiers et 130 prêtres réguliers franco-américains, 119 Frères, 1 985 religieuses, 133 écoles paroissiales où 54,983 enfants, presque tous descendants des premiers émigrants canadiens, recevaient une éducation chrétienne en langue française. Ajoutons à cela le collège classique des Pères de l'Assomption de France, à Worcester, Mass., construit en 1904, quatorze académies, collèges commerciaux et pensionnats dans lesquels il y avait plus de 1000 jeunes Franco-américains d'origine canadienne des deux sexes. Notons en outre que plusieurs milliers de garçons et de filles issus de familles canadiennes établies aux Etats-Unis, fréquentent tous les ans les collèges commerciaux et classiques, les couvents et les académies du Canada.

Veut-on connaître les principales congrégations religieuses qui ont charge de l'éducation dans les centres franco-américains? A leur simple nomenclature, nous avons l'illusion de nous retrouver en terre canadienne, en pleine province de Québec.

Ce sont : la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, les Filles de Marie (France), les Soeurs de Sainte-Croix de Montréal, les Soeurs de la Providence de Montréal, les Soeurs de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, les Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, les Soeurs Grises de Montréal, les Soeurs de la Miséricorde, les Soeurs Grises d'Ottawa, les Soeurs de l'Assomption, les Soeurs du Bon Pasteur de Québec, les Soeurs Dominicaines, les Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie, les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, les Soeurs de Jésus-Marie de Sillery, les Ursulines des Trois-Rivières, les Soeurs de la Sainte-Union des Sacré-Coeurs, les Soeurs du Saint-Esprit, les Soeurs du Saint-Rosaire, les Filles de la Sagesse, les Petites Soeurs des Pauvres, les Soeurs de Saint-Joseph (Le Puy), les Soeurs du Sacré-Coeur, les Soeurs de Saint-Joseph (Chambéry), les Soeurs Servantes du Coeur Immaculé de Marie, les Fidèles Compagnes de Jésus, les Soeurs du Bon Pasteur (Angers), les Petites Soeurs Franciscaines de Marie (Malbaie), les Dames de Sion, etc.

Et chez les congrégations d'hommes : les Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les Frères Maristes d'Iberville, les Frères Saint-Gabriel, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Frères du Sacré-Coeur.

En outre de ces ordres entièrement consacrés à l'éducation, le clergé régulier a charge de plusieurs paroisses florissantes. Ainsi, les Pères Dominicains dirigent deux paroisses : Sainte-Anne de Fall River, et Saint-Pierre, Lewiston, Maine ; les Oblats en desservent plusieurs à Lowell, Mass., et à Plattsburg, N.Y. ; les Pères de la Salette, dans le Connecticut ; les Pères du Sacré-Coeur, dans le Rhode-Island et le Massachusetts ; les Pères Maristes, dans le Massachusetts.

Les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels ont contribué beaucoup à faire naître chez nos compatriotes l'esprit d'union et de solidarité. Grâce à elles, les paroisses canadiennes ont pu se développer et se maintenir dans la plus grande prospérité. Nous en trouvons la nomenclature dans **La Mutualité**, un intéressant ouvrage récemment mis en librairie par M. Avila Bourbonnière, qui suivit pendant nombre d'années l'évolution des nôtres aux Etats-Unis. Ces sociétés comprenant l'importance qu'il y a pour les Franco-américains de s'unir pour consolider leur action et leurs intérêts se sont confédérées sous le nom de "Fédération des Sociétés Catholiques Franco-Américaines", à Fitchburg, Mass., le 25 septembre 1916, et ont été incorporées à Boston, le 16 octobre 1918. Le but de cette Association, dit M. Bourbonnière, est de con-

solider la solvabilité des Sociétés de Secours Mutuels franco-américaines, mais elle poursuit un autre objectif : travailler à la diffusion et à la conservation de la langue française aux Etats-Unis. La fédération a pour but de promouvoir les intérêts catholiques, sociaux et économiques de nos compatriotes ; de cimenter les liens de fraternité entre les sociétés de langue française aux Etats-Unis ; d'étudier les questions sociales afin de diriger les Franco-américains dans la bonne voie et de leur enseigner les devoirs qu'ils ont à remplir envers l'autorité civile et religieuse, la patrie américaine et leurs foyers ; de répandre la bonne littérature, surtout les journaux locaux de langue française, franchement catholiques, et propager les bons principes dans toutes les sphères de la société : dans la politique, le commerce et les relations sociales, etc.

La Fédération a des sociétés adhérentes dans toute la Nouvelle-Angleterre, dans l'Etat de New-York, et jusque dans l'Illinois, le Kansas, le Michigan, le Wisconsin.

Celles-ci comptent aujourd'hui dans leurs rangs des centaines de mille membres ; elles ont à leur tête des hommes dont le patriotisme éprouvé et le dévouement à la cause française sont une puissante garantie de la survivance de la race dans le panaméricanisme. On y retrouve partout chez elles l'influence chrétienne, l'action catholique. Le clergé franco-américain est à la base de toutes les oeuvres sociales de nos compatriotes ; là, comme chez nous, il accomplit des merveilles. C'est à lui surtout que nous devons la conservation de la langue et des traditions nationales aux Etats-Unis ; c'est sous sa direction éclairée et moralisatrice que nos compatriotes ont progressé et se sont acquis partout l'estime, l'affection, la confiance du peuple américain.

Grâce à ces sociétés, la prévoyance des nôtres a accumulé des réserves énormes pour les jours d'adversité et leurs grands mouvements d'ensemble, de même que leur esprit d'économie leur a permis d'acquérir des biens immobiliers qui représentent des millions de dollars. Dans tous les domaines de l'activité les Franco-américains figurent avec honneur et commandent des postes qui témoignent hautement de leur prudente initiative, de leur grande faculté d'adaptation et de leur croissante popularité.

La naturalisation surtout a été pour eux un immense facteur de progrès. Par elle, ils se sont initiés plus directement aux affaires publiques et ont pu gravir les degrés de l'échelle sociale dans la plupart des villes qu'ils habitent. Conseillers municipaux, échevins, maires, députés à la législature, fonctionnaires publics, se rencontrent nombreux dans la république voisine. Guidés par une presse bien inspirée, nos compatriotes font vaillamment leur chemin et honneur à notre race.

Saluons en passant avec respect et gratitude la presse franco-américaine. Sous son souffle patriotique le culte de nos traditions s'est épanoui en des oeuvres qui défient à jamais les attaques des démolisseurs. Sentinelle avertie et vigilante, c'est elle qui, aux heures de tribulations, a soutenu le courage des nôtres et leur a aidé à triompher de leurs ennemis. Avec le clergé national, c'est encore la meilleure auxiliaire de nos compatriotes dans leurs luttes présentes et les combats que leur réserve l'avenir.

L'ETAT DU VERMONT

LE DIOCESE DE BURLINGTON

CHAPITRE V

Les Canadiens de Burlington

Le Vermont. — Réminiscences historiques. — Illustres réfugiés de 1837 à Swanton, Saint-Albans, Burlington. — Mgr Bourget envoie des prêtres canadiens à Mgr de Goesbriand. — La Maison des Missionnaires. — Fondation de la paroisse Saint-Joseph. — Long apostolat de Mgr J.-M. Cloarec. — Œuvre patriotique des sociétés nationales.

Situés à la frontière, le Vermont et le Maine ont, dès le début de la civilisation du Nouveau-Monde, subi le bienfaisant contact de l'influence française et catholique. C'est en 1620 que les Puritains vinrent d'Angleterre s'établir à Plymouth, mais, en 1609, Samuel de Champlain, fondateur de Québec, avait déjà remonté le cours du lac Champlain et parcouru en tous sens les baies enchanteresses de cette incomparable nappe d'eau. Pendant plus d'un siècle, le Vermont fut comme une partie intégrante de la Nouvelle-France et le théâtre de luttes sanglantes au cours desquelles européens et indigènes firent retentir les échos des vallées et des monts de cette superbe contrée de leurs cris de guerre et du choc de leurs armes.

Dans leurs combats pour la possession de l'Amérique du Nord, les Français avaient pour fidèles alliés les Abénakis, ennemis jurés des Iroquois qui, eux, s'étaient rangés du côté des Anglais. D'innombrables victimes, à cette époque, payèrent de leur vie le prix d'une conquête qui, en 1760, devait rester à l'Angleterre. En 1664, M. de Tracy, alors gouverneur de la Nouvelle-France, envoyait le capitaine De la Motte ériger le fort Sainte-Anne sur une île du lac qui fut baptisée de son nom — l'île De la Motte. Ce fut le premier établissement stratégique du Vermont, et ce fut un prêtre français, messire Dollier de Casson, qui en desservit, en 1666, la petite garnison ravagée par le scorbut. Ce sont les Français qui explorèrent les premiers le territoire où se développent aujourd'hui Swanton et Alburg. Chateaubriand, qui a chanté les beautés de l'Amérique, parcourut la route d'Highgate à Saint-Albans. Ce coin de terre eut ses heures de célébrité pendant la tourmente de 1837-38.

Plusieurs Canadiens de marque se réfugièrent à Swanton, entre autres le notaire P. Desmarais, de Saint-Jean, le docteur Cyrille Côté, R.-S.-M. Bouchette, tandis que Georges-Etienne Cartier, le docteur Neilson, Louis-Joseph Papineau s'étaient mis à l'abri des émissaires de Colborne à Saint-Albans ou à Burlington.

La révolution devait faire éclore le journalisme français dans le Vermont. Ludger Duvernay fondait, à Burlington, en 1838, "**Le Patriote**", petite feuille in quarto qui vécut environ deux mois. Trente ans après, le 10 mai 1868, naissait à Saint-Albans, "**Le Protecteur Canadien**". Antoine Moussette, marchand de Saint-Albans, et l'abbé Zéphirin Druon, vicaire-général du diocèse de Burlington, en étaient les propriétaires. Cette feuille rendit de grands services à nos compatriotes. Mgr de Goesbriand en fit son organe dans sa campagne en faveur de la desserte des Canadiens par des prêtres canadiens.

Le patriote prélat, voyant grandir l'immigration canadienne aux Etats-Unis et ne pouvant trouver au delà de la frontière assez de prêtres parlant le français, avait conçu le projet de fonder dans la Nouvelle-Angleterre une Maison de Missionnaires qui, suivant ses propres paroles, "aurait pu desservir non seulement une paroisse, mais donner des retraites dans les centres canadiens et aider à l'établissement de paroisses, aussitôt qu'un groupe aurait été assez nombreux pour construire une église et entretenir un prêtre."

A cette époque, il y avait 500,000 émigrés canadiens-français aux Etats-Unis, mais si peu de prêtres parlant le français qu'un grand nombre de nos compatriotes étaient sans direction spirituelle et voués à la mort nationale. Par l'intermédiaire du "**Protecteur Canadien**", Mgr de Goesbriand exposa, aux évêques canadiens surtout, la situation déplorable des nôtres. Son appel fut entendu favorablement de Mgr Bourget, de Montréal, qui lui envoya des missionnaires. Des secours en argent arrivèrent en même temps de la métropole canadienne et de la vieille cité de Champlain, si bien que le rêve de Mgr de Goesbriand se matérialisait en 1868, La Maison des Missionnaires était fondée avec l'abbé Louis-Guillaume Gagnier, comme supérieur.

Cette institution ne donna pas cependant toutes les espérances qu'en attendait son illustre fondateur ; elle n'en fut pas moins le grain de sénévé qui est devenu aujourd'hui le grand arbre à l'ombre duquel la foi de nos pères s'épanouit en des centaines de temples magnifiques dans les Etats de l'Est de l'Union américaine.

Depuis 1869, les paroisses canadiennes, dirigées par des prêtres canadiens n'ont cessé de surgir, comme par enchantement, dans tous les diocèses des Etats-Unis où ils constituent les plus purs joyaux du catho-

cisme, là même où naguère le sectarisme barbare et inhumain s'était le plus fortement retranché. Nos compatriotes peuvent désormais donner libre cours à leurs sentiments religieux, ils peuvent librement prier dans la langue qu'ils ont appris à balbutier sur les genoux de leurs mères, quoi qu'ils doivent néanmoins se tenir constamment sur la brèche pour ne pas perdre le terrain si chèrement gagné par leurs prédécesseurs.

La jeune génération de Franco-américains qui jouit, de nos jours, de l'insigne bienfait d'une éducation bilingue dans de somptueuses écoles, où l'enseignement du français à l'égal de l'anglais leur fournit une double armure pour mieux soutenir les combats de la vie, peuvent rester indifférents au récit des exploits légendaires des pionniers de la Nouvelle-France, mais non se désintéresser de plein gré des luttes souvent épiques que durent livrer leurs pères pour leur assurer, aux Etats-Unis, la conservation des saintes traditions qui sont l'apanage de la race française en Amérique. Ils ont, pour tremper leur caractère national, deux histoires fécondes en sublimes leçons de patriotisme : celle du Canada où sont consignées en des traits ineffaçables les hauts faits de nos ancêtres, celle de la république américaine qui les a adoptés pour enfants.

Ils ont aussi, pour se guider, la voie que leur ont tracée, dans le sacrifice, le renoncement et l'immolation, les héroïques missionnaires que la Providence envoya aux émigrants canadiens pour jeter dans la Nouvelle-Angleterre les assises d'une colonie dont la valeur numérique et sociale rivalise présentement avec celle de la province de Québec. Ces modestes, mais intrépides apôtres ont laissé de leurs oeuvres apostoliques un souvenir qui vivra à jamais dans le coeur reconnaissant du peuple franco-américain. Ainsi l'attestent les monuments religieux qu'ils ont élevés, ainsi le proclament les institutions nationales qu'ils ont créées.

Quelques mots de l'organisation paroissiale dans l'Etat du Vermont.



Saint-Joseph est la plus ancienne paroisse canadienne de la Nouvelle-Angleterre. Ce n'est pas elle toutefois qui fut le berceau de l'église franco-américaine.

Le Père Hamon raconte que "jusqu'en 1837, Canadiens et Irlandais n'avaient qu'une seule église dans la ville de Burlington. Les **Know Nothing** l'ayant brûlée cette année-là, les Canadiens résolurent alors de se séparer des Irlandais. Tout près de l'emplacement de l'ancienne église, ils élevèrent une modeste chapelle, qui fut successivement desservie par deux prêtres français, MM. Petithomme et Ancé. Mais, vers 1845, M. Ancé ayant quitté Burlington, toute l'entreprise s'en alla en ruines. La petite chapelle, vendue à un M. Baxter, fut convertie en magasin, et les Canadiens se réunirent de nouveau aux Irlandais dans

l'église Sainte-Marie. Pourtant, cet essai infructueux ne les avait pas découragés. Aussi quand, en 1850, le Rev. Joseph Quevillon, le premier prêtre canadien qui ait exercé le ministère d'une manière permanente aux États-Unis, vint leur offrir de les former en paroisse, ils acceptèrent avec empressement, et tout de suite l'on se mit à l'oeuvre. Le 28 avril 1850, une assemblée de 300 Canadiens, présidée par M. Mignault, curé de Chambly et vicaire-général du diocèse de Boston, décida de demander à l'évêque une église séparée. Ce vœu fut exaucé. Le 1er juin 1851, l'église St-Joseph était ouverte au culte. Deux ans après, le 5 novembre 1853, Mgr de Goesbriand était installé évêque de Burlington. Le jour de Noël suivant, Sa Grandeur officiait pontificalement chez les Canadiens et administrait la confirmation à cent quatre-vingts personnes."

L'abbé Quevillon étant parti de Burlington en 1854, deux Oblats, les Pères Gaudet et Cauvin, le remplacèrent à Saint-Joseph jusqu'en janvier 1857, et Mgr de Goesbriand desservit la paroisse jusqu'au mois d'octobre de la même année, alors que l'abbé H. Cardinal, prêtre breton nouvellement arrivé d'Europe, fut nommé curé des Canadiens. En 1869, ce dernier était remplacé par l'abbé Jérôme-M. Cloarec, V.G.P.A. Résumons la carrière de ce vénérable prêtre, qui fut nommé prélat romain en 1901.

Mgr Jérôme-Marie Cloarec naquit le 17 juin 1833, à Saint-Sauveur, en Bretagne. Il vint en Amérique, en 1855, et étudia la théologie au séminaire Sainte-Marie de Baltimore. Il fut ordonné dans la vieille église Sainte-Marie de Burlington, le 4 juillet 1858, par Mgr de Goesbriand. Il exerça d'abord le ministère pendant deux ans à Bennington et, en 1861, devint recteur de la cathédrale. En 1869, il fut chargé de la paroisse canadienne de Rutland, mais son séjour dans la ville de l'industrie du marbre ne fut pas de longue durée. La paroisse Saint-Joseph de Burlington se développant rapidement, Mgr de Goesbriand la lui confia le 1er août 1871.

Bientôt il devint évident que l'ancienne église située sur la colline où s'élève aujourd'hui l'Académie Saint-Joseph, entre Winooski et Burlington, était trop petite pour les fidèles, trop éloignée aussi de la ville. M. Cloarec fit, conséquemment, l'acquisition d'un superbe emplacement, angle des rues Elmwood et Allen et, le 24 juin 1887, l'église actuelle était ouverte au culte. Mgr Fabre, de Montréal, en faisait, ce jour-là, la bénédiction solennelle. Libérée de toute dette et enrichie d'un superbe autel en marbre, elle était consacrée le 22 août 1901, par Mgr J.-S. Michaud, deuxième évêque de Burlington, assisté de Mgr Decelles de Saint-Hyacinthe et de Mgr Gabriels d'Ogdensburg, N. Y.

Mgr Cloarec fut comblé de tous les honneurs que l'on puisse décer-

ner à un prêtre, à l'exception de la mitre ; il fut nommé membre du chapitre de son évêque, en 1886 ; il administra plusieurs fois le diocèse ; il en fut nommé l'un des vicaires généraux en 1899 et fut promu en août 1901 au rang de prélat domestique du Saint-Siège. Le 29 juin 1908, il célébrait ses noces d'or de prêtrise et, le 30 juin 1918, ses noces de diamant. Il est mort au début de 1920. Son successeur est l'abbé Norbert Proulx.

Mgr Cloarec eut pendant de longues années deux habiles et dévoués collaborateurs, l'abbé J.-A. Lacouture, né à Saint-Ours, Qué., et ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, et l'abbé Jean Billon, originaire de Bretagne, au diocèse de Quimper, et ordonné à Montréal. Ce dernier a été remplacé par l'abbé Joseph-E. Larocque.

Construite en granit rouge, dans le quartier le plus aristocratique de Burlington, à quelques pas de la cathédrale, de style grec, mesurant 200 pieds de longueur par 80 de largeur, décorée avec goût, flanquée de deux tourelles où carillonnent trois cloches d'un poids total d'environ 4,000 livres, l'église Saint-Joseph est l'une des plus spacieuses et des plus belles des États-Unis. Elle fait honneur à nos compatriotes qui, de plus, ont construit deux écoles paroissiales et une magnifique résidence à leur curé.

Les écoles dirigées par les Dames de Saint-Joseph donnent un enseignement bilingue. Les élèves qui, après leur cours élémentaire, désirent parfaire leurs études, ont deux écoles supérieures à leur service, une pour les garçons et une pour les filles, mais le français y a une moins large part que dans les écoles primaires. C'est ce qui explique sans doute pourquoi les jeunes Franco-américains de Burlington semblent préférer l'anglais, même dans leurs relations intimes. Cet état de choses n'est pas sans causer de pénibles appréhensions à ceux de nos compatriotes pour qui la conservation de la langue française est l'objet de leur plus grande sollicitude.

D'autre part, l'on constate que l'esprit de cohésion n'est pas aussi marqué chez les Franco-américains de Burlington que chez nos compatriotes des États voisins. Il y a peut-être une raison à cela : la dissémination et, partant, la rupture du contact nécessaire à l'exubérance de la race. Les sociétés de secours mutuels, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et l'Union Saint-Joseph, entre autres, font cependant de louables efforts pour réagir contre cette cause de désagrégation.

D'ailleurs, les œuvres que nos compatriotes de Burlington ont accomplies, depuis soixante et dix ans que date leur organisation paroissiale, montrent assez éloquemment qu'ils ne sont pas restés les bras croisés et qu'ils n'entendent pas se mettre à la remorque des autres races. A tous les

rangs de l'échelle sociale ils figurent avec honneur et, un très grand nombre, avec distinction. De 25 à 30 familles qu'elle se composait en 1850, la paroisse Saint-Joseph en comptait 800 en 1890 et en réclame 1000 aujourd'hui. Elle a de plus donné naissance à une autre paroisse qui, sous le vocable de Saint-Antoine de Padoue, et sous la patriotique direction de M. l'abbé William Plamondon, est en pleine voie de prospérité.

Deux cents familles canadiennes sont groupées dans Saint-Antoine, soit 1100 âmes environ qui, ajoutées aux 5,000 de Saint-Joseph, forment 6,100 compatriotes sur 20,500 qu'est la population totale de Burlington.

Les Canadiens de Burlington ont plusieurs sociétés : Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Forestiers Catholiques, Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Cette dernière est la plus importante et compte trois conseils—De Goesbriand, avec les officiers suivants : Alphonse Rémillard, président ; John-E. Hébert, secrétaire, et Alphonse Gravel, percepteur ; Saint-Antoine de Padoue ; président, Edmond Danis ; secrétaire, William Lambert ; percepteur, Ernest Girard ; Immaculée-Conception—présidente, Mme Marie Leduc ; secrétaire, Mme William-Elisabeth Martin ; perceptrice, Mme Marie-L. Dupras.

Ces sociétés se font un devoir de parler en français dans toutes leurs délibérations.

Dans le domaine municipal, les Canadiens de Burlington ne sont pas en arrière de leurs concitoyens irlandais et yankees. Ils comptent trois échevins, MM. E.-B. Bessette, Charles Caisse et Victor Bergeron ; un évaluateur, M. F.-O. Beaupré ; un commissaire de la voirie, M. J.-L. Bergeron ; un surintendant de voirie, M. Clovis Lavallée.

Parmi les hommes de professions libérales, l'on remarque M. Adrien Symais, avocat ; des médecins-chirurgiens d'excellente réputation : les docteurs B.-J.-A. Bombard, G.-O. Coutu, G.-E. Latour et J.-E. LaRocque ; un médecin dentiste, le docteur E.-L. Desautels ; un médecin vétérinaire, le docteur E.-A. de Varennes.

Dans l'industrie, le commerce, la finance, la construction, les arts et métiers, les Canadiens de Burlington se montrent les dignes émules de leurs concurrents d'autres nationalités.

CHAPITRE VI

Trois paroisses florissantes.

Saint-Antoine de Padoue de Burlington, Saint-François-Xavier de Winooski et Sainte-Famille d'Essex Junction. — Influence de l'école paroissiale. — Danger perpétuel. — Foyer de vie nationale. — Accessoires indispensables à la conservation de la mentalité franco-américaine. — Projet de loi inique. — Mgr Rice et la question scolaire. — Les abbés W. Plamondon, Joseph Turcotte et Jean-Baptiste Pouliot.

La paroisse Saint-Antoine de Padoue, dont nous avons souligné plus haut le nom, mérite plus qu'une simple mention. Située dans le quartier sud de Burlington, elle se compose exclusivement de familles ouvrières. Une filature et une chocolaterie sont les deux principales sources de vie matérielle de la population. L'église date de 1902. C'est Mgr Cloarec qui en jeta les assises. L'abbé W. Plamondon la paracheva et bâtit le presbytère. Administrateur habile, aimé de tous ses paroissiens de nationalités mixtes, l'abbé Plamondon a passé à travers les difficultés financières que présentait la construction de ces deux édifices. Maintenant que la paroisse s'est libérée de toutes ses redevances, le temps semble propice pour préparer la voie à l'érection d'une école paroissiale dans ce centre destiné à devenir très peuplé.

Les enfants de Saint-Antoine sont bien peu favorisés sous le rapport de l'éducation française, obligés qu'ils sont de parcourir de longues distances pour aller chercher leur pain intellectuel. Partie d'entre eux vont à Nazareth, dans la paroisse Saint-Joseph, d'autres jusqu'à Winooski, située à plusieurs milles de Burlington. Enfin, la portion la plus assurément à plaindre, au point de vue de la conservation de la race, n'a que l'école publique en partage. Elle s'y prépare inconsciemment à passer tôt ou tard dans le panaméricanisme avec les éléments hétérogènes de toutes sortes qui affluent dans ce centre manufacturier. L'école publique est le tombeau de la race française aux Etats-Unis.

On parle encore le français dans la paroisse de Saint-Antoine de Burlington, mais il n'en sera peut-être pas ainsi quand la vieille généra-

tion aura disparu et que l'émigration canadienne n'y fera plus sentir son action. Les Canadiens, que les industries du Vermont attirent ou qui se répandent dans les districts agricoles de l'Etat, retarderont sans doute pendant quelque temps encore l'assimilation des nôtres, mais à moins que l'école paroissiale ne vienne à leur aide, il est douteux que ces renforts ne réussissent à réformer ceux que l'américanisme a complètement absorbés, et qui n'ont plus de canadien ou de franco-américain que le nom, souvent travesti.

L'abbé Plamondon est l'un des plus anciens missionnaires du Vermont. Né à Saint-Hilaire en 1863, il traversa tout jeune encore la ligne 45^e pour y apprendre l'anglais. Il fit ensuite la première partie de son cours classique au séminaire de Montréal et la seconde au collège diocésain de Burlington. Il étudia la philosophie au grand séminaire de Saint-Sulpice, puis sa théologie au collège américain, à Rome, où il fut ordonné en 1893. Il était donc bien préparé à travailler à la vigne du Seigneur aux Etats-Unis.

La Providence lui en donna toute l'opportunité en l'appelant à des postes aussi difficiles que variés. Il desservit d'abord la paroisse irlandaise Saint-François de Sales, à Burlington. Nommé curé de Readsboro cinq mois après, n'ayant là que des Italiens pauvres à administrer, il parvint, à force de zèle et d'expédients à leur bâtir une église, ainsi qu'une autre à la mission de North Pond, située à trente milles plus loin. Son apostolat fut plus d'une fois mis péniblement à l'épreuve dans d'autres missions, obligé souvent de dire la messe dans de misérables huttes ou des fabriques, de coucher parfois en route en allant porter le saint viatique à des malades perdus dans des campagnes reculées, privées de voies de communication, ou au sein des montagnes dont l'accès était parsemé de difficultés pendant les tempêtes de l'hiver. Jeune, fort, courageux, n'écoulant que son ardeur, le dévoué missionnaire ne reculait devant rien. La récompense l'attendait enfin. Après deux ans de ministère à la cure de Brandon, cinquante milles au sud de Rutland, il devenait titulaire de la cure de Saint-Antoine de Padoue où il recueille dans la paix et la satisfaction du devoir accompli, le fruit de ses sacrifices.

L'abbé William Plamondon est aujourd'hui dans la plénitude de l'âge—56 ans, et ne paraît pas se ressentir des fatigues de son dur ministère. Dieu décuple les forces de ses bons serviteurs, Il lui réserve une heureuse vieillesse dans sa bonne et florissante paroisse Saint-Antoine de Padoue.



Au pied du promontoire où s'élevait naguère la première église Saint-Joseph de Burlington, dans un décor pittoresque à travers lequel

serpente la rivière Winooski, coupée çà et là d'estacades qui fournissent la force motrice aux fabriques de ce lieu, se profile la jolie paroisse Saint-François-Xavier, fondée en 1868, par l'abbé J.-A. Audet, un des prêtres pionniers du Vermont, dont nos compatriotes n'oublient pas l'ardent patriotisme, si l'on en juge à l'attachement que manifestent les habitants de la localité à la langue française. C'est l'un des centres les mieux conservés de notre nationalité dans l'Etat du Vermont. Et ce n'est pas un miracle pour qui sait que l'abbé Audet a consacré la plus grande partie de sa carrière apostolique au soutien de ses écoles. Si importante était à ses yeux l'école paroissiale qu'il en construisait une, modèle, avant même de bâtir une église, et la confiait aux soeurs de la Providence de Montréal. On ne voit pas aujourd'hui sans un sentiment de fierté les bienfaisants résultats de la sagesse prévoyante de ce saint prêtre.

On parle français sans rougir à Winooski, non seulement dans la famille, mais dans la rue, dans les affaires publiques comme dans les conversations privées, et on n'en est pas moins bons citoyens ; on n'en est pas moins respecté et estimé. Aussi, nos compatriotes sont-ils les maîtres de l'administration municipale. Le président du conseil est M. Albert Dubuc ; le greffier, M. J.-G. Piché ; le trésorier, M. C.-G. Allard. Trois des syndics sont des Franco-américains, MM. L.-T. Manseau, Frank Major et E.-A. Richard. Sur quatre membres de la commission scolaire, trois sont aussi des nôtres—M. C.-G. Allard, secrétaire-trésorier, et MM. F.-E. Villemaire et L.-P. Allard, syndics.

Dans les affaires, les Canadiens de Winooski tiennent le premier rang et rivalisent avantageusement avec les yankees. Les rues commerciales sont remplies d'affiches de noms français et les étalages sur lesquels ils se détachent, loin de tenir à distance la clientèle l'attirent au contraire, car ce qui attire la confiance du public acheteur, c'est surtout l'honnêteté du négociant ; or les négociants de Winooski, qui ont été élevés dans le respect de la langue française et l'amour de nos traditions familiales, sont de ceux que l'honnêteté réclame pour siens. Ils sont achalandés et font de bonnes affaires.

Le curé de cette intéressante paroisse, M. l'abbé Joseph Turcotte, est le digne successeur de l'abbé Audet, décédé en décembre 1917. Avec non moins de zèle il continue son oeuvre et sait faire affluer à son église des foules empressées comme on en voit dans nos temples sacrés au Canada. L'abbé Turcotte est doué d'une éloquence magnétique et les cérémonies du culte à l'église François-Xavier de Winooski ont un cachet de solennité qu'on ne rencontre que rarement ailleurs. A l'instar de son prédécesseur, il veille jalousement à la conservation de la langue française dans ses écoles paroissiales, car là où il n'y a pas d'école, dit-il avec con-

viction, la foi est en danger, et là où il n'y a pour les Franco-américains que l'école irlandaise, la langue l'est pareillement. Il faut en conséquence l'école pour conserver la langue et la langue pour conserver la foi.

L'abbé Joseph Turcotte avait déjà fourni une carrière très active quand il fut désigné par Mgr Jos.-J. Rice, troisième évêque de Burlington, pour recueillir la succession de M. Audet. Né à l'île Perrot, comté de Vaudreuil, Qué., il fut ordonné en 1883 et nommé secrétaire de Mgr Fabre, évêque de Montréal. Il fit ensuite du ministère comme vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, à Montréal, puis il exerça les mêmes fonctions à Saint-Albans pendant trois mois, en 1892. On le retrouve ensuite curé de Barton, 13 ans; de Vergennes, un mois; curé de Granitville et desservant de Barre, 13 ans. Il a l'honneur d'être l'un des trois curés inamovibles du diocèse du Vermont. Les deux autres sont Mgr Cloarec de Saint-Joseph, et l'abbé E.-C. Drouhin, curé de Saint-Johnsbury. Il fut avec Mgr Cloarec, conseiller de l'évêque dont il a la confiance la plus ouverte, comme l'atteste le fait suivant qui, par ailleurs, témoigne des bons sentiments de Mgr Rice à l'égard de notre race.

Au printemps de 1919, la législature du Vermont était saisie d'un bill aux termes duquel l'enseignement du français devait être banni dans les écoles de l'Etat. Ce projet de loi était profondément injuste et vexatoire pour nos compatriotes. Il constituait un véritable décret de mort contre les institutions les plus chères des Franco-américains, aussi l'émoi était-il intense parmi eux. Voyant dans quelle douloureuse situation se trouvaient nos compatriotes, Sa Grandeur demanda à l'abbé Turcotte d'envoyer une délégation à Montpelier et écrivit en même temps une lettre au sénateur Lafleur dans laquelle il le pria de s'opposer à la ratification de cette loi inique. Mgr Rice y disait en substance que les Franco-américains du Vermont sont de loyaux et fidèles sujets, qu'ils ont fait des sacrifices incalculables pour construire leurs écoles et les soutenir, que l'enseignement donné en français à ces institutions correspond à celui des écoles publiques de langue exclusivement anglaise, que nos compatriotes enfin ne méritaient pas d'être les victimes d'un aussi outrageant ostracisme. Bref, les démarches de Sa Grandeur et celles de l'abbé Turcotte produisirent l'effet désiré. Le bill n'alla pas plus loin qu'en comité privé. Ajoutons que Mgr Rice parle parfaitement le français, de même que son vicaire général, l'abbé J.-F. Gillis.

La paroisse Saint-François-Xavier de Winooski a fait de grands progrès depuis trente ans. Elle avait, en 1890, une population canadienne de 482 familles ou de 2,140 âmes, elle en possède actuellement une de 560 familles ou de 3,250 âmes. Le nombre des élèves qui fréquentent l'école paroissiale, dirigée par sœur Gregory, supérieure, et une

vingtaine d'autres religieuses de la Providence, s'est aussi accru de 100 pour cent, étant de 350 en 1890 et de 700 en 1919.

Winooski compte aussi dans son territoire le collège commercial et classique que dirigent les Pères de Saint-Edmond, le collège Saint-Michel. Nous en parlerons plus longuement au chapitre concernant cet ordre religieux établi aux Etats-Unis depuis quelques années.

Nos compatriotes de Winooski sont affiliés à plusieurs sociétés. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, présidée par M. Arthur Alarie, possède 150 membres ; l'Union Saint-Pierre, présidée par M. Arthur Hatin, 400 ; les Artisans, présidés par M. Ferdinand Matte, et la société Saint-Léon, que préside aussi M. Hatin, en comptent chacune dans une respectable proportion. Les dames ont également leurs organisations et contribuent dans la mesure de leur influence au progrès matériel, intellectuel et moral de la paroisse.



Le village d'Essex Junction, situé à quelques milles à l'est de Winooski, est le siège de la paroisse Sainte-Famille, dont le curé actuel est l'abbé Jean-Baptiste-Emile Pouliot, né à Rimouski, le 2 septembre 1856.

L'abbé Pouliot est, aussi lui, un bâtisseur d'églises. Norton Mills fut la première mission du Vermont qu'il desservit comme curé, de 1887 à 1896, alors qu'il fut transféré à Essex Junction. Après vingt-trois ans de ministère au sein d'une population mixte qu'il a conquise d'emblée à son estime, il offre aujourd'hui à son évêque une église et un presbytère clairs de toute dette. Si Dieu lui prête vie quelques années encore, et il ne semble pas que la Camarde ait l'intention de le taquiner de sitôt, il aura d'autres oeuvres à produire, entre autres la construction d'une sacristie et peut-être d'une école paroissiale, car c'est un partisan convaincu de l'école et un bon patriote. Il a sous sa houlette une centaine de familles canadiennes et environ 25 familles irlandaises. Une grande partie de ses paroissiens est agricole. Elle tire de l'industrie laitière une lucrative existence.

L'abbé Pouliot n'est pas un pessimiste, mais il ne se dissimule pas que nos compatriotes sont menacés dans leurs forces vitales partout où l'école bilingue manque à la base de leur organisation paroissiale. Le jeune élément, privé de cette ressource essentielle à sa vie nationale, s'étiole sous l'influence délétère de l'école publique ; en n'apprenant pas le français, il devient la proie facile de l'assimilation et de l'indifférence religieuse, dès qu'il n'a plus la famille pour le soutenir dans le sentier

de la foi. A cet égard, les campagnes sont plus exposées que les villes à se perdre aux Etats-Unis. L'action du prêtre s'y exerce moins et l'esprit religieux finit par s'atrophier, faute de culture. Constata-tion navrante dont il importe de tenir compte dans les provinces canadiennes où la colonisation n'est pas accompagnée des accessoires indispensables à la vie spirituelle et à la conservation de la race.

Ces accessoires, on le comprend, sont pour les Canadiens-français comme pour les Franco-américains, l'école confessionnelle et le ministère du culte dans la langue française. On ne l'a pas toujours entendu de cette oreille aux Etats-Unis et bien des erreurs déplorables en ont résulté, que le temps n'a pas encore entièrement réparées. Il est consolant, toutefois, de voir que nos compatriotes sont moins en butte aux préjugés et aux injustices, même aux persécutions—dont ils étaient trop souvent naguère les victimes. Les luttes du passé ont sans doute contribué à amender la mentalité de ceux qui ne se complaisaient qu'en mépris et en exactions tyranniques à l'égard des nôtres. Fasse le ciel que le retour à la saine raison, aux principes de la charité chrétienne, au respect des droits égaux, ne soit plus entaché de faiblesse et revête un caractère permanent. Nos compatriotes ont donné, sur ce continent, assez de preuves de leur loyauté, de leur dévouement, de leur générosité et de leur patriotisme pour mériter de n'être pas traités comme des ilotes. Le règne de la justice et de la paix doit luire pour eux comme pour les autres races avec lesquelles la Providence les a mis en contact pour mieux réaliser des deux côtés de la frontière ses impénétrables desseins.

CHAPITRE VII

Vague d'émigration.

Les assimilés. — Groupes à délaisser et groupes à secourir. — Des centaines de familles canadiennes vont s'établir sur des fermes du Vermont. — Perte irréparable pour la province de Québec. — A quelque chose malheur est bon. — Réveil national. — Les Canadiens de Saint-Albans, de Rutland et du nord de l'Etat. — Les abbés Norbert Proulx, L. Desrochers, Patrick Gauthier, N.-J. Lachance, J.-A. Dame, Ed. Marion. — Mgr Rappe.

Sur les soixante-dix paroisses et les trente-trois missions catholiques du diocèse de Burlington, plus de cinquante sont desservies par des prêtres canadiens. La population y est en majorité franco-américaine, quoiqu'au langage, il soit souvent difficile de la distinguer de la population de langue anglaise. L'école faisant défaut pour développer dans l'âme de nos petits compatriotes le sentiment national et leur enseigner à lire, à écrire, à parler en français, le prêtre se charge de cette éducation et en fait une partie moralement obligatoire de son ministère. Dans les paroisses mixtes où prédomine l'élément irlandais, le prêtre n'a pas, d'ordinaire, cette corvée, car beaucoup de ses ouailles qui portent un nom français sont des assimilés de la deuxième ou de la troisième génération, des descendants pour la plupart de parents et de grands-parents nés eux-mêmes aux Etats-Unis et dont les oreilles étaient aussi totalement fermées aux accents de la langue française. On ne doit conséquemment pas tenir un compte trop sévère à ces rejetons fatalement perdus pour la race. Il y a cinquante ans, et moins longtemps que cela, l'organisation paroissiale n'était qu'à l'état embryonnaire dans le Vermont, et encore n'apparaissait-elle qu'en de très rares points de l'Etat. Les quelques missionnaires qui desservaient les émigrés canadiens n'avaient ni le temps ni les moyens d'enrayer l'assimilation. Ignorants, n'ayant aucune occasion de parler leur langue maternelle, assujettis au contact constant des Américains et des Irlandais, ces émigrés devaient inévitablement finir par perdre leur caractère et leur langue. Sont-ils aujourd'hui susceptibles de changer de mentalité, de tournure d'esprit,

de sentiment ? Il serait puéril d'y croire. Aussi, n'est-ce point vers ces épaves que doivent tendre les bras secourables des apôtres qui cherchent à rallier nos phalanges éparses sur le sol de l'Union américaine. Ce serait peine perdue. Leur action doit s'exercer plutôt au sein des groupes où la vie nationale n'est pas encore tout à fait éteinte et que peut régénérer l'apport d'une saine immigration canadienne, comme celle qui afflue au nord du Vermont depuis quelques années.

Ces groupes, on les rencontre assez nombreux et déjà vigoureux tout le long de la frontière. Un sang nouveau en a transformé plusieurs. Highgate, Swanton, Saint-Albans ne sont plus reconnaissables, au dire des membres du clergé qui les revoient après en avoir été éloignés depuis vingt ans.

D'autres centres, également sur la frontière canadienne, sont en train de subir une véritable métamorphose. Sans que le gouvernement de Québec ne paraisse le soupçonner, un fort courant d'émigration agricole draine en ce moment plusieurs districts ruraux de la province et entraîne avec lui des centaines de braves familles de cultivateurs dans les fertiles campagnes qui s'étendent d'Alburg à Newport.

Les Américains, qui n'ont pas d'enfants et qui souffrent de la rareté de la main d'oeuvre agricole, vendent leurs terres ; des agents, grassement rémunérés, font pour eux, au Canada, une propagande effective et trouvent de nombreux acquéreurs jusque dans nos régions de colonisations réputées les plus prospères et les plus recommandables. C'est ainsi que plusieurs familles du Lac Saint-Jean sont passées, dit-on, récemment à la frontière ; après avoir été l'espoir des colonisateurs de la province de Québec, ils cultivent maintenant des fermes achetées à gros prix des Yankees.

C'est une perte irréparable pour Québec, mais à quelque chose malheur est bon ; cet exode vient à la bonne heure renforcer nos compatriotes menacés d'annihilation nationale, les tirer de leur assoupissement, leur donner un regain de vitalité et les ramener au sentiment de nos chères traditions.

Et voilà que d'autres groupes de Franco-américains de l'intérieur du Vermont, frappés d'anémie nationale, qui ne parlaient presque plus le français, se ressentent de l'influence régénératrice de la vague d'émigration déferlant au nord de l'Etat. Petit à petit, ces groupes se fortifient de l'arrivée de familles canadiennes qui ne parlent pas l'anglais, et, forcément, la langue française redevient en usage là où elle était devenue, ou plutôt considérée, comme une chose pratiquement inutile. On entend, aujourd'hui, parler plus ou moins le français sur tout le parcours de la voie ferrée qui longe le lac Champlain. Mais n'allons pas céder à une trop grande

illusion et laisser à l'émigration nouvelle seule le soin de remouler la mentalité des innocentes victimes de l'assimilation. Elle est elle-même en danger d'être emportée dans le tourbillon de l'américanisme. Les nouveaux émigrés canadiens qui s'établissent dans les centres mixtes, privés d'écoles paroissiales bilingues, ne sont pas plus que leurs devanciers assurés de garder intact leur caractère national et en état d'empêcher leurs enfants de devenir des Franco-américains ne parlant pas le français.

A cet égard, l'expérience du passé ne peut que se répéter, car toujours les mêmes causes produisent les mêmes effets. Cette déduction logique se comprend mieux lorsqu'on visite, par exemple, les vieilles colonies de Rutland, de Bennington et autres au centre et au sud du Vermont. Rutland fut un temps une forteresse de langue française, c'est aujourd'hui une ville où l'élément dit franco-américain ne parle presque plus la langue des ancêtres. Ce n'est pas qu'ils la tiennent en mépris ; bon nombre la vénèrent encore et s'en servent en famille, mais on s'en est généralement déshabitué dans le cours des affaires, même entre compatriotes, à tel point qu'elle est devenue un luxe, dont on ne fait étalage que dans les grandes occasions.

Certes, il ne faut pas tancer nos compatriotes plus qu'il ne le sied. Ils firent, jadis, des efforts louables pour avoir des écoles paroissiales et n'eurent pas le succès attendu. Leurs enfants se sont développés sous l'influence assimilatrice de l'école publique et la génération qui suivra court grand risque d'être plus américanisée encore à moins d'une réaction inespérée en ce moment.

On rencontre cependant de belles organisations dans la paroisse du Sacré-Coeur de Marie, à East Rutland et dans celle du Sacré-Coeur de Jésus, à West Rutland. Ces deux paroisses furent desservies par l'abbé Norbert Proulx. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique y possède, aux deux endroits, un conseil d'hommes et de femmes. Nos compatriotes ont, à East Rutland, un club franco-américain. Ils y discutent affaires, politique, questions sociales, etc. Ils ont une cour de Forestiers Catholiques et d'autres sociétés. Mais toutes ces organisations ne redonnent pas aux Franco-américains de Rutland la physionomie qu'y avaient leurs prédécesseurs, les Canadiens de 1869, alors que l'abbé Ls.-G. Gagnier fonda la paroisse du Sacré-Coeur de Marie.

"Ce fut là que Mgr de Burlington voulut placer le berceau de l'oeuvre des missionnaires qu'il projetait d'établir en faveur des Canadiens émigrés. Mgr Bourget, évêque de Montréal, entrant de tout coeur dans les vues du zélé prélat, lui céda le Rév. Ls Gagnier. Plusieurs autres prêtres, les RR. Pelletier et Lavoie, du diocèse de Québec, Gendreau, de

Saint-Hyacinthe, s'offrirent aussi pour l'oeuvre, et l'on commença, en 1869. Dès cette première année, le P. Gagnier entreprit de construire trois églises pour les Canadiens, l'une à East, l'autre à West Rutland, et la troisième à Fairhaven. Comprenant les grands avantages d'un couvent canadien pour maintenir la langue et la religion des émigrés, le P. Gagnier décida les religieuses de Jésus-Marie (Hochelaga, Montréal), à bâtir une académie à East Rutland. Malheureusement, l'oeuvre des missionnaires ne prit pas racine." (P. Hamon).

Les Soeurs de Jésus-Marie ne furent pas plus heureuses. Leur couvent—le premier qui fut ouvert dans la Nouvelle-Angleterre—ne put se maintenir et passa aux mains des protestants, en 1882.

Cette entreprise manquée, il ne fut plus possible de la ressusciter. Aucun des successeurs du P. Gagnier n'eut l'avantage de procurer une école séparée aux enfants de East et West Rutland, nonobstant que le patriote abbé Norbert Proulx, qui prit la direction de ces deux paroisses, à la suite de l'abbé G. Caissy, en 1889, ait mis à contribution toutes ses ressources pour sauver la langue française et sauvegarder la foi de ses ouailles. C'est lui qui a bâti la magnifique église en granit qui fait l'ornement de East Rutland, mais sa bourse et son coeur d'apôtre n'en purent faire davantage. Faute d'école dirigée par des instituteurs ou des religieuses, il enseignait, lui-même, à certaines heures, la langue française aux enfants qu'il réunissait dans l'église.

Nous demandons à l'abbé Proulx ce qu'il adviendra de sa paroisse après lui.

—Mon successeur sera certainement un Canadien, répond-il. (Les événements ont justifié cette clairvoyante prévision, car à sa nomination à la cure de Saint-Joseph de Burlington, l'abbé Proulx fut remplacé par l'abbé L.-A. Vézina, curé de Saint-Pierre de Vergennes).

—Et ensuite ?

J'ignore les secrets de l'avenir. Les Canadiens de Rutland sont américanisés. Ils n'ont pas d'écoles, ce qui veut dire que les enfants n'apprennent que l'anglais. La conclusion est facile à tirer, mais il ne s'en suit pas que la langue française soit destinée à disparaître tout à fait de Rutland. Il ne faut pas oublier que les trois-quarts au moins de la population de East Rutland descendent de pères et de grand-pères nés aux États-Unis. De là l'empreinte profonde de l'américanisation qu'ils portent sur leurs traits.

L'abbé Norbert Proulx est natif de Saint-Zéphirin d'Yamaska, Qué. (1855). Il fit ses études au séminaire de Nicolet. Après deux ans de

icariat dans le diocèse des Trois-Rivières il fut appelé à la cure de Newport, Vt, puis à celle de East et West Rutland, en 1889.

La population totale de Rutland est de 13,546 âmes, dont 1,100 formant 250 familles appartiennent à la paroisse du Sacré-Coeur de Marie de East Rutland. Les Franco-américains de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, à West Rutland, forment environ 75 familles. En 1890, on comptait, dans ces deux paroisses, 556 familles ou 2,789 âmes. En ces dernières années, la guerre a beaucoup contribué à réduire le chiffre de la population franco-américaine. Nombre d'ouvriers, attirés par des gages plus élevés, ont transporté leurs pénates à Hartford, Conn., pour y travailler aux usines de munitions. Ils ne sont pas revenus.

Nos compatriotes de Rutland occupent quelques belles situations dans l'administration publique. Ce sont : MM. J.-H. Frenier et L.-J. Trudel, échevins ; A.-A. Courcelle, chef de police ; U.-D. Ostigny et A.-E. Rousseau, juges de paix ; M. E.-V. Poulin figure à la tête de la liste des membres du barreau. Plusieurs autres se font une belle existence dans le commerce, l'industrie, la finance, etc.



Revenons au nord du Vermont, dans l'historique et pittoresque ville de Saint-Albans. "Bâtie en amphithéâtre sur le versant occidental des Montagnes Vertes, elle présente un des plus riants tableaux de la Nouvelle-Angleterre. Ses rues larges, bordées d'érables ; ses avenues droites, son carré ombragé de beaux arbres, ses églises, ses écoles, sont réellement grandioses. Tout est propre, net, régulier et bien coordonné. A trois milles au bas de la ville, est la baie, belle nappe d'eau qui s'étend jusqu'au lac Champlain. Du haut du promontoire de "Bellevue", le point le plus élevé, l'œil embrasse le plus sublime des panoramas." (Frontenac).

Parmi les souvenirs historiques de cette ville, il en est qui ont un intérêt particulier pour les Canadiens. 1o. C'est là que les milices du comté de Franklin furent appelés sous les armes, en 1813, pour prendre part à la bataille navale de Plattsburg, le 11 septembre 1814. 2o. La révolution canadienne de 1837 jeta un grand nombre de Patriotes à Saint-Albans. La paix rétablie, cette ville demeura tranquille jusqu'à l'époque de la guerre de sécession, en 1861. 3o. Le 19 octobre 1864, vingt-deux sudistes, connus sous le nom de "Raiders of Saint Albans", y vinrent audacieusement s'emparer de \$208,000 enfouies dans les banques. Ils furent arrêtés à Montréal et remis en liberté par le juge Coursol, en leur qualité de belligérants. Le Canada remit environ \$50,000

à ces banques. 4o. Au mois de juin 1866, se réunissait à Saint-Albans l'aile droite des Fénians, en route pour la conquête du Canada. Cette échauffourée avorta. Les 1200 envahisseurs ne laissèrent point cependant Pigeon Hill et Saint-Armand sans y avoir causé de grands dégâts.

La fondation de l'église franco-américaine des Saints-Anges date de cette période épique. L'abbé G. Caissy, natif de Sorel (1838), et un des premiers missionnaires du Vermont, en fut le premier curé. L'abbé Joseph Daigneault, qui lui succéda, bâtit l'église. L'abbé Charles Prévost le remplaça quelques années plus tard et construisit l'école paroissiale, puis vint l'abbé Cléophas Trottier. Enfin, en 1906, l'abbé L. Desrochers, curé actuel, prenait la direction de la paroisse.

Ce dernier est né à Montréal en 1864. Ordonné après son cours d'études au collège de Montréal, il fut vicaire tour à tour à Saint-Jacques, à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Louis de France. Entre temps, il fit de l'enseignement pendant trois ans au séminaire de Saint-Sulpice. A son arrivée dans la paroisse des Saints-Anges de Saint-Albans, il y trouva 350 familles franco-américaines. On en compte aujourd'hui 560, et 400 enfants fréquentent l'école mixte confiée au soin des religieuses de Sainte-Croix. La supérieure est Sr Marie de Saint-Antoine. L'enseignement comprend le cours primaire et un cours spécial de deux ans pour les élèves qui désirent apprendre la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, etc.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a un conseil mixte important à Saint-Albans. M. Joseph Guay en est le président. Les Forestiers Catholiques y ont également une cour présidée par M. N.-E. L'Ecuyer. Au nombre des officiers de la ville, l'on remarque M. C.-E. Marchesseault, membre de la commission scolaire.

Outre la paroisse des Saints-Anges, l'abbé Desrochers dessert la mission de la Baie, comprenant 68 familles, dont 63 sont canadiennes, ce qui porte la population franco-américaine de Saint-Albans à plus de 600 familles ou d'environ 3,000 âmes, sur une population totale de 6,381.

Ce centre est fortement américanisé, mais l'émigration nouvelle le modifiera sans doute. On le constate d'ailleurs déjà dans le voisinage immédiat, à Highgate, Sheldon, Enosburg Falls, où les émigrants récemment arrivés du Canada constituent la majorité de la population et ne parlent pas ou très peu l'anglais.

La langue française fait aussi des progrès sensibles à l'Île La Motte, à Grand Isle, à North et South Hero. Ces paroisses sont desservies par des prêtres canadiens qui ne négligent rien pour réveiller, entretenir et fortifier le sentiment national chez les fidèles confiés à leur direction spirituelle, tout en leur enseignant à aimer la patrie américaine.

Highgate est le noyau d'une bonne population agricole que l'émigration canadienne y a transplantée en ces quelques dernières années, sur des fermes prospères et bien bâties. Ces émigrants sont pères de garçons qu'ils désirent établir auprès d'eux. N'ayant pas cet avantage dans les vieilles paroisses de la province de Québec où les terres ne mesurent généralement que 100 acres, ils vendent leur patrimoine et en applique le produit sur des fermes du Vermont plus grandes et surtout bien pourvues de maisons et de dépendances. Les Américains, on le sait, savent donner une apparence attrayante à leurs bâtiments et excellent à s'entourer de tout ce qui peut assurer le confort et le bien-être.



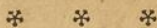
L'abbé Patrick Gauthier dessert la paroisse Saint-Louis d'Highgate qui comprend actuellement une centaine de familles canadiennes. Les Américains y sont le petit nombre aujourd'hui. Ils reculent devant le flot envahisseur.

Alburgh et l'Île La Motte ont pour curé l'abbé Norbert-J. Lachance. Les deux paroisses sont respectivement celles de Saint-Amédée et de Saint-Joseph. Il y a environ 80 familles canadiennes dans la première et 45 dans la seconde.

Sheldon, à quelques milles d'Alburgh, est une autre paroisse franco-américaine naissante, sous le vocable de Saint-Antoine. On y compte environ 75 familles canadiennes, presque toutes agricoles. L'abbé J.-A. Dame, prêtre canadien qui a fait ses études au collège de Saint-Hyacinthe, en est le curé. Il dessert aussi la mission voisine de Saint-Ephrem, à Franklin. L'église est bâtie sur l'ancien emplacement d'un hôtel qui fut, naguère, très achalandé à cause d'une source sulfureuse de l'endroit. On venait de fort loin y chercher la guérison. Une fabrique de pulpe, construite il y a environ trois ans, y a attiré plusieurs familles, et l'église est déjà trop petite pour le nombre des fidèles.

Enosburg Falls est aussi un centre alimenté par l'émigration canadienne. Comme à Sheldon, à Highgate et à Alburgh, il n'y a pas d'école bilingue. Les enfants vont à l'école paroissiale de Saint-Albans pour apprendre le français. L'abbé G.-E. L'Ecuyer, fils de l'ex-gérant du "Messenger", de Saint-Albans, est le curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. On y compte 100 familles, dont la plupart sont canadiennes.

Les îles, comprenant Grand Isle, North et South Hero, sont desservies par l'abbé Ed. Marion. On y compte environ 125 familles canadiennes plus ou moins américanisées.



Mgr Rappe, évêque démissionnaire de Cleveland et grand ami de Mgr de Goesbriand, a laissé les traces du laborieux apostolat qui couronna sa carrière de missionnaire dans cette partie du Vermont. A Alburgh, il se retirait dans une pauvre cabane isolée, tout près du cimetière, à plusieurs milles de toute habitation. Le Père Hamond raconte "qu'il y passait la nuit, la plupart du temps, sans feu, enveloppé seulement dans ses couvertures. A Enosburg, il pensionnait chez un vieux canadien, nommé Lafontaine, homme très pauvre, mais qui avait un bon cœur et un fonds inépuisable de bonne humeur qu'il mettait bien simplement au service de l'évêque missionnaire. Après avoir donné la messe à ses catholiques d'Alburgh, il franchissait souvent à pied, hiver comme été, les sept milles de distance qui le séparaient de ses enfants de l'Isle LaMotte. Là, surtout, au milieu de cette population simple et bonne, l'évêque se sentait en famille. Il réunissait jeunes et vieux à l'église, et durant de longues heures, leur parlait du bon Dieu et de la religion, puis, le soir venu, il faisait la prière avec eux, comme un père de famille au milieu de ses enfants".

Une fortune inespérée tomba un jour entre les mains de Mgr Rappe. Il la dépensa en œuvres apostoliques au bénéfice de ces missions, ne gardant pour lui que le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim. Cette fortune servit à construire une école à Enosburg, un couvent à Swanton, une petite église à Alburgh et une autre à l'Isle La Motte, dans laquelle il s'était ménagé au-dessus de la sacristie, une alcôve si exigüe qu'il devait se courber pour y pénétrer.

C'était à l'âge héroïque des missions du Vermont. Aujourd'hui, ces lieux, témoins des sublimes sacrifices du pieux évêque, témoins aussi de l'inaltérable dévouement des évangélistes canadiens dont il soutint le courage et stimula le zèle apostolique, sont couverts de florissantes paroisses où la langue française, pendant un temps menacée de disparaître, essaie de reprendre son empire comme un bien qui lui est dû par droit de priorité. C'est une page d'histoire que l'émigration canadienne écrit en ce moment dans le Vermont.

CHAPITRE VIII

Infusion de sang nouveau.

vie nationale pour les Canadiens du Vermont. — L'œuvre des sœurs de Saint-Edmond à Swanton et à Winooski. — L'influence du collège Saint-Michel, fondé par ces religieux. — La paroisse franco-américaine de Tous-les-Saints à Richford. — L'abbé Philias Lavigne. — Les nôtres à Montpelier, Barre, Graniteville, Lowell, Montgomery, Lyndonville, Cambridge, Richmond.

M. Rameau qui a écrit d'admirables choses sur les Canadiens des Etats-Unis leur donnait entre autres conseils celui de s'emparer du sol de la Nouvelle-Angleterre au lieu de s'étioler dans les usines et les fabriques. C'est à cette sage idée que se sont rangées les nombreuses familles qui ont émigré des districts ruraux de la province de Québec et se sont établies sur les fermes laitières du Vermont. Rapprochées des centres de consommation par de multiples voies ferrées, ces terres favorables à l'élevage du bétail et à tous les genres de culture, offrent de grands avantages matériels à ceux qui s'en portent les acquéreurs dans le but d'y assurer un avenir permanent à leurs enfants. A ce point de vue, l'émigration est venue tout naturellement servir de traits d'union entre les deux principaux groupes de langue française de l'Amérique du Nord : celui de la province de Québec et celui de la Nouvelle-Angleterre. Ce rapprochement ne se fait pas sans réjouir ceux qui rêvent de survivance française sur ce continent. Il confirme et solidifie leur espoir, car au contact des nouveaux arrivés le vieil élément franco-américain devra indubitablement renaître à la vie nationale et la race s'affirmer sans moins défaillir là où, manquant de sang nouveau depuis longtemps, elle donnait des signes de décadence ou de mort.

Les Américains, attachés et fidèles au sol qui les a vus naître, grandir et prospérer, s'en félicitent également, et pour cause. Ils ont appris à apprécier la valeur de l'agriculteur canadien, son honnêteté et sa proverbiale probité. Ce sont de bons voisins qui leur arrivent et vont coopérer avec eux pour donner à l'industrie agricole une plus grande

impulsion. Cette émigration saine et sélectionnée à la frontière—car les autorités américaines ne laissent plus entrer aux Etats-Unis que les émigrants de choix, moralement, physiquement et financièrement parlant—donne donc du relief aux groupes franco-américains qui, par suite de leur infériorité numérique surtout, menaient une existence plus ou moins effacée.

Et c'est là une des grandes raisons pour lesquelles nous ne devons pas désespérer de l'avenir de la race française dans l'Etat du Vermont, si américanisée qu'elle soit présentement dans certains centres importants. L'oeuvre régénératrice qui se constate à Highgate et à Saint-Albans apparaît plus encore à Swanton, grâce aussi à l'émigration nouvelle et à la coopération du clergé franco-américain. Elle s'impose forcément, puisque les émigrants ne comprennent, en général, qu'imparfaitement l'anglais. Il s'ensuit encore que les groupes, devenant plus nombreux et plus forts, auront plus de ressources financières pour maintenir des écoles paroissiales où les enfants seront sauvés du naufrage dans lequel sombrent inévitablement ceux qui n'ont que les écoles publiques pour former leur intelligence et leur âme.



La culture intellectuelle et morale des enfants franco-américains à Swanton est aujourd'hui et pour toujours plus à l'abri que jamais de l'influence délétère de l'américanisation. Un Ordre religieux que la loi d'expulsion naguère décrétée en France a fait transplanter aux Etats-Unis—celui des Pères de Saint-Edmond—, en a pris la direction avec la desserte de la paroisse. Les bons Pères accomplissent de véritables merveilles depuis 1895 qu'ils ont succédé à l'abbé Cam. Ce vieux missionnaire, que Mgr de Goesbriand avait été chercher en Bretagne, au début de son épiscopat, avait d'ailleurs bien préparé le terrain et, aujourd'hui, les religieux de la paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge de Swanton possèdent une école évangélique et, de plus, un collège commercial et classique à Winooski, le collège Saint-Michel. Le Père Nicolle dirige le juvénat de Swanton, et le Père Salmon administre la cure paroissiale, assisté du Père Aubin. Les Filles du Saint-Esprit ont charge de l'école paroissiale. Elles y donnent actuellement l'instruction à 328 enfants des deux sexes. Leur cours élémentaire se complète d'un cours académique.

Grâce à ces deux facteurs de conservation et d'expansion nationales, grâce aussi aux sociétés organisées dans la paroisse, les 125 familles canadiennes qui sont venues récemment se joindre aux Franco-américains de Swanton, peuvent travailler à leur progrès matériel, sans craindre de

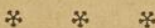
voir leur langue ostracisée et leurs enfants passer dans le creuset de l'école publique.

Le collège Saint-Michel est, d'autre part, destiné à jouer un grand rôle au bénéfice de nos compatriotes du Vermont. De ses murs commencent déjà à sortir une pléiade de jeunes hommes instruits qui, dans le sacerdoce et les professions libérales, vont être des éléments de force et de salut.

Ce collège, fondé en 1904, est déjà trop petit pour recevoir tous les élèves qui désirent y suivre les cours. Il donnait, en 1920, asile à 148 étudiants. Le Père Jeanmarie, un Franco-américain né aux Etats-Unis, en est le supérieur. Les professeurs religieux sont les PP. Alliot, Hérouet, Salmon, Bernier, Leduc, Charbonneau et Doyle, les Frères Dodge et Hamel ; les professeurs laïques sont au nombre de 3 et il y a de plus 2 professeurs scolastiques.

Parmi les élèves s'en rencontrent plusieurs qui viennent du Canada.

L'Ordre des PP. de Saint-Edmond possède une autre maison à Forsight, dans l'Etat du Montana ; elle y dessert une mission et a charge de la direction spirituelle de la tribu des Cheyennes. Le Père Ledoux, un Canadien, en est le supérieur. Il a pour assistants les PP. Frigory, Renaudin et Arendsen. Le supérieur général de l'Ordre est le Très Révérend Père Jules Garnier. Il réside en France, mais depuis l'expulsion des communautés religieuses de ce pays, en 1901, la maison-mère de l'Ordre est à Hitchen, Hertshire, Angleterre.



Richford est un autre bon noyau de familles franco-américaines auquel viennent se greffer depuis quelque temps beaucoup de familles canadiennes. Située à la frontière, cette petite ville sert de porte d'entrée aux cultivateurs de Québec qui se répandent dans la campagne environnante où ils se livrent avec succès à l'industrie laitière. L'abbé Joseph-Philias Lavigne y dirige la paroisse de Tous-les-Saints, composée de 137 familles, dont 52 irlandaises. Au total, environ 800 âmes. N'ayant pas d'école paroissiale bilingue, ce centre franco-américain se ressent comme les autres de l'usure de la race au frottement de l'élément anglais.

L'abbé Lavigne y mène une vie admirable de dévouement et d'abnégation. En cela, il suit la tradition du clergé du Vermont, qui est un clergé missionnaire. C'est un des plus vieux apôtres de cette région. Né à Québec en 1864, il fit ses études au séminaire de cette ville et fut ordonné à Saint-Boniface par Mgr Taché. Pendant vingt ans il exerça le ministère dans les missions du Nord-Ouest canadien, sous la direction de l'ar-

chevêque de Saint-Boniface, de Mgr Grandin, et avec le Rév. Père La-combe. En 1906, il venait au Vermont. Après un séjour de six ans à la cure de Lowell, Vt., il vint prendre la direction spirituelle des Canadiens de Richford.

L'abbé Lavigne aime à rappeler qu'il fut l'élève de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui était alors professeur au séminaire de Québec, et qu'il fit la classe à Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. C'est un ardent admirateur de l'Ouest canadien. Les plus belles années de sa vie, dit-il, ont été passées à Saint-Boniface, où il a laissé une partie de son cœur d'apôtre. Richford lui donne, cependant, de douces consolations, mais sans école paroissiale, la vie du prêtre patriote dévoué à sa race est souvent assombrie par le spectacle des défaillances nationales qui se déroulent sous ses yeux. Mais, nous l'avons noté, Richford s'enrichit actuellement d'un sang généreux. Souhaitons que cet afflux réparateur ait l'effet de donner à la langue française la place qui lui revient dans ce joli coin de terre de la frontière.



Jusqu'au mois de mai 1809, Richford n'était qu'une mission desservie par le curé d'Enosburg Falls. Les premiers colons furent A. Lamoureux, Pierre Gervais, François Langevin, P. Phaneuf, P. Salomon. Le Père Lyonnet y célébra la première messe en 1849. En 1865, Mgr de Goesbriand fit de Richford une mission permanente avec les abbés Caissy et Malo comme desservants. En 1873, l'abbé Mailhot, de Sutton, Qué., construisit, sur un emplacement qui avait été acheté l'année précédente, une petite église. Les catholiques étaient alors au nombre de 120, tant Canadiens qu'Irlandais. En 1899, l'abbé N.-O.-H. Dorion, curé d'Orwell en fut nommé le premier curé. Décédé en 1917, à Bakersfield, paroisse située à 16 milles à l'est de Saint-Albans, sa dépouille repose dans le cimetière de Richford. Il eut pour successeur l'abbé Lavigne.

Montpelier, capitale du Vermont, n'a qu'une population de 8,185 habitants. On y compte environ 200 familles franco-américaines. Cœur de l'Etat, il n'est pas extraordinaire qu'il soit profondément américain. Nos compatriotes ne font pas beaucoup exception à ce point de vue.

A six milles au sud-est de Montpelier, est Barre, la troisième ville du Vermont par son importance numérique. La population est de plus de 10,000 âmes, dont 4,000 Italiens et 500 Franco-américains. Nous remarquons dans le conseil municipal, en 1920, M. A.-J. Loranger. Le surintendant de la voirie était un M. J.-E. DeBrune, et M. J.-T. Marion faisait partie de la commission scolaire.

A 900 pieds plus haut que Barre s'élève Graniteville, célèbre par ses carrières, les plus en vogue de l'Est des Etats-Unis. Cette industrielle petite ville existe depuis une trentaine d'années. Les premiers habitants qui s'y établirent venaient en grande partie de Saint-Sylvestre, Qué., d'où le nom que porte la paroisse. La population est d'environ 400 familles dont 300 franco-américaines. Une école paroissiale, dirigée par les SS. du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc, Bretagne, donne l'instruction à plus de 170 enfants des deux sexes. Le curé actuel est l'abbé Napoléon Lachance ; il est né à Sainte-Hélène de Bagot. Il était auparavant curé de Fairfield, Vt., et a succédé à l'abbé Jos. Turcotte, quand ce dernier fut transféré à Winooski. L'église est en bois et mesure 100 pieds par 68. Le premier curé de Graniteville fut l'abbé Thomas Donahue. Il eut pour successeur l'abbé Damase Daignault, décédé à Châteauguay. L'abbé Joseph Turcotte le remplaça en 1907 jusqu'en 1917, alors qu'il remit la direction de la paroisse à l'abbé Napoléon Lachance, ancien curé de Fairfield.

Les Franco-américains de Graniteville sont assez bien organisés. Leur situation matérielle est excellente.

* * *

Lowell, village de 1,000 âmes, situé à 18 milles au sud-ouest de Newport, a une église canadienne dédiée à Saint-Ignace. La population franco-américaine est d'environ 150 familles, la plupart agricoles. L'abbé Joseph-Eugène LeBlanc, ancien curé de Barton, en a la direction. Il est un Canadien et a fait ses études au collège de Saint-Laurent, près Montréal. Il dessert aussi la paroisse du Sacré-Coeur, de South Troy, comprenant environ 100 familles, presque toutes canadiennes. Deux compatriotes étaient conseillers municipaux en 1920 : MM. Edgar Leclair et O.-F. Diette.

Montgomery Centre possède une population canadienne d'environ 80 familles sur 1,721 âmes. L'abbé J.-A. Côté en est le curé.

M. E.-E. Touchette est membre du conseil municipal ; M. W. Bissette, reviseur des listes électorales. M. Touchette remplit aussi les fonctions de garde-forestier.

Island Pond renferme 100 familles canadiennes. L'abbé Joseph Thérien, natif de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, en est le curé. Les SS. de la Présentation ont la direction de l'école paroissiale.

Norton Mills, avec les missions de Wallace Pond et de Bloomfield, est peuplé d'une centaine de familles canadiennes. L'abbé L.-H. Guay est leur curé et desservant.

Barton, compte 150 familles canadiennes et a une école dirigée par les Soeurs de l'Assomption. L'abbé L. Marceau en est le curé.

Lyndonville a une population canadienne d'environ 500 âmes. L'abbé C.-L. Pontbriand en est le curé.

Underhill et Cambridge ont une population canadienne peu considérable, environ 50 familles, desservies par l'abbé Parizeau.

Richmond compte également une cinquantaine de familles canadiennes. L'abbé A.-P. Clermont, ancien curé de Newport les dessert.

CHAPITRE IX

Foyers de patriotisme.

es paroisses franco-américaines de Sainte-Marie de Newport et de Notre-Dame des Victoires de Saint-Johnsbury. — Les abbés J.-M.-H. Bastien et Eugène-Constant Drouhin. — Conquête du sol. — Flère réponse de nos jeunes compatriotes à l'appel aux armes. — Fidèle attachement à la langue et aux traditions ancestrales. — La moitié de la population catholique du Vermont est d'origine canadienne-française.

Nous voici arrivé à la dernière étape de nos pérégrinations dans le Vermont. Nous n'avons pas tout vu, il s'en faut, au cours de cette randonnée rapide. A peine avons-nous jeté furtivement le regard au milieu des groupes dont nous avons fait à grands traits la pâle esquisse. Il en est d'autres moins nombreux que l'émigration fortifiée en ce moment et qui, bientôt, deviendront des centres vigoureux d'attraction d'où rayonnera la pensée française. La Providence y pourvoie. Passons maintenant aux deux florissantes colonies franco-américaines de Newport et de Saint-Johnsbury ; elles sont incontestablement les mieux situées et les mieux organisées peut-être pour résister à l'influence dissolvante de la mentalité américaine sur notre race. Leur exemple est un encouragement, un gage d'espérance pour les modestes groupes de nos compatriotes en voie de métamorphose.

L'église de Sainte-Marie de Newport, surnommée l'Etoile de la Mer, est l'une des plus attrayantes de la Nouvelle-Angleterre. Située au sommet d'une colline d'où le regard plonge par delà la frontière sur le lac Memphrémagog, elle s'appuie sur deux tours massives, entre lesquelles la statue de la Vierge étend ses deux bras en signe de bénédiction et d'invitation à la prière.

Le presbytère et l'école paroissiale sont aussi des édifices de grande valeur qui témoignent hautement de la générosité des paroissiens.

La paroisse Sainte-Marie n'est pas arrivée tout d'une pièce à l'ère de prospérité et de progrès qu'elle traverse aujourd'hui. Elle eut ses débuts modestes, ses difficultés, ses épreuves. Ses premiers curés-

missionnaires avaient à desservir Barton, à 15 milles de là, Lowell à 18 milles, Island Pond à 23 milles, Wells River à 65 milles, Ille à 100 milles. Il leur fallait, certes, plus que du courage pour exercer le ministère. Le curé actuel, l'abbé Norbert-J. Lachance, et son vicaire, l'abbé Raymond Blais, desservent, eux aussi, une mission, celle de North Troy.

L'histoire de cette paroisse est intéressante. Newport et Derby ne comptaient, il y a un demi-siècle, qu'une cinquantaine de familles desservies par les prêtres de Stanstead, Qué. En 1873, l'abbé J.-S. Michaud, plus tard évêque de Burlington, en devint le premier curé. Il construisit une église et un presbytère, en 1875, et dirigea la paroisse jusqu'en 1878, alors qu'il fut remplacé par l'abbé J.-M. Kerlidou. En 1881, l'abbé Norbert Proulx remplaça ce dernier jusqu'en 1888. C'est à cet apôtre que revient le mérite de la fondation de l'école paroissiale. L'abbé F. Yvenec, son successeur, mourut en 1892, et l'abbé A.-P. Clermont le remplaça. Homme d'action, énergique, épris d'art et de vastes projets, il augmenta considérablement les propriétés de la paroisse et entreprit, en 1904, avec de modiques ressources, la construction de l'église et du presbytère.

En 1908, l'abbé Clermont fut remplacé par l'abbé Bastien qui paracheva son oeuvre. La dédicace de l'église eut lieu le 1er avril 1909, au milieu d'une pompe et d'une splendeur telles que les plus anciens de Newport se rappellent avec émotion de cette mémorable journée comme de la plus glorieuse de leur histoire paroissiale. A l'automne de la même année, les Filles de la Charité du Sacré-Coeur, appelées d'Anjou, France, en 1905, par l'abbé Clermont, transformaient la salle paroissiale, "The Green Mountain House", en un superbe couvent et une école fréquentée aujourd'hui par des centaines d'enfants. L'abbé N.-J. Lachance a succédé à l'abbé Bastien, transféré à Vergennes en 1921.

L'abbé Bastien est né à Saint-Vincent de Paul, comté Laval. Il a fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. Il fut curé d'Alburg, desservant de l'Ille La Motte, et directeur d'autres paroisses du nord du Vermont, avant d'être appelé à la cure de Newport. C'était, dans le temps, un sacrifice à demander à l'abbé Bastien, car cette paroisse était, nous l'avons dit, considérablement grevée par suite des grands travaux de construction que son prédécesseur avait commencés, mais il triompha de toutes les difficultés. La population canadienne de Newport et de North Troy (paroisse de Saint-Vincent de Paul), est de 500 familles environ. Plus de 450 enfants fréquentent l'école paroissiale bilingue, dont 160 sont pensionnaires. Magnifique pépinière qui assure la préservation de l'arbre national dont le tuteur ombre se répand sur ce ravissant coin de terre.

Ce centre franco-américain a bénéficié beaucoup, en ces dernières années, de l'émigration agricole qui lui vient des districts ruraux de la province de Québec. Des terres représentant plus d'un demi-million de dollars sont passées aux mains des nouveaux arrivés. Outre qu'ils soient généralement dans une situation financière satisfaisante, ces émigrants canadiens possèdent une certaine instruction et sont, pour la plupart, rompus aux affaires paroissiales, politiques, municipales, etc. Ils sont, conséquemment, bien outillés pour stimuler et activer le progrès dans les différents milieux où ils viennent grossir le noyau des Franco-américains de vieille souche.



Les Canadiens de Newport aiment à parler le français et à rendre ainsi témoignage à notre race. Chez eux, le culte des traditions nationales ne le cède en rien à leur loyauté à la république américaine. Fiers de leur origine, ils se font gloire d'avoir deux patries et constituent un précieux trait-d'union à la frontière. En loyaux et fidèles citoyens ils ont donné des preuves plus que superficielles de leur patriotisme lorsque les Etats-Unis se joignirent aux alliés de l'Entente pendant la guerre. Un grand nombre d'entre eux répondirent généreusement à l'appel aux armes en s'enrôlant volontairement sous les drapeaux. Leurs noms sont inscrits au rôle d'honneur que la ville a dressé sur sa place publique la plus en vue. Noms bien conservés et qui font honneur à notre race. Ces valeureux jeunes gens qui ont offert leur vie pour la cause de l'humanité sont : Arthur-J. Bernard, Wm-M. Bernard, H. Blanchard, Alfred Brisson, John-J. Brouillette, Joseph Chagnon, Albert Champagne, Georges Charland, Léon Charland, Bénonie Côté, Edouard David, Alex. Desroches, Maurice-E. Gagnier, Ralph-J. Gauthier, Hector Girardin, Edouard Gosselin, Eugène Hamelin, Alfred Henrichon, Henri-N. Labbé, Philippe Labonté, Geo.-E. Lafrance, Henri Lamarche, Adélard Lépine, Ernest Cléroux, Laurence-D. Mercier, Albert-F. Morin, Arthur-A. Miron, Benj. Roby, Albert Séguin, Léon Talbot, Thos. Tétrault, Albert Vanier, Joseph Palin, Joseph Paquette, Louis-Victor Pépin, Moïse Pépin, Georges-E. Thibodeau, Ls. Bousquet jr ; Frank Descoteaux, Edouard Doucette, Henri-P. Paquin, Homer-J. Nolette, Albert Beauregard, Ernest Lamotte.

Cette généreuse contribution à l'armée américaine d'outre-mer valut à nos compatriotes un beau témoignage de reconnaissance, lorsque la ville de Newport célébra l'armistice. L'abbé Bastien, invité par le maire et le comité d'organisation de la fête à faire des suggestions, traça lui-même le programme de la manifestation et prit une part prépondérante

à celle-ci avec 400 enfants de son école paroissiale que les parents, aidés des bonnes soeurs, avaient joliment parés pour la circonstance. Ce fut un grandiose succès.



Plus canadienne encore, si possible, mais non moins fidèle au drapeau étoilé, est la population franco-américaine de Saint-Johnsbury. Son église de Notre-Dame des Victoires et ses établissements religieux forment un capital ecclésiastique d'un quart de million de dollars. Ce sont de superbes monuments d'architecture. L'abbé S. Danielou, prêtre breton, venu aux Etats-Unis avec Mgr de Goesbriand, fut le premier curé résident de cette paroisse, de 1858 à 1874. Il finit la construction de la vieille église commencée en 1857 par l'abbé O'Reilly, et bâtit l'école des garçons. Les Soeurs de la Merci y avaient déjà un couvent pour les filles. L'abbé J.-A. Boissonneault, son successeur, termina l'école des garçons, acheta un cimetière, bâtit le couvent des Soeurs de la Congrégation et, en 1882, l'église actuelle, le vieux temple étant devenu insuffisant pour les besoins du culte. L'abbé Ludger Marceau, curé actuel de Barton, aida beaucoup aux oeuvres paroissiales de l'abbé Boissonneault. Notre-Dame des Victoires est aujourd'hui sous la direction de l'abbé Eugène Constant Drouhin et compte 450 familles, soit environ 2,250 âmes sur une population totale de 8,000. Elle possède deux écoles séparées, l'une fréquentée par 217 garçons, sous la direction des Frères Saint-Gabriel, l'autre pour les filles, l'Académie Sainte-Marie, dirigée par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et actuellement fréquentée par 230 élèves. La première a pour supérieur le Fr. Sylvère. Six autres Frères y donnent l'enseignement. La Soeur S. Bernard de Clairvaux, supérieure de la seconde institution, a neuf religieuses pour assistantes. L'école des garçons possède un magnifique corps de musique de 40 instrumentistes qui rivalise avantageusement avec la fanfare de la ville. Un hôpital ultra moderne est sous la direction des Soeurs de la Providence. Sr Ananie en est la supérieure.

L'abbé Drouhin est né à Paris, en 1872. Il commença ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à Passy, les continua au collège classique de l'Immaculée Conception et fut diplômé à l'université de cette ville, en 1889. Il vint aux Etats-Unis en 1892, et entra au séminaire Saint-Joseph, à Troy. En 1895, il était nommé second vicaire de la paroisse des Saints-Anges, à Saint-Albans, où il exerça le ministère en qualité de diacre. Il fut ordonné la même année à la cathédrale Sainte-Marie de Burlington, par Mgr Michaud, et devint premier vicaire de Saint-Albans. Il fut nommé curé de Notre-Dame des Anges, à Woodstock, en 1898, puis

de Notre-Dame des Victoires de Saint-Johnsbury, la même année, tout en restant administrateur de la paroisse de Woodstock, dont il fit consacrer l'église le 20 septembre. Le 25 août 1910, il devenait curé permanent de Saint-Johnsbury. Il était alors âgé de 38 ans et le plus jeune curé inamovible de la Nouvelle-Angleterre. C'est sous son administration que fut bâti le presbytère actuel, le plus moderne sans conteste du Vermont. La paroisse de Notre-Dame des Victoires de Saint-Johnsbury est la seule de l'Etat à soutenir deux écoles confessionnelles et un cimetière qui lui appartient. Elle dessert les missions de North Concord (N. D. de Pitié), de Lunenburg, (Sainte-Elisabeth) ; de Wells River (Saint-Marc), et quelques stations sans organisation paroissiale : Ryegate, Bradford, Barnett, etc.

Le vicaire, l'abbé Maxime Mooney, de nationalité irlandaise, et né à Bloomfield, est considéré comme un Canadien-français. Il passa son enfance à Saint-Sylvestre, Qué., fit ses études au séminaire de Québec et au grand séminaire de Montréal, et fut ordonné par le cardinal Bégin, en 1916. Il est âgé de 32 ans.

Il y avait un second vicaire à Saint-Johnsbury—l'abbé A.-J. LeVeere, d'origine française. La guerre l'appela en France où il servit comme aumônier ; grande fut sa surprise autant que sa joie de se retrouver dans la mêlée des combats avec les soldats franco-américains de sa paroisse de Notre-Dame des Victoires. L'abbé LeVeere, est aujourd'hui curé de Randolph et de Bethel, Vt.

Inutile de dire que l'on tient en haute vénération, à Saint-Johnsbury comme à Newport, la vaillante jeunesse qui s'est enrôlée sous les drapeaux pendant la guerre. Leurs noms sont inscrits à un rôle d'honneur suspendu à l'une des colonnes de l'église paroissiale. Le souvenir de ceux qui ont payé de leur vie leur héroïque dévouement est ainsi toujours vivace sous les yeux et dans l'esprit des fidèles.



L'attachement à la langue française est aussi ardent que le culte religieux chez les Canadiens de Saint-Johnsbury. Ceux-ci tiennent tellement à leurs écoles confessionnelles qu'ils considèrent comme une abdication honteuse et une trahison nationale d'envoyer leurs enfants à l'école publique. D'ailleurs, l'enseignement donné par les Frères et les Soeurs dans les deux écoles paroissiales ne laisse rien à désirer et, pour ne pas qu'on en doute, les élèves vont subir leurs examens en anglais à l'école publique, où il n'est pas rare de les voir damer le pion à leurs camarades de nationalité anglaise.

Donc, organisation parfaite chez nos compatriotes de Saint-Johnsbury, au point de vue éducationnel et religieux. Même esprit de cohésion, joint à une sage prévoyance et à un grand fonds de charité au point de vue social. Il n'y a pas de pauvres dans la détresse parmi eux. La Société Saint-Vincent de Paul est, d'ailleurs, là pour venir en aide au besoin. N'ayant pas de misère à soulager, elle exerce son activité au bénéfice des autres oeuvres paroissiales, des écoles en particulier. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a un conseil mixte—hommes et femmes—florissant dans la localité. Les Forestiers Catholiques, et les Chevaliers de Colomb y comptent également beaucoup d'adhérents. Les hommes d'affaires ont un club commercial. Il y a aussi un cercle d'amusements et une fanfare composée d'excellents musiciens, sous la direction de M. Raoul Provençal. Bref, tout dans ce centre pittoresque respire la vie nationale, avec nos moeurs, nos coutumes, nos traditions, notre parler français.

Parmi les notables de Saint-Johnsbury mentionnons MM. David Fréchette, "trustee"; les docteurs Charles Provost, John Drouin, et J.-D. Bachand, ce dernier fils du Dr Bachand, ancien maire de Sherbrooke; Edouard Asselin, marchand de hardes, président du Club Commercial, vice-président de la Conférence Saint-Vincent de Paul, et directeur de la Banque des Marchands; Frank-J. Landry, pharmacien, et directeur de la Citizen Bank; Nolin et Frères, marchands de chaussures; Laferrière et Dutil, épiciers; Beauregard et Frères, Roy et Roy, Omer Duval, marchand de provisions.

Disons enfin que l'entente la plus cordiale règne entre Franco-américains de Saint-Johnsbury et les autres éléments ethniques. Fidèles aux traditions ancestrales, nos compatriotes prouvent qu'ils peuvent, autant que les Yankees, les Irlandais, etc., se créer une situation heureuse, enviable, aux Etats-Unis!



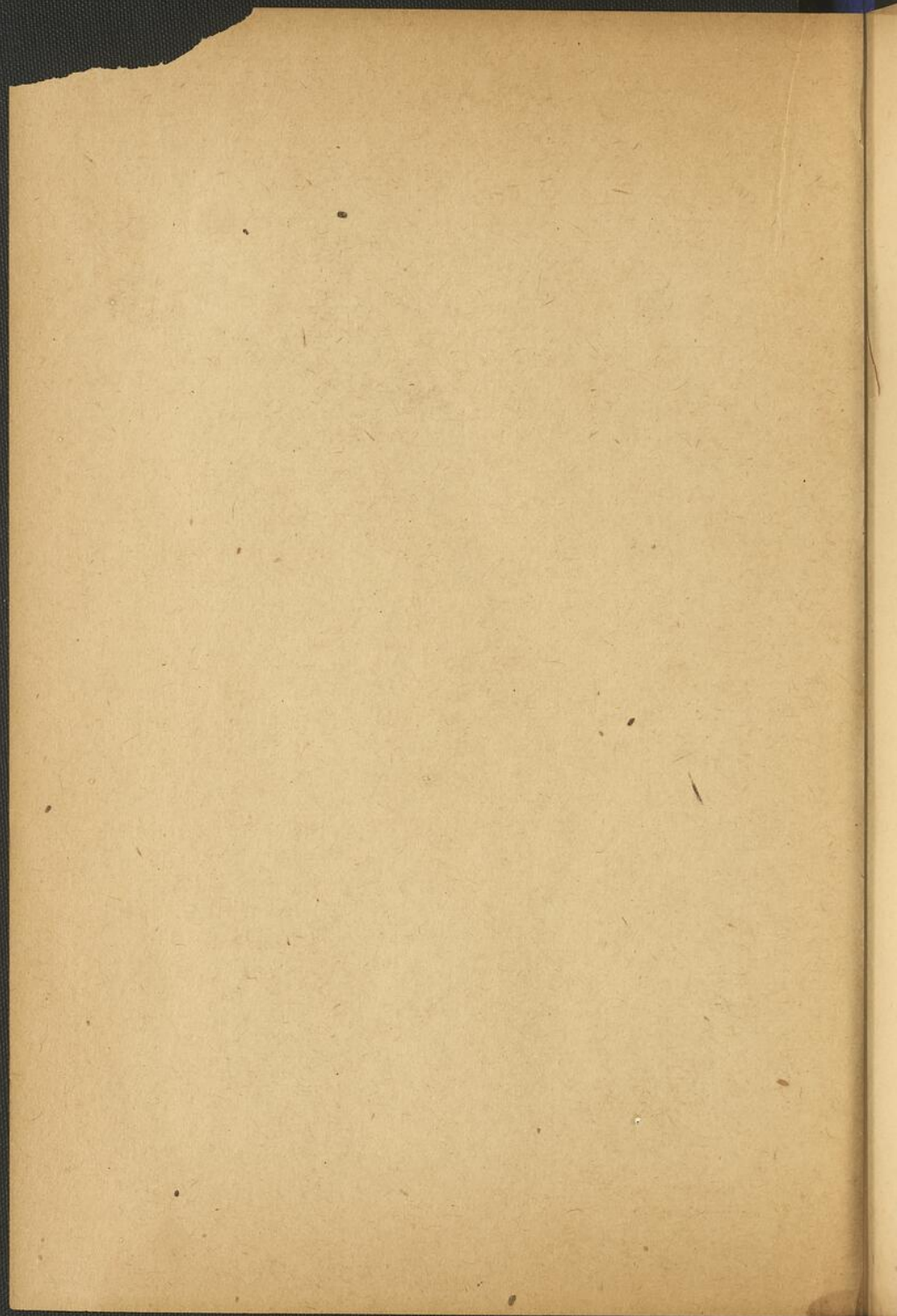
Le nombre des familles franco-américaines appartenant aux paroisses irlandaises étant considérable, il est impossible d'établir au juste le chiffre de la population de nos compatriotes dans l'Etat du Vermont. Dans la statistique que nous publions ci-après, nous n'avons fait que le relevé approximatif de la population des paroisses ayant des prêtres résidents franco-américains. Cette compilation a été faite aussi consciencieusement que possible, avec l'aide d'un membre du clergé bien au courant de la situation des nôtres. Elle révèle que la moitié de la population catholique de l'Etat est franco-américaine et desservie par des prêtres de notre nationalité. Les chiffres suivants sont intéressants :

Population du Vermont, 355,956. Population catholique, 90,830. Population franco-américaine, 8,600 familles ou environ 43,000 personnes. De ce nombre, 12,000 ne pratiquent pas de religion et sont considérés comme perdus pour la race.

Il y avait, en 1920, dans le diocèse de Burlington, 90 prêtres séculiers, 12 prêtres religieux, total 102 ; 69 églises avec prêtres résidents ; 27 missions avec églises, total 96 ; 12 ecclésiastiques au séminaire, 400 religieuses, 21 paroisses avec écoles confessionnelles, 6,615 élèves à ces écoles ; 3 collèges et académies pour garçons, 6 académies pour les filles, 1 orphelinat avec 227 pensionnaires, 2 hôpitaux et 2 refuges catholiques, ces derniers pour les vieillards. Mariages, 902 ; baptêmes, 3,018 enfants et 219 adultes. Conversions au catholicisme, 224. Décès, 1,206. Plus de quarante prêtres franco-américains desservent dans le Vermont autant de paroisses, en outre d'importantes missions. Plusieurs curés canadiens ont, de plus, dans leur voisinage, des stations sans organisation paroissiale, où ils disent la messe dans des édifices privés. Les RR. PP. de Saint-Edmond, au nombre de dix, prêtent leur concours au clergé séculier de langue française.



Que conclure des quelques chapitres que nous venons de parcourir si non que la situation de nos compatriotes du Vermont est en voie d'amélioration sensible et donne de belles espérances. Il y a vingt-cinq ans à peine on comptait sur les doigts les paroisses bien organisées dans cet Etat, on en rencontre aujourd'hui plus de quarante qui desservent des missions sur le point de devenir, plusieurs d'entre elles, autonomes à leur tour. La paroisse étant la sauvegarde de la nationalité, on est justifiable de dire et de croire que la mentalité franco-américaine est aujourd'hui plus assurée de se conserver, de s'amender même, qu'elle ne l'était dans le passé. Sans doute, l'école confessionnelle fait, malheureusement encore, défaut dans la plupart de ces paroisses, mais tout ne peut arriver à souhait dans un jour. Les groupes en train de bénéficier de l'émigration vont être désormais en meilleure position matérielle pour s'organiser et se protéger contre l'assimilation. L'exemple entraîne : celui que donnent les Franco-américains de Winooski, de Newport et de Saint-Johnsbury, inspire la plus grande confiance en la survivance de notre race dans cette superbe contrée de l'Union, où la langue et les traditions françaises ont des droits acquis et inaliénables depuis plus de trois siècles. Nos compatriotes du Vermont ne devront pas l'oublier.



L'ETAT DU NEW-HAMPSHIRE

LE DIOCESE DE MANCHESTER

Rô

que
sons
min.
Il y
s'ac
de c
fisan

cons
Aut
qu'im
de la

nom
de ra
lucra
pâtu
quete
repu
Hamp
les fi
de re
presq

CHAPITRE X

Les Franco-américains du New-Hampshire.

Rôle prépondérant de nos compatriotes dans le domaine municipal, politique et religieux. — Bel exemple de survivance et de conservation nationale. — Imposante députation à la législature de l'Etat. — Mgr Georges-Albert Guertin, premier évêque d'origine canadienne. — Pur idéalisme. — Reconnaissance légale de la langue française à l'école. — Organisation diocésaine. — Activité agricole et forestière. — Vénérables fondateurs de paroisses.

Parlant de l'expansion des Canadiens des Etats-Unis, un chroniqueur écrivait en 1885 : "L'avenir dans l'Est nous appartient. Ne faisons donc rien pour le compromettre. Marchons tranquillement notre chemin. Nous sommes la vague qui chasse la vague, le flot qui pousse le flot. Il peut se rencontrer des remous où, l'eau tournant sur elle-même, semble s'arrêter ; il n'en est rien, c'est l'obstacle qui deviendra moyen. Sortie de ce tourbillon, la vague sera plus rapide, elle aura acquis une force suffisante pour tout emporter devant elle."

Cette impression, on la ressent, c'est le fait accompli plutôt que l'on constate, en mettant pied dans le New-Hampshire—le **Granite State**. Autant la nature contraste ici avec celle du Vermont, pays plus agricole qu'industriel, autant nos compatriotes qui y forment plus du cinquième de la population ont une physionomie distincte.

Les premiers Canadiens qui émigrèrent au Vermont furent en grand nombre employés sur des fermes, isolés les uns des autres, sans moyen de rapprochement et de liaison entre eux, c'est pourquoi tant de familles furent assimilées si facilement. Il n'y avait pas dans cet état riche en pâturages et en terres fertiles, sauf là où l'on mit en exploitation les briqueteries et les précieuses carrières de marbre et de granit si hautement réputées à cette époque, cette fièvre industrielle qui sévissait dans le New-Hampshire et qui, en attirant en masses compactes nos compatriotes dans les filatures, leur a permis aussi de s'organiser plus vite en paroisses et de revivre presque sans transition de la vie nationale dans des conditions presque identiques à celles du Canada. Aussi se sont-ils, en plus grand

nombre qu'au Vermont, conservés purs de tout alliage, notamment dans les grands centres manufacturiers, tels que Manchester et Nashua. Ailleurs aussi, dans plusieurs villes de moindre importance et dans de nombreux villages, ils constituent des groupes intéressants. Bien que mêlés à de multiples éléments de nationalités diverses, c'est un sujet de juste admiration de voir comment ils ont pu si bien garder leur caractère ethnique, grâce toujours à leurs écoles confessionnelles.

D'aucuns crieront à l'exagération et citeront telle ou telle ville du New Hampshire—Concord en particulier—où beaucoup de Franco-américains ne parlent pas habituellement le français, mais ce n'est pas à dire qu'ils aient oublié leur langue maternelle, qu'ils en rougissent, ne s'en servent qu'à corps défendant. Non, la langue française et nos traditions ancestrales sont tenues en vénération à Concord ; l'école paroissiale entretient le culte dans l'âme des enfants et ceux-ci le perpétuent dans la famille. Mais nos compatriotes sont là plus disséminés que dans les villes où la grande industrie textile favorise le groupement et tenus, par conséquent, de faire généralement usage de la langue anglaise.

En somme, les Canadiens du New-Hampshire donnent un bel exemple de survivance et de conservation nationale. Ils se sont tellement multipliés et accrus qu'ils forment près du quart de la population totale de l'Etat. De 29,000 qu'ils étaient sur 347,000, en 1880, ils sont aujourd'hui plus de 100,000 sur 430,000. Dans quelques villages, comme Suncook, ils sont en majorité et parlent habituellement le français qu'ils ont su faire aimer et apprendre à leurs concitoyens de langue anglaise. On en compte 15,000 à Nashua sur une population de 23,000, et plus de 38,000 à Manchester sur 80,000.

Dans ces centres, nos compatriotes sont chez eux ; les préjugés de race ne les affectent que médiocrement ; ils n'ont qu'à le vouloir pour faire prévaloir leurs vues. Mieux connus, ils sont mieux appréciés. Par leurs vertus civiques, leur amour de l'ordre et du travail, l'initiative intelligente dont ils font preuve et, ne craignons pas de le dire, par leur fierté nationale, ils se sont acquis l'estime de tous leurs concitoyens de langue anglaise, qui ne leur ménagent pas, d'ailleurs, leur confiance quand l'occasion s'en présente. Manchester, Nashua, Berlin ont chacune à leur tête un maire franco-américain.

Dans le domaine politique comme dans l'arène municipale nos compatriotes du New-Hampshire exercent avec succès le meilleur de leur activité. On les trouve en nombre imposant à la législature. C'étaient, en 1919-20, au sénat, MM. Joseph-P. Boucher, de Northumberland, représentant du 4e district, et Gédéon Larivière, de Manchester, représentant du 19e district. Le premier est républicain, le second démocrate. A la Chambre

d'Assemblée : MM. Eugène Bailly, d., Manchester ; Alfred Beaudoin, d., Rochester ; Louis-O. Boisvert, d., Greenville ; Alfred-J. Boucher, d., Somersworth ; Prosper-E. Chatel, d., Manchester ; Joseph Couvrette, d., Manchester ; Cléophas Côté, d., Nashua ; Philippe Côté, d., Manchester ; Edward Delacombe, d., Charlestown ; Louis-H. Dauphiné, d., Franklin ; Arthur-G. Dugas, d., Manchester ; Pierre-M. Gagné, r. et d., Somersworth ; Rémi Gagnon, d., Manchester ; Edmond-J. Garneau, r. et d., Franklin ; Pierre Gauthier, d., Manchester ; Adélard-Gaspard Gélinas, d., Rochester ; Joseph-E. Guay, d., Berlin ; Fred.-A. Houle, r. et d., Somersworth ; Henri-A. Lagassé, d., Nashua ; Omer Laroche, d., Manchester ; Toussaint Ledoux, d., Nashua ; Eugène-J. Morin, r. et d., Somersworth ; Roméo-J. Olivier, d., Manchester ; Pierre Patenaude, r., Berlin ; Arthur-A. Pelletier, d., Nashua ; Albert-L. Perreault, d., Pembroke ; Adélard Rousseau, d., Newmarket ; Joseph-H. Roy, d., Berlin ; Jean-B. Soucy, d., Portsmouth.

Qu'une semblable phalange fasse bloc au besoin pour le triomphe d'un principe d'intérêt primordial pour nos compatriotes, elle pourrait faire osciller sensiblement le poids de la balance du pouvoir.

Les clubs de naturalisation aidant, et pour peu qu'ils continuent à développer chez eux l'esprit d'union et de solidarité qui semble s'intensifier depuis quelques années, les Canadiens du New-Hampshire seront, avant longtemps, une puissance avec laquelle il faudra compter plus qu'aujourd'hui encore ; quiconque feindra de les ignorer pourra s'en repentir.

Dans le domaine religieux, c'est encore un Franco-américain qui tient entre ses mains les rênes de la direction spirituelle de l'élément catholique. Mgr Georges-Albert Guertin, troisième évêque du diocèse de Manchester, qui comprend tout l'Etat du New Hampshire, est le premier prêtre de notre race qui ait été élevé à l'épiscopat aux Etats-Unis.

N'est-il pas assez remarquable, dans la plus grande ville d'un Etat de l'Union américaine où le vieil élément puritain professait, il y a moins d'un siècle, la plus opiniâtre aversion à l'égard de tout ce qui avait nom français et catholique, de voir à la tête de l'administration municipale un maire de langue française, né au Canada, et, au faite de la hiérarchie catholique, un évêque franco-américain, aussi lui, d'origine canadienne ? Qui empêche que, dans un avenir prochain, l'un des nôtres ne devienne gouverneur du New-Hampshire, comme M. Aram-J. Pothier a pu atteindre et occuper pendant cinq termes consécutifs ce haut poste d'honneur dans le Rhode-Island ? L'ascendant sans cesse croissant de notre race dans le New-Hampshire est plus qu'un gage de survivance, il est aussi le présage de la suprématie que lui assurera davantage son impor-

tance numérique si elle ne tarit pas la source de sa merveilleuse fécondité ; nos compatriotes avertis et vigilants, fiers de leur origine et jaloux de leurs destinées, ont déjà prouvé qu'ils ont à coeur de ne le point faire mentir.

Que signifieraient autrement leurs associations nationales, leurs sociétés fraternelles, leurs écoles, leurs temples ? Dans tous leurs gestes se manifeste la virile détermination de vivre, de s'affirmer, d'assumer leur part de responsabilité en s'inspirant toujours du plus pur idéalisme américain. Cet idéalisme, que les prédicants de l'uniformité cherchent à rapetisser, en excluant Dieu et les langues étrangères de l'école, en substituant l'école neutre à l'école confessionnelle, en passant au pétrin de l'assimilation toutes les races, pour en faire une même pâte vouée à l'inertie nationale, parce qu'on aura stérilisé en elle le véritable ferment du patriotisme, les fondateurs de la république américaine l'ont défini en des termes qui ne se prêtent pas à l'ambiguïté. Il exige sans doute que tous et chacun des éléments qui composent la nation américaine se conforment à la loi commune, apprennent et parlent la langue officielle du pays—l'anglais—, mais il leur concède, il leur reconnaît aussi le droit, la liberté de développer dans leur patrie d'adoption les dons naturels, les facultés particulières qu'ils y ont apportés, de parler leur langue, de l'enseigner à leurs enfants, de rester fidèles à leurs croyances et à leurs traditions.

Que serait la liberté sans ces prérogatives ? Les refuser à la population cosmopolite américaine serait la vouer fatalement à l'abâtardissement national. On l'a si bien compris dans le New Hampshire que la commission scolaire de l'Etat a donné un **status légal** aux langues étrangères dans toutes les écoles privées ou confessionnelles, avec l'entente formelle, et du reste logique, que dans ces écoles l'on enseigne en anglais les matières essentielles du programme des écoles publiques. Cette question est d'intérêt vital pour nos compatriotes. Nous en ferons l'objet d'une étude plus complète dans un autre chapitre. On y trouvera expliquées l'attitude prise sur ce sujet par Mgr Guertin, attitude toute patriotique et non servile, non complaisamment consentie au préjudice de la langue française, comme d'aucuns imparfaitement renseignés ont été portés à le croire.

Avant de lier connaissance avec les principaux groupes franco-américains du New-Hampshire, il n'est pas hors de propos de rappeler que c'est dans cet Etat, en 1765, qu'éclata la révolution des colonies de la Nouvelle-Angleterre. On peut donc le considérer comme le berceau de l'indépendance de l'Union Américaine. Opposés au principe de l'impôt sans représentation, les coloniaux s'insurgèrent contre la taxe que l'An-

gleterre avait mise, l'année précédente, sur le thé exporté en Amérique. Cette mesure leur paraissant vexatoire et tyrannique, ils prirent des moyens énergiques pour la combattre. Voulant donner à leurs protestations une signification plus tangible, les chefs de la révolte réunis à Portsmouth firent construire un cercueil sur lequel se lisait cette inscription : **La Liberté âgée de C. X. L. V ans.** C'était l'arrêt suprême décrété contre l'impôt. On lui fit des funérailles retentissantes, et les échos menaçants s'en répercutèrent dans toutes les couches profondes de la Nouvelle-Angleterre.

Cet épisode épique et les événements qui précipitèrent ensuite la rupture définitive absolue du lien colonial est décrit, comme sur le vif, dans une chronique de Frontenac.

“L'on porta”, dit-il, “ce cercueil à la mer avec grand déploiement de pompes militaires. Après l'avoir enseveli au fonds des ondes, on le retira, pour substituer à la première la devise suivante : **La Liberté revit.** Les cloches carillonnèrent. Tout fut en fête, le patriotisme enflamma tous les cœurs, l'usage du thé fut prohibé, et les enfants eux-mêmes faisaient retentir les airs des cris : **La Liberté pour toujours ! Pas de Timbres !** L'Angleterre rappela l'acte des Timbres, mais trop tard, le ferment de la révolte était déposé dans le sein du peuple. Le massacre de Boston, du 5 mars 1770, mit le comble à l'indignation populaire.”

Les industries manufacturières ne sont pas les seules ressources de cet Etat. L'agriculture y fleurit aussi, quoique sur une moindre grande échelle que dans le Vermont, le sol y étant plus bouleversé et généralement plus aride. Les forêts qui couvrent ce pays de montagnes fournissent encore une abondante pâture à l'industrie du bois, mais elles ne suffisent pas à la fabrication de la pulpe à papier. La pulperie Brown, de Berlin, prend la plus grande partie de sa matière brute dans les limites forestières de la province de Québec. Les terres d'alluvion que l'on rencontre dans le voisinage des lacs et sur le parcours des rivières sont de belle texture et de bonne qualité. Elles produisent abondamment toutes les céréales, tandis que sur les côtes, les vergers donnent de superbes rendements. Les pommes du New-Hampshire sont excellentes et constituent une importante source de revenu pour des centaines de familles d'agriculteurs franco-américains.

L'organisation catholique du New-Hampshire est comparativement récente. Ce n'est qu'en 1884 que fut créé le diocèse de Manchester avec juridiction dans tout l'Etat. Le Maine et le New-Hampshire formaient auparavant un seul diocèse, celui de Portland. Mgr Bacon en fut le pre-

mier évêque et Mgr Healey, le deuxième. Tous deux furent très sympathiques aux Canadiens. Mgr Denis-M. Bradley, premier titulaire du siège épiscopal de Manchester, ne le fut pas moins. Ne connaissant pas le français, il l'étudia et le parla bientôt avec un manifeste plaisir. Il fit plus, disent les annales du temps, "il s'enquit auprès de ses curés canadiens du nombre de leurs compatriotes dans le diocèse, des lieux de leur résidence, de leurs besoins religieux, etc., et il chargea des prêtres canadiens de la desserte de tous, d'aller même à de grandes distances leur faire des missions, des retraites en un mot, de courir à la recherche de ces pauvres âmes dispersées au loin dans les forêts de l'Etat. La plupart des 31,350 Canadiens du New-Hampshire travaillaient alors dans les filatures à coton, mais un bon nombre étaient aussi employés à la coupe du bois dans les forêts, au travail des champs, dans les manufactures de fer, de bois, de pierre, etc. Dispersés partout, ils requéraient un soin spécial, une attention très grande de la part des missionnaires."

L'on rend justice à Mgr Bradley en disant de lui qu'il comprit bien cette situation de nos compatriotes et s'efforça d'y pourvoir dans la mesure du possible.

En 1884, la majorité catholique du diocèse de Manchester était canadienne, ce qui surprendra peut-être plus d'un de nos compatriotes du Canada. Les premiers prêtres de langue française appelés à y fonder des paroisses sont en partie disparus, mais ceux-ci comme ceux qui leur survivent se sont acquis la vive reconnaissance de la population franco-américaine. Ce furent les abbés Millette, à Nashua ; Chevalier, Hevey, Monge et Bouthier, à Manchester ; Davignon, à Suncook ; Laplante, à Lebanon ; Lessard, à Lancaster ; Noisieux, à Littleton ; Cournoyer, à Walpole ; Demers à Great Falls ; Lamy, à Rochester ; Plante, vicaire à Nashua.

Ces noms vénérés sont ceux d'apôtres et de missionnaires dont les oeuvres admirables rediront aux générations futures le patriotique dévouement. Ce n'est pas en vain que ces pionniers ont travaillé ; ils ont assis l'église et l'école paroissiale bilingue sur des bases de granit contre lesquelles la vague assimilatrice peut bien venir de temps en temps se briser, mais qu'elle ne pourra renverser jamais.

CHAPITRE XI

Berlin et Littleton.

Une ville à moitié franco-américaine. — Sainte-Anne et ses prospères institutions. — Maires et conseillers nés au Canada. — Autres compatriotes à l'honneur. — L'abbé J.-A. Paradis. — La paroisse de l'Ange-Gardien et l'abbé Joseph-G. Leclerc. — Aux avant-postes des Montagnes Blanches. — L'intéressante colonie de Sainte-Rose de Lima sous la direction spirituelle de l'abbé H.-J. Bellefleur. — Les nôtres à Epping, Whitefield, Woodstock, Gorham, Woodsville, Lakeport et Lincoln. — Personnalités marquantes.

Berlin, que baigne la sinueuse Androscoggin, est le siège de deux florissantes paroisses franco-américaines: Sainte-Anne et l'Ange-Gardien. Nos compatriotes y exercent une influence prépondérante. De 18,000 qu'est sa population totale plus de la moitié est d'origine canadienne-française, d'où la physionomie nettement tranchée qui se dégage de l'ensemble de cette industrielle petite ville. Pas n'est besoin dans les maisons de commerce de l'affiche "on parle français," que l'on trouve plus ou moins sincèrement déployée dans d'autres centres d'affaires; les nombreuses enseignes françaises qui se détachent en termes grammaticalement corrects des maisons commerciales et des agences mercantiles, bureaux d'affaires, etc., que l'on rencontre dans les principales artères, indiquent à ne pas s'y méprendre que notre idiome y tient une place égale à celle de la langue officielle du pays.

L'église Sainte-Anne, située sur le promontoire le plus élevée de la ville, est un spacieux édifice en brique. Les décorations intérieures sont remarquables. "C'est la plus belle église du diocèse," dit au visiteur l'abbé Paradis avec un légitime orgueil. Et certes, il serait cruel de contredire le bon curé de Sainte-Anne, car tout dans ce temple de la prière, du recueillement, de la foi dévotieuse parle de son coeur abondant, de son amour de l'art, de sa piété.

L'abbé Paradis exerce là, dans l'humilité, au milieu d'oeuvres qu'il a créées ou qui sont le fruit de ses prédécesseurs, non seulement l'in-

fluence de l'apôtre soucieux du bien spirituel des âmes commises à sa sollicitude, mais encore celle du citoyen dévoué à ses ouailles et empressé à leur venir en aide dans toutes les occasions où sa médiation peut contribuer à leur succès matériel, à leur bonheur domestique.

À côté de l'église fleurit (l'expression n'est pas forcée) l'Académie Saint-Régis, dirigée par les Soeurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe. Vaste école paroissiale fréquentée par plus de onze cents élèves des deux sexes. Trente trois religieuses y donne l'enseignement bilingue. Au bruyant babil de cette fourmilière humaine, on n'est pas lent à constater que si la langue française n'est pas celle de l'enseignement du cours prescrit par l'État, elle n'en est pas moins mise largement à contribution aux heures qui lui sont consacrées. Et c'est justice à rendre à Sr Hilarion, supérieure de l'Académie Saint-Régis, de noter en passant que ses élèves excellent de bonne tenue. L'éducation soignée que reçoivent nos petits compatriotes à cette belle institution leur assure une entrée facile dans la vie sociale.

À quelques pas de l'école paroissiale est l'hôpital Saint-Louis, dirigé par les SS. Grises de Saint-Hyacinthe. Sr Perras en est la supérieure et vingt trois religieuses s'y dévouent au soin des malades. Tout est "moderne" dans cette institution. L'hôpital appartenant aux religieuses, ce sont elles qui pourvoient à son entretien. L'abbé Clément Dubé, l'aumônier, aide aussi à la desserte de la paroisse.

La paroisse Sainte-Anne de Berlin est solidement organisée au triple point de vue religieux, social et politique. C'est par centaines que l'on compte les membres des congrégations d'hommes et de femmes. Nos compatriotes ont deux clubs, l'un d'amusements, le **Club Guertin** avec salle de gymnase, de billards, etc. ; l'autre politique, le **Club Patriote**, qui s'occupe tout spécialement de naturalisation et contribue au progrès de notre élément dans toutes les sphères de l'activité civile. L'abbé J.-A. Trudel, D.D., est le directeur du Club Guertin. Plus de 200 membres font actuellement partie de cette organisation.

M. T. Larue est le président du **Club Patriote**. Sous sa gouverne éclairée, secondée d'ailleurs par un conseil averti et une pléiade de zélateurs sans cesse à l'affût de recrues nouvelles au bénéfice de l'avancement de notre race, cette institution ne se considère satisfaite que si chaque année, elle allonge la liste des électeurs franco-américains et n'accroît d'autant l'influence des nôtres dans son cadre d'action.

Les Canadiens de Berlin comprennent l'importance de la naturalisation. Ils savent que c'est l'arme qui leur permettra de lutter sur un pied d'égalité avec les autres races et de participer dans la mesure proportionnelle aux honneurs comme aux avantages de l'administration municipi-

pale et civile. Ce ressort d'énergie nationale, ils s'en servent déjà sans préjudicier aux intérêts des autres éléments ethniques locaux. Il est un fait constant que nous croyons opportun de signaler ici, c'est que nulle part, quelle que soit leur force numérique ou leur supériorité, nos compatriotes des Etats-Unis, comme ceux du Canada, n'ont jamais usé de leur autorité ni de leur mandat électoral pour asservir à leur égoïsme la liberté de leurs concitoyens d'origines différentes.

C'est bien, au reste, de cette façon que l'entendent les Américains bien pensants, à preuve l'élection de M. Elie-J. King à la mairie de Berlin et de plusieurs autres de nos compatriotes comme membres du conseil municipal ou fonctionnaires de la ville. Comme on le verra plus loin, M. King, dont on devine le nom bien canadien-français, est né au Canada, dans la province de Québec, et a su par son travail opiniâtre, son esprit d'initiative et sa conception pratique de l'idéalisme américain dans le domaine public s'élever, de modeste employé, à la tête d'un commerce florissant et au poste éminent de premier magistrat de sa ville. Cet honneur rejaillit non seulement sur nos compatriotes de Berlin, mais aussi sur tous ceux qui, de près ou de loin, aux Etats-Unis comme au Canada, ont des affinités quelconques avec notre race et partagent nos justes aspirations.

Outre le maire King, il y avait en 1920 dans le conseil de Berlin MM. Albert Quintal, J.-H. Roy, Jos. Blais, Napoléon McCready, Paul Ramsay, Henry Blackburn. Malgré leurs noms anglais, ces trois derniers sont considérés comme des Canadiens-français, étant alliés avec des ascendants de notre race et ayant passé leur enfance dans la province de Québec. La langue française leur est aussi familière que la langue anglaise.

Le maire Elie-J. King (Roy) est né à Compton, il y a 41 ans, et arriva à Berlin, à l'âge de 10 ans. Il est dans le commerce d'épicerie depuis 17 ans et tient l'un des établissements les plus importants de cette ville. Il fut conseiller municipal pendant huit ans. En avril dernier il était élu maire avec une substantielle majorité.

D'autres de nos compatriotes ont occupé des postes de confiance dans l'administration municipale. Ce sont MM. Amédée Lapointe, percepteur des taxes; Alfred Lozier, inspecteur des édifices; Joseph-A. Gosselin, ingénieur des bouilloires; Robert Lagassé, sous-chef du service des incendies.

Sur neuf députés que comptait Berlin à la législature, en 1920, trois étaient des Franco-américains: MM. Joseph-A. Guay, Peter Patenaude et Joseph-H. Roy. Parmi les médecins mentionnons les docteurs Arsène Lavallée, L.-Benjamin Marcou, MM. Landreville et Doucet. Au nombre des

juges de paix : MM. Philippe Beaudoin, T.-E. Lemieux, J.-A. Vaillancourt, O.-J. Coulombe, avocat; Wilfrid et Arthur Gendron. M. P. Desautels est membre de la commission scolaire.

Dans le monde de la finance et des affaires, les Canadiens de Berlin ont leur place au premier rang. M. P.-E. Beaudry est le vice-président et M. A.-N. Gendron, le trésorier de la Berlin Savings Bank and Trustee Company; M. J.-A. Vaillancourt, vice-président, et M. Wm.-G. Dupont, trésorier de la Guarantee Trust Company. Parmi les négociants citons: MM. O.-D. Bouchard et A. Morin, automobiles; A. St-Laurent, grain et foin; A.-E. Parent, Dussault & Routhier, peintures et huiles; A. Lapointe, importateur de thé et café, Elie-J. King, V.-E. Therrien, E.-J. Couture, L. Roberge, provisions; A.-E. Parent, Joseph Dumont, L. & E. Fournier, meubles; A.-J. Couture, Louis Roberge, R.-A. Thibault, Nazaire Lettre, J.-H. Montminy, J.-E. Parent, Napoléon Héroux, P.-R. Landry, J.-T. Anctil, Daniel Béland, T. Dussault, J.-D. Fortier, John Nolet, épiciers; A. Gélneau et A.-A. St-Pierre, marchands-tailleurs; Sirois & Langis, P.-E. Beaudoin, J.-A. Larochelle, chaussures, etc.

Cette nomenclature pourrait être prolongée de beaucoup; elle suffit cependant pour démontrer l'activité économique de nos compatriotes de Berlin. Nombre d'entre eux occupent des situations de confiance dans les grandes usines locales, notamment la Brown Company, manufacturière de pulpe à papier; dans les manufactures de machines et les fonderies, la compagnie d'éclairage et d'énergie électrique, la manufacture de cigares, les filatures, etc.

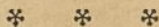
L'organisation paroissiale catholique de Berlin date de 1881. La paroisse Sainte-Anne fut fondée en cette même année par l'abbé J. Gorman, qui en 1885, prit la direction de la cure de Saint-Jean-Baptiste de Brunswick, paroisse en grande partie canadienne. Berlin, ou Berlin Falls, était alors une mission attachée à Gorham. La population ayant augmenté assez pour motiver la nomination d'un curé résident, le choix de l'évêque se porta sur l'abbé Narcisse Cournoyer qui, en 1886, agrandit l'église, bâtit le presbytère et jeta les bases d'une école dont les SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe prenaient possession en 1889. La population canadienne de Berlin était dans le temps de 300 familles ou d'environ 1,800 âmes. Les élèves qui fréquentaient l'école des Soeurs étaient au nombre de 300. L'on comptait 80 propriétaires et 141 électeurs franco-américains. L'abbé Cournoyer mourut en 1889. Il fut remplacé par l'abbé Louis-Moïse Laplante, que la mort emporta à son tour en 1917 et qui eut pour successeur l'abbé J.-A. Paradis, curé actuel. C'est au début de l'administration de l'abbé Paradis que fut construite l'Académie Saint-Régis où, comme nous l'avons dit, plus de 1,100 enfants re-

goivent une éducation chrétienne et se préparent à perpétuer dans cette partie du New-Hampshire les traditions de notre race. Né à Québec en 1856, l'abbé Paradis fut ordonné par Mgr Taschereau en 1885, après un brillant cours d'études au séminaire de la vieille cité de Champlain. Sa famille habitait à Manchester depuis 1866. D'abord curé de la paroisse Sacré-Coeur, à Lebanon, il exerça successivement ensuite le ministère à Sainte-Rose de Lima, Littleton; au Saint-Rosaire, Rochester, puis fut nommé curé de la paroisse Sainte-Anne, à Berlin.

Le curé Paradis a pour assistant deux prêtres qui le secondent efficacement dans son oeuvre apostolique. L'abbé J.-A. Trudel, son premier vicaire, appartient au diocèse de Saint-Boniface, mais il exerce le ministère à Berlin depuis dix ans. L'abbé Joseph Destroismaisons, second vicaire, appartient à l'archidiocèse de Québec. L'aumônier de l'hôpital, l'abbé Clément Dubé, âgé de 68 ans, est du diocèse de Rimouski. Il fait du ministère au New-Hampshire depuis une quinzaine d'années. La valeur immobilière de l'église est de \$105,000 et celle de l'école, \$80,000.

La colonie franco-américaine de Berlin s'est beaucoup développée depuis un quart de siècle; elle a grandi et prospéré au point que la paroisse Sainte-Anne a dû être subdivisée, il y a une couple d'années. Telle qu'elle est présentement, cette paroisse compte 1,270 familles ou environ 6.575 âmes, 490 propriétaires et 910 électeurs. Ces chiffres laissent loin dans l'ombre ceux de 1890 que nous avons cités plus haut.

Mais il y a plus. La subdivision de Sainte-Anne a donné naissance à une paroisse—celle de l'Ange-Gardien—qui rivalise déjà d'importance avec elle, puisqu'elle compte 900 familles et possède une organisation scolaire parfaite. Dans cet autre château-fort de notre race les SS. de la Présentation ont une institution bilingue que fréquentent plus de 500 enfants des deux sexes. Sous la direction expérimentée de M. l'abbé Joseph-G. Leclerc, assisté de son vicaire, l'abbé Joseph Morin, la paroisse l'Ange-Gardien marche à grands pas sur les traces de l'église-mère Sainte-Anne. Nos compatriotes s'y trouvent en plein foyer d'activité industrielle et donnent là encore l'exemple du travail intelligent couronné d'un franc et mérité succès.



Littleton, que nous traversons en route pour Laconia, est une pimpante petite ville campée sur les avant postes de Montagnes Blanches de célèbre renommée dans le monde des touristes. A quelques milles de là est Bethlehem avec ses somptueux hôtels et, durant la saison estivale, l'éblouissant attirail des favoris de la fortune en quête de fraîcheur et de grandioses scènes panoramiques. Ce resplendissant voisinage projette son

éclat sur Littleton et sa colonie franco-américaine dont une trop grande partie, nous dit l'abbé H.-J. Bellefleur, convoite le luxe, l'indépendance, l'émancipation et s'expose de ce fait à perdre son caractère ethnique. Cette réserve faite, il y a un bon groupe de compatriotes à Littleton. La paroisse Sainte-Rose de Lima comprend environ 300 familles dont les deux tiers sont franco-américaines. Son église, de style antique et en pierre des champs, ressemble à beaucoup de nos vieux temples du bas de Québec. De là rue High, elle commande une des plus imposantes vues que l'on puisse imaginer sur les vallées et les monts d'alentour.

C'est à la sortie de l'église même que nous faisons connaissance avec l'abbé Bellefleur. Bienveillant, courtois, allant au-devant de nos questions, il nous parle de nos compatriotes en bon père jaloux du bonheur de ses enfants. Avant la guerre, il rêvait de construire une école bilingue sur un emplacement situé tout près du presbytère, mais le grand bouleversement universel a entravé ce projet. Sa réalisation est désormais plus facile, mais il faudra vaincre auparavant l'obstination de ceux qui, accoutumés à l'école publique, ne voient pas le nécessité d'un changement destiné pourtant à procurer aux petits Franco-américains une éducation morale plus conforme à leur instinct national. L'abbé Bellefleur dessert, en outre de la paroisse Sainte-Rose de Lima, les familles catholiques pour la plupart irlandaises qui résident à la jonction de Bethlehem, une trentaine environ, presque toutes irlandaises. Les quelques rares Canadiens mêlés à ce groupe sont presque méconnaissables ; les uns ont changé leurs noms, les autres sont américanisés jusqu'à la moëlle.

L'abbé Bellefleur est Canadien, étant né, en 1862, à Saint-Jean d'Iberville, mais il émigra tout jeune garçon aux États-Unis. Il fit ses études classiques au collège Saint-Charles de Baltimore et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné par Mgr Fabre, en 1890. Il exerça d'abord le ministère à Saint-Augustin de Manchester, puis à Dover. De là, il passa à Epping, dont il fut le premier curé. Avant d'être appelé à Littleton il avait dirigé la paroisse de Marlboro, N. H., pendant quatorze ans. Il a été transféré en juin 1921 à la cure de Saint-Thomas d'Aquin, de Derry et remplacé par l'abbé Herbert-A. Hannon.

L'abbé Bellefleur nous donne un aperçu général des paroisses voisines. Il nous dit que plus de 50 familles canadiennes, sur un total de 125, vivent à Epping de notre vie nationale, sous la direction spirituelle de l'abbé J.-Alphonse Roy. Les petits Canadiens y ont là une école laïque paroissiale où ils apprennent à ne pas oublier la langue française.

L'on rencontre quelques familles canadiennes à Whitefield et à Woodstock, mais elles sont noyées dans l'élément irlandais. Gorham en

possède 175. L'abbé James-B. McCaffrey, curé de cette paroisse, a passé son enfance et une partie de son adolescence à Québec. Il parle bien le français. Woodsville est à moitié franco-américain ; les nôtres y comptent 80 familles. L'abbé Henri Bélanger fut vicaire de la paroisse. Lakeport est un autre petit centre canadien. Lincoln, également. Il y a une centaine de familles de nos compatriotes dans l'une et l'autre localité, y compris les missions avoisinantes.

Revenons à Littleton et faisons passer sur l'écran quelques-unes de nos personnalités franco-américaines les plus en vue et les plus dévouées à la conservation de nos traditions nationales. Ce sont MM. Hilaire Pelletier, gérant d'un prospère établissement commercial et l'un des mutualistes dirigeants les plus estimés ; Charles Gosselin, vice-président d'une autre importante maison ; E.-H. Bilodeau, épicier en gros ; Wm.-J. Boucher, confiseur ; Charles Patenaude, marchand-tailleur. Les dames mutualistes ont une florissante villa, "L'Etoile de la Mer". Leur présidente est Mme Virginie Lehoux. Dans la plupart des maisons de commerce l'on rencontre des commis franco-américains. On trouve aussi les nôtres en grand nombre dans les diverses fabriques de la ville. Bref, sur les 4,000 âmes qui composent la population de Littleton, plus de 1,500 sont d'origine ou de descendance canadienne-française. Quelques compatriotes sont devenus citoyens américains depuis trente, quarante ans, et n'ont rien perdu pour cela de leur caractère ethnique. Plusieurs d'entre eux sont propriétaires et électeurs. Unis, confiants dans leur force, sans verser toutefois dans le sectarisme ou un faux nationalisme, ils ont tous les éléments nécessaires pour se mettre en relief dans le domaine public et d'y faire ressortir leur civisme éclairé, à l'instar de nos compatriotes de Berlin.

CHAPITRE XII

Laconia et Concord.

L'abbé Joseph Monge fonde la paroisse du Sacré-Cœur. — Démembrement. — Fusion des Canadiens et des Irlandais catholiques de Lakeport. — Rapides progrès. — "Une ville où l'on aime à se mettre chez soi." — L'abbé J.-É. Dubois et l'abbé Elisée Alix. — Situation religieuse, économique et sociale des Franco-américains de Concord. — Mémorable incident. — Patriotique conseil du juge Mitchel. — L'école paroissiale forme de bons citoyens. — Double manifestation. — Noces d'or paroissiales et noces d'argent de l'Association Canadienne-Française. — L'abbé Georges-A. Demers et l'abbé G.-A. Dejordy. — Fidèles à la race. — Une suggestion.

La plupart des auteurs qui ont décrit les conditions d'existence des Canadiens des Etats-Unis n'ont parlé qu'avec parcimonie plutôt de ceux de Laconia, N.H. C'est pourtant un groupe fort intéressant, au double point de vue quantitatif et qualitatif. Il n'en est peut-être pas de mieux conservé ni de plus attaché à nos traditions. Il n'en est peut-être pas encore qui se soit proportionnellement plus développé dans l'Est de l'Union américaine, au cours des trente dernières années.

L'organisation paroissiale de nos compatriotes de Laconia date de 1891. Avec l'approbation de Mgr D.-M. Bradley, évêque de Manchester, les 200 familles canadiennes qu'il y avait alors en cette ville se détachaient de la paroisse irlandaise Saint-Joseph pour fonder une paroisse exclusivement de langue française. L'abbé Joseph Monge, prêtre français, en fut le premier curé et la plaça sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus. Les cérémonies du culte ne furent pas des plus solennelles au début, mais on était en famille et la piété des nôtres n'en était pas moins édifiante dans la simplicité des décors où ils la traduisaient. Pendant la première année les messes dominicales étaient célébrées dans la salle de l'Opéra Moulton. En 1892, un terrain avec maison attenante, situé à l'angle des rues Union et Gilford, fut acheté, et on y jeta aussitôt les bases de la magnifique église actuelle. Jusqu'en 1914, la maison servit de presbytère

aux curés. Dès 1893, cependant, l'église, à la grande joie des paroissiens, avait été ouverte au culte. En 1904, l'abbé Monge, devenu vieux et faible de santé, prit sa retraite à Montréal. Sa Grandeur Mgr J.-B. Delany, qui avait succédé à Mgr Bradley, lui donna comme successeur l'abbé J.-E. Dubois, curé actuel. Ce dernier prit possession de son nouveau poste le 8 octobre 1904. Désireux de faire connaissance avec ses paroissiens, il s'empessa de rendre visite à chaque famille et fit en même temps son premier recensement. Il y avait alors à Laconia et à la mission voisine de Lakeport, 380 familles canadiennes ou 1,886 âmes, 1,388 communiant et 498 non communiant.

En 1905, par ordre de l'évêque, les Canadiens de Lakeport, au nombre de 60 familles, se détachaient du Sacré-Coeur pour fonder avec les Irlandais du même endroit une nouvelle paroisse mixte sous le vocable de "Our Lady of the Lakes".

Malgré cette diminution de population et de secours, les paroissiens du Sacré-Coeur ne se laissèrent pas abattre ; ils redoublèrent, au contraire, d'ardeur et de générosité pour les oeuvres paroissiales. Depuis, grâce à Dieu et au bon vouloir de nos compatriotes, la paroisse du Sacré-Coeur a pris un essor considérable. Les oeuvres paroissiales se sont multipliées et groupées autour de l'église, écoles et couvent reçoivent plus de 6,000 élèves dont les SS. de l'Assomption de Nicolet, Qué., font avec un admirable dévouement l'intelligence et le coeur. C'est dire qu'elles s'appliquent à faire d'eux et font effectivement d'eux de bons citoyens.

La paroisse Sacré-Coeur de Laconia compte aujourd'hui plus de 700 familles ou 3,300 âmes sur une population totale de 10,000 âmes. Nos compatriotes sont donc dans la proportion d'un tiers dans ce centre de grande activité industrielle. Beaucoup d'entre eux sont propriétaires et électeurs. Issus de familles émigrées dans cette ville, il y a un grand nombre d'années, ils y sont établis à demeure. "C'est une des localités où l'on aime le plus à se mettre chez soi", nous dit un membre du clergé qui, de son propre aveu, serait lui-même bien chagrin si son Ordinaire lui assignait un autre champ d'action.

L'abbé J.-E. Dubois, curé du Sacré-Coeur, est américain de naissance. Il vit le jour à Bristol, N.H., mais il n'était âgé que de six mois quand sa famille revint au Canada. Il fit ses études au séminaire des Trois-Rivières et fut ordonné à Nicolet par Mgr Gravel, en 1888. On le retrouve ensuite vicaire à Saint-Germain de Grantham, à la Baie du Febvre, à Stanfold, à la cathédrale de Nicolet, puis desservant de Suncook en 1893, vicaire de la paroisse Saint-Georges, Manchester, en 1895, et curé de Hooksett de 1900 à 1904, alors qu'il fut appelé à administrer

la congrégation canadienne de Laconia. Hooksett lui doit la construction de son couvent ; il construisit aussi celui de Laconia en 1906, et le presbytère en 1915.

L'abbé Elisée Alix, vicaire, ne marchande ni son zèle, ni son dévouement et ne s'arrête pas à compter ses pas ni ses labeurs. Exerçant le ministère à Laconia depuis plus de cinq ans, il a su se faire une large place dans l'estime et la vénération de nos compatriotes. Il est originaire de Marieville, Qué., où il est né en 1878. Il fit ses études au collège de Sainte-Marie de Monnoir, sa philosophie au collège de Saint-Laurent et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Après quelque temps de professorat à son Alma Mater—le collège de Sainte-Marie de Monnoir—il en fut nommé procureur, charge qu'il occupa jusqu'à la fermeture de cette institution. Dans la desserte de la paroisse Sacré-Coeur de Laconia il est, en l'absence de l'abbé Demers, assisté de l'abbé Prudent Proulx, ancien curé de Saint-Séverin des Trois-Rivières, qui jouit de sa retraite après un long et méritoire apostolat.

Comme on le voit, nos compatriotes de Laconia sont bien partagés au point de vue religieux et éducationnel. Ils ne le sont pas moins au point de vue matériel, car tous vivent dans une aisance enviable. Les nombreuses industries de la ville fournissent de l'emploi rémunérateur aux ouvriers et aux ouvrières, tandis que le commerce et la finance sont pour plusieurs de nos hommes d'affaires franco-américains un champ d'activité où ils exercent avec succès leur talent et leur esprit d'initiative. M. J.-P. Morin est un grand industriel ; sa fabrique de bas et de tricot est une des plus prospères de la localité. MM. Wm-D. Perrault, Georges Perreault, A.-W. Simonneau, Alcide Pomerleau, Emile Saint-Jacques, Gédéon Hamel, Paul Morin occupent une place prééminente dans le commerce ; M. Ovila Lapointe est un entrepreneur qui, tout jeune encore, a donné son nom à d'importants travaux. MM. T. Morin et fils sont des courtiers d'assurances qui font d'excellentes affaires dans un cadre qui dépasse les limites de Laconia.

Dans toutes les sphères, nos compatriotes sont représentés avec honneur. M. F.-E. Normandin, avocat, fait partie du conseil municipal ; MM. A. Chatel, Alfred-D. Doucette, Arthur Vallée et Amber Millette sont "selectmen" ; M. John-M. Guay est commissaire de police ; médecins, MM. Albert-J. Lafrance et Armand Normandin. La plupart des sociétés de secours mutuels de langue française ont des succursales à Laconia. Mentionnons les Artisans, avec conseil mixte, sous la présidence de M. Joseph Simonneau ; la vieille Société Saint-Jean-Baptiste, président, M. David Filion ; l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, président, M. Alfred Doucette ; les Forestiers, président, M. Odilon Laframboise. Les Ca-

nados-américains ont de fervents adeptes. L'Alliance Nationale a un conseil mixte présidé par M. Léo L'Espérance.

Les Canadiens de Laconia ne le cèdent en rien au point de vue de l'organisation nationale et surtout paroissiale à leurs émules de Berlin. Ils n'auraient qu'à le vouloir, qu'à serrer les coudes pour briller en politique ; ils ne manquent pas d'hommes bien doués qui, lancés sur la scène publique, pourraient faire rejaillir beaucoup d'éclat sur la race. Les sociétés nationales ne semblent pas, jusqu'ici, s'être préoccupées de ce souci ; c'est que, sans doute, l'occasion ne s'en est pas présentée favorablement encore ; elles attendent l'heure propice.



La paroisse du Sacré-Coeur de Concord fut fondée en 1892 par l'abbé Joseph-Noël Plante. Deux ans auparavant, ce prêtre patriote, voulant procurer aux Franco-américains une éducation plus soignée, avait demandé aux SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe de venir s'établir dans la capitale du New-Hampshire et d'y ouvrir un couvent-école. Depuis nombre d'années l'enseignement était donné par des instituteurs ou des institutrices laïques, dans une petite école située rue Spring. Sr David, supérieure de la Congrégation, répondit favorablement au vœu de l'abbé Plante et lui envoyait, le 18 août 1903, quatre religieuses qui établirent leur résidence à l'angle des rues Warren et Fremont. Le 1er septembre de la même année, elles prenaient charge de l'éducation de plus de 200 enfants et matérialisaient, pour ainsi dire, les paroles que l'abbé Plante avait souvent adressées à ses ouailles : "Je serais l'homme le plus heureux du monde si nous avions 200 enfants à notre école." Trois ans après, en mai 1907, l'abbé Plante, appelé par son évêque à exercer le ministère à Suncook, laissait au soin de l'abbé T.-J.-E. Devoy, la cure du Sacré-Coeur. Ce dernier s'appliqua à développer l'oeuvre de son prédécesseur. Comme lui, il s'intéressa surtout au progrès de l'école paroissiale. Il fit si bien que, en juillet 1911, la commission scolaire mettait celle-ci sur un pied d'égalité avec l'école publique de la ville.

En parcourant les annales de Concord, l'on ne peut s'empêcher de noter l'incident suivant. En juin 1908, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste par les sociétés canadiennes, un drapeau américain fut arboré au haut d'un mai spécialement planté sur le terrain de l'école pour la circonstance. Les orateurs furent, entre autres, l'abbé Devoy, le maire Corning, l'honorable Joseph-B. Walker, M. L.-J. Rundlett, l'honorable juge J.-M. Mitchell et le docteur Joseph Thériault. On garde dans les archives de l'école le texte de leurs discours et l'on aime particulièrement

à signaler ce passage de l'allocution du juge Mitchell : **"Jeunes garçons et jeunes filles, étudiez l'histoire de votre pays et imprégnez-en bien votre mémoire. En ce faisant, conservez aussi fidèlement la foi de vos ancêtres, pratiquez-la, cultivez-la, et vous ne pourrez manquer d'être de bons citoyens américains."** Telle est, bien comprise, l'oeuvre de l'école paroissiale aux Etats-Unis, quoiqu'en disent les apôtres de la neutralité et de l'américanisation. En 1913, l'abbé Devoy fit l'acquisition du presbytère actuel, rue Pleasant, et les religieuses de la Présentation établirent leur résidence dans l'ancienne maison, rue Spring.

En mai 1914, l'abbé Georges-A. Demers succéda à l'abbé Devoy. Il gagna, dit-on, tous les coeurs dès son arrivée. Dans son premier prône, il annonça qu'il entendait suivre le même programme scolaire que son prédécesseur et il y réussit au gré de ses vœux. L'enseignement des Soeurs ne tend pas à façonner exclusivement la mentalité des enfants de nos compatriotes, il vise aussi au développement intellectuel des écoliers d'origine saxonne ou autre en leur inculquant des notions de morale ignorées à l'école publique, en leur enseignant aussi à faire litière des préjugés de race si préjudiciables aux intérêts comme au bonheur des peuples cosmopolites.

Le cinquantenaire de fondation de la paroisse du Sacré-Coeur de Concord donna lieu à de pompeuses fêtes en 1918. Cet anniversaire fut célébré en même temps que le vingt-cinquième anniversaire de l'**Association Canadienne-Française**. L'hypothèque sur les immeubles de la paroisse fut enlevée et, depuis, les fidèles nautonniers du Sacré-Coeur voguent en pleine prospérité. Il y avait alors une population canadienne-française de 2,464 âmes dans la ville de Concord. Les registres de baptême accusaient 2,008 naissances, 320 mariages et 1,006 sépultures.

L'Association Canadienne-Française fut organisée le 5 avril 1868. Ses membres fondateurs furent, entre autres, Charles Péliissier, Nazaire Isabelle, Noé-S. Phaneuf et Délia Gagnon. Cette association fut affiliée le 6 août 1916 à la Société de Secours Mutuels Canado-Américaine.

On se plaît encore à Concord à évoquer le souvenir de cette double fête. Il y eut concert et manifestation patriotique, collation de diplômes aux élèves qui avaient terminé le cours prescrit dans le programme d'étude de l'école du Sacré-Coeur. Des diplômes français et anglais furent décernés à Joseph Couture, Henri Roy, Origène Jeannotte, Henri Boisvert, Thomas Lebrun ; diplômes français à Adélard Frenette ; diplômes anglais à Ovide Guilbault, Yvonne Turgeon et Imelda Goudreau. Des médailles d'or furent offertes par Sa Grandeur Mgr G.-A. Guertin, l'abbé Georges-A. Demers, curé, l'Association Canadienne-Française, la société des Forestiers,

les conseils Marquette et Marie-Antoinette de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Ce fut une belle et mémorable manifestation.

L'abbé Georges-A. Demers est né à Lévis, en 1876. Il fit ses études à Memramcook, N. B., et fut ordonné à Somersworth en 1901. Avant de prendre la direction de la cure du Sacré-Coeur de Concord, il fut vicaire à Saint-François-Xavier de Nashua (1903-06); desservant de Newmarket (1906-07) et premier curé de Saint-Antoine de Sanbornville (1907). Il a un auxiliaire dévoué dans son vicaire, l'abbé Georges-Alfred Déjordy. Ce dernier, né à Saint-Pie, comté de Bagot, en 1873, a fait sa théologie au grand séminaire de Montréal et fut ordonné par Mgr Paul Bruchési, en 1898. Il fut vicaire à Saint-Hilaire, à Richelieu, à Saint-Ours et à Beloeil, puis envoyé en repos aux Etats-Unis, en 1910. Pendant cinq ans, il remplit les fonctions d'aumônier à l'Orphelinat Saint-Pierre de Manchester. Il passa ensuite à la vicairie de Concord. L'abbé Déjordy est un lettré et un chercheur de généalogies canadiennes-françaises; l'abbé Tanguay aurait eu en lui un précieux acolyte.



On n'a que des éloges à faire à la population canadienne de Concord. Elle est peu considérable en marge des 21,500 âmes qui constituent la totalité des habitants de cette belle ville, mais la qualité compense. Nos compatriotes sont attachés et dévoués à leurs oeuvres paroissiales; ils sont généreux; ils donnent sous tout rapport l'exemple du civisme intelligemment conçu. Nous l'avons dit déjà, on les discerne assez difficilement des Américains de langue anglaise, à leur parler, mais ils n'en estiment pas moins la langue de nos pères. Disséminés sur une vaste superficie, descendants par ailleurs d'une émigration canadienne qui date de 1837, on comprend que l'anglais est pour eux d'usage plus impérieux que le français. Pour cette raison encore on pourrait être tenté, en les jugeant superficiellement, de les taxer d'indifférence pour leur église. Erreur, nous dit l'abbé Déjordy, "il faut vivre avec eux pour les apprécier." Ils vous diront, certains d'entre eux, pour s'excuser de leur accent saxon, qu'ils ont vu le jour dans le Vermont et n'ont pas eu l'avantage qu'ont leurs enfants de fréquenter une école bilingue. Le destin les a conduits à Concord où la mentalité américaine a plus qu'ailleurs dans l'Etat son inévitable emprise; louons-les d'avoir de coeur et d'esprit résisté à l'américanisation religieuse et scolaire et de rendre dans la capitale du New-Hampshire, un beau témoignage de fidélité sincère au culte et aux traditions de notre race.

Si nous pouvions formuler ici un voeu, une suggestion plutôt, ce serait bien de demander à nos organisations canadiennes-françaises de la

province de Québec, à celles en particulier qui se dépensent pour conserver dans notre propre pays notre héritage national, d'envoyer à l'occasion nos jeunes conférenciers de talent dans les centres franco-américains pour les encourager, pour réchauffer leur patriotisme, pour leur dire combien nous apprécions leurs labeurs et suivons orgueilleusement leur splendide évolution. Ce vœu, nous l'avons entendu exprimer plus d'une fois par nos compatriotes les plus marquants du New-Hampshire et des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre, par le président et les membres du bureau exécutif de l'Association des Canados-Américains en particulier. Réalisé dans le sens pratique qu'il convient de lui donner, il aurait pour effet d'établir entre les deux grands groupes de la famille canadienne-française sur ce continent la plus bienfaisante influence.

Il serait bon également que les sociétés nationales franco-américaines envoyassent de temps en temps leurs orateurs accrédités nous parler de leur situation, elles ne manquent pas d'hommes capables de nous intéresser infiniment à tout ce qu'elles font pour maintenir le prestige de notre race dans l'union américaine. De cette réciprocité de relations, de cet échange de procédés, de cette mutualité d'aspirations nationales résulterait incontestablement un bien immense pour eux comme pour nous-mêmes. N'est-il pas regrettable de constater qu'étant si près les uns des autres, si semblablement soucieux de notre expansion comme race, nous nous connaissons si peu et nous ne songions pas davantage à mieux resserrer les liens de consanguinité que la nature et nos intérêts vitaux nous font une obligation morale de raffermir et de rendre à jamais infrangibles ?

CHAPITRE XIII

Profils ethniques intéressants.

Suncook. — Pittoresque village presque entièrement franco-américain. — Arrivée du premier prêtre canadien en 1873. — L'œuvre de l'abbé Jean-Baptiste Richer continuée par les abbés N. Hardy, I.-H.-C. Davignon, O.-J. Desrosiers et J.-N. Plante. — Multiples colonies où se reflète l'action française et catholique. — Pourquoi les Yankees estiment le clergé franco-américain. — Nos compatriotes à Penacook, Hooksett, Lebanon, Rochester, Gonic, Dover, Somersworth, Salmon Falls, Franklin, Claremont, Keene, Lancaster, Newmarket, Derry, Tilton et Greenville. — Principales figures en relief sur la scène publique.

A mi-chemin, entre Concord et Manchester, Suncook déploie ses coquettes maisons sur la pente d'un coteau que baigne à son sommet la rivière Suncook et à sa base la Merrimack. A l'ouest de ce florissant village se concentre le mouvement industriel et commercial ; à l'est le regard plane sur une attrayante scène agreste parsemée de collines et de vallons mollement ondulés ; au fond du tableau, dans le calme d'une retraite invitante, est l'église canadienne, le temple paroissial Saint-Jean-Baptiste. Tout dans ce cadre joli reflète l'aisance, l'esprit d'ordre, l'harmonieux concert d'une population heureuse de sa condition de vie.

Suncook est l'une des plus anciennes concessions du New-Hampshire, son territoire ayant été donné en 1727 par le Massachusetts au capitaine John Lovewell et à une soixantaine de ses soldats, en récompense d'une expédition victorieuse contre les Indiens, dont les perfides et fréquentes attaques étaient devenues, à cette époque, une constante menace pour les établissements européens dans cette partie du pays. Le canton fut incorporé en 1759, mais ce n'est que longtemps après que furent construites les grandes filatures où, de nos jours, des centaines d'ouvriers et d'ouvrières vont chercher dans un travail rémunérateur leur pain quotidien et le confort de l'existence.

Le mouvement paroissial fut quelque peu lent à se dessiner parmi les Canadiens de Suncook. Sans église, sans lieu de réunion, sans prêtre de

leur sang pour les desservir, leur foi dut souvent être mise à l'épreuve pendant la période d'attente d'un prêtre résident parlant leur langue et capable de laisser vibrer son âme à l'unisson de la leur.

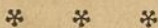
Enfin, en 1873, leur parvenait la consolante nouvelle de l'arrivée d'un curé canadien et de la fondation d'une paroisse. Jusqu'en 1876, l'abbé Jean-Baptiste Richer exerça le ministère au milieu d'eux et commença la construction de l'église. Les temps étaient durs, l'argent ne roulait pas alors comme aujourd'hui dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ; la construction d'une église, si modeste fût-elle, exigeait de bien lourds sacrifices de la plupart des pauvres ouvriers qui travaillaient à gages-minimes dix et même douze heures par jour. Nos compatriotes n'en firent pas moins généreusement leur devoir de chrétiens et, en peu de temps, ils avaient la satisfaction de prier Dieu et d'assister aux exercices du culte dans un local qui leur appartenait en propre, où ils étaient chez eux, dans une atmosphère propice à l'épanouissement de leur foi.

L'abbé Napoléon Hardy succéda à l'abbé Richer, de 1876 à 1883, et fut remplacé par l'abbé I.-H.-Cyrille Davignon qui entreprit de parachever l'église, de bâtir le presbytère et le couvent ; l'école paroissiale devait plus tard couronner ces entreprises que d'aucuns auraient pu croire audacieuses, mais qui furent néanmoins menées sans encombre à bonne fin. Jeune, actif, jouissant d'un grand ascendant sur les Américains, qu'il sut intéresser à ses oeuvres autant que nos compatriotes, l'abbé Davignon réussit à renverser tous les obstacles, si bien qu'en 1885 les Canadiens voyaient leur temple béni par Mgr Bradley.

Le quatrième curé de Suncook fut l'abbé Onésime-J. Desrosiers, pasteur actuel des Canadiens de Somersworth. Il eut pour successeur, en 1907, l'abbé J.-Noël Plante qui, lors de ce changement ecclésiastique, exerçait le ministère à Concord. D'une colonie assujettie à l'influence américanisante il passait à une paroisse aux deux-tiers franco-américaine, comptant 2,500 âmes sur une population totale de moins de 5,000, et possédant une école paroissiale où les SS. de Sainte-Croix donnent l'enseignement bilingue à 450 enfants. Il a pour vicaire l'abbé Dorice Desruisseaux. Trente ans auparavant, suivant le recensement paroissial, il y avait à Suncook 277 familles ou environ 1,200 âmes et 90 élèves à l'école confessionnelle, 27 propriétaires et 104 électeurs. Ces derniers se sont considérablement accrus depuis et commandent partout. On se dirait vraiment en terre canadienne, dans un village de la province de Québec, à Suncook. Tout le monde parle le français, même les Irlandais. La race, bien sûrement, n'est pas prête à s'éteindre dans ce bastion de notre nationalité. Les sociétés franco-américaines y

ont de solides succursales. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, les Canados-Américains, les Artisans Canadiens, etc., tiennent les nôtres étroitement serrés dans les liens de la fraternité. En les protégeant contre les incertitudes de l'avenir et en cultivant chez eux le sentiment de la solidarité, elles entretiennent aussi dans leur coeur l'amour des choses chères à tous les peuples fiers de leur origine et qui ont un héritage ancestral glorieux à transmettre à leur postérité.

Nos compatriotes de Suncook semblent actuellement se désintéresser de la politique, bien qu'ils pourraient, dans cette sphère, évoluer avantageusement, comme ils le font dans le commerce et les autres branches d'activité. Ils se contentent, pour le moment, du secrétariat de la municipalité, dont M. J.-E. Rainville est le très estimé titulaire.



Jetons un coup d'oeil rapide sur d'autres groupements non moins intéressants. Penacook, Hooksett, situés à quelque distance de Suncook, sont de bons noyaux franco-américains. On compte dans le premier quelques 400 communiantes desservis par un prêtre de langue anglaise ; le second était une mission de Suncook avant 1886. L'abbé Richer en fut le pionnier ; il y établit sa résidence, y donna l'élan à l'organisation paroissiale, prépara la voie à l'abbé L.-M. Laplante qui lui succéda, bâtit l'église et le presbytère, fonda ensuite la paroisse canadienne de Pittsfield. Appelé à la cure de Rochester en 1890, il eut pour continuateur de son oeuvre les abbés A.-F. Simard, J.-E. Dubois, L.-J.-W. Robichaud, actuellement en congé. La paroisse du Saint-Rosaire de Hooksett possède une bonne école paroissiale sous la direction des SS. de Sainte-Croix. L'abbé Edouard Lessard, en est le curé depuis juin 1921.



Lebanon, dans le comté de Grafton, est une petite ville industrielle d'environ 6,000 âmes, dont plus de 1,500 sont de nationalité franco-américaine. La paroisse du Sacré-Coeur date de 1862 et eut pour premier desservant l'abbé Noiseux. Quelques curés irlandais lui succédèrent, entre autres l'abbé Finnigan qui fit construire l'église, puis vinrent successivement les abbés L.-N. Plante et C. Paradis. La paroisse canadienne de Lebanon se fait gloire d'avoir eu pour vicaire l'abbé Georges-Albert Guertin, aujourd'hui évêque de Manchester. Le curé est l'abbé J.-J. Hogan, et le vicaire, l'abbé J. Vachon. Les SS. de la Merci enseignent à 400 enfants. Nos compatriotes sont assez bien organisés ; plusieurs d'entre eux sont à la tête de maisons commerciales, dont l'importance grandit chaque année.

Marlboro et Harrisville sont des villages où l'on rencontre quelques centaines de Canadiens de vieille souche. On aimerait à les voir plus en relief sur la scène municipale, dans l'arène politique ; ils constituent néanmoins un notable apport pour notre race dans l'Etat du New-Hampshire.



Rochester a une population de 10,000 habitants dont le tiers est d'origine canadienne et forme une des plus progressives paroisses de l'Est américain, sous le vocable du Saint-Rosaire. L'abbé Charles-S. Lacroix en est le curé. Les SS. de Sainte-Croix dirigent l'école que fréquentent plusieurs centaines d'enfants. Les SS. Grises de Saint-Hyacinthe ont charge de l'orphelinat, une institution qui témoigne hautement de l'esprit de prévoyance et de la grande charité de nos compatriotes.

L'abbé Lacroix a une carrière très active à son crédit. Originaire de Sainte-Brigitte, dans le comté de Nicolet, Qué., où il naquit en 1861, il fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe et à Manchester. Il fut ordonné par Mgr Bradley, en 1893. Vicaire à Sainte-Marie, à Saint-Augustin et à Saint-Georges de Manchester et, entre temps, à Suncook, il fut ensuite nommé curé de Bartlett où il construisit une chapelle, puis à North Conway. Là encore, il dota la population catholique mixte d'une église et d'un presbytère. Il a pour vicaire l'abbé A. Lambert.

Les curés canadiens sont des bâtisseurs. Ce sont eux qui ont élevé dans la Nouvelle-Angleterre les plus beaux temples et les ont entourés d'institutions qui proclament à la fois leur zèle apostolique et la piété généreuse, sincère, dévouée des Canadiens des Etats-Unis. Que le lecteur ne s'étonne pas de la large part que nous faisons de l'oeuvre que poursuit le clergé franco-américain ; celui-ci, nous le répétons, est à la base de toutes les organisations de nos compatriotes, c'est lui qui les inspire, les guide, leur indique le but à atteindre et, par son influence salutaire, leur assure le respect, l'estime, l'admiration même des Yankees. Les gérants des grandes usines, des immenses établissements industriels de tous genres que l'on rencontre dans les villes et la plupart des villages de l'Est de l'Union, les hommes d'affaires qui tiennent entre leurs mains le haut commerce, les chefs d'ateliers de toute dénomination qui commandent à des milliers d'ouvriers cosmopolites sont unanimes à dire qu'ils recherchent de préférence la main-d'oeuvre canadienne, parce qu'ils savent que nos compatriotes sont moralement bien disciplinés, des hommes de devoir, consciencieux au travail, soucieux de l'ordre, droits dans leur coeur comme dans leurs actes extérieurs, industrieux et francs — autant de qualités, ils le savent, que s'efforce de développer en eux

le prêtre canadien; aussi le considèrent-ils avec égard et sont-ils, à l'occasion, heureux de contribuer financièrement à ses oeuvres paroissiales.

L'abbé Lacroix occupe la cure du Saint-Rosaire de Rochester depuis 1909. Cette paroisse eut pour premier pasteur l'abbé U. Lamy, en 1884. C'est à lui que revient le mérite d'avoir bâti l'église. L'abbé Plante, son successeur, construisit le presbytère. Le vicaire actuel est l'abbé Antonio Lambert.

Les Canadiens de Rochester jouent un rôle assez marquant dans l'administration municipale. Ils avaient, en 1920, trois représentants au conseil : MM. Fortunat Gingras, Onésiphore Lacasse et J.-E.-A. Bilo-deau. M. A.-Gaspard Gélinas faisait partie du bureau des évaluateurs.



Gonic, village voisin de Rochester, compte une centaine de familles canadienne qui furent organisées en paroisse sous le vocable de Saint-Léon, en 1888, par l'abbé Lamy, et eurent subséquemment pour les desservir les abbés Plante et L.-A. Larocque. Ce dernier fut le premier curé canadien résident de cette localité. Il eut pour successeurs les abbés A. Lessard, H. Tétreau et A.-P. Boire, pasteur actuel.

Dover, dont la population canadienne était, en 1890, de 728 âmes, en possède le double aujourd'hui sur un total de 14,000 âmes. On la trouve groupée dans la paroisse Saint-Charles, fondée en 1893 par l'abbé J.-J. Richard, qui construisit l'église en 1896, et appela, en 1903, les SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe pour y diriger l'enseignement. L'abbé F.-J. Deshaies, son successeur, construisit l'école, un bel édifice fréquenté par plus de 400 enfants. L'abbé Deshaies est aujourd'hui curé de la paroisse Saint-François-Xavier de Nashua. Nos compatriotes sont, au point de vue matériel, généralement bien favorisés. L'abbé J.-A. Lessard vint ensuite, puis l'abbé A.-J. Lauzière, et l'abbé O.-N. Desmarais, curé actuel, assisté de l'abbé E. Bussière. M. Joseph Fortier fit partie du corps édiltaire de la ville. MM. Adélard-Gaspard Gélinas et Alfred Beaudoin furent élus à la législature de Concord.

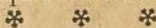


Somersworth, à cinq milles de Dover, est un autre château-fort de la race dans le New-Hampshire. Sur une population totale de 6,700 âmes, plus de la moitié est de nationalité canadienne et constitue une très grosse paroisse, celle de Saint-Martin, qui a pour curé l'abbé Onésime-J. Desrosiers. Les SS. de Sainte-Croix y donnent l'enseignement

à 800 enfants. Cette paroisse fut fondée en 1880 par l'abbé G. Pagé, et eut pour premier curé résident l'abbé Cléophas Demers qui construisit l'église et l'ouvrit au culte en 1888. Mgr Bradley en fit, cinq ans après, la dédicace solennelle. C'est un beau monument. Éloignée des centres populeux, cachée dans un coin du New-Hampshire, cette paroisse, suivant l'expression du Père Hamon, rappelle à s'y méprendre une vieille paroisse canadienne.

L'abbé Desrosiers est originaire du comté d'Yamaska, Qué. Il naquit à Saint-Aimé, en 1851, fit ses études à Sorel et fut ordonné en 1877 par Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Il commença à exercer le ministère aux États-Unis, à Salmon Falls, en 1882. Avant de prendre la direction de la cure de Somersworth, en 1907, il avait successivement desservi les paroisses de Greenville et de Suncook. Il a pour assistant l'abbé Geo.-W. Massé.

Les Canadiens de Somersworth avaient en 1920 quatre députés à la législature — MM. Alfred-J. Boucher, Peter-M. Gagné, Fred.-A. Houle, Eugène-J. Morin ; plusieurs conseillers municipaux — MM. Geo.-T. LeBel, Alfred-J. Boucher, Wilfrid Gosselin, Alfred-J. Turcotte, Edward Carrière. M. Fred.-A. Houle est greffier de la ville ; M. Polycarpe Hardy, commissaire de la voirie ; le docteur Napoléon Leduc est le médecin-officier du bureau d'hygiène ; MM. Archie-L. Jacques, Joseph-G. Deshaies et Clément Roy faisaient partie du département de l'Instruction Publique. Plusieurs autres compatriotes occupent des positions de confiance dans les services municipaux. En affaires, les Canadiens de Somersworth sont au premier rang. Ils se réclament avec une légitime fierté d'avoir été les premiers à élire un maire de notre nationalité — dans le New-Hampshire — M. L.-P. Labonté, il y a quelques années.



Salmon Falls est encore un centre cosmopolite où l'élément franco-américain jouit d'un remarquable prestige. L'érection canonique de la paroisse Sainte-Marie eut lieu en 1855 et l'abbé McLaughlin y célébra la première messe. C'est donc l'une des plus vieilles organisations paroissiales du New-Hampshire à la tête de laquelle se succédèrent les abbés F.-X. Cinq-Mars, en 1874 ; O.-J. Desrosiers en 1882 ; E.-J. Walsh en 1886 ; J.-A. Lessard en 1889. Le curé actuel est l'abbé J.-H. Cormier. En 1890, il y avait 187 familles canadiennes à Salmon Falls. Ce chiffre a diminué depuis. Au recensement de septembre 1919, l'abbé Cormier dit : "J'ai trouvé 110 familles franco-américaines et 556 âmes. Dans le village, nous comptons une population de 1,800 âmes. Nous sommes un tiers de la population totale. Ce sont les Canadiens qui contrôlent les affaires du village."

* * *

Franklin, dans le comté de Merrimack, est le siège d'une paroisse canadienne considérable—la paroisse Saint-Paul—, comprenant plus de 2,000 âmes, sur une population totale de 6,000. L'Association Canado-Américaine, la Société des Artisans Canadiens, etc., y ont de fortes racines, des conseils, des cours et villas prospères. Nous relevons dans l'administration municipale les noms de MM. Francis-T. Dauphin et Dosithee-J. Rousseau, conseillers ; Georges-F. Garneau, évaluateur ; Hector Morin, membre du bureau d'hygiène. M. Thomas Lapointe est juge de paix ; MM. Louis-H. Dauphin et Edmond-J. Garneau sont députés à la législature. Comme ailleurs, ceux de nos compatriotes qui ont des intérêts dans le commerce, l'industrie, la finance, se montrent les égaux de leurs concurrents de nationalités différentes. Le curé de Saint-Paul, l'abbé John-E. Finen, D.D., a pour vicaire l'abbé Hector Benoit.

* * *

Claremont, ville de 7,500 âmes, dans le comté Sullivan, compte environ 400 familles franco-américaines desservies par les abbés Joseph Melançon et S.-J. Côté. Les SS. de la Merci dirigent l'école paroissiale que fréquentent plusieurs centaines d'enfants. Le maître de poste est un canadien, M. Wm-P. Nolin.

* * *

Keene est un gros centre industriel dans le comté de Cheshire. Sa population est de 10,000 âmes, dont un millier de notre race. La paroisse mixte de Saint-Bernard est desservie par un prêtre irlandais, assisté de l'abbé Eugène-F. Bélanger. Les SS. de la Merci donnent aux centaines d'enfants de leur école une solide culture intellectuelle et morale. L'Association Canado-Américaine et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique y exercent une action bienfaisante au sein de nos compatriotes ; elles réchauffent leur sentiment national et les protègent contre les assauts éventuels des assimilateurs.

Lancaster, dans le comté de Coos, est un village de 3,000 âmes. La paroisse mixte de Tous-les-Saints compte environ 150 familles franco-américaines, desservies par un prêtre de langue anglaise, l'abbé John-A. Casey.

* * *

North Strathford, dans le même comté, est un petit centre canadien qui a pour desservant, l'abbé L.-P.-R. Routhier, curé de la paroisse mixte du Sacré-Coeur. Ce dernier étend son apostolat dans les missions de Colebrook et de Riverside et les stations de Dixville, Pittsburg, Stratford Hollow.

Newmarket, comté de Rockingham, a une population de 3,300 âmes au tiers franco-américaines. C'est le siège d'une paroisse mixte portant le vocable de Sainte-Marie. M. Joseph-A. Turcotte est le trésorier municipal. Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et les Forestiers d'Amérique y comptent un bon nombre d'adhérents.



Derry (Rockingham), petite ville de 7,500 âmes, possède aussi un bon pourcentage de familles canadiennes. L'abbé E.-N. Durette qui fut l'administrateur de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin a été transféré à la paroisse Saint-Augustin. L'abbé H.-J. Bellefleur, de Littleton, lui a succédé, mais comme curé titulaire, en juin 1921.

D'autres prêtres canadiens desservent des paroisses mixtes auxquelles sont attachées des missions. Ils ont d'autant plus de mérite qu'ils poursuivent dans le silence, l'isolement parfois, leur labeur apostolique.

La paroisse de L'Assomption de Tilton, comté de Belknap, est à moitié franco-américaine. Elle a cependant pour curé un prêtre irlandais qui dessert en même temps la mission Saint-Joseph de Belmont. L'abbé O.-F. Bousquet est curé de l'Immaculée-Conception, de Troy, et desservant de la mission de Fitzwilliam.

Enfin, citons la paroisse du Sacré-Coeur de Greenville, comté d'Hillsborough, qui comprend une population de 1,300 âmes en majorité franco-américaine sous la desserte de l'abbé A.-A. Sylvestre. La Société Saint-Jean-Baptiste, les Artisans Canadiens-Français, l'Union Saint-Pierre comptent nombre de fidèles adhérents dans ce village du New-Hampshire où la langue française et nos traditions ont encore de longs jours à vivre, si jamais l'implacable destinée leur réserve, ce qu'à Dieu ne plaise, le coup de mort que leur souhaitent les forbans de l'assimilation et du nivellement national.

CHAPITRE XIV

Chez nos compatriotes de Nashua.

Magnifique floraison de l'œuvre apostolique des abbés Millette et Lessard. — Les débuts de la paroisse Saint-François-Xavier. — M. Henri-A. Burque, premier maire d'origine canadienne. — Noms en vedette. — Loyaux au drapeau étoilé. — Hommage aux héros. — Le square Amédée Deschênes. — L'Union Saint-Jean Baptiste d'Amérique. — La paroisse Saint-Louis de Gonzague et celle de l'Enfant-Jésus. — Les abbés F.-G. Deshaies, J.-J. Richard, et H. Tétreau. — Zélés collaborateurs ecclésiastiques. — Bel exemple d'expansion nationale.

Nashua, naguère connue sous le nom d'Indian Head, fut le théâtre de sanglants combats au début du XIXe siècle. Les Nashaways et les Pegods commirent maints massacres dans la primitive colonie européenne de cette région. C'est le centre d'une riante vallée à travers laquelle serpentent la rivière Nashua et la grande productrice d'énergie—la Merrimack. Modeste village en 1803, date de son incorporation, c'est aujourd'hui une ville brûlante d'activité industrielle, ayant une population de 30,000 âmes. Dès sa fondation, Nashua vit naître l'industrie textile du coton sur les rives de la rivière qui la divise en deux sections et donne aux habitations érigées de chaque côté de son cours, l'apparence d'une rue vénitienne. Le mouvement manufacturier prit en peu de temps un considérable essor qui, depuis 1825, n'a cessé de s'accroître. Une puissante compagnie fait actuellement ériger en plein coeur de la ville une immense fabrique qui décuplera l'énergie hydraulique de la Nashua et aura une capacité productrice énorme. C'est du travail en perspective pour plusieurs centaines d'ouvriers.

Il y a une trentaine d'années, les Canadiens étaient comparative-ment peu nombreux, à Nashua. On en comptait moins de 1,700 ; ils sont aujourd'hui 12,000. L'abbé Henri Millette, ancien curé de Dunham, Qué., y jeta les premières assises paroissiales, mais c'est à l'abbé H. Lessard que fut confiée, en 1884, la tâche de construire l'église Saint-François-Xavier. Il était alors vicaire à Saint-Augustin de Manchester et,

bien que très épineuse, car Indian Head, dit-on, ne jouissait pas dans le temps de la meilleure réputation; il l'accepta courageusement et la mena au succès. On aura une idée du prodige d'énergie et de volonté que peut accomplir le prêtre canadien dans les lignes suivantes empruntées au Père Hamon :

“Au sommet de la côte qui, de la rue principale d'Indian Head, tombe dans Grand Street, la compagnie des fabriques possédait un terrain fort avantageusement localisé pour la future église. M. Lessard en obtint la cession, mais avant de construire le soubassement projeté, il y avait un obstacle sérieux à surmonter. Il fallait faire disparaître au moins la moitié de cette colline de sable. C'était une rude besogne. M. Lessard rassemble les Canadiens, les harangue et leur fait accepter d'enthousiasme des corvées volontaires. Le soir, c'était un spectacle étrange de voir le sommet d'Indian Head, illuminé par des centaines de torches de résine éclairant les travailleurs qui, leur journée finie, venaient aider à débayer le terrain. De longues files de charrettes descendaient lentement de la colline, la gaieté et l'entrain régnaient partout et l'on s'encourageait à la besogne en chantant les vieilles chansons du Canada. Le curé était là, au milieu de ses braves gens, les soutenant par de bonnes paroles ; au besoin, provoquant de joyeux éclats de rire par des plaisanteries et des souvenirs du vieux pays. Au bout d'un an, les Canadiens étaient installés dans un bon soubassement en brique.”

En 1888, l'abbé Lessard achetait un vaste terrain en face de l'église et y faisait bâtir un couvent qu'il mit sous la direction des SS. de Sainte-Croix. Le mouvement paroissial si bien lancé marchait désormais vers de belles destinées. En 1890, l'on comptait dans la paroisse Saint-François-Xavier, 339 familles canadiennes, 1,698 âmes, 258 élèves, 26 propriétaires et 114 électeurs. On y trouve aujourd'hui 800 familles ou environ 4,000 âmes ; 500 élèves fréquentent l'école paroissiale. Le nombre des électeurs augmente automatiquement chaque année, au fur et à mesure que les Franco-américains nés dans la localité arrivent à l'âge éligible, grâce aussi au travail patriotique du club de naturalisation **Ferdinand Gagnon** ; il est d'environ 1,800. Fondé depuis moins de cinq ans, le club Ferdinand Gagnon a déjà fait inscrire aux listes électorales plus de 1,000 de nos compatriotes et accru proportionnellement leur influence dans le domaine politique. Il eut pour premier président le docteur A.-W. Petit ; le deuxième, fut M. Alexis Harpin ; le troisième, Me Henri-A. Burque, avocat et maire actuel de Nashua ; le quatrième est Me Arthur Tremblay, également membre du barreau du New-Hampshire.

Nous venons de mentionner Me Henri-A. Burque ; ajoutons qu'il est le premier franco-américain à occuper la position de premier magistrat de sa ville. Il fut élu en décembre 1919 par 494 voix de majorité contre son adversaire, M. George-H. Alley. M. Burque est né à Nashua en 1879. Son père, Alphonse Burque, était originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Qué., et sa mère, dame Marie Dutilly, naquit à Saint-Hyacinthe. Il fit ses humanités au collège de Sainte-Marie de Monnoir et sa philosophie au grand séminaire de Montréal. Il étudia le droit à l'université de Boston et était admis au barreau du N.-H., en 1903. De 1910 à 1914, il fut procureur de la ville de Nashua et, concurremment, en 1913, greffier du sénat de l'Etat. En se ralliant à la candidature de M. Burque nos compatriotes ont donné un magnifique exemple d'esprit de solidarité ; ils ont entraîné avec eux un grand nombre d'électeurs de nationalités différentes. Les uns et les autres s'en félicitent réciproquement.

D'autres Franco-américains figuraient, en 1920, dans l'arène municipale de Nashua : MM. Charles Dionne, Noé Richard, Joseph Chevette, échevins ; Joseph Rousseau, commissaire des travaux publics ; le docteur Charles-S. Valcour, membre du bureau de l'éducation ; Wilfrid Robichaud, évaluateur ; le docteur A.-F. Daudelin, officier du bureau d'hygiène.

Dans l'arène politique de l'Etat nous remarquons M. Marcel Thériault, sénateur, et MM. Toussaint Ledoux, Cléophas Côté, Edward Delacombe, Henry-A. Lagassé et Arthur Pelletier, députés à la législature.

Dans les professions libérales, outre ceux précédemment nommés, nous trouvons Mes Henri-T. Ledoux, Albert Therrien et M. Tremblay, avocats ; les docteur J.-A. Lagacé, A. Guertin et I.-J. Anthoine. Me Ledoux ne se contente pas d'être disciple de Thémis, il est en outre directeur des postes de Nashua, industriel et le président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la plus grande société fraternelle franco-américaine. Nous parlerons de cette organisation dans quelques instants.

Les Canadiens de Nashua ont deux journaux locaux de leur langue. **L'Impartial**, qui compte plusieurs années d'existence, et le **Progrès** de fondation récente.

Parmi les industriels, M. Elie-W. Labombarde s'est déjà mis à un niveau dépassant la moyenne. Il contrôle la majorité des parts de l'International Paper Box Machine Co., manufacturière de boîtes en carton. C'est la première industrie à Nashua qui soit soutenue par du capital franco-américain ; l'élan ne s'arrêtera pas là, d'autres compatriotes favorisés de la fortune s'apprentent à emboîter le pas et à contribuer ainsi au progrès matériel de leur ville.

Dans toutes les branches du commerce, les nôtres témoignent d'un bel esprit d'entreprise couronné de succès. Leurs établissements se profilent nombreux dans les grandes rues, portant fièrement à leur devanture d'attrayantes enseignes écrites en bon français. Inutile de dire que l'on parle couramment notre idiome à l'intérieur de ces maisons d'affaires. La clientèle franco-américaine trouve aussi dans les magasins d'étiquette saxonne des employés parlant notre langue. Le Yankee est avant tout un financier ; il ne le serait que piètrement si, par une mesquine conception du sentiment national, il tenait à l'écart l'acheteur canadien en négligeant d'avoir à son service des employés connaissant le français.



D'ailleurs, le sentiment national qui se traduit chez nos compatriotes par le culte des traditions, l'attachement à la langue et à la foi, voire par les manifestations patriotiques organisées par leurs sociétés, n'étouffe pas dans leur âme la filiale dévotion qu'ils ont pour la patrie américaine — la leur par la naissance, la naturalisation ou encore par l'adoption ; le drapeau étoilé est à leur entendement ce que l'Union Jack est au nôtre. Ce sentiment, ils le chérissent, ils en sont fiers et savent à l'occasion l'affirmer en des actes de la plus sincère loyauté. C'est ainsi que durant la guerre européenne ils ont répondu généreusement à l'appel du gouvernement. Comme ceux des autres villes de la Nouvelle-Angleterre, du centre et de l'ouest de la grande république, les Canadiens de Nashua ont fait leur part de sacrifice pour écraser le prussianisme ; leurs noms inscrits sur les panneaux de l'arche de triomphe qui fut élevée, lors de la célébration de l'armistice, dans la rue principale de la ville, redisaient assez éloquemment à ceux qui avaient pu en douter jusque là que bon sang ne ment pas aux heures d'immolation pour la défense d'une cause sacrée.

Plusieurs de nos jeunes compatriotes sont tombés au champ d'honneur en combattant dans les phalanges américaines, d'autres sont revenus sur les ailes de la Victoire, tous ont noblement fait leur devoir, tous ont donné la pleine mesure de leur grandeur d'âme et méritent l'hommage reconnaissant de leur ville.

Le lecteur aimera sans doute à connaître ceux qui ont versé leur sang sur la terre de France pour le triomphe de la civilisation sur la barbarie teutonne. Ce furent, à Saint-Mihiel : John Paradis, David Robidoux et Ludger Roy ; à Ivry et à Bouchain : Albert Auclair, Aimé Benoit, Charles Boulay et Eugène Chagnon ; au bois Belleau et à Epieds : Amédée Deschesnes, Adélard Dubé, Charles Dubuque, Clément-W. Gravelle ; à Trigny et à Château-Thierry : Albert Gauthier, Edmond Leblanc, Albert Lacasse, Arthur Lemieux, Thomas Lizotte et Alphonse-J. Messier. Honneur à ces braves ; paix à leurs mânes.

Le conseil municipal de Nashua a voulu faire plus que rendre un hommage passager à ces preux ; il a donné au Railroad Square, au centre du quartier commercial de la ville, le nom d'Amédée Deschesnes, Croix de Guerre, mort face à l'ennemi à la tête d'une poignée de frères d'armes qui firent mordre la poussière à un groupe d'Allemands beaucoup supérieur en nombre ; il a voté une somme suffisante pour ériger sur cette place publique un monument qui perpétuera le souvenir glorieux des héros de Nashua. Cet hommage reconnaissant atteste assez que l'esprit de concorde et le respect mutuel règnent en souverain à Nashua. Les préjugés de race et le sectarisme envieux n'y ont pas de place pour s'enraciner. Aussi rien n'arrête-t-il le progrès dans sa marche ascendante.

* * *

On ne passe pas à Nashua sans rendre visite à Me Henri-T. Ledoux, dont nous avons plus haut mentionné le nom, et s'entretenir avec lui de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dont il est le président général. Nous lui laisserons raconter ce qu'est cette organisation :

Au 1er décembre 1919, dit-il, en substance, l'Union comptait 33,557 adhérents, répartis dans environ 300 conseils d'hommes et de femmes de la Nouvelle-Angleterre et des Etats de New-York, de l'Illinois et du Michigan. Sa valeur financière était à cette date de \$1,332,283.-51. A l'instar de toutes les sociétés de secours mutuels, elle fait de l'assurance et paie des secours en maladie, mais ce n'est pas là toute sa préoccupation, son but principal est de conserver le caractère distinctif des descendants français aux Etats-Unis. Tout en les entourant de sa sollicitude, au point de vue financier, elle vise à leur procurer les moyens de rester fidèles à leur langue et à leur foi, sans pour cela amoindrir en quoi que ce soit leur loyauté au drapeau étoilé. Dans la poursuite de cet idéal, elle coopère à l'organisation paroissiale des groupes franco-américains d'une certaine importance et s'efforce de leur obtenir des prêtres de leur sang.

Depuis sa fondation, en 1900, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique n'a cessé de faire oeuvre sociale. Née d'un mouvement patriotique parti simultanément de Holyoke, de Woonsocket et de plusieurs autres centres, elle se donna pour mission de réunir dans un même sentiment tous les groupes épars des Franco-américains, comme les sociétés locales avaient réuni les individus et les avaient sauvés de l'assimilation qui paraissait inévitable. Les fondateurs s'attachèrent à former une organisation essentiellement française et catholique afin de contrebalancer l'influence pernicieuse des sociétés de langue anglaise pour lesquelles il y

avait un engouement très prononcé chez un trop grand nombre des nôtres. Ces hommes comprenaient alors, comme nous le comprenons aujourd'hui, que les sociétés de langue anglaise, quelles qu'elles soient, sont les plus dangereux agents d'assimilation.

L'Union, il va sans dire, eut de nombreux obstacles à surmonter, mais par son travail énergique et avec le concours dévoué d'autres sociétés, notamment celle des Canados-Américains de Manchester, elle réussit à donner un nouvel essor à la langue française et à entraîner à sa suite la jeunesse franco-américaine. Deux points des règlements de cette société donnent une juste idée de l'esprit qui l'anime. Avant de devenir membres les aspirants doivent s'engager, sur leur parole d'honneur, à toujours parler français dans leur famille et dans les réunions où les convenances le permettent. Les dignitaires des succursales ne peuvent être autorisés à entrer en fonction qu'après avoir promis de faire respecter et aimer la langue française et la religion catholique.

L'Union a contribué beaucoup jusqu'ici aux oeuvres éducationnelles en donnant des prix pour l'étude du français, de l'histoire du Canada et la diction française, en accordant aussi des bourses à de jeunes compatriotes d'avenir qui se destinent au sacerdoce ou aux professions libérales. Elle fait instruire actuellement 23 élèves dans les collèges américains et canadiens. Elle encourage en outre les soirées de famille, la diffusion des bons livres, la création des bibliothèques paroissiales. Elle a fait elle-même l'acquisition de la précieuse collection d'ouvrages de feu le major Mallet, la plus complète peut-être aux Etats-Unis sur les faits et gestes des descendants de la race française en Amérique, depuis l'origine de la Nouvelle-France jusqu'à notre époque. Elle tient cette collection à la disposition de ses adhérents et des chercheurs de renseignements historiques.

Dans la pensée de ses fondateurs, l'Union devait opérer la fusion de toutes les sociétés fraternelles franco-américaines trop peu fortes numériquement et financièrement pour aspirer à une longue existence. Cet espoir ne s'est pas encore réalisé. Ces sociétés se sont cependant confédérées et fonctionnent maintenant sur des bases solides. Enfin, pour ceux qui seraient tentés de douter de son patriotisme, disons qu'elle a fourni aux alliés, durant la guerre européenne, plus de 2,000 soldats et marins, dont 56 ont payé de leur vie leur participation désintéressée à la défense de la civilisation.



Revenons succinctement au développement paroissial des Canadiens de Nashua. L'abbé Fabien-Gédéon Deshaies, curé de Saint-François-Xavier, est né à Saint-Damien de Brandon, Qué., en 1863. Ordonné à

Montréal en 1892, il fut ensuite nommé vicaire à Saint-Paul, puis à Saint-Thomas de Joliette jusqu'en 1893. De là, il permuta à Saint-Martin de Somersworth et fut subséquemment curé de Westville (1902-1907), d'Epping (1907-1908), de Dover (1911-1917 après une période de repos de trois ans), de Nashua depuis 1917.

L'église paroissiale, nous l'avons vu déjà, date de 1885. L'année suivante, les SS. de Sainte-Croix prenaient possession du couvent et ouvraient des classes à 147 élèves. Au nombre de 11, assistées d'institutrices laïques, elles donnent aujourd'hui l'enseignement à 500 enfants. Leur local étant devenu trop exigü, une école plus spacieuse et plus moderne sera construite au coût de \$150,000, ainsi qu'un nouveau presbytère. Sr Marie de Ste-Foi est supérieure du couvent. Sr Anastasie, la première supérieure, a célébré, en 1913, le cinquantième de son entrée en religion à Saint-Laurent, siège de la maison-mère de la communauté. La valeur actuelle des immeubles de la paroisse Saint-François-Xavier est de \$153,000, dont \$125,000 pour l'église ; \$10,000 pour l'école et \$8,000 pour le presbytère.

L'abbé Deshaies a deux assistants—les abbés Robert Bellefeuille et Edmond Gélinas. Le premier est né à Mont-Carmel, comté de Champlain, en 1889, et fit ses études aux séminaires des Trois-Rivières et de Montréal ; il fut ordonné par Mgr Bruchési en 1914. Le second est né à Sainte-Clothilde de Horton, comté d'Arthabaska, en 1882. Il fit ses études classiques au séminaire de Sherbrooke et sa théologie à Montréal et à Baltimore. Il fut ordonné à Manchester en 1917.



La paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua est beaucoup plus ancienne, ayant été fondée en 1871, par l'abbé E.-V. Milette. Son premier curé résident fut l'abbé C.-Ls Girard, originaire de Saint-Hyacinthe. La première messe fut célébrée le 18 juin de la même année dans une ancienne église épiscopaliennne. Une semaine après, le 25 juin, arrivait de l'Ordinaire le décret de séparation des Canadiens et des Irlandais et l'abbé Milette revenait prendre la direction spirituelle de nos compatriotes, le 5 novembre. En juin 1873, eut lieu la dédicace de l'église et, en 1883, l'inauguration d'une école qui fut confiée à 8 religieuses de Sainte-Croix. Le nombre des élèves était alors de 500.

La paroisse en plein développement n'eut bientôt plus un local suffisant pour loger les enfants : ainsi, en 1891, ouvrait-elle, sous la direction des Frères du Sacré-Cœur, une deuxième école pour les garçons, et, en 1898, une autre de 10 classes pour les filles, les religieuses établissant leur résidence dans l'école originale. D'autres œuvres complètent l'orga-

nisation de Saint-Louis de Gonzague et en font l'une des plus importantes paroisses du diocèse. C'est l'orphelinat fondé depuis une douzaine d'années—magnifique institution dirigée par les SS. Grises de Montréal, pouvant donner asile à 250 enfants ; c'est encore l'hôpital—l'un des mieux aménagés de la Nouvelle-Angleterre—, d'une capacité de 120 lits auquel est adjointe une école pour les gardes-malades. Grâce à son outillage perfectionné, à l'excellence de ses divers services, au dévouement et à l'urbanité de son personnel, l'hôpital s'est acquis une grande réputation, si bien que beaucoup de malades quittent les hôpitaux de Boston pour aller y chercher la guérison.

Nous sommes déjà loin du recensement de 1890, alors que la population canadienne de Nashua était de 1,698 âmes. Nous venons de mentionner celle de Saint-François-Xavier, qui est de 4,000, ajoutons-y les 5,800 âmes de Saint-Louis de Gonzague, mais attendons pour l'addition finale que nous ayons parlé de la troisième paroisse canadienne.

Nous omettrons de mentionner les sociétés, les congrégations d'hommes, de femmes, de jeunes gens des deux sexes. On les y trouve toutes réunies et travaillant de concert au bien-être moral, intellectuel, physique et matériel de nos compatriotes. Par ordre d'ancienneté, Saint-Louis de Gonzague est la deuxième paroisse du diocèse, l'église mère étant celle de Saint-Augustin de Manchester ; c'est, comme nous l'avons dit, l'une des plus imposantes aussi par ses institutions et son influence sociale. L'abbé Julien-Joseph Richard, curé, exerce dans ce milieu une autorité qui, sous les traits de la sévérité, cache un grand fonds de mansuétude ; tous se plaisent à admirer dans cet homme d'action, tout de nerf et d'irristible impulsion vers le bien, les éminentes qualités du cœur et de l'esprit. C'est, au surplus, un ardent patriote. L'abbé Richard est assisté de trois vicaires—les abbés John Morin, David-J. Caron et N.-A. Bouchard. Notons que c'est à Saint-Louis de Gonzague que Mgr Guertin fut ordonné à la prêtrise.



La troisième paroisse canadienne de Nashua, celle de l'Enfant-Jésus, fut érigée canoniquement le 1er octobre 1909. L'abbé J.-G.-A. Jutras en fut le premier pasteur. Il eut pour successeur, en 1917, l'abbé Hormisdas Tétreau, précédemment curé de Gonic. Ce dernier naquit à Saint-Simon de Bagot, Qué. Il a pour assistant l'abbé Henri-Albert Blanchard, né à Manchester, en 1894, et ordonné par Mgr Guertin, le 31 août 1919, après avoir fait ses études classiques au séminaire de Sherbrooke, sa philosophie au grand séminaire de Montréal et sa théologie à Baltimore.

Une chapelle spacieuse en briques sert temporairement de temple religieux, d'école et de local pour les réunions paroissiales. Les exercices

du culte ont lieu dans le soubassement ; au rez-de-chaussée se trouvent six classes où six religieuses de Sainte-Croix et une institutrice laïque donnent à près de 300 enfants une éducation soignée ; au second est la salle publique à l'usage des fidèles. En 1914, les religieuses prenaient possession de leur résidence actuelle en arrière de l'école et, en 1896, la paroisse faisait l'acquisition de la vieille maison "Underhill", angle des rues Crown et Aldds, avec toutes ses dépendances et les terrains adjacents. C'est sur cet emplacement de 96,000 pieds, à côté du presbytère, que s'élèvera dans quelques années la future église. L'évaluation des biens-fonds de la paroisse est actuellement de \$63,000. Bien que la dette soit encore considérable, elle s'éteindra en peu de temps, grâce à la bonne volonté et à l'enthousiasme des fidèles. Nos compatriotes sont au nombre d'environ 2,000 âmes dans cette paroisse. Ces chiffres joints à ceux de 4,000 et de 5,800 que représente la population respective des deux autres paroisses franco-américaines, donnent un total de 11,800 âmes, d'origine et de descendance canadienne française, à Nashua.

Qu'une pareille colonie, protégée comme nous venons d'en faire la constatation, puisse renier un jour son origine, renoncer à la langue française et à ses traditions, se fondre enfin dans le pan-américanisme et abjurer ses croyances religieuses, après s'être imposée tant et de si admirables sacrifices pour sauvegarder son caractère ethnique, nous semble une impossibilité métaphysique. Une race moribonde donne d'autres signes de décrépitude et de dislocation que ceux que l'on rencontre dans ce foyer de vitalité nationale dont la vigueur se fortifie de plus en plus avec les ans.

CHAPITRE XV

Manchester.

Précis historique. — Prodigieux développement de cette importante ville industrielle sous l'impulsive et prévoyante influence des fondateurs de filatures Amoskeag. — Le plus grand centre franco-américain du New-Hampshire. — Immenses progrès réalisés en cinquante ans. — L'avènement de Mgr Georges-Albert Guertin au siège épiscopal diocésain. — L'abbé J.-A. Chevalier, curé de la paroisse Saint-Augustin. — Un grand éducateur. — Merveilleux élan. — Sept autres organisations paroissiales issues de l'église mère: Sainte-Marie, Saint-Georges, Saint-Antoine de Padoue, Sacré-Cœur, Saint-Edmond, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis de France.

Nous croyons avoir surabondamment démontré que l'évolution de la race française dans le New-Hampshire est des plus encourageantes pour l'avenir. On s'en convaincra davantage après une courte visite à Manchester, la majestueuse métropole industrielle de cet Etat. A peine âgée de 75 ans, Manchester est l'un des centres manufacturiers les plus importants de la Nouvelle-Angleterre. Elle est d'une esthétique irréprochable. Ses rues larges et spacieuses, ses parcs artistement dessinés et distribués aux endroits que la nature s'est complue à combler de ses plus riants atours, ses édifices publics et religieux, ses maisons d'éducation et de commerce, ses résidences privées, tous rivalisant de belle architecture, constituent un ensemble de séduisant aspect, respirant dans ses détails le bien-être et la prospérité. Bâtie sur les rives est et ouest de la Merrimack—"le grand moteur" d'énergie de ce puissant foyer industriel,—rien ne plaît plus au regard du visiteur que la vue des habitations propres et de styles divers, mais si ressemblant de bon goût, étalées au versant des pentes douces parsemées d'arbres qui s'élèvent des deux rives, servant comme d'enveloppe, de toilette de gala, de couronne au gigantesque organe qu'est la filature-mère Amoskeag, le cœur et l'âme de la vie matérielle d'une population industrielle de plus de 80,000 âmes. C'est l'Amoskeag, en effet, qui a créé Manchester et lui a donné une réputation mondiale.

Avant l'organisation de cette puissante compagnie, en 1831, Manchester n'était pour rien dans la constellation industrielle de la Nouvelle-Angleterre. L'Amoskeag fit l'acquisition de tous les pouvoirs d'eau de la Merrimack jusqu'à Concord, acheta virtuellement tout le terrain où s'élève la ville aujourd'hui et, prévoyant la grandeur future de celle-ci, en fit elle-même le plan. L'avenir ne devait pas tarder à justifier cet acte de sagesse et de clairvoyante vision. En 1838, lorsque le premier arpenteur de l'Amoskeag traça les rues et marqua les lots de construction de la ville, il n'y avait que cinquante personnes dans ce territoire. Huit ans après, on en comptait plus de dix mille, et Manchester était incorporée en municipalité urbaine. La compagnie avait déjà ouvert plusieurs rues, entre autres les rues Elm, Chestnut, Pine, Union, Merrimack, Manchester, Hanover, Concord ; elle avait de plus créé des parcs et marqué les sites destinés à l'érection d'églises, d'écoles, d'édifices publics, de cimetières, etc. C'est d'après ce plan original que la ville s'est agrandie dès lors jusqu'à nos jours.

L'Amoskeag est donc l'initiatrice de toutes les industries textiles de Manchester ; la plupart des autres sont aussi directement ou indirectement ses subsidiaires. C'est en 1841 qu'elle mit sa première filature en opération sur la rive est de la Merrimack ; en 1855, elle avait donné naissance à quatre autres manufactures dans lesquelles fonctionnaient 2,145 métiers et 82,846 fuseaux. Elle possédait 1,400 acres de terre dans le voisinage, évalués à \$662,000. En cette même année 1885, elle avait à son emploi 2,500 femmes et filles et 700 hommes auxquels elle payait \$40,000 de gages mensuels. Elle fabriquait 72,000 verges de tissus par jour ou 22,500,000 verges par année. Elle possédait 109 logis pour ses fonctionnaires.

En 1911, la compagnie réorganisée des fabriques de l'Amoskeag inscrivait à son bilan les chiffres fabuleux suivants : liste de paie annuelle, \$7,800,000 ; liste de paie hebdomadaire, \$150,000 ; nombre d'employés du sexe masculin 8,500, et du sexe féminin, 7,000 ; nombre de fuseaux à coton, 620,000 ; nombre de fuseaux à laine, 50,000 ; métiers à coton, 22,700 ; métiers à laine, 1,700 ; nombre de verges de cotonnades tissées par semaine, 4,715,790 ; nombre de verges de lainages tissées par semaine, 263,640 ; nombre de verges de coton tissées par année, 245,221,080 ; nombre de verges de lainages tissées par année, 13,709,280 ; nombre de sacs tissés par année, 1,630,000 ; nombre de livres de coton consommées par année, 54,600,000 ; nombre de livres de laine consommées par année, 15,300,000 ; total de chevaux-vapeurs fournis par les turbines, les bouilloires, les moteurs électriques, 183,000, etc.

En outre de l'industrie textile il y a, à Manchester, de grandes cor-donneries qui contribuent, dans une large mesure, au progrès. Une seule de ces fabriques, fondée en 1895, faisait en 1915 pour plus de \$25,000,000 d'affaires. Elle fabriquait, chaque jour, 50,000 paires de chaussures et donnait de l'emploi à 8,450 personnes des deux sexes. Une autre industrie du même genre paie plus de \$20,000 de salaires chaque semaine à 1,500 employés.

C'est, quoiqu'en raccourci, avoir parlé abondamment peut-être du grand mécanisme matériel de la métropole du New-Hampshire, mais nous avons pensé qu'il était intéressant de s'y arrêter quelques instants, parce que c'est sous l'influence attractive de cet organe que s'est dirigé et accru si prodigieusement l'exode de nos compatriotes dans Manchester. Dès l'installation du premier "moulin" de tissage, les Canadiens ont commencé à émigrer dans cette ville ; ils s'y sont multipliés au diapason du développement industriel. Ils y étaient au nombre de 1,500 en 1869 et de 9,500 en 1885, quand la population totale était de 27,600. Ils sont 40,000 aujourd'hui sur une agglomération totale de 80,000 et occupent dans toutes les branches de l'activité industrielle, financière, mercantile, professionnelle, ouvrière, etc., de belles et enviables situations.

Manchester est une ville américaine plus bilingue que la capitale fédérale du Canada. Nos compatriotes y constituent l'élément ethnique le plus considérable ; notre race y est profondément enracinée, elle a de puissantes ramifications dans tous les quartiers et la plus forte organisation paroissiale de tous les Etats de l'Union. Fall River lui dispute peut-être la palme au point de vue numérique, mais n'arrive qu'en second si l'on met en ligne de comparaison les paroisses franco-américaines des deux villes : la proportion est actuellement de 7 et sera, prochainement, de 8 contre 5 en faveur de Manchester. Cette huitième paroisse portera le nom de Saint-Louis de France.

Que de progrès réalisés en moins de cinquante ans par nos compatriotes dans la ville épiscopale du premier évêque franco-américain ! Que de perspectives s'ouvrent désormais à leur légitime espoir d'expansion ! Qui eut pu prédire, en 1871, quand fut fondée la paroisse Saint-Augustin sur le versant de la rive est de la Merrimack, dans les eaux de laquelle se profile l'ombre de son clocher aux feux du soleil levant, que ce grain de sénevé atteindrait, en l'espace d'un demi-siècle, une croissance aussi prolifique, aussi rassurante pour la survivance de notre race sur ce continent d'Amérique !

Quand fut fondé, en 1884, le diocèse de Manchester, il y avait déjà une forte proportion de Canadiens dans le New-Hampshire, mais celle-ci l'emportant sur les autres éléments catholiques de nationalités diffé-

rentes à la mort de Mgr D.-M. Bradley, premier titulaire du siège épiscopal de l'Etat, en 1903, nos compatriotes firent des démarches dans l'espoir d'avoir un des leurs pour son successeur. Ce vœu ne devait cependant se réaliser que trois ans après, à la suite de la disparition soudaine de Mgr William Delaney, deuxième évêque de Manchester. Le choix de Rome se porta alors sur l'abbé Georges-Albert Guertin qui, depuis 1906, dirige la barque de l'église catholique du New-Hampshire d'une main ferme et assurée, nonobstant les écueils que les protagonistes de l'effacement des races en Amérique septentrionale cherchent à dresser sur son cours. Sous son administration, les paroisses et les missions se sont multipliées, de même que s'est accru le nombre des prêtres de langue française dans l'Etat. Nous verrons plus loin comment il a su contourner le récif de l'enseignement unilingue et neutre qui, dans les vues spéculatives des assimilateurs à tous crins, devait faire sombrer l'école paroissiale et l'enseignement des langues étrangères dans le pays soi-disant le plus tolérant et le plus libre de la terre.

Mgr Guertin est né à Nashua, le 17 février 1869. Il fit ses études classiques aux séminaires de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe, sa théologie à Brighton, Mass., et à l'université catholique de Washington. Ordonné en décembre 1892, il exerça le ministère à Saint-Augustin de Manchester jusqu'en 1896, puis à Lebanon et dans les dessertes d'alentour. Il se préparait, à la demande de Mgr Bradley, à prêcher des missions parmi les protestants, à l'exemple des Pères Paulistes, quand l'abbé D.-C. Ling, curé-fondateur de la paroisse Saint-Antoine de Padoue, démissionna en 1900. Il fut désigné pour le remplacer. Tout était à faire dans cette paroisse ne comptant alors qu'une année d'existence et environ 80 familles. Six ans après, Saint-Antoine avait une population de 300 familles, une église, un presbytère, un couvent, et une école fréquentée par 250 enfants. L'année suivante, le 19 mars 1907, en la cathédrale Saint-Joseph de Manchester, l'abbé Guertin était sacré évêque par Mgr Diomède Falconio, délégué papal aux Etats-Unis, assisté de Mgr Harkins, évêque de Providence, R.I., et de Mgr Tierney, évêque d'Hartford, Conn.

Mgr Bradley et Mgr Delaney s'étaient fait remarquer par leur bienveillance à l'égard de nos compatriotes, Mgr Guertin leur apportait, sous ce rapport, comme d'ailleurs sous le rapport administratif, l'assurance d'une sollicitude aussi dévouée et paternelle. Dès le début de son règne il sut conquérir au même degré l'estime et la filiale vénération de tous les fidèles, sans distinction de races. Invité, en ces derniers temps, à mettre un frein à l'ardeur belliqueuse des apôtres de l'école neutre qui, sous prétexte de relever l'idéal américain dans l'estime des races cosmopolites, cherchent à détruire l'école paroissiale ou privée, en proscrivant de l'en-

seignement primaire l'usage des langues étrangères, Mgr Guertin est parvenu à concilier, sur ce point de vitale importance pour les nombreux groupements nationaux établis aux Etats-Unis, et pour nos compatriotes franco-américains en particulier, les vues de l'Eglise et les réclamations de l'autorité civile en tant que son diocèse est concerné. Et l'école confessionnelle, et l'école privée, continuent à vivre dans le New-Hampshire à l'abri des attaques brutales dont l'une et l'autre sont l'objet dans la plupart des autres Etats de l'Union, comme nous le verrons dans la suite de cette étude. Parcourons en attendant les sept paroisses canadiennes de Manchester, suivant l'ordre chronologique de leur érection.



Saint-Augustin est la première qui ait vu le jour dans le New-Hampshire. Elle fut fondée en 1871 par l'abbé Joseph-A. Chevalier, doyen du clergé de l'Etat, l'un des vétérans de la cause canadienne aux Etats-Unis. Il y a donc 50 ans, en 1921, que ce vénérable apôtre dirige les destinées de sa chère et florissante fondation. "Durant de longues années", dit le Père Hamond, "M. Chevalier se trouva seul pour desservir les milliers de Canadiens qui affluaient de plus en plus vers ce grand centre manufacturier, mais toujours calme, toujours méthodique, doué d'une volonté énergique, d'un talent heureux pour l'administration et les finances, il sut faire face à la situation et en remplir fidèlement les devoirs." Trois jours après son arrivée, les Canadiens de Manchester, qui faisaient alors partie du diocèse de Portland, décidaient de construire une église et, le 27 novembre 1873, celle-ci était ouverte au culte. Dans l'intervalle, les exercices religieux eurent lieu d'abord dans la modeste salle du Faneuil Hall, angle des rues Pleasant et Elm, puis dans un temple qui fut loué, rue Merrimack, à l'angle de la rue Chestnut. L'église terminée, l'abbé Chevalier construisit, en 1881, un couvent qu'il confia aux SS. de Jésus-Marie, de Sillery, Qué., et fit, en 1888, l'acquisition d'une école publique, mise alors en vente et qui était située en face de l'église. Les Frères du Sacré-Coeur en prirent la direction. En 1903, le couvent fit place à un édifice plus conforme aux exigences modernes—l'Académie Notre-Dame actuelle—tandis que l'école des Frères, métamorphosée, devenait l'Académie Saint-Augustin. A ces deux prospères institutions, s'ajouta, en 1892, lors de la célébration du 25e anniversaire sacerdotal de l'abbé Chevalier, l'hospice Saint-Vincent de Paul, qui fut confié aux SS. de la Providence de Montréal. Cette maison destinée surtout aux orphelins peut recevoir une centaine de pensionnaires. Enfin, en 1907, le curé Chevalier voulant fonder un pensionnat pour les filles du diocèse, acheta dans la banlieue de Manchester, à Goffstown, un immeuble

de 200 acres sur lequel s'élevait en 1915 le superbe établissement de Villa Augustina. M. le curé fit don de ce terrain aux Soeurs de Jésus-Marie, qui construisirent elles-même le couvent, l'une des maisons d'éducation les plus avantageusement réputées de la Nouvelle-Angleterre, avec l'Académie Saint-Augustin pour les garçons. Outre qu'elles donnent un enseignement secondaire de premier ordre, ces deux institutions sont de magnifiques monuments d'architecture. L'abbé Henri Beaudé fut chapelain de la Villa Augustina jusqu'en 1921.

L'abbé Chevalier est né à l'Assomption, Qué., le 19 septembre 1843. Après ses études classiques et théologiques au séminaire de cette localité, il fut ordonné, en 1867, par Mgr Bourget. Au commencement de mai 1871 Mgr Beacon, évêque du diocèse de Portland, qui comprenait alors le Maine et le New-Hampshire, l'invita à fonder la paroisse Saint-Augustin, qu'il n'a pas quittée depuis et où il récolte dans la sérénité d'une vieillesse encore verte, entouré de l'estime et de la respectueuse vénération de tous ceux qui le connaissent, les fruits de son long et laborieux apostolat. On comprendra mieux la grandeur et la munificence de cet apostolat par le relevé suivant extrait d'un recensement de la paroisse Saint-Augustin que l'abbé Chevalier nous fit gracieusement tenir. Ce recensement a été fait à l'expiration de l'automne 1919 : familles, 1,203 ; âmes, 5,450 ; garçons à l'Académie Saint-Augustin, 500 ; filles à l'Académie Notre-Dame, 450. Valeur des immeubles de la paroisse, environ \$300,000.



La paroisse Sainte-Marie est la fille aînée de celle de Saint-Augustin à Manchester. Du plateau qu'elle occupe sur la rive ouest de la Merrimack, le regard embrasse un superbe panorama. Le Père Halde en fut le premier pasteur, en 1880, mais l'abbé Pierre Hevey qui succédait à ce dernier, en 1882, en fut le créateur, la cheville ouvrière. La paroisse comptait alors une population de 2,500 âmes qui s'est multipliée tellement en l'espace de quelques années, qu'il fallut en détacher une partie considérable et en faire le noyau d'une autre paroisse. Il fit construire à côté de la chapelle, en 1885, le couvent des SS. Anges qu'il confia d'abord aux SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, et ensuite aux SS. de la Présentation, puis, en 1886, une école de garçons qu'il mit, en 1890, sous la direction des Frères Maristes. Il avait amené ces religieux de France, à la suite d'un premier voyage en Europe. De retour d'un second voyage outre-mer, au cours de la même année, avec le titre de Protonotaire Apostolique, Mgr

Hevey obtenait la division de sa paroisse et celle de Saint-Georges était créée avec une population de 3,600 âmes. Cette séparation devait affecter assez sensiblement les fidèles de Sainte-Marie, peu de temps après. Dans la nuit du 16 octobre 1890, un incendie ayant détruit la chapelle de fond en comble, il fallut faire appel à la générosité des paroissiens numériquement affaiblis de moitié, mais ceux-ci se montrèrent à la hauteur du sacrifice, et des décombres de l'église primitive surgirent, au bout de quelques mois à peine, les assises d'un temple magnifique, dont la construction coûta \$170,000. Ce n'était pas assez pour le zèle de Mgr Hevey. En 1895, il faisait bâtir un hôpital qu'il confiait aux SS. Grises et, en 1897, un orphelinat pour les filles, au coût total de \$75,000. Il fallait un orphelinat pour les garçons ; il fut commencé en 1902 et terminé en 1908. C'est l'orphelinat Saint-Pierre, un édifice qui fut évalué dans le temps à \$15,000. Il en fit son lieu de retraite, en 1909, et y finit ses jours, en 1910.

Mgr Pierre Hevey naquit à Saint-Jude, Qué., et fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe où il fut ordonné, en 1857, par Mgr Taché. Il exerça d'abord le ministère à la cathédrale de Saint-Hyacinthe jusqu'en 1859, et fut ensuite curé de Saint-Jean-Baptiste de Rouville jusqu'en 1866, puis de Saint-Grégoire d'Iberville jusqu'en 1871. De là, il passa à la cure de la paroisse Saint-Pierre, de Lewiston, Maine, où il construisit une église, un presbytère et une école qu'il confia aux SS. Grises. Ayant démissionné en 1881, il fit un voyage en Terre Sainte et, à son retour, prit la direction de la cure de la paroisse Sainte-Marie de Manchester.

L'abbé Isidore-Herménégilde-Cyrille Davignon, qui lui succéda, en 1910, fut un actif continuateur de ses oeuvres et en créa de nouvelles. On lui doit la construction du presbytère actuel, l'un des plus beaux du diocèse ; d'un collège qui fut remplacé, en 1912, par la spacieuse école Hevey, ainsi nommée en souvenir de Mgr Hevey ; d'un hôpital qui porte le nom de Notre-Dame de Lourdes et fut confié aux SS. Grises. Il donna de plus un terrain sur lequel s'élève l'édifice de l'Association de la Jeunesse Franco-Américaine et dota également le Cercle Sainte-Marie de la paroisse d'un local où fut installée la Caisse Populaire que Mgr Hevey avait fondée en 1908, avec le concours de M. Alphonse Desjardins, de Lévis. Tant d'oeuvres requéraient beaucoup d'argent, mais l'abbé Davignon n'était jamais à bout de ressources. Il n'avait qu'à formuler un voeu pour en voir, peu de temps après, la réalisation. Aujourd'hui, la paroisse Sainte-Marie possède des institutions évaluées à plus d'un million de dollars.

Cet homme d'action naquit à Iberville, Qué., en 1848. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné, en 1873, par Mgr

les Larocque. Après deux ans de vicariat à Marieville et à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, il fut nommé directeur du collège de Sorel, en 1875, et passa de là à la cure de Saint-Joachim, comté de Shefford. En 1879, il allait se fixer aux Etats-Unis, comme vicaire à Saint-Pierre de Lewiston, Maine, alors que l'abbé Pierre Hevey, auquel il succéda, 27 ans après, à Sainte-Marie, en était le pasteur. En 1883, l'évêque de Portland le nommait curé de Suncook. Il y construisit l'église, le presbytère et l'école et, onze ans plus tard, en 1894, Mgr Bradley l'appelait à la tête de la paroisse Saint-Georges qu'il quitta en 1909 pour succéder à Mgr Hevey à Sainte-Marie.

* * *

La paroisse Saint-Georges, filiale de Sainte-Marie, est sise dans le quartier nord—le quartier aristocratique de Manchester. Elle fut fondée en 1890 par l'abbé Urbain Lamy, ancien curé de Rochester. Le recensement accusait alors une population franco-américaine de 3,000 âmes, dont 2,000 communiant. Pendant huit mois, les exercices du culte eurent lieu dans une salle publique, la salle Mechanics, mais en 1891, les fidèles entraient dans le soubassement de leur superbe temple actuel, qui fut terminé en 1913. L'abbé Lamy avait assumé au nom de ses paroissiens une dette de \$120,000. Terrassé par la maladie, il vint finir ses jours à Montréal, et Mgr Bradley nommait, en 1894, pour lui succéder, l'abbé Davignon, curé de Suncook.

Il fut remplacé par l'abbé Moïse Laplante, de 1909 à 1912, et ce dernier, par l'abbé Omer-F. Bousquet, aujourd'hui curé de Troy, N. H., et alors vicaire à Saint-Georges, comme administrateur, de 1912 à 1914, et depuis cette date par l'abbé T.-J.-E. Devoy, ancien curé de Concord. De nom à consonnance irlandaise, l'abbé Devoy est d'éducation canadienne-française, et jouit d'un grand prestige parmi nos compatriotes. Sous son habile administration la paroisse n'avait plus de dettes au terme de l'exercice 1919 et, entre autres oeuvres, ajoutait deux classes à son école, nonobstant la gratuité d'enseignement dont celle-ci est dotée, au grand avantage des parents et surtout des enfants, qui sont ainsi moins assujettis à l'attirance pernicieuse de l'école neutre. Lors du recensement, fin de décembre 1919, la paroisse Saint-Georges avait une population de 1,260 familles, comprenant 5,425 âmes ; 732 enfants fréquentaient l'école dirigée par les SS. de Sainte-Croix.

* * *

La paroisse Saint-Antoine de Padoue, fondée en 1889, par l'abbé C.-D. Ling, dans la partie sud de Manchester, fut d'abord mixte. L'élément irlandais s'en détacha, et l'abbé G.-A. Guertin devint le curé

des Canadiens en 1903. Il fit construire le presbytère sur un emplacement où l'église fut transportée quelque temps après et agrandie, le sous-sol étant converti en école sous la direction des SS. de Sainte-Croix. L'abbé Guertin, étant appelé au siège épiscopal de Manchester en 1905, fut remplacé par l'abbé L.-J.-A. Doucet. Ce dernier a fait construire, depuis, deux écoles et se prépare à doter sa paroisse de toutes les institutions qui s'imposeront à mesure que s'accroîtra la population. Que Saint-Antoine de Padoue soit destinée à un grand développement se constate aux recensements suivants : En 1913, nos compatriotes y comptaient 522 familles et 2,760 âmes ; à la fin de décembre 1919, ils en trouvaient 684 formant une population totale de 3,428 âmes.

L'abbé Louis-Alexandre-Joseph Doucet est né à Plessisville, Qué., en 1867. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet et sa théologie au grand séminaire de Québec. Il fut ordonné, en 1891, par le cardinal Elzéar Taschereau. Vicaire à Saint-Casimir de Portneuf pendant six mois, il alla ensuite se fixer aux États-Unis, comme vicaire à Saint-François-Xavier de Nashua, de 1892 à 1895, et à Saint-Augustin de Manchester, de 1895 à 1901, alors qu'il fut nommé curé d'Epping. En 1907, il succédait à l'abbé G.-A. Guertin à Saint-Antoine.



La paroisse canadienne du Sacré-Coeur de Manchester, est la première du New-Hampshire qui ait été érigée par Mgr Guertin. L'abbé F.-X. Leclair en fut le premier pasteur en 1911. Elle constitue un rempart de la race dans la partie sud-ouest de Manchester. De 1,200 âmes qu'était sa population au début de son existence, elle en compte environ 2,000 aujourd'hui.

La paroisse Sacré-Coeur, quoique lancée à pleines voiles dans la vague du progrès, n'est encore qu'à la genèse du magnifique développement que lui ouvre un très prochain avenir. Elle a une école, dans le sous-sol de l'église, fréquentée par plusieurs centaines de petits compatriotes, sous la direction des SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe. Les immeubles religieux de la paroisse étant insuffisants, l'abbé Leclair acheta l'immeuble d'un club allemand—le club Maennerchor—que la guerre a démembré—pour en faire le site d'une nouvelle église, d'un presbytère et d'une résidence pour les SS. de la Présentation. L'église actuelle sera utilisée comme école seulement.

L'abbé François-Xavier Leclair, que la mort a emporté, il y a une couple d'années, était natif de Nashua. Il avait reçu une solide formation intellectuelle au séminaire de Saint-Hyacinthe, et s'était préparé au sacerdoce à Brighton, Mass. Il fut ordonné en 1896 par Mgr Bradley. Il fut

vicaire à Saint-François-Xavier de Nashua, à Lebanon, à Saint-Louis de Gonzague de Nashua, puis curé à Hooksett et desservant de Pittsfield jusqu'en 1911, date de sa nomination à la cure du Sacré-Coeur de Manchester. Il a laissé en mourant le souvenir d'un prêtre doué des plus belles qualités du coeur et de l'esprit. Sa dépouille repose en sa ville natale de Nashua. Son successeur est l'abbé Louis-T. Laliberté.

* * *

La paroisse Saint-Edmond est un démembrement de celle du Sacré-Coeur. C'est la sixième franco-américaine de Manchester. L'abbé Louis Laliberté en fut le premier curé, en 1915, mais elle avait été desservie, comme mission du Sacré-Coeur durant trois ans auparavant. La première messe y fut célébrée par l'abbé André Doucet, à Pâques, en 1912. On désigne cette paroisse sous le nom de Pinardville, en reconnaissance de M. Edmond Pinard, donateur du site de l'église-école et du presbytère.

L'abbé Louis Laliberté est né à Nashua en 1875. Il fit son cours classique au collège des Jésuites, à Saint-Boniface, Manitoba, et ses études théologiques au séminaire Saint-Sulpice à Montréal. Il fut ordonné prêtre par Mgr Paul Bruchési, en 1902. On le retrouve ensuite vicaire à Saint-Augustin de Manchester, de 1903 à 1907, et premier vicaire franco-américain de Keene, jusqu'en 1911, puis curé de Troy, N.H., jusqu'au 24 décembre 1911, date de sa nomination comme curé de Saint-Edmond. Il succéda à l'abbé François-Xavier Leclair au Sacré-Coeur de Manchester. Le curé actuel de Saint-Edmond est l'abbé Paul-L. Desaulniers.

* * *

Nous voici au dernier jalon du développement paroissial franco-américain à Manchester. La paroisse Saint-Jean-Baptiste, démembrée de celle de Sainte-Marie et dont les confins touchent à la rivière Piscataquog, fut fondée en juillet 1914, à la sollicitation des Canadiens du district de Rimmonville. L'abbé Alphonse-J. Leclerc, auparavant curé de Notre-Dame de la Montagne de North Conway, en fut nommé le premier pasteur et, dès son arrivée, jeta les bases de l'église-école actuelle. La paroisse qui comptait alors 250 familles en possède plus de 400, formant une population totale franco-américaine de 1,906 âmes. Près de 500 enfants fréquentent l'école bilingue, dirigée par les SS. de la Présentation.

La paroisse s'est développée à tel point que l'église-école est insuffisante pour accommoder les paroissiens et la population écolière et que, l'abbé Leclerc se propose de construire une église sur le site réservé en face de l'église actuelle.

L'abbé Leclerc est né à Sainte-Sophie de Mégantic, Qué., en 1876. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet et sa théologie au séminaire de Montréal. Il fut ordonné par Mgr Bradley, à Manchester, en 1902. Il fit du vicariat à Saint-Georges de Manchester, avant d'être curé de Notre-Dame de la Montagne de North Conway, puis de Saint-Jean-Baptiste où un vaste champ est ouvert à sa grande activité.

Voilà pour l'évolution franco-américaine dans le domaine paroissial au coeur du New-Hampshire. Peu de villes sur le continent peuvent se réclamer d'une expansion aussi prolifique. Nous avons dit qu'une huitième paroisse naîtra prochainement à Manchester, c'est dire quel brillant avenir est réservé à notre race dans cette partie de l'Union. Cette paroisse portera le nom de Saint-Louis de France.

CHAPITRE XVI

La loi d'américanisation.

Son caractère despotique et le profond malaise qu'elle crée au sein de la population catholique des Etats-Unis. — Intrigues déjouées. — Comment les écoles paroissiales du Vermont ont échappé à l'ostracisme. — Energique plaidoyer de Mgr Rice. — "Modus vivendi" adopté dans le New-Hampshire. — M. Wilfrid-J. Lessard, mandataire de l'autorité diocésaine. — Large et bienveillante interprétation de la loi. — Adhésion épiscopale. — Pas d'équivoque. — Ce qu'en dit un grand journal protestant. — Fonctionnement économique des écoles paroissiales en regard de celui des écoles publiques. — La part des langues étrangères dans l'enseignement.

L'usage des langues étrangères, comme médium d'enseignement, ayant reçu une sanction légale dans le New-Hampshire, le lecteur nous permettra d'exposer ici dans ses grandes lignes la loi d'américanisation élaborée à Washington il y a deux ans. Cette digression a, d'ailleurs, sa place à la suite de l'étude que nous venons de faire sur l'évolution paroissiale à Manchester.

Comme on le sait, la question scolaire—cause de tant de préoccupations irritantes dans certaines provinces canadiennes—a pris un caractère plus menaçant encore aux Etats-Unis où, nonobstant que l'instruction soit obligatoire, l'on a constaté que quinze millions d'individus ne peuvent lire un journal écrit même dans leur propre idiome. L'ignorance intellectuelle coûte au pays la perte d'un milliard et demi de dollars par année, a déclaré le Dr Philender-C. Claxton, commissaire de l'éducation de la république voisine, lors du congrès annuel de l'association des institutrices de l'Etat du New Jersey, à Atlantic City. Cet aveu suffit à démontrer la faillite de l'école publique chez nos voisins, faillite aggravée du fait que les traitements alloués pour l'enseignement sont insuffisants. Il appert au témoignage du professeur Georges-D. Strayer, de l'Université de Columbia, que six pour cent des écoles aux Etats-Unis sont restées fermées au commencement du dernier exercice, à cause du manque d'institutrices.

Ce mouvement d'américanisation, a-t-on prétendu, est un des corollaires de la participation des Etats-Unis à la guerre européenne. La conscription ayant fait constater que beaucoup de citoyens d'origine étrangère ne connaissaient pas la langue officielle du pays, le gouvernement fédéral décida d'en rendre l'enseignement obligatoire et exclusif dans toutes les écoles primaires, quelque fussent leurs dénominations. En conséquence, le secrétaire de l'intérieur Lane convoquait à Washington, en avril 1918, tous les gouverneurs d'Etats et les présidents des comités du Salut Public et rédigeait avec eux la fameuse formule disant que l'anglais serait désormais la seule langue de l'enseignement dans les huit grades de toutes les écoles, mêmes paroissiales, confessionnelles ou privées. Cette formule qui constitue l'article IV de la loi d'américanisation, le secrétaire Lane la justifiait ainsi dans son rapport annuel :

“Rien n'est aussi souverainement essentiel à la sécurité d'un gouvernement comme le nôtre, dont les décisions d'une telle importance doivent être basées sur l'opinion saine de l'électorat, que chaque homme, femme et enfant, connaissent une langue commune et puissent s'en servir comme moyen de communication et d'information.

L'assemblée de Washington avait d'ailleurs revêtu de son autorité cette expression de vues en déclarant qu'il était opportun pour le gouvernement fédéral de coopérer avec les Etats de l'Union, afin que dans les écoles primaires l'enseignement se fit exclusivement en anglais.

Le mouvement, parti de si haut, personne n'aurait osé le combattre, en temps de guerre surtout, de crainte de passer pour mauvais patriote. Il n'en causa pas moins un profond malaise au sein de la population catholique du pays. On parvint à en enrayer les effets dans certains Etats, à le contourner dans d'autres au moyen d'une loi qui en principe donne, temporairement du moins, satisfaction et aux américanisants et à ceux que l'on veut américaniser, mais l'oeuvre d'absorption a renversé tous les obstacles dans le Nébraska et quelques autres Etats où les langues étrangères sont bannies non seulement de l'enseignement primaire, mais aussi dans les assemblées publiques. Tout au plus la tolère-t-on dans les réunions des loges, les congrès et les offices religieux.

La cause de cet ostracisme au Nébraska, alors que les Etats-Unis étaient entrés résolument dans la guerre européenne, peut se trouver dans le fait que sur 93 comtés de l'Etat, 59 possédaient 262 écoles de langue étrangère, avec 379 instituteurs et institutrices, dont 2 pour cent seulement détenaient leur diplôme des surintendants scolaires ; 120 de ces instituteurs étaient des pasteurs luthériens de langue allemande, et l'en-

seignement donné aux 10,000 enfants qui fréquentaient ces écoles confessionnelles se faisait en majeure partie en allemand.

Cette considération cependant ne saurait justifier l'oeuvre de l'américanisation par la main-mise de l'Etat sur la propriété privée et le droit naturel des parents. La constitution des Etats-Unis reconnaît d'ailleurs la liberté des langues et des croyances religieuses, le libre exercice conséquemment des langues étrangères dans l'enseignement des écoles privées, paroissiales ou confessionnelles, maintenues aux frais exclusifs des particuliers. Néanmoins, la loi scolaire du Nébraska stipule que personne ne peut enseigner dans une école quelconque s'il n'est américain par la naissance ou par la naturalisation, que les écoles paroissiales ou privées doivent suivre le même programme d'étude que celui des écoles publiques, que leurs instituteurs ou leurs institutrices doivent aussi obtenir leur diplôme de l'Etat, avoir les mêmes qualifications que les instituteurs et les institutrices des écoles publiques.

Pendant un temps on crut que cette mesure draconienne d'américanisation pourrait être abrogée ; on en attaqua la validité devant la Cour suprême du Nébraska. La population catholique de Saint-François d'Omaha-Sud et le synode évangélique de l'Etat, allié à celui du Missouri, de l'Ohio, etc., protestèrent ensemble contre cet attentat à la liberté religieuse, mais ils en furent quittes pour leurs revendications. La Cour suprême du Nébraska a déclaré constitutionnelle la loi destinée à exclure les langues étrangères de l'école.

On tenta subséquemment d'appliquer la loi d'américanisation à l'Etat du Vermont, mais, comme nous l'avons déjà dit, elle avorta à la législature, pour la raison qu'elle ne modifiait en rien la loi déjà existante. En effet, la section 1254 de la loi scolaire du Vermont, adoptée en 1915 et amendée en 1917, stipule que toute personne ayant charge d'un enfant, âgé de 8 à 16 ans, devra le forcer à fréquenter une école publique pendant toute la durée du terme annuel scolaire, à moins que tel enfant n'en soit mentalement ou physiquement incapable, ou ne reçoive par ailleurs une éducation identique, ou qu'il n'en soit dispensé par le surintendant des écoles.

S'inspirant de cette loi, le Bureau d'Education du Vermont tenta, dit-on, de fermer 26 écoles privées, mais le projet n'aboutit point. Dans sa teneur arbitraire, la loi n'en donne pas moins à l'Etat le **droit**, si l'on peut qualifier ainsi une **usurpation**, de fermer quand il lui plaira les écoles confessionnelles ou privées, et de contraindre les enfants qui les fréquentent à passer sous le régime de l'école publique neutre. Il ne suffit pour cela que d'une explosion de fanatisme.

Telle qu'elle appert dans les Statuts, la loi scolaire du Vermont est donc hostile à l'école privée ou confessionnellé. C'est grâce seulement à la tolérance de l'Etat si nos compatriotes peuvent maintenir leurs écoles paroissiales. Cette tolérance finira-t-elle par faire place à un status légal comme il en existe un dans le New-Hampshire et auquel Mgr Guertin, évêque de Manchester a apposé son **approbatur** ? Espérons-le.

En attendant, il convient de tenir bon compte des justes revendications que Mgr Rice, évêque du diocèse de Burlington exprimait dans sa lettre au sénateur Lafleur, lorsque le projet de loi d'américanisation fut envoyé à la législature de Montpelier. Ce document est du domaine de l'histoire et mérite d'être conservé.

"Je ne vois pas", disait-il, "quel bien pourrait résulter de l'adoption du projet de loi No 84, dont le sénat est actuellement saisi. En somme, le seul élément que cette mesure semble viser est l'élément canadien-français. Au premier abord, ce projet de loi a toute l'apparence d'une mesure patriotique, mais nous savons trop bien qu'il ne faut pas juger du patriotisme d'une chose à son apparence. Ce projet de loi n'est certes inspiré ni par le patriotisme ni par l'intérêt que l'on porte à l'éducation, mais bien par le socialisme. Cette mesure enlève au père les droits essentiels qu'il a en ce qui touche l'éducation de son enfant, et promet à l'Etat de s'arroger un droit que le Créateur a donné aux parents seuls....

"Cette mesure", ajoute Mgr Rice, "semble mettre en doute le patriotisme des élèves sortis des écoles françaises du Vermont, mais ceux qui s'en font les champions pourraient-ils citer un seul cas où des élèves sortis de nos écoles françaises ne se soient pas montrés à la hauteur du plus pur patriotisme que cette guerre ait connu ?". . . .

"Les écoles françaises du Vermont sont et ont toujours été un facteur très précieux dans le développement de ce pays. A maintes reprises, en parcourant chaque jour les listes de nos pertes, il m'a été donné de constater le rôle éminent et glorieux que jouèrent les élèves de nos écoles françaises, et combien de fois n'ai-je pas entendu certains de nos officiers raconter les services inappréciables et indispensables que ces mêmes élèves avaient rendus en France en qualité d'interprètes.

"Nous savons tous avec quel triste insuccès les langues étrangères ont été enseignées dans nos écoles de langue anglaise. L'Etat dépense annuellement des milliers et des milliers de dollars pour l'enseignement du français dans nos High Schools, mais sans résultats apparents. Si l'on prend en considération ce qu'il fait pour enseigner le français, il semble que notre Etat estime qu'il est à la fois utile et désirable qu'un bon nombre de nos citoyens parlent la langue française; pourquoi

alors adopter une mesure dont le but est d'empêcher les enfants d'origine française d'apprendre la langue de leurs pères ? Les écoles françaises n'ont pas coûté un sou à l'Etat du Vermont, et cependant elles ont été très heureuses dans l'enseignement des langues anglaise et française à leurs élèves, tandis qu'au contraire l'enseignement du français dans les High Schools a déjà coûté des centaines de mille dollars et n'a nullement réussi.

"Je ne suis pas d'origine française", dit en terminant, Mgr Rice, "mais j'ai vécu d'heureuses années en contact intime avec les Canadiens ; je les connais bien, aussi je les aime et je les admire pour leurs hautes qualités. Aussi bien, au nom de l'américanisme vrai, et du patriotisme sincère, j'élève ma voix pour protester contre cette manière ingrate et aveugle de traiter les loyaux Canadiens-français du Vermont."

On voit par là en quelle estime le chef diocésain de Burlington tient la langue française et les écoles bilingues franco-américaines. Il est regrettable cependant que la législature du Vermont n'ait pas jugé opportun de sanctionner ce témoignage en donnant à la loi d'américanisation une portée plus conforme aux droits acquis de nos compatriotes et de nos coreligionnaires d'autres races. Car le projet d'américanisation conçu à Washington ne tend pas seulement à bannir les langues étrangères de l'école confessionnelle ; il a pour but également d'en exclure l'enseignement religieux en lui imposant le programme neutre—c'est-à-dire sans Dieu—de l'école publique.

Quoi qu'il en soit, nos compatriotes du Vermont exercent encore sur leurs institutions scolaires le contrôle indispensable à leur efficacité. Ils sont plus déterminés que jamais à les défendre contre les empiètements de l'Etat. La lettre de Mgr Rice leur sert de rempart dans les luttes que l'avenir peut leur réserver encore. C'est un plaidoyer qui s'impose à la considération réfléchie, à l'esprit d'équité de la saine population américaine ; il aura d'autre sort que celui de grossir le volume des archives de l'Etat si, forts de la justice de leurs droits, Franco-américains et catholiques de nationalités diverses prennent les moyens de le faire triompher. Les revendications unanimes de 90,000 catholiques ne sauraient être méconnues à Montpelier, mais il faut être vigilants et les formuler à point. C'est ce que n'oubliera certainement pas le patriote clergé franco-américain.

L'application de la loi d'américanisation dans le New-Hampshire a donné lieu à une entente, à un "modus vivendi" basé sur une large et bienveillante interprétation. Elle a eu pour effet d'amener la création d'un comité qui, dans son premier prospectus, publia en italiques le qua-

trième article fondamental du programme-formulé à Washington et comportant que **"dans toutes les écoles primaires l'anglais soit la seule langue enseignée et l'unique médium de l'enseignement."** Le programme du cours élémentaire, rédigé par le Bureau d'Education, en juin 1918, devait être soumis à toutes les corporations, associations, influences organisées de l'Etat et, après ratification, être communiqué à la presse, le 20 août suivant. Dans l'intervalle, Me Wilfrid-J. Lessard, qui devint dans la suite le mandataire de Mgr Guertin, crut opportun d'intervenir dans l'intérêt des catholiques et plus particulièrement des écoles paroissiales de langue française auprès du comité d'américanisation du New-Hampshire, dont le général Frank-S. Streeter est le président. Après délibération l'on décida que, par américanisation l'on entendait l'emploi de moyens honnêtes, plus intenses pendant la guerre, pour réaliser en chaque habitant de la république l'idéal du patriote, attaché à son pays, capable par son travail, par son éducation, par ses vertus civiques, de concourir à l'idéal de tous les bons Américains.

Pour arriver à ce résultat, le comité en vint à la conclusion qu'il n'y avait aucun mal à enseigner les langues étrangères dans les écoles privées dont le programme d'enseignement comporte les matières du programme des écoles publiques, et il fut statué que :

"1. Dans toutes les écoles, même privées, l'on se servira exclusivement de l'anglais pour enseigner aux enfants la lecture, l'écriture, l'epellation, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, la physiologie, l'histoire, l'économie politique, la musique et le dessin ; l'anglais sera également la langue de l'administration.

"2. L'usage exclusif de l'anglais pour les fins d'instruction et d'administration n'a pas pour effet d'empêcher que, dans les écoles privées, les exercices religieux ne se fassent dans une autre langue.

"3. Une langue étrangère pourra être enseignée dans les écoles primaires, pourvu que le programme d'étude tracé par le Département (ou son équivalent) ne soit pas abrégé, mais mis en pratique conformément aux lois de l'Etat."

Ainsi définie, la loi rencontra l'approbation de Mgr Guertin, et c'est sous l'empire de ce sentiment que Sa Grandeur écrivit sa lettre circulaire du 15 novembre 1918 au clergé et aux fidèles de son diocèse. Après avoir attiré l'attention des pasteurs et des ouailles sur une oeuvre destinée à assurer la permanence des biens pour la revendication desquels les Etats-Unis ont participé à la grande guerre, Mgr Guertin en concluait

que cette oeuvre est l'union, dans un même drapeau, de tous les peuples qui composent les Etats-Unis. "C'est là, disait-il, l'objet du mouvement d'américanisation. Pour arriver à cette fin désirable, le premier moyen nécessaire est que tous ceux qui habitent à demeure dans l'Etat parlent une langue commune, l'anglais.

Sa Grandeur ajoutait : "La position de nos écoles paroissiales à cet égard a été clairement définie dans la correspondance échangée entre l'évêque de Manchester et le comité d'américanisation du New-Hampshire, en la présence de son président, M. Frank-S. Streeter. Vous y verrez que le quatrième article fondamental du programme d'américanisation, formulé à Washington, le 3 avril 1918, et portant que "dans toutes les écoles primaires l'anglais soit la seule langue enseignée et la seule langue de l'enseignement" a été nettement expliqué et interprété par le comité d'américanisation et le surintendant de l'Instruction Publique de l'Etat du New-Hampshire dans un sens que l'évêque a approuvé. Cette explication et cette interprétation constituent la base sur laquelle fonctionnera l'application dudit article dans toutes les écoles du New-Hampshire."

Cette interprétation donnée, Sa Grandeur disait : "Ces trois articles, tels qu'approuvés par nous, n'admettent ni faux fuyant ni équivoque. Ils sont destinés à servir de fondement à notre programme scolaire et leur insertion dans ce programme n'implique renoncement à rien de ce qui importe au bien-être et au progrès de quelque école catholique que ce soit. Il y est dûment pourvu à l'**instruction religieuse**. En outre, l'enseignement de toute autre langue que l'on voudra demeure permis en marge des matières requises par le Département de l'Instruction Publique du New-Hampshire, c'est-à-dire, à condition que le programme officiel ou son équivalent, soit observé."

Commentant cette lettre, l'abbé H. Beaudé (Henri d'Arles) attire tout spécialement l'attention sur le fait que Mgr Guertin dit : **instruction religieuse** au lieu d'**exercices religieux**, tels que contenus dans le paragraphe 2, relativement à l'interprétation de l'article 4 du programme d'américanisation. "Il y a là, remarque-t-il, plus qu'une nuance dans les termes ; ces expressions interprètent en notre faveur et agrandissent ou élargissent ce que les simples mots : exercices religieux ont d'un peu vague ou d'un peu étroit. Il faut sous-entendre également que l'instruction religieuse peut être donnée dans la langue maternelle des enfants. Cette restriction renferme des conséquences que tout esprit logique est obligé d'accepter, telles qu'elles sortent de leur principe ; elle serait toute seule qu'elle nous laisserait encore beaucoup de latitude dans la pratique. Il va de soi, en effet, que l'enseignement religieux dans la langue maternelle suppose que l'enfant connaît cette langue. Pour la

connaître, il faut qu'il l'apprenne, il faut qu'on la lui montre. Et où la lui montrera-t-on, si ce n'est dans les classes ? Il faut donc, en l'espèce, enseigner le français à l'école, puisque si l'on n'apprend à l'enfant, ni à épeler ni à écrire en français, le catéchisme français sera pour lui du grec ; il sera incapable de le déchiffrer et, fatalement, s'il n'a pas appris les rudiments de sa langue, il ne sera pas possible de lui enseigner, fut-ce sa religion, dans une langue qu'il n'entendra pas. Au reste, nos privilèges ne se bornent pas à celui qui est stipulé dans cet article deuxième. L'article dernier nous concède tout au programme de **foreign language**—et pour nous cela veut dire la langue maternelle—que nous sommes libres d'ajouter au programme d'anglais.”

Bref, le comité d'américanisation du New-Hampshire n'a pas voulu restreindre les prérogatives des éléments ethniques divers qui composent la population du New-Hampshire. En formulant son programme scolaire il a eu pour but d'amener tous les émigrés ne parlant pas l'anglais, à l'apprendre, afin de comprendre les lois et les usages de leur patrie d'adoption, d'aspirer à y jouer un rôle politique, d'y exercer leur part d'influence sur les destinées générales. En d'autres termes, la loi d'américanisation du New-Hampshire ne retranche rien au programme des écoles privées, elle n'y enlève aucune des matières qui constituent une éducation progressiste et libérale. Son but n'est pas de rétrécir, mais d'élargir le cadre de l'enseignement. Du moment que le programme jugé nécessaire pour les écoles publiques est enseigné dans les écoles privées et que les élèves qui fréquentent celles-ci peuvent répondre en anglais aux matières de ce programme, qui donc pourrait trouver à redire à ce que d'autres matières soient enseignées dans toute autre langue que l'anglais ?

C'est au reste de cette manière que le **Manchester Union**, l'un des principaux journaux du New-Hampshire s'empressa d'interpréter la loi dite d'américanisation scolaire de l'Etat, et le comité déclara que telle était aussi la signification qu'il lui donnait. Au lendemain de la publication de la lettre de Mgr Guérin ce journal disait en substance :

“La première impression qui se dégage de l'épître de Mgr Guérin à son clergé est d'une immense portée et l'on se demande quel sera le résultat de cette entente. Enlève-t-elle quelque chose à qui que ce soit ? Affecte-t-elle la religion ? Exige-t-elle que nous devenions un peuple unilingue ?

“A toutes ces questions et à beaucoup d'autres l'on trouve une réponse dans ce document historique. Et tout d'abord le programme d'américanisation protège explicitement les croyances et les pratiques religieuses

de ceux qu'il atteint. L'entente contient une clause disant que l'usage exclusif de l'anglais dans l'enseignement des matières essentielles du programme scolaire et pour les fins administratives n'a pas pour but d'interdire les exercices religieux dans une autre langue que l'anglais. L'intention n'est pas—et personne ne le désire—de mettre en aucune façon obstacle à l'usage des langues étrangères, de restreindre les Américains à une seule langue, mais tout simplement de les familiariser avec une langue, celle des lois. Nous désirons que toutes les autres soient conservées et que leur influence se fasse sentir sur notre société et sur notre littérature. La loi d'éducation n'enlève rien à qui que ce soit ; elle ne demande à personne d'abdiquer sa langue nationale ni la littérature qui illustre les idées et les idéals de sa race. Elle donne au lieu de prendre. Elle ajoute une langue aux connaissances intellectuelles de ceux qui en bénéficient et ne leur en ôte aucune. Elle ne rend personne ni plus petit, ni plus étroit, ni moins compétent, mais elle rend bon nombre de nos citoyens plus aptes à gagner leur vie en leur fournissant une autre arme de combat. Ne nous laissons pas induire en erreur à ce sujet. Nul ne veut ni ne désire que les langues étrangères disparaissent de la vie américaine. L'objet du plan éducationnel auquel coopère le diocèse est de favoriser l'union essentielle aux Américains en les rendant capables de converser et de transiger leurs affaires dans une langue commune. Son but est d'unifier et d'enrichir à la fois la vie américaine, non de l'appauvrir."

Cette interprétation de la loi, répétons-le, a été trouvée si juste que MM. Frank-S. Streeter, président du comité d'américanisation ; Ernest-W. Butterfield, surintendant de l'Instruction Publique de l'Etat, et l'abbé P.-J. Scott, surintendant des écoles paroissiales diocésaines, l'ont signée comme étant l'expression fidèle et complète de l'entente intervenue entre toutes les parties intéressées. La société des Canado-Américains et les unions ouvrières catholiques l'ont également acceptée.

Tant que la loi scolaire du New-Hampshire sera ainsi interprétée, il y aura lieu, pour nos compatriotes, de s'en réjouir. Elle reconnaît une existence légale à leurs écoles paroissiales, tandis qu'elles étaient auparavant sous la dépendance du surintendant de l'Instruction Publique. Le fait qu'elle oblige que certaines matières du cours élémentaire soient enseignées en anglais n'est pas une innovation. C'était, d'ailleurs, la règle suivie dans toutes les écoles paroissiales de l'Etat, et cela conformément au désir des parents qui, tous, ont ardemment à coeur que leurs enfants apprennent parfaitement la langue officielle du pays et ne soient pas dans un état d'infériorité intellectuelle. Hâtons-nous de dire que les élèves des écoles franco-américaines se sont toujours montrés jusqu'ici les di-

gues émules des élèves des écoles publiques et que, souvent, ils se montrent leurs supérieurs dans les examens de concours qu'ils doivent subir pour passer de l'école primaire à l'école supérieure.

Le lecteur éloigné du théâtre où se joue depuis près de deux ans le drame scolaire qui intéresse si vivement nos compatriotes des Etats-Unis, ceux du New-Hampshire en particulier, aimeront sans doute à lier connaissance avec Me Wilfrid-J. Lessard, que Mgr Guertin, évêque de Manchester, a institué surintendant des écoles diocésaines de l'Etat en remplacement de l'abbé E.-J. Scott, démissionnaire. Le nouveau titulaire est né à Stanfold, Qué., le 12 octobre 1882, du mariage de M. Henri Lessard et de Mlle Mathilde Robitaille. Sa famille étant venue s'établir à Manchester en 1889, il fréquenta l'Académie Saint-Augustin où il fit un brillant cours d'étude et obtint son diplôme en 1898. Quelques semaines ensuite il entra à l'**Avenir National** et, après une quinzaine d'années de journalisme, embrassait la carrière du droit. Il fut admis au barreau du New-Hampshire en 1912. Il avait, cinq ans auparavant, épousé Mlle Adélia Turcotte, fille de feu Evangéliste-V. Turcotte, l'un des pionniers de la colonie canadienne à Manchester. De cette union sont nés deux enfants—Madeleine et Wilfrid. Toujours intéressé au bien-être et au progrès de la jeunesse franco-américaine, M. Lessard fondait, il y a quelques années, un cercle de jeunes gens dans la paroisse Saint-Augustin. C'est un mutualiste ardent et un apôtre de la naturalisation.

En novembre 1918, il fut nommé par le gouverneur Bartlett membre du comité spécial chargé d'étudier la question scolaire dans le New-Hampshire et, l'année suivante, il devenait membre du Bureau d'Education de l'Etat. Il est aussi directeur de la bibliothèque publique de Manchester. Le 19 novembre 1919, Mgr Guertin le nommait surintendant des écoles paroissiales de son diocèse. Cette charge de grandes responsabilités avait, jusque-là été confiée à un membre du clergé, mais, remarquait dans le temps l'organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, plusieurs considérations entrèrent dans ce choix. Des changements urgents à effectuer, qui ne prenaient pas directement l'importance de réformes radicales, mais qui n'en étaient pas moins de nature à faire de l'enseignement paroissial dans l'Etat une agence de la plus grande efficacité, entraient dans les vues sages de l'évêque de Manchester qui nomma le nouveau titulaire. Il eut été difficile pour tout autre qu'un laïque de faire ces améliorations sans susciter quelque malaise. Il s'agissait de donner au programme d'études des écoles paroissiales une impulsion uniforme et systématiquement graduée, afin de n'en laisser aucune dans un état d'infériorité, tandis que d'autres dépassaient en supériorité le niveau du programme d'études élémentaires. Décongestionner les écoles et ré-

partir la fréquentation scolaire en vue de leur assurer une plus grande somme d'efficacité et d'améliorer en même temps la condition des élèves, des instituteurs et des institutrices au point de vue physique, physiologique, psychologique et moral, telle est une des préoccupations de Mgr Guertin et tel est aussi l'un des buts vers lesquels tendent les énergies de M. Lessard, mais un champ beaucoup plus vaste est ouvert à ses activités du fait de l'application de la loi d'américanisation, comme on le voit dans le magistral exposé qu'il fit de la situation des écoles paroissiales de l'Etat, le 16 octobre 1919, en présence du gouverneur Bartlett, des membres du Bureau d'Education, des 69 surintendants des écoles publiques et des 280 membres des commissions locales du New-Hampshire.

On y constate que 19,964 enfants fréquentaient, en 1918-19, plus de 50 écoles érigées et maintenues aux frais de la population catholique. La plupart de ces écoles sont bilingues et franco-américaines, financièrement indépendantes de l'Etat, et c'est autant d'épargnes que ce dernier encaisse. On a une idée de ce que cette épargne représente quand l'on sait qu'au cours de l'année 1918-19 le trésor public du New-Hampshire a déboursé plus de trois millions de dollars pour assurer le fonctionnement des écoles publiques, fréquentées par 60,000 enfants. Les enfants des écoles paroissiales étant au nombre de 20,000, et les catholiques défrayant de leurs propres deniers l'administration de ces écoles, c'est donc plus d'un million de dollars que l'Etat économise annuellement, si l'on tient compte des proportions. Notons en passant que les catholiques contribuent comme les protestants au budget des écoles publiques.

"Ces chiffres vous étonnent sans doute", disait M. Lessard à son imposant aréopage, "car vous savez que notre population s'impose une double taxe scolaire en maintenant ses écoles séparées. Nous contribuons notre quote-part aux dépenses de l'instruction publique, tout en supportant, sans l'aide du gouvernement, des écoles qui fournissent l'enseignement à un quart des enfants du New-Hampshire. Ce qui peut vous étonner davantage, car vous êtes surtout des hommes éminemment pratiques, c'est qu'il existe des raisons pour motiver de pareils sacrifices. Ces raisons, nous les trouvons dans notre attachement à notre foi. Les populations bilingues ont un autre motif qui tient du premier : l'amour de leur langue maternelle. Pendant qu'une partie de la population s'occupe de l'Etre Suprême une fois par semaine, l'autre, la partie catholique, ne veut pas qu'un jour se passe sans que la pensée de Dieu ait été rappelée à son esprit."

M. Lessard comparaît ensuite le système de l'école publique à une gigantesque entreprise commerciale. "L'Etat s'est lancé", dit-il, "dans le

"business" de l'enseignement, et il veut entourer cette oeuvre publique des garanties qui assurent la prospérité de l'industrie et du commerce. Pour les catholiques, pour les Franco-américains, il s'agit plutôt d'une oeuvre de formation morale. Ils veulent sans doute assurer l'existence matérielle de leurs écoles et l'enseignement efficace des matières qui sont à la base de l'instruction primaire, mais cela ne leur suffit pas. En même temps qu'ils ouvrent à la connaissance de la vérité l'esprit de leurs enfants, ils forment leur coeur à la pratique des vertus chrétiennes. Voilà donc en résumé l'oeuvre de l'école catholique dans le New-Hampshire."

"Cette institution n'a rien qui doive alarmer le patriotisme de personne. Mgr Guertin l'a déclaré formellement : l'école paroissiale n'est pas une école étrangère, maintenue au bénéfice d'étrangers, mais bien une école américaine ayant pour mission de préparer la jeunesse à l'accomplissement de ses devoirs futurs de chrétien et de citoyen. C'est pourquoi il approuve et encourage l'effort des Américains éclairés qui se dévouent pour réhausser le niveau de l'enseignement dans toutes les écoles de l'Etat. Mais il ne s'ensuit pas que l'école paroissiale doive suivre l'école publique dans ses méthodes d'enseignement et son mode d'administration, ni qu'elle doive s'inspirer de son idéal. Rien ne l'y oblige et l'imitation servile en pareil cas n'est certes pas désirable. L'école paroissiale," n'a pas craint de déclarer M. Lessard, "continuera l'existence distincte qui lui est propre ; si elle doit s'associer au gouvernement dans une oeuvre d'amélioration générale, elle entend conserver ses traits caractéristiques et poursuivre la mission que lui ont assignée ses fondateurs, ambitionnant pour son avenir des succès proportionnés au zèle du clergé national, au dévouement de son personnel enseignant et à la générosité de la population catholique."

En marge de ces observations il est intéressant de noter que dans la ville de Manchester 7,600 enfants fréquentaient, en 1919, les écoles paroissiales, tandis que 7,200 étaient inscrits dans les écoles publiques. C'est dire assez combien la population catholique tient à la formation morale et intellectuelle de ses enfants et sait s'imposer des sacrifices pour maintenir ses institutions scolaires. Parce que soutenues par le trésor public, avec l'argent des protestants et des catholiques indistinctement, les écoles publiques peuvent être plus belles, plus spacieuses, mieux partagées au point de vue du confort que ne le sont généralement les écoles paroissiales, mais c'est en cela seul que se trouve leur supériorité ; elles n'accusent pas autrement l'excellence de leur enseignement. L'école bilingue franco-américaine a un mérite de plus : celui d'ajouter

au bagage intellectuel de la jeunesse l'enseignement pratique de la langue française qu'aucune nation tant soit peu jalouse et fière de sa culture n'a le droit d'ignorer. Et c'est pour cela que le Bureau d'Education du New-Hampshire a interprété la loi d'américanisation dictée à Washington à la lumière du sens commun, de l'équité et du droit naturel, en ne bannissant pas de l'école paroissiale et de l'école privée les langues étrangères comme médium d'enseignement.

CHAPITRE XVII

Radicalisme arbitraire.

Ce que pensent de la loi d'américanisation les hommes pondérés que n'aveugle pas le fanatisme. — Une utopie. — Impossible de créer un type de nationalité homogène par la destruction des langues étrangères. — La loi Kenyon. — Limites des activités de l'Etat en matière éducationnelle, d'après Son Eminence le cardinal William O'Connell, archevêque de Boston. — Foudroyante réplique. — L'exemple de l'Allemagne. — Monopole condamnable. — Arrogante usurpation. — Droit constitutionnel et droit naturel. — Ligne de démarcation. — Intrépides défenseurs. — Les américanisateurs au pilori.

A côté des intransigeants qui ne veulent qu'une langue unique—l'anglais—pour tous les habitants des Etats-Unis, l'on rencontre des hommes de haute culture qui condamnent ce radicalisme arbitraire. Le juge fédéral Buffington est de ceux-là. "Sait-on", dit-il, "que deux des membres du cabinet, dont l'un a donné la meilleure note sur l'américanisation, sont de naissance étrangère?"—l'ex-secrétaire Lane et le secrétaire Wilson. "Et le président Wilson lui-même n'aurait pas été à la tête de cette nation depuis sept ans, si ses ancêtres n'eussent pas décidé d'émigrer en ce pays". Parlant de sa propre généalogie, le juge Buffington remarque qu'elle renferme les éléments de six races. Et que d'autres bons citoyens américains sont dans le même cas. Il importe sans doute que tous les habitants des Etats-Unis puissent comprendre, parler et écrire l'anglais—langue officielle,—"mais ce n'est pas en détruisant les autres langues que les assimilateurs arriveront à produire un peuple homogène." Tel est aussi "le sentiment de la meilleure classe américaine", dit l'**Avenir National**, de Manchester—"celle qui n'est pas préjugée et qui juge des choses suivant leur mérite intrinsèque, non d'après les dictées du fanatisme et de l'intolérance."

Frederick-M. Lynk, rédacteur du **Christian Family**, observe, de son côté, que l'immigrant est ordinairement avide d'apprendre la langue du pays, dès son arrivée aux Etats-Unis, et qu'il en acquiert souvent une con-

naissance parfaite, au point de la parler mieux que les Américains de vieille souche. "Les Américains sont", déclare-t-il, "notoirement connus pour leur ignorance des autres langues—et cela est regrettable, mais proclamer cette ignorance comme une vertu, un acte de patriotisme et de vrai américanisme, est encore pire. L'Amérique n'a pu encore produire un type de race distinct et ne le pourra probablement jamais. Ses idéals politiques même manquent d'uniformité. L'étranger cultivé qui visite nos rives ou s'établit parmi nous n'est pas peu surpris et chagriné de l'air de mépris manifesté à l'égard de sa langue et de ses traditions ; il est renversé à la vue des efforts gigantesques faits sous le couvert du patriotisme pour priver les Américains libres, pères de famille, du droit d'enseigner à leurs enfants une langue étrangère de la façon la plus naturelle du monde—sur les genoux de la mère et dans les écoles de leur propre choix. Il se souvient que presque tous les interprètes et les téléphonistes qui ont rendu des services sans nombre à l'armée américaine, durant la guerre mondiale, en France, en Allemagne, en Italie, en Pologne, etc., étaient les produits des écoles françaises, allemandes, italiennes et polonaises-américaines."

Toute la presse franco-américaine, il va sans dire, s'est insurgée contre cet inique ostracisme de la liberté des langues. Citons, entre autres, cette énergique protestation de la **Tribune** de Woonsocket, R.I. : "Nous ne croyons pas", dit-elle, "qu'il existe au monde un seul autre pays où l'on fasse preuve d'une telle étroitesse d'esprit. Pas une exception n'est faite, pas une tolérance n'est accordée. Il nous semble pourtant que l'élément franco-américain devrait être l'objet d'un traitement tout spécial. Le français a droit de préséance aux Etats-Unis, et pendant des siècles, les deux-tiers de l'Amérique du Nord ont été terre française.... Nous parlons français, c'est vrai, mais cette langue dans laquelle nous voulons prier est la meilleure garantie de notre foi, comme de notre esprit de famille, ces deux éléments de civisme le plus parfait. Qu'on cesse donc de nous fatiguer les oreilles avec l'américanisation. Nous sommes aussi Américains que les descendants du "Mayflower". La différence, c'est que les ancêtres des Franco-américains ont débarqué à Québec, tandis que ceux des Yankees ont débarqué à Plymouth."

Mais les américanisateurs ont trop bien mûri leur plan d'assimilation pour cesser leurs dissolvantes manœuvres ; aussi le sénat fédéral adoptait-il, en janvier 1920, par un vote de 36 contre 4, la loi Kenyon qui oblige tous les résidents des Etats-Unis, de 16 à 21 ans, non frappés d'impuissance mentale ou physique, et tous les aubains résidents, de 16 à 45 ans, ne pouvant parler, lire ou écrire l'anglais, à fréquenter l'école publique au moins 200 heures par année. Et l'on ne s'arrêtera pas là.

Les américaniseurs poursuivent leur oeuvre et, par toutes les mesures possibles, parviennent graduellement à arracher aux éléments ethniques qui se sont groupés sous le drapeau étoilé dans l'espoir de s'y développer en paix et en liberté, les prérogatives que leur assure l'esprit de la constitution américaine, mais que leur refusent aujourd'hui les démolisseurs de l'édifice des Pères de la grande république. Et ils continueront ainsi tant qu'ils n'auront pas atteint leur but, à moins qu'un déclenchement révolutionnaire ne les refoule pour toujours dans leurs ténébreuses retraits.

L'Eglise américaine, de toutes croyances, ne devait pas rester indifférente en face des menées des assimilateurs ; la hiérarchie catholique surtout s'en est émue et a crié : halte-là ! Son Eminence le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, s'est dressé de toute sa haute stature devant l'hydre menaçante et lui a administré déjà un terrible coup de massue dans un formidable réquisitoire publié sous le titre de **"Les limites raisonnables de l'activité de l'Etat"** dans **The Catholic Educational Association Bulletin**, de Columbus, Ohio. C'est une foudroyante réplique aux doctrines subversives des américaniseurs. Nous en détachons la partie suivante en nous tenant aussi près que possible du texte anglais.

"Ici, en Amérique," écrit le cardinal O'Connell, "nous ne pouvons avoir l'espoir d'échapper à la peine que d'autres nations ont subie, si nous sacrifions ce que nous évaluons le plus — la liberté, l'individualité et la religion —, et si par une organisation et une centralisation exagérées nous permettons à l'Etat de devenir un instrument de tyrannie entre les mains de nos législateurs. C'est le domaine de l'éducation qui nous intéresse spécialement, et c'est précisément là que sont mises en action les forces les plus dangereuses, car, à moins d'une réforme vitale, le monopole complet de l'éducation vers lequel nous tendons deviendra une réalité et fournira à l'Etat les plus énergiques moyens pour écraser la liberté populaire et tyranniser ses habitants.

"Qu'il y ait un mouvement déterminé en vue de centraliser les agences éducationnelles du pays, personne ne peut le nier. Ce mouvement acquiert constamment de la force depuis quelques années, il s'élargit de plus en plus pour embrasser les activités dont les parents ou la famille étaient auparavant considérés responsables. L'inspection médicale des écoles, l'examen et le traitement physique des enfants, l'assistance alimentaire donnée aux élèves pauvres, les soins gratuits aux écoliers malades, et autres dispositions, sont autant d'indices révélateurs du système de centralisation et de contrôle qui a été machiné. On en voit l'esprit au volume croissant de la législation tendant vers la plus grande uniformité

des matières essentielles de l'enseignement, aux organisations chargées d'exercer une surveillance plus étroite sur l'administration des écoles, à l'approbation de Fondations puissantes et irresponsables, à l'antipathie grandissante que l'on manifeste à l'égard des écoles privées et aux entraves que l'on met à leur liberté d'action. En arrière de tout cela perce le principe philosophique du révolutionnaire français, Danton, savoir : que les enfants appartiennent à l'Etat avant d'appartenir à leurs parents, et cet autre principe également faux et contraire à la démocratie : que l'Etat devrait être le seul éducateur de la nation. C'est ce même enseignement qui fait que l'on insiste toujours pour établir une université nationale, et que l'on a récemment tenté de confier les agences éducationnelles du pays à un ministère d'éducation, ayant son siège à Washington et son chef exécutif dans le cabinet du président.

"Nous touchons peut-être ici à la plus forte et à la plus pernicieuse influence que les pays de l'Europe aient étendue au système éducationnel de l'Amérique. En Allemagne, au cours des cinquante dernières années, spécialement, l'Etat a pris le contrôle de l'éducation, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. On n'y a toléré d'autre politique éducationnelle ni d'autres idéals que ceux que l'omnipotent Etat allemand a créés, d'autres instituteurs ou institutions que ceux qui étaient autorisés par le Bureau d'Education du gouvernement. Ce système donna à l'Etat le contrôle absolu de l'autorité sur les diverses activités du peuple, il a produit une uniformité de pensée et de but dans la nation, mais aux dépens de la liberté du peuple et de l'individualité. Ce système, l'Amérique le fait chaque année sien d'une façon plus complète, parce que les éducateurs américains, formés suivant les idées répandues par les universités allemandes, ont manqué de reconnaître, sous les avantages apparents du contrôle et de l'uniformité centralisés, les forces pernicieuses qui ont conduit finalement l'Allemagne à sa destruction.

"Les récents événements ont démontré que le monopole de l'éducation par l'Etat est condamnable. Le désastre qui s'est abattu sur le peuple allemand peut être attribué au fait que le peuple allemand s'est laissé absorber par l'Etat omnipotent. Il paya de sa liberté son efficacité militaire et commerciale ; il se laissa dépouiller légalement de sa propre responsabilité et devint en fin de compte le jouet de l'Etat. Il confia à l'Etat les agences de l'éducation, admettant en pratique du moins, que ses enfants ne lui appartiennent pas, mais sont la propriété de la nation, et le monopole scolaire de l'Etat a fini par devenir un puissant instrument de son esclavage. Car le gouvernement tient à sa merci le peuple dont il contrôle la pensée ; en absorbant son intelligence et en l'assimilant à son intelligence souveraine il peut en faire ce qu'il lui plaît. C'est la philosophie

païenne revivifiée ; Sparte avec sa législation lycurguene rajeunie, suivies de la même pénalité que payèrent les Grecs pour leur arrogance et leur despotisme—la ruine.

“A part de ces considérations qui, pour nous, sont en elles-mêmes suffisantes pour nous faire voir avec alarme le Prussianisme s'introduire dans la politique éducationnelle de notre pays, en outre du fait que la suprématie de l'Etat en matière d'éducation a pour résultat d'engendrer un nationalisme belliqueux, de conduire inévitablement au militarisme et à l'industrialisme autocratique, en outre de cet autre fait que la concentration de l'éducation entre les mains de quelques fonctionnaires du gouvernement est de nature à amoindrir sûrement l'intérêt que le peuple porte à ses écoles, à détruire l'initiative individuelle et la saine compétition et, en réduisant tous les degrés de l'enseignement à un niveau d'uniformité inerte, à affaiblir les forces éducationnelles et, partant, l'influence civilisatrice dans la société, à part, ai-je dit, de ces considérations vitales, il y a cette réflexion beaucoup plus sérieuse et plus fondamentale : que le contrôle de l'éducation par l'Etat dans ce pays est inconstitutionnel et partant une arrogante usurpation des droits des parents.

“Dans cette terre de liberté, les lois et l'esprit du pays ont, jusqu'ici, encouragé et assuré la liberté de l'éducation. En effet, cette liberté qu'ont les parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants est un corollaire de la liberté religieuse garantie par la constitution américaine au peuple américain. Et comme nul Etat ou gouvernement n'a le droit de restreindre la liberté de l'individu à pratiquer sa religion, ainsi, aucun gouvernement ne peut en justice intervenir contre l'individu dans l'éducation de ses enfants, pourvu que cette éducation rencontre les exigences de l'Etat.

“Quelques mots pour éclaircir la situation. Sous nos lois, tout homme est libre d'embrasser et de pratiquer la religion qu'il désire ; il est libre, conséquemment, d'adopter tous les moyens légitimes en vue de s'assurer pour lui-même et pour sa famille la possession de ce droit constitutionnel en donnant une éducation appropriée à ses enfants. En vertu du présent système d'écoles publiques, il n'est pas permis d'inclure dans le curriculum scolaire l'instruction et l'entraînement religieux et, suivant le jugement de ces Américains qui considèrent que l'éducation et la religion sont inséparables, un tel système ne peut leur servir dans l'exercice de la liberté religieuse.

“En cela, leur jugement est sain et justifié. Le but fondamental de l'éducation est de procurer à l'enfant non seulement le succès temporel mais, ce qui est beaucoup plus urgent encore, le bonheur éternel. Précisément parce que cela fait une grande différence en fait de croyance

religieuse que l'instituteur accepte ou rejette le principe de l'existence de Dieu et, parce que, en autant qu'est concerné l'entraînement moral de l'enfant, il importe beaucoup que l'école tienne de l'avant les vérités religieuses, ou ne les passe pas sous silence, ou encore ne s'en montre pas indifférente, la liberté de l'enseignement doit, sous le présent système scolaire séculier, participer à la liberté du culte. Toute tentative d'empiètement sur l'une est, en conséquence, une tentative d'empiètement sur l'autre. Le droit qu'ont les parents de contrôler l'éducation de leurs enfants est non seulement un droit constitutionnel sous notre gouvernement, c'est aussi devant Dieu un droit inaliénable et inviolable. L'enfant appartient aux parents d'abord et avant tout autre. En déterminant la responsabilité en matière d'éducation et les limites de l'activité de l'Etat à ce sujet, on ne doit jamais perdre de vue cette loi fondamentale de la nature. L'on ne pourrait jamais énoncer une plus fausse ni plus fatale proposition que celle qui aurait pour objet d'investir l'Etat de la propriété absolue et suprême et du contrôle de ses sujets.

"Ce droit de possession des parents est un droit naturel qui dérive du fait de la naissance ; il implique celui qu'ils ont de nourrir, de vêtir et d'élever physiquement, intellectuellement et moralement l'enfant. Ces droits comportent des devoirs correspondants que les parents ne peuvent ni éluder ni ignorer. Tout empiètement de l'Etat sur ces droits ou toute intervention du gouvernement dans ces devoirs est une violation des libertés qui sont un don de Dieu et dont nous avons hérité de ceux qui ont donné à l'Amérique son indépendance nationale.

"Cela ne veut pas dire toutefois que l'Etat n'est pas compétent comme éducateur et qu'il ne peut exercer de légitimes fonctions dans le domaine éducationnel. Le but de son existence : la protection des droits privés et la promotion de la paix et du bonheur dans la société, implique qu'il a le droit et le devoir de s'intéresser lui-même activement, sous certaines circonstances bien déterminées, à l'éducation de ses citoyens. Bien que l'on s'attende toujours à ce qu'il favorise et facilite l'oeuvre des agences éducationnelles privées, à ce qu'il supplée aux efforts éducationnels des citoyens, il y a des temps où l'Etat doit agir pour faire de ses enfants des citoyens dignes et des électeurs compétents. Il a, par conséquent, le droit de bâtir des écoles et de prendre tous les autres moyens légitimes pour se protéger contre l'ignorance et l'affaiblissement qui en résulte, c'est-à-dire que son activité éducationnelle est justifiée quand il est nécessaire de promouvoir le bien commun ou de sauvegarder ses propres intérêts vitaux, lesquels ne sont en danger que lorsque l'enfant, par suite de la négligence des parents, manque de recevoir l'éducation, qui est un droit et une nécessité.

“En outre de cela, l'Etat ne peut empiéter sur les droits des citoyens. Il peut encourager et promouvoir l'éducation, mais il n'est pas nécessaire qu'il exerce un monopole. Il peut pourvoir à l'instruction des enfants qui, autrement, grandiraient dans l'ignorance, mais c'est là un droit supplémentaire, non un droit primitif et dérivatif. Il peut user de contraintes pour amener de tels enfants à ses écoles, mais quand les parents leur procurent autrement une éducation convenable, il ne peut les forcer à envoyer leurs enfants aux institutions éducationnelles qu'il a établies, pas plus qu'il ne peut exercer exclusivement la fonction d'éducateur. Et tout cela parce que l'éducation est un droit qui est dévolu aux parents et non un droit politique, et que l'Etat existe pour assurer le bien-être et protéger les droits de ses citoyens, non pour les combattre ou les léser. Tout autre enseignement vient de ceux qui ne connaissent que peu les droits humains et ne s'en soucient que médiocrement, et moins des légitimes fonctions d'une démocratie constitutionnelle.

“Jugé à la lumière de ces principes, qui sont ceux de la saine philosophie politique, le gouvernement civil en Amérique est accusé d'empiètement irraisonnable sur les droits et les libertés de ses citoyens. L'intervention constitue une menace des plus sérieuses, car il n'existe pas de plus dangereux monopole que celui de l'Etat despotique sur l'intelligence de sa population. Pour cette raison, c'est justement ici que doit commencer l'oeuvre de la réforme. Si la nation doit être détournée du sentier où elle est présentement engagée et qui la conduit à l'autocratie, elle doit restreindre ses activités dans toutes les sphères de la vie du peuple, mais spécialement dans celle qui a trait aux écoles dans lesquelles ses enfants reçoivent leur éducation. Elle doit supprimer ses tendances à la nationalisation, à la centralisation et à la régularisation de l'éducation ; elle doit mettre fin à l'existence des commissions et des bureaux d'éducation qui se perpétuent d'eux-mêmes, car ils ne représentent pas le peuple et ne sont pas responsables au peuple, et restituer le contrôle de l'éducation aux parents auquel il appartient par droit primitif et naturel.

“Il est une vérité que l'on ne peut nier, c'est que les plus intrépides défenseurs du pays sont les parents qui donnent l'instruction à leurs enfants dans les écoles où l'on reconnaît Dieu et où l'on accorde une place préminente à l'enseignement religieux. Leurs écoles sont les seules en ce pays à s'harmoniser avec nos traditions nationales ; elles protègent les droits des citoyens parce qu'elles insistent à en faire des hommes dignes, parce qu'elles procureront enfin à la nation la force et la vitalité quand toutes les machines gouvernementales et les institutions de l'Etat n'y parviendront pas.

“Que l'Etat cesse conséquemment d'intervenir d'une façon irraisonnable dans l'éducation, là où son action est une entrave au travail nécessaire et éminemment salutaire de ces écoles ; qu'il restitue à ses sujets, dans le champ de l'éducation et dans les autres entreprises privées, la plus grande somme de liberté compatible avec le bien-être public, à moins qu'il ne veuille se rendre coupable de folie en embrassant les principes tyranniques pour la destruction desquels il a sacrifié tant d'argent et de sang et ne veuille s'exposer justement à être taxé d'hypocrisie en faisant, dans le monde entier, grand étalage de principes démocratiques, tout en violentant l'esprit et le génie de ses propres institutions démocratiques dans ce pays.”

Ce magistral exposé de Son Eminence le cardinal O'Connell définit sans réplique les activités de l'Etat en tant qu'il peut intervenir pour réglementer l'éducation. Il ne prête flanc à aucune interprétation ambiguë, pas plus au sens constitutionnel qu'au sens naturel. C'est le meilleur point final que nous puissions mettre pour le moment à notre étude du système scolaire actuellement en litige aux Etats-Unis.

CHAPITRE XVIII

La naturalisation.

Ce qu'elle a fait pour relever le niveau social de nos compatriotes de Manchester. — Immenses progrès réalisés depuis 1882 dans le domaine politique. — Le maire Moïse Verrette est originaire du comté d'Arthabaska, Qué. — Echevins, conseillers et fonctionnaires franco-américains. — On parle français dans tous les services publics. — L'Association Canado-Américaine. — Trait d'union entre les Canadiens de la province de Québec et leurs frères de la Nouvelle-Angleterre. — La collection Lambert.

La naturalisation que d'aucuns considèrent encore comme chose négligeable ou d'importance secondaire est, pourtant, d'intérêt primordial pour l'immigrant transplanté à demeure en terre adoptive. Nos compatriotes de Manchester donnent, à cet égard, un magnifique exemple, aussi les voit-on en grand nombre au premier rang dans toutes les sphères d'activité. Il y a moins d'un demi-siècle on aurait cherché en vain un Canadien dans l'administration municipale ou civile ; ils ne comptaient pour rien dans les conseils de l'Etat, leur influence était littéralement nulle, parce que non électeurs, partant tous les emplois publics leur étaient fermés. Leur existence, au point de vue politique, avait beaucoup d'analogie avec celle des ilotes, les serfs de l'Etat, du temps des Spartiates. La naturalisation les a tirés heureusement de cette condition précaire et ils jouissent aujourd'hui de toutes les prérogatives que leur confère leur titre de citoyens américains. On ne saurait trop féliciter les patriotiques organisations qui ont contribué, sous ce rapport, au relèvement social de nos compatriotes et les encourager à poursuivre avec plus d'insistance encore si possible leur oeuvre de régénération. Si Manchester s'enorgueillit depuis quelques années d'avoir pour premier magistrat un maire d'origine canadienne, si nous voyons avec fierté un si grand nombre de nos compatriotes dans le rouage administratif de la métropole du New-Hampshire, si nous soulignons tant de noms canadiens dans la liste des représentants de l'Etat, à Concord, si dans toutes les organisations religieuses, civiles et sociales les nôtres jouent un rôle si prépon-

dérant et, disons-le sans jactance, si utile tant pour eux-mêmes que pour leurs concitoyens de nationalités différentes, c'est grâce à la naturalisation. L'expérience de quarante ans a prouvé dans l'Etat du New-Hampshire qu'en pays d'adoption, comme en pays natal, les Canadiens savent faire honneur à la race et commander partout le respect, la confiance, l'estime que l'on accorde à tous les citoyens intègres et soucieux de laisser un nom vénéré à la postérité.

Les lignes suivantes que nous empruntons de l'édition-souvenir que publiait l'**Avenir National**, de Manchester, lors de son trentième anniversaire, en 1916, montre la rapide évolution de nos compatriotes dans le domaine politique.

"En 1880", dit-il, "nous ne comptions pour absolument rien, politiquement parlant. Nous n'avions pas un représentant à l'hôtel de ville, pas plus chez les fonctionnaires de moindre importance. Notre colonie comptait déjà neuf mille âmes, mais le nombre de compatriotes qui jouissaient du droit de suffrage était bien petit. C'est à cette époque surtout que l'on a commencé sérieusement l'oeuvre de la naturalisation, et l'influence des nôtres a augmenté en même temps que s'est accru le nombre de nos électeurs. Le changement qui s'est opéré dans l'espace de trente-six ans est immense. Il indique peut-être mieux que toute autre chose de quelle façon s'est opéré le développement de notre colonie et l'importance qu'elle est appelée à prendre dans l'avenir."

Depuis que ces lignes ont été écrites, Manchester a élu un maire canadien — M. Moïse Verrette —, qui fut réélu pour un second terme d'office, et l'influence de l'élément franco-américain de cette ville a continué sa marche ascendante, si bien qu'elle se manifeste avec éclat dans tous les services publics, éclipsant celle des administrations précédentes et projetant devant elle les plus riantes perspectives de progrès. L'organe franco-américain de la métropole du New-Hampshire rappelait alors au souvenir des anciens, comme il citait à l'admiration de ses lecteurs actuels, les pionniers de race canadienne dans l'arène municipale.

C'est M. Abraham-Georges Grenier qui fut le premier conseiller canadien de Manchester. Elu en 1882, il représenta le quartier 3 pendant quatre années consécutives. Trois compatriotes furent nommés "select-men" en 1884 — MM. F.-M. Boire, Joseph Quirin et Henri Hébert. Le premier évaluateur sous l'ancien régime de gouvernement municipal fut M. Frank-T. Provost, de McGregorville. Il occupa cette charge en 1888 et en 1890. Chaque quartier fournissait à cette époque un évaluateur. En 1905, la législature de l'Etat créa la commission des évaluateurs et

le premier canadien qui en fit partie fut M. Joseph-O. Tremblay. Ce dernier a été réélu président de ce service public en janvier 1915 pour un terme de six ans. Le premier inspecteur des listes électorales franco-américain fut M. John Bourque qui eut l'honneur de remplir deux fois cette fonction.

En 1888 encore, M. Joseph Baril était élu inspecteur des poids et mesures et, deux ans après, inspecteur des huiles,—charge qu'il a remplie pendant plusieurs années.

L'influence de nos compatriotes devint plus intense en 1892, alors que le colonel William Marcotte fut élu le premier échevin canadien. Les élections qui eurent lieu en cette année furent favorables à M. Frank-J. Lessard, candidat au poste de surintendant de l'assistance publique, et à M. Léandre-S. Boivin, candidat aux fonctions de secrétaire du quartier 9. En 1896, M. Henri-J. Lemay était le premier canadien élu comme membre de la commission des écoles publiques. En 1896, M. Norbert Descôteaux se faisait élire comme "moderator". En 1902, le docteur J.-E.-A. Lanouette était appelé à faire partie du conseil d'hygiène, dont il fut le président, de 1902 à février 1908. Il eut pour successeur le docteur Gustave Lafontaine. Ce dernier eut, aussi lui, l'honneur de présider le conseil, en 1913, et céda le pas au docteur Emile Sylvain, en 1915, pour devenir médecin de la ville. En 1911-12, M. Ernest Bournival était élu président du conseil municipal. En cette qualité, il était également président de la commission des finances et faisait partie de la commission scolaire. M. Bournival est le seul Canadien qui ait occupé le fauteuil présidentiel du conseil, ce dernier ayant été aboli en 1916, en vertu d'un acte de la législature. Le premier procureur canadien de la ville de Manchester fut Me Oscar-F. Moreau. Il remplit cette charge, de 1911 à 1913. En 1915, il était nommé commissaire de police. La législature ayant décidé de remplacer par un surintendant général les surintendants des pauvres élus dans chaque quartier, ce fut M. Joseph-L. Boudreau qui fut le premier titulaire de cette nouvelle charge. Il fut réélu en 1912, 1914 et 1916. Aux élections de 1912, M. Victor-W. Roy, échevin, se porta candidat à la mairie, sous les couleurs républicaines, contre M. Charles-C. Hayes, démocrate. Il rallia 4,284 électeurs autour de sa candidature, mais son adversaire remporta la victoire. Il fut nommé percepteur des taxes municipales.

Nous donnons ci-après, à titre documentaire, la liste des échevins franco-américains qui se sont succédé à Manchester, sous l'ancien régime municipal, depuis 1892 jusqu'en 1916. Ce sont MM. le colonel William Marcotte (1892) ; Frank-T. Provost, (1894-1898) ; Médéric Ménard, (1900-1902) ; Gédéon Larivière (1904-1908) ; Arthur-J.

Provost et Pierre-J. Charron (1909-1910) ; Victor-W. Roy et Pierre-J. Charron (1911-1912) ; Nazaire-E. Biron (1913-1914) ; Arthur-T. Beaumier et Euclide-F. Geoffrion (1915) ; Georges-T. Jacques et Euclide-T. Geoffrion (1916).

La liste de nos compatriotes qui furent conseillers municipaux de Manchester, avant l'abolition de ce corps représentatif, remonte à dix ans plus loin. Ce furent, de 1882 à 1884, M. Abraham Grenier ; en 1884, M. François-Xavier Chenette ; en 1886, MM. Georges Blanchet, Joseph Quirin et Joseph Larivière ; en 1888, MM. Désiré Laneville, Joseph Quirin et J.-Napoléon Lacourse ; en 1890, MM. Alfred Nerbonne, E.-V. Turcotte et F.-X. Robitaille ; en 1892, MM. Joseph-O. Tremblay, Ludger-E. Desrochers, William-G. Landry et Joseph Denis ; en 1894, MM. Jules Deschênes et Stephen-J. Martel ; en 1895, M. Joseph-D. Massé ; en 1896, MM. Edmond Pinard, Auguste Filion et John Montplaisir ; en 1898, MM. Job-J. Grenier et Moïse Bessette ; en 1900, MM. Joseph-E. Pellerin, le docteur Nicolas Sasseville, Joseph Richer et Arthur Provost ; en 1902, MM. Alfred-L. Gadbois, Moïse-D. Allard, Charles Robitaille, Arthur Provost et le lieutenant-colonel Trefflé Raiche ; en 1904, MM. Henri Gazaille, Joseph-L. Boudreau, Albert-J. Précourt, Abraham Beaulac et Jean-Baptiste Daigle ; de 1906 à 1908, MM. Francis-V. Manseau, Albert-J. Précourt, Edouard-J. Oteau et Charles-A. Picard ; en 1909-1910, MM. Philippe-F. Grenier, Amédée-G. Ledoux, Hertel Pariseau, Médéric Pépin, Joseph Morisseau, Arthur-T. Beaumier, Alfred-E. Demers, Alfred Cormier ; en 1911-1912, MM. Ernest-A. Bournival, président ; Louis-A. Chatel, Frank-C. Provost, François-X. Gagné, Charles-A. Picard, Eugène-C. Légaré ; en 1913-1914, MM. Louis-P. Tremblay, Théophile-B. Larivée, Eugène Bailly, Georges Jacques, Trefflé Raiche et Ed.-J. Robitaille ; en 1915, MM. Samuel-O. Rouleau, William-O. Corbin, Ed.-J. Robitaille, Charles-S. Clément, Louis-D. Gagné, Georges Jacques, Gaston Frédette, Trefflé Raiche et Henri Voisard.

Nous omettons la nomenclature des "selectmen" et des fonctionnaires dans les différents services ; elle est très longue et témoigne de l'influence toujours croissante de nos compatriotes dans le domaine de la politique municipale.

Les échevins franco-américains qui se sont succédé sous le nouveau régime administratif (Board of Common Council) sont, en 1917, MM. Georges Jacques et Euclide-F. Geoffrion ; en 1918, MM. William-O. Corbin, Joseph-Émile Béland, décédé la même année ; Herbe-N. Lussier, son successeur, et Omer Janelle ; en 1919-1920, MM. William-O. Corbin, Joseph-A. Hébert et Gédéon Larivière.

Le maire Verrette fut élu pour la première fois en 1918. Homme

d'action, travailleur infatigable, doué d'un solide jugement et d'un grand sens pratique des affaires, il commande à Manchester une place enviable dans le monde commercial et fait non moins excellente figure à la tête de l'administration municipale. M. Verrette est né le 1er mars 1852, à Stanfold, province de Québec. Il est un des plus anciens canadiens de la métropole du New-Hampshire, s'y étant établi en 1871, date de la fondation de la paroisse Saint-Augustin, au développement de laquelle il contribua beaucoup. Les ancêtres de M. Verrette vinrent au Canada en 1665. Le chef de la famille faisait partie du célèbre régiment de Carignan et fut l'un des fondateurs de l'Ancienne Lorette de Québec. Mme Verrette—Elisabeth Bourgouin—tire son nom de la province française de Bourgogne, dont elle est originaire par ses aïeux. M. Virgile Verrette, fils, et secrétaire particulier du maire, est un ancien élève du Mont Saint-Louis de Montréal. Parmi les autres fonctionnaires municipaux de nationalité canadienne-française, l'on remarque MM. Paul-H. Boire, vérificateur ; Emile-P. Hébert, percepteur ; le docteur Gustave Lafontaine, médecin de la ville ; J.-B. Larivière, inspecteur des bâtiments ; Jos.-O. Tremblay, président des évaluateurs ; le docteur Emile-D. Miville, président du bureau d'hygiène ; Me Cyprien-J. Bélanger, commissaire des travaux publics ; Alfred Forant, président des registraires électoraux ; Gédéon Larivière, membre de la commission de l'aqueduc ; J.-E. Lachance, membre de la commission des incendies ; Henri Langelier, membre de la commission des parcs ; Hector Desfosses, garde-chasse et garde-pêche ; Me Wilfrid-J. Lessard, syndic de la bibliothèque municipale ; Adélard-J. Pépin, surintendant de la voirie pour la partie ouest. Au nombre des "selectmen", nous remarquons MM. Joseph-H. Laflamme, quartier 1 ; Thomas-J. Bois, quartier 2 ; Amédée Béliveau, quartier 3 ; Stephen-E. Thibeault, quartier 6 ; Adélard Pépin, quartier 7 ; Thomas-J. Hevey et Damase Bouchard, quartier 8 ; Fred.-J. Duguay, quartier 10 ; Arthur Saint-Germain, Antoine Millette et Louis Gauthier, quartier 12 ; Elase Gagnon, et Pierre Gauthier, quartier 13.

Proportion gardée, on ne trouve guère plus de compatriotes dans la plupart des principales villes bilingues du Canada. Et nous sommes en terre américaine, au coeur du New-Hampshire ; on y parle le français autant que la langue officielle du pays dans tous les services administratifs. Est-ce là le présage de la décadence de la race ou plutôt le signe irréfutable d'une survivance pour toujours prémunie contre les atteintes néfastes de l'assimilation ? La conclusion est facile à tirer.

La mutualité a un superbe champ d'action à Manchester. On y rencontre la plupart des sociétés fraternelles franco-américaines et canadiennes-françaises. De toutes ces organisations, celle des Canados est la plus

puissante. Sa bienfaisante influence contribue beaucoup à la conservation de la race dans le New-Hampshire. Elle est la plus ancienne société fédérative franco-américaine établie dans l'Est des Etats-Unis, ayant été fondée le 26 novembre 1896 à Manchester. Elle est aussi l'unique société franco-américaine qui ait établi et maintenu des attaches avec le Canada. Au contraire de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique qui ne recrute ses membres que dans certains Etats de l'Union américaine, elle a de fortes ramifications dans la province de Québec et sert ainsi de véhicule au sentiment national entre les deux plus grands groupes de langue française de l'Amérique septentrionale. Son rôle ne se borne pas exclusivement à l'assurance-vie, elle fait de plus de l'action sociale. Son oeuvre est si hautement appréciée qu'elle a pu inscrire à la liste de ses membres d'honneur des personnalités aussi marquantes que celles de Sa Grandeur Mgr Guertin, évêque de Manchester ; de M. l'abbé Thellier de Poncheville, du clergé de Paris ; de M. Eugène Duthoit, professeur de droit à l'université catholique de Lille ; de l'honorable Henri-S. Béland, député de Beauce et ancien ministre des Postes du Canada ; de M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique de Paris. Ses aumôniers sont MM. les abbés L.-J.-A. Doucet, curé de Saint-Antoine de Padoue, et Henri Beaudé, chapelain de la Villa Augustina, tous deux de Manchester. Son président général est le docteur A.-A.-E. Brien, un des mutualistes les plus universellement réputés, tant pour son patriotisme éclairé que pour sa grande philanthropie. M. Adolphe Robert, secrétaire, est aussi un homme dévouement éprouvé, comme le sont d'ailleurs tous les membres du bureau exécutif. L'Association compte environ 18,000 membres recrutés parmi l'élite de nos compatriotes. Elle est la plus forte organisation du genre après l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Il va sans dire que la langue française est la langue officielle de l'Association. Celle-ci possède, comme l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, une collection unique de livres que l'on a qualifié à juste titre de "trésor historique"—la collection Lambert. C'est une "véritable richesse", dit Mgr Guertin, et nous avons eu la bonne fortune de le constater nous-même. La collection Lambert, à l'instar de la collection Mallet dont l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a fait l'acquisition, comprend plusieurs milliers de volumes et un grand nombre de documents se rapportant à l'histoire de la race canadienne-française sur ce continent. Quelques-uns de ces ouvrages ont une valeur inestimable. Les plus anciens remontent au XVI^e siècle, et sont de très rares spécimens échappés à l'usure du temps. On n'en trouve pratiquement plus d'autres exemplaires dans aucune bibliothèque, dans aucune librairie. Au point de vue documentaire et historique ils sont extrêmement précieux. La salle de lecture de l'Asso-

ciation est ornée de dessins de Massicotte, l'artiste montréalais bien connu ; ils représentent la Bénédiction du Jour de l'An, telle qu'elle se pratiquait et se pratique encore dans nos campagnes, où le culte des traditions de nos pères était ou est de nos jours tenu en honneur ; le Mardi Gras des Canadiens du vieux temps ; une Epluchette de Blé d'Inde ; une Veillée d'autrefois ; le Réveillon de Noël ; les Sucres ; le Saint-Viatique à la campagne ; la Visite de la quête de l'Enfant Jésus. Tout en un mot respire la patrie canadienne dans ce foyer de réminiscences imprégné de souvenirs patriotiques et animé de l'âme de nos aïeux. Honneur à l'Association Canado-Américaine d'avoir eu la très heureuse idée de recueillir ces nobles débris de la littérature française. Ce n'est pas chose facile cependant, croyons-le, que de poursuivre cette oeuvre éminemment louable, aussi doit-on applaudir davantage au beau succès obtenu jusqu'ici et inviter ceux de nos compatriotes, tant des Etats-Unis que du Canada qui peuvent disposer d'une ou de plusieurs de ces reliques, à les adresser à son bibliothécaire.

CHAPITRE XIX

Les sociétés nationales.

Le rôle qu'elles ont joué dans l'organisation paroissiale. — Sauvegarde de la race sur la terre étrangère. — Unité d'aspiration coopération et d'efforts. — Travail admirable. — La presse française du New-Hampshire. — Le rapatriement. — Une visite au bureau d'Immigration fondé par le gouvernement fédéral du Canada à Manchester. — Un grand nombre des nôtres reviennent au pays natal. — L'attraction de l'Ouest pour les Franco-américains. — L'émigration Yankee dans les provinces des prairies. — Suggestion au ministère de la colonisation de Québec.

Les sociétés nationales et les associations fraternelles n'ont pas peu contribué au groupement des Canadiens des Etats-Unis au début de la grande émigration et à la conservation de leur caractère ethnique. Nombre de paroisses—et des plus florissantes—leur doivent d'avoir été fondées et d'avoir progressé au point de se multiplier jusqu'à sept fois dans moins de cinquante ans, comme on le constate dans la seule ville de Manchester. A leurs patriotiques foyers le souvenir de la patrie absente, s'il faisait parfois verser discrètement des larmes, laissait cependant moins d'amertume dans l'âme et d'appréhensions pour l'avenir. Unis et confiants en la force de leurs relations intimes, en la communion de leurs aspirations, en l'assistance matérielle aux jours d'adversité, la terre étrangère ne leur parut bientôt plus la terre d'exil avec ses tristesses, ses ennuis, ses nostalgiques navrances. Sous leur égide, la vie nationale se ranima graduellement chez eux et donna naissance au mouvement paroissial qui s'est si merveilleusement développé sur tous les points où des groupements d'une certaine importance numérique se sont implantés et ont arboré l'étendard de la société Saint-Jean-Baptiste. "En jetant les bases d'une société de bienfaisance", dit L'Avenir National, "les premiers émigrés de l'autre siècle se donnaient ainsi l'occasion de se réunir, de discuter les questions touchant le bien-être général, comme la naturalisation et l'instruction catholique-française. On évoquait les souvenirs du pays natal, et malgré qu'à un bon nombre l'ancienne patrie paraissait

une marâtre qui n'avait pas su garder ses enfants, on aimait tout de même à s'en entretenir dans le bon vieux français des bords du Saint-Laurent, et cela toujours avec attendrissement. Ces liens d'affection pour le pays natal, que l'homme bien né porte toujours en lui-même, se transmettent naturellement de la première génération à la deuxième, à celle qui naquit ici et pour qui les Etats-Unis n'étaient plus une terre d'exil. Selon les apparences, cette deuxième génération devait fatalement être assimilée, de langue du moins, à la masse de la nation américaine. Il n'en fut rien. Pourquoi ? Parce que l'association et la paroisse sauvèrent notre race ici, comme elle fut sauvée après la perte du Canada pour la France, et cela souvent en dépit de tous les obstacles."

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste, calquées sur la société-mère de ce nom fondée par Ludger Duvernay, à Montréal, servirent de ralliement à nos compatriotes au début de leur organisation sociale, notamment à New-York, à Springfield, Mass., à Cohoes et à Troy, N. Y., à Manchester, etc. A la société Saint-Jean-Baptiste succédèrent les sociétés fraternelles et de secours mutuels, dont la plus ancienne est l'Association Canado-Américaine, qui fut fondée, comme nous l'avons dit, en 1896. Six ans après naissait l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et, deux ou trois ans plus tard, la Société des Forestiers Franco-Américains. Celle-ci est un démembrement de l'Ordre des Forestiers d'Amérique qui avait banni la langue française de ses réunions ; elle compte environ 10,000 adhérents. Parmi les autres associations fraternelles franco-américaines, les Chevaliers de Jacques Cartier, quoique moins nombreux, font beaucoup pour la conservation de la race et de ses traditions. A ces sociétés s'est jointe la Brigade des Volontaires Franco-Américains—organisation militaire privée composée exclusivement de Canadiens-français et payant des bénéfices à ses membres, à l'exemple des sociétés de secours mutuels. Ces cinq associations, liées par des intérêts communs, jetèrent, le 25 septembre 1916, lors d'un congrès-extraordinaire tenu à Woonsocket, R. I., les bases d'une fédération destinée à grouper, pour les orienter vers un même but, toutes les sociétés catholiques franco-américaines. Ce but est (a) de cimenter les liens de fraternité si nécessaires entre les sociétés de langue française aux Etats-Unis ; (b) d'entretenir des relations sympathiques avec les autres sociétés catholiques, afin de rendre plus efficaces les efforts collectifs des sociétaires, pour la protection et l'avancement des intérêts catholiques aux Etats-Unis et la diffusion des oeuvres de piété, d'éducation et de charité ; (c) d'étudier les questions sociales en vue de diriger les Franco-américains dans la bonne voie, de leur enseigner les devoirs qu'ils ont à remplir envers l'autorité civile et religieuse, la patrie américaine et leur foyer ; (d) de répandre la bonne littérature,

surtout les journaux franchement catholiques ; de travailler enfin à la semence des bons principes dans toutes les sphères de la société, dans la politique et le commerce comme dans les relations sociales.

A ce simple exposé, l'on voit que la mutualité franco-américaine ne vise pas seulement aux avantages matériels ; elle s'impose bien davantage par son influence morale. Tout en pourvoyant aux intérêts temporels de ses adhérents, elle s'est donné aussi pour mission de cultiver les vertus qui font les bons citoyens et les mères de famille exemplaires, ce qui, chez nos frères des Etats-Unis, ne va pas sans la conservation de la langue française, l'attachement à l'église catholique, le culte de nos traditions nationales.

Deux sociétés canadiennes—les Artisans Canadiens-Français et l'Alliance Nationale—ont obtenu droit d'entrée dans plusieurs Etats de l'Est et de l'Ouest de l'Union Américaine ; elles servent de point de contact, de trait d'union entre nos compatriotes du Canada et ceux des Etats-Unis. Les Acadiens des provinces maritimes ont aussi jeté au delà de la frontière des liens qui les rattachent à leurs frères émigrés dans la Nouvelle-Angleterre en y établissant de florissantes succursales de leur belle société nationale—L'Assomption. Ainsi se trouvent en communion de pensée et de sentiment les fils et les descendants du pays d'Evangeline de l'Amérique du Nord.

Règle générale, c'est l'idée de conservation nationale dans toute son intégrité qui a présidé à la fondation des sociétés nationales et fraternelles franco-américaines. Dans ses règlements, la société Saint-Jean-Baptiste de Manchester dit "que pour devenir membre il faudra que le candidat soit Canadien-français de naissance ou d'origine, ou considéré comme tel, et **catholique romain pratiquant**. Un membre de la société Saint-Jean-Baptiste ne pourra appartenir ni directement ni indirectement à une société secrète défendue par l'Eglise, sous peine d'être expulsé et de perdre ses déboursés."

Trois raisons ont motivé la fondation de l'Association Canado-Américaine : (1) le désir exprimé par les Canadiens du New-Hampshire d'avoir une grande société nationale ; (2) réunir en une puissante fédération toutes les sociétés locales Saint-Jean-Baptiste qui se soutenaient alors avec plus ou moins de difficultés ; (3) empêcher nos compatriotes d'aller grossir les rangs des sociétés neutres ou défendues."

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a le même objectif en vue, tout en s'intéressant aux besoins matériels de ses adhérents. Elle a pour but "de grouper tous les Franco-américains catholiques afin de les dérober, eux et leurs enfants, aux influences dissolvantes de l'école neutre et de l'assimilation. Ses succursales ont été souvent le berceau de nouvelles

paroisses séparées. Elle s'occupe d'oeuvres sociales et a été le principal facteur dans l'organisation de la société franco-américaine du Denier de Saint-Pierre. L'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine et la Brigade des Volontaires Franco-Américains se sont confiés à son patronage."

L'Ordre des Forestiers Franco-Américains poursuit un but identique. Sa devise est : "Rallions-nous" ; ses principes fondamentaux se résument à ces trois mots : "Union, Bienfaisance, Patriotisme"—l'union, afin de lutter plus efficacement pour conserver la foi, la langue, les institutions paroissiales ; la bienfaisance, pour protéger les malades, les indigents, les veuves et les orphelins ; le patriotisme, pour former de bons citoyens américains.

Nos compatriotes doivent donc beaucoup à leurs sociétés et à leurs associations fraternelles. Par elles ils ont pu franchir des difficultés qui, sans leur intervention, auraient été insurmontables. Par elles ils sont en état d'opposer une résistance plus soutenue et souvent victorieuse aux mesures coercitives ou vexatoires ourdies contre leurs intérêts nationaux et religieux. Leur influence s'est considérablement accrue depuis leur fédération et se fait sentir dans les grands mouvements, tels, par exemple, ceux qui, depuis quelques années, sont organisés pour éteindre les dettes paroissiales, restaurer et construire des églises et des écoles, affirmer la race dans tout ce qu'elle a de meilleur, lui donner la place d'honneur qui lui revient à côté des autres nationalités qu'elle coudoie et avec lesquelles elle rivalise d'émulation pour le bien. L'oeuvre que ces sociétés poursuivent avec un si beau dévouement est la plus belle manifestation comme la plus sûre garantie de notre survivance aux Etats-Unis.



Concurremment avec les sociétés nationales, les devançant souvent, la presse franco-américaine de Manchester a été un puissant facteur de progrès pour les Canadiens du New-Hampshire. Ils sont légion les journaux de langue française qui se sont succédé en cette ville au cours du demi-siècle dernier et auxquels ne survivent aujourd'hui que "**L'Avenir National**" et "**Le Canado Américain**". Le premier est quotidien et le second mensuel. "**L'Avenir National**" compte trente-quatre années d'existence. Il a conséquemment dépassé l'âge des enthousiasmes téméraires et jouit d'un prestige justement mérité. Sous l'administration clairvoyante de son éditeur-gérant, M. J.-E. Bernier, il a atteint une circulation enviable et va, chaque jour, dans des milliers de foyers réchauffer le patriotisme, éclairer l'intelligence, répandre la semence féconde. Son rédacteur en chef, M. J.-G. LeBoutillier, est un vétéran du journalisme

franco-américain dont les écrits font autorité. Le personnel du service d'information peut être comparée avantageusement à ceux des grands journaux de langue anglaise de l'Etat.

La nomenclature des journaux franco-américains qui virent le jour, à Manchester, et dans l'Etat du New-Hampshire, témoigne assez des louables efforts que nombre de nos compatriotes dirigeants tentèrent pour promouvoir les intérêts nationaux de notre élément dans cette partie de la Nouvelle-Angleterre. En voici la liste :

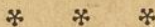
La "Voix du Peuple", fondée par Ferdinand Gagnon et le docteur A.-L. Tremblay, le 25 février 1869, cessa de paraître le 15 septembre suivant. "L'Emigré Canadien", fondé par Georges Pagé et frère, ne vécut que peu de temps. "L'Echo des Canadiens", fondé le 2 juillet 1880, par J.-E. Michelin, disparut le 14 mai 1884. "L'Ami du Peuple", fondé en 1881, par Victor Bélanger, dura une couple d'années. "L'Union Nationale", fondée la même année, ne parut que quelques semaines. Le "Rateau", fondé en 1884, par Pierre-Camille Chatel, vécut quatre mois. Au "Rateau" succéda "Le Courrier du New-Hampshire", fondé encore par P.-C. Chatel, et qui cessa d'exister le 1er octobre 1890. La "Justice", fondée vers le 1er juillet 1884, par Godfroy de Tonnancour, eut une courte existence. La "Petite République", fondée en 1886, parut pendant près d'un an. M. W.-A. Grenier, en était le rédacteur-proprétaire. Le "Foyer", journal humoristique, contemporain de la "Petite République", eut le même sort que cette dernière feuille et disparut l'année suivante, en 1887.

"L'Avenir Canadien", fondé le 11 septembre 1888, par Ephrem-R. Dufresne, ancien journaliste de l'Ouest, disparut en 1891 pour être remplacé par le "National", de Benjamin Lenthier, édition de Manchester. Le "National", qui était imprimé à Lowell, avait J.-E. Bernier comme représentant à Manchester. Au mois de mars 1894, le "National", de Manchester, fut entraîné dans la chute du "National", de Lowell. M. Bernier fonda alors "L'Avenir National", publié trois fois la semaine d'abord, et devenu quotidien en 1901. "La Jeunesse", fondée vers le 1er juin 1890, ne vit le jour que pendant quelques semaines. Le "Réveil" (le premier) parut vers le 1er septembre 1890 et vécut seulement pendant la campagne électorale de cet automne-là. Louis Comeau en était le rédacteur-proprétaire. Le "Progrès", journal quotidien, fut fondé par un groupe de citoyens de Manchester, en 1892. Il cessa de paraître l'année suivante. Il était rédigé par Louis Comeau. Le "Causeur", journal humoristique, fondé en 1893, par L. Montminy, mourut la même année. Le "Merrimack", fondé en 1893, disparut six mois après. Un troisième

journal parut en cette même année 1893 et n'en vit pas la fin, c'était le "Bulletin". Il était publié par Louis Comeau et L.-E. Lapointe. "L'Etoile" fit son apparition en 1895. Ce journal paraissait trois fois la semaine comme "L'Avenir National"; il disparut après quelques mois d'existence. Le "Souvenir", un autre journal humoristique, fondé en 1895, disparut la même année. "L'Ami du Foyer", fondé en 1901 par F.-M. Boire, pharmacien, vécut seize mois environ. "L'Echo de la Presse", fondé par Richard Lerevers, en 1906, vécut près d'un an. "La Revue Rose", fondée en la même année par Léo. Richard, ne parut que quelques semaines. "Coeurs Français", revue mensuelle fondée par Joseph Dumais, en novembre 1907, disparut un an après. "La Nation", fondée en 1907, par Joseph de Champlain, disparut en septembre 1908 pour faire place au "Réveil"; il vécut deux ans. "Le Foyer Canadien", revue mensuelle, fondée la même année, par M. J.-V. Gélinas, disparut quelques mois après.

En dehors de Manchester et de Nashua ("L'Impartial" et "Le Progrès" sont publiés dans cette dernière ville), il n'y eut que peu de journaux canadiens dans le New-Hampshire. Louis Tesson fonda, à Somersworth, en 1898, le "Courrier" qui vécut jusqu'en 1903. Plusieurs années auparavant, quand Somersworth s'appelait encore Great Falls, le docteur Louis Lemaître Auger avait fondé, le 1er octobre 1884, "Le Protecteur", qui disparut seize mois après.

Le centre du New-Hampshire, comme on le voit, fut fertile en éclosion de journaux franco-américains. Si la fortune n'a pas souri à tous, ils n'en ont pas moins donné à notre race un efficace appui dans son merveilleux essor vers le progrès.



Parmi les institutions qui intéressent plus particulièrement nos compatriotes, à Manchester, se trouve le Bureau d'Immigration, fondé par le gouvernement fédéral canadien. M. Carolus-Arthur Laurier, l'unique frère survivant de feu sir Wilfrid Laurier en est le titulaire. Lors de notre passage dans la métropole du New-Hampshire, M. Laurier avait pour collègue, M. Joseph-Ernest Laforce, agent du département des Industries et des Ressources du chemin de fer National du Canada à Boston. Un troisième fonctionnaire était attaché à ce bureau avant la guerre—M. J.-Alban Laferrière. M. Laurier possède à son crédit un bel actif comme apôtre de rapatriement. Par son intermédiaire et celui de ses collègues, surtout pendant la guerre, des centaines de familles canadiennes, établies dans la Nouvelle-Angleterre depuis un temps plus ou moins long, sont revenues au pays natal, les uns réintégrant leurs anciennes paroisses

dans la province de Québec, les autres allant fonder de nouveaux foyers dans les provinces de l'Ouest ou dans les régions de colonisation du Québec et de l'Ontario. On aura une idée du bon travail que fait le Bureau d'Immigration canadien quand l'on saura qu'il a rapatrié 1963 familles, en 1919 et environ le même nombre en 1918. L'année 1920 fut aussi bonne. Beaucoup de ces rapatriés étaient allés "faire de l'argent" aux Etats-Unis, dans l'intention de retourner ensuite au Canada, pour y dégrever leurs terres ou pour en acquérir de plus grandes, de plus avantageuses, en vue d'établir leurs enfants autour d'eux. Ainsi s'est opérée la restitution dans plusieurs comtés de la province de Québec, notamment dans les comtés de Berthier, Nicolet, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska. Les cantons de l'Est ont bénéficié dans une assez large mesure de ce retour de nos exilés temporaires.

Mais le meilleur centre de rapatriement est le district d'Edmonton, Alberta. La Saskatchewan et le Manitoba voient aussi affluer sur leurs terres nombre de familles franco-américaines, fatiguées du travail des manufactures et désireuses de placer leurs économies à la **banque** du sol fertile de ces provinces. Vingt-huit paroisses ont été établies, grâce au rapatriement, dans la région d'Edmonton : Morinville, Saint-Albert, Légal, Picardville, Clyde, Lamoureux, Rivière qui Barre, Beaumont, Leduc, Athabaska, Stock, Saint-Paul de Métis, Duvernay, Brosseau, Saint-Vincent, Durlingville, Bonyville, etc. Légal, fondée vers l'an 1905, compte 265 familles presque toutes canadiennes-françaises qui ont été rapatriées des Etats-Unis. Nos compatriotes franco-américains, confiants en leur courage et en la persévérance de leurs efforts, ne craignent pas de s'aventurer dans les plaines de l'Ouest et d'y jeter les bases de colonies qui ne tardent pas à se multiplier, et cela même à des distances assez éloignées des voies de chemins de fer; ils s'y livrent à l'élevage et, comme le marché du bétail est avantageux, ils réussissent, la Providence leur venant en aide en leur fournissant, sans leur réclamer beaucoup de travail manuel, de plantureux pâturages. Bonyville est un de ces centres d'élevage, situé à une centaine de milles du chemin de fer. On ne peut plus trouver une terre disponible dans cette paroisse de fondation toute récente. Normandeau, Labiche, Sainte-Lina, Saint-Edouard sont aussi des colonies formées en grande partie de rapatriés franco-américains qui ont passé par le Bureau d'Immigration canadien de Manchester. Mentionnons également le territoire de la Rivière à la Paix et le sud de la Saskatchewan, où il y a actuellement une trentaine de paroisses progressives.

Le Bureau d'Immigration ne borne pas ses activités à l'oeuvre seule du rapatriement; il dirige chaque année plusieurs centaines de familles

américaines vers les districts anglais de l'Ouest canadien. Règle générale, il n'a pas à s'occuper beaucoup du placement de ces émigrants, mais il en est autrement des rapatriés canadiens qu'il s'efforce de grouper dans les centres organisés. Ces colonies, comme on le sait, sont implantées dans les meilleurs districts, parce que boisés. Les Canadiens sont des défricheurs, ils n'ont pas peur de la forêt, qui, d'ailleurs, n'est pas bien redoutable dans les provinces des prairies du Canada ; les autres préfèrent la plaine où le défrichement est plus facile, mais le sol n'est pas aussi fécond et les récoltes sont plus incertaines.

Le Bureau d'Immigration s'organise pour contribuer au développement des régions boisées de la province de Québec—l'Abitibi et le Témiscamingue en particulier. Il espère intéresser à ces régions des industriels américains qui entraîneront à leur suite un grand nombre de familles—le colon suit l'industrie. Il compte pour cela sur la coopération bienveillante du gouvernement provincial. Québec devrait avoir dans la Nouvelle-Angleterre une agence correspondante à celle du Bureau d'Immigration du gouvernement fédéral canadien. Pendant que celui-ci concentre la plus grande partie de ses activités sur la colonisation de l'Ouest, celle-là travaillerait au rapatriement dans la province de Québec. Cette dualité d'efforts aurait sans doute pour résultats de ramener chez nous un grand nombre de déracinés du sol émigrés aux Etats-Unis et d'établir entre la province de Québec et la Nouvelle-Angleterre des relations qui ne manqueraient pas de s'accroître d'année en année pour le plus grand bien de notre race.

CHAPITRE XX

Patriotiques organisations.

Le Club Jolliet. — Le Cercle National. — Le Poste Jutras. — Inauguration solennelle. — En souvenir d'un brave tombé au champ d'honneur. — Héroïque phalange. — La Garde Lafayette. — Echo de deux grandes parades militaires. — L'Orphéon Franco-Américain. — La Bande Canadienne. — Fanfare Provost. — Vigilance et lutte sans trêve.

Dans les quelques chapitres qui précèdent nous avons vu l'établissement de Manchester, son développement industriel, les débuts et les progrès de sa colonie canadienne, son mouvement paroissial et scolaire franco-américain, il nous reste à parler de ses institutions sociales, de ses clubs, de ses organisations militaires et musicales.

La plus ancienne de ces institutions est le Club Jolliet—nom emprunté au grand explorateur canadien, choisi par Frontenac pour accompagner le Père Marquette à la recherche du Mississipi, qui fut découvert en 1673. Ce club fut fondé par un groupe de jeunes gens parmi lesquels se trouvaient Aimé Gauthier, Arsène Girardin, J.-B. Archambault, J.-A. Héon, F.-H. Auger et le docteur J.-E. Lemaître. Animés de sentiments patriotiques et désireux de faire apprécier davantage la langue française, les fondateurs organisèrent d'abord quelques pièces dramatiques et littéraires qui eurent d'encourageants succès et dont le produit financier fut affecté à la location de salles de lecture et d'amusements dans l'édifice Merchants Exchange où eut lieu, le 27 mars 1884, la première assemblée du club. Les sociétaires ne comptaient alors que 25 membres. Le club eut par la suite ses salles dans les édifices Straw et Weever, au lac Massabesic où il se bâtit un magnifique chalet. En 1909, il se faisait construire, rue Chesnut, un superbe édifice, dont une partie sert de quartiers généraux au poste militaire Sweney. Le Club Jolliet a exercé une influence considérable sur les destinées nationales de nos compatriotes de Manchester et continue à être pour eux un facteur de progrès. Son président actuel est M. Arthur Moreau.



Le Cercle National est une organisation semblable au Club Jolliet. Il fut fondé le 21 octobre 1895, par un groupe de jeunes Franco-américains de McGregorville, aujourd'hui le quartier Sainte-Marie de Manchester. Il s'installa d'abord dans l'édifice de François-C. Miville, à l'angle des rues Main et Amory et eut pour premier président M. Vital Manseau. Dès la première année, le nombre des membres s'éleva à 47, mais des difficultés survinrent qui eurent pour résultat de réduire la liste des sociétaires à 19, en 1896. Les fondateurs ne se laissèrent point décourager cependant ; ils s'enhardirent au contraire au contact des épreuves et résolurent de se réorganiser sur des bases plus solides. M. Henri-J. Lemay, ayant été élu président, obtint une charte d'incorporation qui porte, avec sa signature, celles d'Alfred-E. Demers, d'Euclide-C. Voisard, d'Antoine-M. Ménard, de Joseph Demers, de Vidal Manseau, de Romuald et de Joseph Côté.

Pendant les cinq années de présidence de Henri-J. Lemay, le Cercle National fit de tels progrès qu'il loua tout l'étage supérieur de l'édifice Eugène Quirin. Le nombre des membres était alors de 75. En 1898, il loua un terrain au lac Massabesic et s'y fit construire une attrayante villa où les sociétaires et leurs familles se réunissaient pendant la saison estivale. En 1906, il prit à bail un édifice de la compagnie Amoskeag, angle des rues Amory et McGregor. Il le restaura, l'agrandit et en fit ses quartiers jusqu'au 1er janvier 1920, alors que l'édifice est devenu la propriété du poste militaire Jutras—le 43e de la Légion américaine, qui prit part à la grande guerre européenne. Comme l'indique son nom, ce poste a été dédié à la mémoire du lieutenant William-H. Jutras, mort au champ d'honneur dans les circonstances glorieuses dont nous donnons un peu plus loin l'émouvant récit. La dédicace eut lieu au Théâtre Palace, le dimanche, 14 décembre 1919, au milieu d'une grande affluence de soldats et d'officiers de l'armée. Le gouverneur Bartlett, de l'Etat du New-Hampshire, assistait à cette manifestation patriotique. Le maire Verrette y représentait l'élément civique. L'abbé L.-A. Ramsay, vicaire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et aumônier du poste, était aussi présent et prononça les prières d'usage. M. Georges Biron, présidait l'imposante réunion. Il y avait de plus à la cérémonie une autre personne sur qui tous les regards se portaient avec fierté et attendrissement—la mère du lieutenant tombé sur le champ de bataille—Mme Mattie Jutras. C'est à elle que fut remise la Médaille du Service Distingué et la Croix de Guerre de la France qui étaient destinées à son valeureux fils. Nous reproduisons la notice biographique que l'**Avenir National** a publiée de cette femme remarquable.

"Mme Jutras, née Marthe Barbeau, naquit dans un humble village de la province de Québec, et jeune encore, suivit sa famille aux Etats-Unis. Son père vint s'établir à Manchester où la mère du héros a toujours demeuré depuis.

"En 1887, elle épousait M. Alfred Jutras, de cette ville, et fut mariée en l'église Saint-Augustin par M. le curé J.-A. Chevalier.

"Elle éleva une nombreuse famille et vécut heureuse entourée des siens, jusqu'au départ de son fils William-H. pour l'Europe. Les enfants de Mme Jutras, sont Rose-Alma, Roméo, Ernest et Aldéa—cette dernière mariée à M. G.-Fred. Linen ; tous résident à Manchester.

"Peu avant le départ du lieutenant Jutras pour l'Europe, Mme Jutras était allée au Canada passer quelques mois pour rétablir sa santé. Le lieutenant Jutras était alors à Alvedo, Texas. Lorsqu'il dût se rapporter aux autorités militaires et faire du service outremer, Mme Jutras retourna à Manchester pour lui dire adieu. Elle se doutait peu ce jour-là qu'elle ne reverrait plus celui qui devait, près de deux ans après, être glorieusement frappé sur les champs de bataille de la France."

L'histoire du lieutenant William-H. Jutras est d'un palpitant intérêt. Membre de la compagnie A du 103e régiment d'infanterie, il fut le seul officier de Manchester à donner sa vie au service de son pays, et l'unique officiers de la 26e division de Manchester à recevoir la Médaille du Service Distingué.

"C'est," continue le même journal, "à Saint-Mihiel, où tant de milliers de braves gens firent le sacrifice suprême, que le lieutenant Jutras accomplit l'acte de bravoure qui lui valut une citation à l'ordre du jour et ses décorations. Lorsque le peloton qui se trouvait sur le flanc droit de la compagnie qu'il commandait se trouva menacé d'être pris en enfilade par le feu des mitrailleuses ennemies, il porta lui-même un message au commandant de ce peloton à travers un terrible bombardement des gros canons ennemis et des mitrailleuses. Bien que sachant qu'il s'en allait à une mort certaine, le brave officier s'offrit volontairement, sans la moindre hésitation, à accomplir la dangereuse mission, de laquelle il revint, mais dans les bras d'un camarade, le sergent (alors caporal) Hervé L'Heureux. Traversant un terrain balayé par les mitrailleuses, il fut mortellement blessé, mais il livra le message qui sauva son peloton."

Dans les premiers jours du mois de 1919, Mme M. Jutras, la mère du lieutenant, reçut du département de la guerre, la citation signée par le général Clarence-R. Edwards.

"J'ai lu avec un bien grand plaisir," dit le général, "le rapport du commandant du régiment et de la brigade, touchant la conduite héroïque

de votre fils sur le champ de bataille, le 25 septembre 1918, alors qu'il établit volontairement une liaison sous un bombardement terrible des canons ennemis, sauvant son peloton d'un complet anéantissement à Riaville, secteur de Saint-Mihiel, et faisant enregistrer son nom et sa brave action dans les records de la division Yankee."

Accompagnait également cette citation, sur le verso de la feuille, un message personnel du lieutenant-colonel C.-A. Stevens, adjudant de la division (103e) ainsi conçu : "Le général Edwards vous envoie sa profonde sympathie pour la mort de votre fils, un brave et héroïque soldat qui donna sa vie pour son pays."



Relativement à la mort du lieutenant William-H. Jutras, laissons au sergent Hervey L'Heureux, le soin de la raconter. Nul mieux que lui peut dire ce qui arriva, car ce fut lui qui transporta le blessé dans un retranchement derrière la ligne de feu, aidé du sergent Cyrus-A. Wallace.

Voici un extrait de cette lettre datée "Quelque part en France", le 29 septembre, 1918.

"C'était pendant la matinée du 26 septembre. Nous avions avancé jusqu'à ce que nous eussions presque atteint certain village rempli de nids de mitrailleuses allemandes. Les arbres et les buissons des deux côtés du village fourmillaient de franc-tireurs allemands et nous étions en rase campagne. Nous tirions parti aisément des trous d'obus, mais c'était un nouveau champ de bataille et les excavations, peu nombreuses, étaient fort distancées. Nous reçûmes l'ordre de retraiter sur une distance de près d'un kilomètre et de prendre refuge dans une certaine tranchée en attendant que notre artillerie eût détruit ces positions. Nous venions de parvenir à la tranchée, lorsqu'un homme de la Croix-Rouge se présenta et dit au capitaine qu'un lieutenant avait été sérieusement blessé sur le champ. Il avait pansé ses blessures, mais avait été incapable de le transporter. Le capitaine demanda qui se dévouerait pour aller le chercher, et le sergent Cyrus-A. Wallace et moi, nous nous offrîmes. Nous jetâmes nos fusils et nos munitions et nous partîmes.

"Nous devons marcher bas, parce que le champ était continuellement balayé par un feu de mitrailleuses. Nous le cherchâmes pendant vingt minutes et nous désespérions de le trouver, lorsque nous vîmes une jambe que l'homme de la Croix Rouge se rappelait avoir vue. "Suivez-moi, soldats," dit-il, "il est par ici." Le blessé était là, en effet, et à ma grande surprise, c'était le lieutenant Jutras. Inutile de dire combien j'étais heureux de lui porter secours.

“Etendu dans un cratère d’obus, à guère plus de cent verges d’un poste de mitrailleuses allemandes, le lieutenant était très souffrant. Il avait encore sa connaissance et semblait très heureux de nous voir. Une balle lui avait traversé la lèvre supérieure et, après avoir pénétré dans sa bouche, était sortie du côté gauche de la gorge. Une autre était entrée dans son corps par l’épaule gauche.

“Son officier d’ordonnance, Aimé Juneau, de Manchester, l’avait laissé pour aller chercher une civière, mais en route il fut renversé sans connaissance par la concussion d’un obus et enterré jusqu’au cou. Nous essayâmes de relever le lieutenant et de le ramener, mais il était trop faible et trop souffrant. Nous crûmes qu’il serait impossible de ne rien faire sans avoir une civière, mais je me rappelai que j’avais une double ceinture dans mon sac. Nous ne pouvions plus, en le portant, nous courber, et lorsque l’ennemi nous vit vous pouvez croire qu’il se mit à faire pleuvoir des balles sur nous et qu’elles sifflaient constamment autour de nos têtes. L’homme de la Croix Rouge avait un bandeau autour du bras et nous n’avions pas de fusil, mais les Boches n’en firent pas moins feu sur nous du mieux qu’ils pûrent. Ils essayèrent en vain de nous atteindre, mais sans succès, Dieu nous protégeait. Nous le portâmes ainsi sur une distance de trois quarts de kilomètre, jusqu’à une petite tranchée près du chemin.

“Ici nous étions à l’abri du danger des mitrailleuses et nous le déposâmes dans la tranchée. Je restai seul avec lui pendant que les autres coururent au premier poste de secours pour avoir une civière. Je lui donnai un peu d’eau et je causai alors avec lui pendant quelques minutes, lorsque soudain l’ennemi commença à balayer la campagne avec un feu d’artillerie.

“Le sergent revint bientôt avec une civière et nous nous mîmes en route avec notre blessé vers le premier poste de secours situé à deux kilomètres. Chemin faisant, nous eûmes à passer par des ornières et des tranchées remplies de boue et d’eau, mais cela ne nous tracassait pas; notre but était de sauver notre homme. Les fils barbelés nous obstruaient aussi le passage; finalement nous atteignîmes le poste. Nous y laissâmes le lieutenant pour retourner à nos rangs, mais nous étions tellement fatigués et affamés que nous avions peine à marcher. Le docteur avait pansé ses blessures et il nous dit avant de partir, qu’il croyait qu’il s’en tirerait. Nous étions contents d’apprendre cela.”

Le caporal L’Heureux termine en disant que sa surprise fut grande d’apprendre, le lendemain, la mort de son lieutenant. Il ajouta que toute la compagnie le pleura, car ses camarades l’estimaient.

Ouvrons ici un paragraphe à la mémoire des héros franco-américains de Manchester, morts au champ d'honneur, ou qui ont succombé aux glorieuses blessures reçues pendant la mêlée des combats au cours de l'effroyable conflit européen. Nous relevons parmi les soldats de l'armée de terre les noms suivants : Arthur-Joseph Allard, Arthur-O. Bergeron, Omer Boissonneau, Emile Boulay (enrôlé dans l'armée canadienne), Alfred-H. Bousquet, Armand-A. Brien, Joseph Carignan, Antonio Chartier, David Chartier, Louis Chartier, Théobald-P. Côté, Stanislas-C. Cullerot, Frank-E. Desfosse, William Desruisseaux, Thomas Daudier, Rosario Faucher, Francis-E. Forest, William-F. Fontaine, Louis-E. Fournier, Aimé Génard, Josaphat-O. Goyer, Arthur Grégoire, Jean Grimard, William-H. Jutras, Alphonse Labrecque, Arthur-W. Laflamme, Georges-J. Lafleur, Frank-E. LeBlanc, Arthur-J. Lemire, Arthur Lemieux, Ralph Levasseur, Albert-S. Martel, Valère Montminy, Napoléon Neveu, Emile Pichette, André-J. Provost, Wilfrid-R. Provencher, Alfred Roberge, Joseph-H. Roberge, Charles-E. Saint-Pierre, Albert Thibeault, Cyrille Veilleux, Léopold Vincent (enrôlé dans l'armée canadienne), Charles-L. Blanchette, Bourque, Lionel Bouchard, Joseph-H. Boulanger, Georges-J. Clément, jr., Georges-W. Langevin, Frank-F. Lessard, Joseph Hébert (ce dernier était dans la marine).

La métropole du New-Hampshire a honoré les noms de ces vaillants défenseurs de la civilisation en distribuant des insignes-souvenirs à leurs familles.

Fait remarquable, l'immeuble que le Cercle National occupait et qui sert maintenant de quartiers généraux au poste Jutras, était une vieille hôtellerie qui a donné asile au chevalier Lafayette, lors de sa visite en Amérique en 1826. Le Cercle occupe d'autres quartiers et est très prospère.



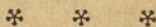
La Garde Lafayette a été fondée en 1887 par Jules Larrivée, avec le concours de citoyens éminents de Manchester. Son premier capitaine fut Désiré Laneville. Elle fut incorporée sous le nom de compagnie B qui devint, dans la suite, la compagnie A.

Ce corps militaire, composé exclusivement de Franco-américains, s'est distingué depuis le moment de sa fondation, jusqu'à son démembrement, lors de la dernière guerre, et il n'est pas exagéré de dire que pas une seule compagnie militaire de l'Etat n'a obtenu de si beaux succès ni autant de popularité. Il a presque toujours été à l'honneur dans toutes les grandes parades militaires. Rappelons brièvement quelques-uns de ses succès.

Au mois d'août 1891, à Bennington, Vt., avait lieu la dédicace d'un monument pour commémorer la victoire que remporta, en 1777, le général Stark, du New-Hampshire, sur les troupes anglaises. L'Etat devait être représenté à cette fête par trois des meilleures compagnies de la brigade, une de chaque régiment. Environ six mois avant la date de la célébration, un ordre spécial, émané des quartiers généraux, annonçait que la compagnie qui conserverait le pourcentage le plus élevé à la revue annuelle serait celle qui représenterait la brigade. La garde Lafayette s'entraîna soigneusement, sous les ordres du capitaine J.-H. Soly, assisté du premier lieutenant Trefflé Raiche, et sortit victorieuse de l'épreuve. Avant son départ pour Bennington, elle reçut de ses membres honoraires un superbe drapeau en soie.

En 1899, le gouverneur Rollins, voulant stimuler l'ardeur des militaires, ordonna un concours entre les différentes compagnies de la Garde du New-Hampshire et promit une magnifique coupe à celle qui ferait meilleure figure, lors du campement annuel. Le campement eut lieu à Concord. "Ce fut un moment solennel et émotionnant pour nous", dit le capitaine Sylvio Leclerc, qui était alors sergent-major, "que celui où nous fûmes appelés à évoluer devant le gouverneur et son état-major." Après les exercices, le gouverneur Rollins appela le capitaine Raiche, commandant de la compagnie franco-américaine et, l'ayant félicité, lui et ses hommes, lui remit la coupe.

Nous venons de rapporter les deux plus grands triomphes obtenus par la Garde Lafayette, mais elle a bien d'autres succès à son actif ; elle a été presque constamment à la tête des autres compagnies de l'Etat. Son dernier capitaine, Sylvio Leclerc, l'a conduite à la frontière du Mexique, lors des troubles des Etats-Unis avec ce pays.



Une organisation, récemment créée à Manchester, est l'Orphéon Franco-Américain, composé des meilleures voix des chœurs paroissiaux. Il a été fondé à l'automne de 1919 par M. Pierre-T. Perrault. Ce dernier est aussi le fondateur de l'Orphéon Franco-Américain, de Lewiston et d'Auburn, Maine, qui s'est déjà acquis une certaine célébrité.

Le premier directeur fut M. Thomas Bois. Ayant donné sa démission quelques mois après, il fut remplacé par M. René Janelle. Le président est M. Adolphe Robert, rédacteur du "Canado-Américain."

L'Orphéon a mis, dès sa fondation, plusieurs oeuvres vocales à l'étude et a pour but de donner des concerts.

C'est à l'abbé J.-A. Chevalier, curé de la paroisse Saint-Augustin que revient l'honneur d'avoir fondé la première fanfare franco-américaine

de Manchester. Six mois après avoir jeté les bases de sa paroisse, il réunit un groupe de jeunes gens et leur proposa d'organiser un corps de musique essentiellement canadien-français. L'idée fut accueillie avec enthousiasme et, après quelques assemblées préliminaires, "La Bande Canadienne de Manchester" était virtuellement créée. Le but de cette société est d'encourager l'étude de la musique et d'accroître en même temps le prestige des Franco-américains dans la métropole du New-Hampshire.

M. Charles Blanchard fut un des plus zélés fondateurs de ce corps musical, avec M. J.-R. Lafricain, qui était venu de Marlboro, à la demande de l'abbé Chevalier, et en devint le directeur.

M. Lafricain en abandonna la direction en 1882, alors que la fanfare se réorganisa sous le nom de "City Band", avec des musiciens en majorité de langue anglaise, mais il existe encore à Manchester une fanfare franco-américaine, la "Fanfare Provost", organisée par feu Sylvio Provost, et dirigée par un de ses fils. M. Solyme Daigneault est le seul des anciens musiciens qui en fasse encore partie. M. Charles Robitaille, décédé en 1919, en fut le premier président.



Nous terminons ici l'étude, très superficielle, que nous avons faite sur la situation de nos compatriotes franco-américains du New-Hampshire. Nous n'avons qu'ébauché le sujet, tant il est inépuisable, mais nous croyons en avoir montré les aspects les plus intéressants et avoir convaincu le lecteur, après nous être rendu nous-même à la même évidence, que la race française est en pleine efflorescence et que de longs jours lui sont réservés encore dans cette partie de la Nouvelle-Angleterre. Ce n'est pas à dire cependant qu'elle soit prémunie contre le danger de l'assimilation et qu'elle puisse, sans crainte, déposer les armes qui lui ont permis de conquérir une si large place dans les conseils de l'Etat ; elle doit, au contraire, monter constamment la garde et veiller, redoubler d'activité et de persévérance pour s'affirmer davantage, afin d'assurer à ses intérêts nationaux, religieux et scolaires une stabilité permanente et ne pas perdre les fruits des luttes victorieuses du passé. C'est à cette condition que nos compatriotes verront s'accélérer leur marche progressive et parviendront à sauvegarder leur caractère ethnique contre les morsures et les empiètements des fanatiques américanisateurs.

L'ETAT DU CONNECTICUT

LE DIOCESE DE HARTFORD

Bel

étant
de vi
que
lemp
mon
orga
luti
tain
cace
un e
plus
en
mes
trav
des
nos
Grac
amé
d'être
tiel
quen

suj
serm

CHAPITRE XXI

Les Franco-américains du Connecticut.

Bel exemple de vitalité et d'attachement aux traditions nationales. — La naturalisation. — Dans l'arène politique. — Personnalités marquantes. — L'américanisation. — En garde toujours. — Sujet de confiance. — Eglises et écoles de langue française se multiplient dans l'Etat.

Les Canadiens du Connecticut que d'aucuns se représentent comme étant la proie des assimilateurs donnent, eux aussi, un magnifique exemple de vitalité et d'attachement aux traditions nationales. Moins nombreux que ceux du New-Hampshire, dont nous venons de décrire bien imparfaitement la sereine et rassurante physionomie, ils n'en constituent pas moins, dans les principales villes de l'Etat, des groupements solidement organisés et bien déterminés à conserver leur caractère ethnique. Les luttes qu'ils ont soutenues dans un passé qui n'est pas encore bien lointain, sous l'énergique direction des Larue et des Leclaire, ont eu d'efficaces résultats ; elles ont engendré chez eux un mouvement d'ensemble, un esprit d'union qui ne s'est pas démenti depuis et se manifeste sous les plus encourageantes perspectives. Cet esprit se fortifie tous les jours encore ; il s'amplifie et se traduit en des gestes matériels pleins de promesses pour l'avenir. On en trouve la manifestation bienfaisante dans le travail coopératif du clergé franco-américain, des institutions sociales et des sociétés fraternelles que soutiennent avec un si admirable dévouement nos compatriotes. La naturalisation a été un autre facteur de progrès. Grâce à elle, les Canadiens du Connecticut, comme d'ailleurs, se sont **américanisés** dans le sens désirable et ont pu s'affirmer davantage. Loin d'être un agent de désagrégation, la naturalisation est un élément essentiel à la conservation de la vie nationale, ainsi que le définissait si éloquemment le grand patriote Ferdinand Gagnon, au cours d'un congrès.

“L'allégeance à un pouvoir”, disait-il, “ne change pas l'origine du sujet ou du citoyen ; elle ne change que sa condition politique. En prêtant serment de fidélité à la constitution des Etats-Unis, rien ne change en

moi ni ma foi religieuse, ni mon amour des traditions nationales. Que se passe-t-il alors ? Il se passe un contrat politique qui m'oblige à observer les lois du pays que j'adopte pour patrie, à défendre son drapeau, à travailler à la prospérité générale de la nation. En retour, la constitution du pays me promet protection et me donne droit de délibération, de censure et d'approbation. Elle m'ouvre les portes de la représentation nationale, communale ou municipale. Il ne s'est passé rien de plus entre ma conscience et mon serment d'allégeance... Soyons loyaux ! Respectons le drapeau qui nous protège, aimons-le, défendons-le ! Soyons loyaux, mais en même temps, restons Canadiens-français. Conservons précieusement notre langue et notre foi, c'est-à-dire respectons le signe que la Religion a mis sur nos lèvres. Loyaux, oui, Français toujours."

La semence que Ferdinand Gagnon jetait ainsi à profusion dans tous les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre a produit des fruits dans le Connecticut. On les y trouve moins abondants peut-être que dans d'autres Etats voisins, mais si l'on considère que les Canadiens du Connecticut ne sont que de quarante à cinquante mille sur une population totale d'un million et quart, il y a lieu d'être satisfait de leur progrès et de l'influence qu'ils exercent aujourd'hui dans la vie sociale, commerciale et politique de l'Etat.

On conçoit que nos compatriotes ne puissent aspirer à jouer un rôle prépondérant sur la scène publique dans les grands centres où ils ne constituent qu'une infime minorité, mais, même dans cette condition d'infériorité numérique, peuvent-ils faire beaucoup pour leur avancement matériel et la conservation de leur intégrité nationale en s'unissant au besoin pour faire pencher la balance du pouvoir électoral du côté du parti politique plus sincèrement dévoué à leurs intérêts particuliers. Cette influence si nettement marquée dans le New-Hampshire, le Massachusetts, le Rhode-Island et le Maine, se manifeste de plus en plus dans le Connecticut depuis que la naturalisation accroît le nombre des électeurs d'origine canadienne et leur ouvre les portes de la représentation dans les conseils de la nation américaine. Nous en avons le témoignage dans le relevé suivant que nous extrayons des registres officiels de 1920 et qui nous montre la progression de nos compatriotes dans son évolution politique.

Députés à la législature de Hartford.—MM. Adelbert DuBon, de Paquonock, représentant de Windsor ; Raymond-J. Jodoin, de Baltic, représentant de Sprague ; Léon-M. Mercier, représentant de Plainfield ; Adelmarr-A. Brodeur, représentant de Putnam ; Alphonse-A. Gagnon, de Wilimantic, représentant de Windham.

Notons, en passant, que MM. Jodoin et Brodeur sont Canadiens de naissance, le premier étant originaire de Saint-Damase, et le second, de Verchères, Qué.

Fonctionnaires de comtés.—MM. Louis-J. Fontaine, membre du bureau d'hygiène de Sprague, résidant à Baltic, et Alphonse Chagnon, comptable-vérificateur, Willimantic.

Fonctionnaires municipaux de "towns".—MM. Marcus-B. Mallette, commissaires d'écoles, Bridgeport ; John-M. Bessette, conseiller ; Georges-W. Talbot, Louis Messier et Céphas-F. Rainville, grands jurés (ces deux derniers sont aussi évaluateurs) Brooklyn ; Henry Raineault, évaluateur, Burlington ; Victor Brosseau, percepteur des taxes, Columbia ; Eugène Auclair, percepteur des taxes ; François Laliberté, registrateur électoral, et Louis Massé, comptable-vérificateur, Griswold ; Raoul-W. D'Arche, selectman, de Hartford ; Louis L'Homme et John Morin, conseillers, et William-E. Labelle, évaluateur, Killingly ; P. LaBarre, conseiller, Lisbon ; J. Bélisle et Walter Lanoue, registraires, et A.-A. Rousseau, commissaire d'écoles, Meriden ; Eugène Robillard, conseiller, New Hartford ; Gustave Lambert et Alonzo-T. Letendre, conseillers, Norwich ; Edward Bilodeau, registrateur électoral ; Arthur Marchesseault, comptable-vérificateur, E.-F. Grenier et M.-R. Brouillard, commissaires d'écoles, Plainfield ; Hector Duvert et Arthur Tourtelotte, évaluateurs ; Joseph Plessis, registraire ; Georges Potvin, registrateur électoral, et Joseph Gagné, commissaire d'écoles, Putnam ; John-L. Beaumont, percepteur des taxes et grand juré, Rockie Hill ; Arthur-P. Côté, greffier et trésorier, Sprague, résidant à Baltic ; Raymond-J. Jodoin (Baltic) et Arthur Roy, selectmen ; Pierre Robitaille, garde-forestier ; Frank Marchesseault, vérificateur, et Charles-F. Charon, commissaire d'écoles, Sprague ; Wilfred Bellerose, selectman ; Néré Coderre, conseiller ; Amédée Bellerose, grand juré et Emilien Roch, commissaire d'écoles, Thompson ; Amédée Guilbeault, grand juré, Torrington ; Louis-H. Richotte, conseiller, Voluntown ; Louis-W. DuBois, selectman, Watertown ; Alphonse Chagnon et Cyrille-A. Lamoureux, registraires, et Hormisdas Dion, commissaire d'écoles, Windham ; Charles-M. Perrin, vérificateur, Woodstock.

Fonctionnaires de municipalités de ville.—MM. Pierre Ethier, échevin, Norwich ; Georges Potvin, registraire ; Oscar Dugas et David Beausoleil, échevins, Putnam ; Alcide Bourgouin, répartiteur des impôts, et Alfred Martin, commissaire d'écoles, Shelton ; Joseph-H. Provost, greffier, Stamford ; Frédéric Roy, échevin ; Alphonse Chagnon, évaluateurs, et Joseph-M. Bédard, vérificateur, Willimantic.

Fonctionnaires de bourgs.—MM. Arthur-H. Lumbard, de Guilford ; Horace Mailhotte, Jewett City, et Ernest-D. Toillon, Torrington.

Membre de la Commission de sculpture de l'Etat.—M. B. Perrin, New Haven.

Juges de paix.—MM. Joseph-W. Tousignant, Simsbury ; Arthur Parent, Sprague ; Albert Jacques et Geo.-W. Talbot, Brooklyn ; Joseph-J. Dupré et Irving-H. Miron, Putnam ; Amédée Bellerose, Napoléon Coderre, Emilien Roch et Philippe Woisard, Thompson ; Charles-M. Perrin, Woodstock.

Les Canadiens du Connecticut comptent plusieurs de leurs compatriotes dans les professions libérales :

Avocats et Commissaires de la Cour Supérieure.—MM. William-N. DeRosier, Bristol ; Edward-J. Balthazar, Waterbury ; Robert-C. Malette, Bridgeport ; Arthur DuBois, Greenwich ; Irving-H. Miron, Windham.

Médecins.—MM. Joseph-H. Beaudry, Bridgeport ; J.-H. Desmarais, Bristol ; Georges-L. LeComte, Jewett City ; Georges Gaboury, Arthur-B. Landry et Arthur-J. Savard, Hartford ; J.-H. Lapointe, Meriden ; Arthur-A. Baribault, Alva-G. Provost et Louis-S. DeForest, New-Haven ; A.-J. Lapierre et L.-F. Lapierre, Norwich ; F.-A. Troie, Taftville ; Geo.-T. Lamarche et James McIntosh, Putnam ; S.-A. Bouvier, Charles Audet et Louis-J. Thibault, Waterbury ; Charles-H. Girard et Joseph-A. Girouard, Willimantic.

Dentistes.—MM. E.-C. Champagne, trésorier de la Société Dentaire de New-Haven ; Pierre-A. Garneau et Louis-J. Genesse, Bridgeport ; William-A. Boucher, Ernest-V. Charest et Alfred-J. Gingras, Hartford ; Alfred-A. Rousseau, Meriden ; Arthur-E. Duval et Henry-H. Woisard, New-Haven ; Louis-E. Plante et Howard-G. Provost, Winsted (Winchester).

Notaires publics.—MM. D. Bissonnette, Alfred Durocher, Henry-K. Mallette, James-A. Mallette, Robert-C. Mallette et Joseph-R. Martin, Bridgeport ; Rodolphe Beaudoin, William-N. Desrosiers et Mlle Mary-E. Landry, Bristol ; B.-W. Talbot, East Haddam ; Joseph-D. Castonguay, F.-L. Granger, C. Lamoureux, Joseph-B. Marchand, Louis-H. Marte, Alfred Plante, Napoléon Richard, Charles Trudeau, et Dames Bertha Beaudoin, Eva-L. Courtemanche, Léa-J. Lalonde, Jessie-E. Toussaint, Hartford ; Georges-J. Baribeau, Napoléon Gingras, Frank-N. Bédard, et Jos-S. Gareau, Killingly ; Wm.-H. Boutillier et Georges-E. Dacier, Middletown ; Eric-I. Beaudé et Roland-H. Benjamin, New-Britain ; Eugène Cartier,

Georges-F. Lemoine, Ed.-L. Manville, Albert-P. Nolin et Dame Gertrude-A. Perrin, New-Haven ; Louis-J. Fontaine et Adélard Morin, Norwich ; Arthur-T. Granger, Orange ; Alfred Bernard, Charles-A. Jérôme et Napoléon Levaire, Plainfield ; Joseph-J. Dupré et Joseph Plessis, Putnam ; Frédéric L'Hommedieu, Saybrook ; Albert-G. Martin, Stonington ; Amédée Guilbeault, Eugène-V. Maheux, James-E. Mallette et Dame Alma Bilodeau, Torrington ; Daniel-W. Lanouette, Wallingford ; Louis-C. Archambault, Achille Dussault, Albert-G. Manseau et John-B. Vallée, Waterbury ; Agénard-J. Belcourt, Gustave-O. Cartier et Dame Emma L'Heureux, Windham.

Cette longue nomenclature n'intéresse peut-être que fort peu le lecteur indifférent au sort de nos compatriotes des Etats-Unis, mais elle dit beaucoup au coeur de ceux qui ont vécu leur histoire parsemée de difficultés et parfois d'obstacles que seule la foi susceptible de transporter les montagnes a pu renverser. L'organisation paroissiale, qui a précédé l'évolution sociale et politique chez les Canadiens du Connecticut, entre autres, n'est pas arrivée à son état actuel de prospérité sans peine ni sans de grands sacrifices. On n'appréciera jamais à leur juste mérite les généreux élans, la patriotique abnégation, l'indéfectible dévouement des pionniers qui ont jeté, il y a trente ou quarante ans, les fondations des prospères colonies franco-américaines disséminées dans cet important centre industriel. Non seulement durent-ils lutter sans trêve contre les innombrables embarras financiers inhérents à toutes les entreprises basées sur la générosité individuelle, mais encore et surtout combattre souvent avec des armes inégales des adversaires acharnés de leur autonomie religieuse et scolaire. Cette lutte pour l'existence nationale n'est pas finie ; elle est, au contraire, devenue plus acerbe, plus insidieuse depuis que le gouvernement fédéral de Washington a édicté sa loi d'américanisation et a recours à tous les expédients imaginables pour substituer d'un bout à l'autre de l'Union l'école publique à l'école confessionnelle, depuis qu'il a entrepris d'exclure l'usage des langues étrangères de l'enseignement primaire et de contraindre tous les individus de nationalités diverses qui composent la nation américaine à ne parler que l'anglais, à se dépouiller de leurs traits caractéristiques, de leur physionomie sociale, en vue de les uniformiser et d'en faire un tout homogène, mais les Canadiens du Connecticut n'entendent pas déposer les armes et se laisser déposséder des libertés qui ont, jusqu'ici, favorisé leur survivance ; la loi d'américanisation est lettre morte à leurs yeux ; ils n'ont changé en rien leur programme scolaire et ils n'en sont pas moins pour cela de bons, de loyaux citoyens. L'Etat semble l'avoir compris du reste et n'a pas cru devoir intervenir sérieusement dans l'exercice d'un privilège conféré aux

habitants des Etats-Unis par les Pères de la Constitution et consacré par un siècle et demi d'usage ininterrompu. Mais il ne faut pas se bercer d'illusion. L'Etat, qui accapare tout, n'attend que l'heure propice pour poursuivre ses desseins et les réaliser. Il importe d'être sur ses gardes et prêt à faire face à toutes les éventualités.

Dans les circonstances actuelles, les quelque quinze grands groupements franco-américains du Connecticut sont assez bien organisés. Ils ont franchi victorieusement les obstacles du début et marché depuis de progrès en progrès. Des églises spacieuses et de belle architecture ont remplacé les modestes chapelles, d'autres sont en construction, des paroisses nouvelles ont été fondées en ces dernières années et donnent déjà des signes de vigoureuse vitalité ; les écoles se sont multipliées partout, elles s'améliorent et donnent à des milliers d'enfants une éducation soignée, sous la direction de religieuses rompues à l'art de l'enseignement. Les sociétés nationales et fraternelles rivalisent d'émulation pour entretenir parmi leurs adhérents et dans tous les foyers le culte des traditions, pour raviver l'amour de la langue française. Enfin, nos compatriotes, à quelque degré de l'échelle qu'ils se trouvent, sont sincèrement estimés et recherchés par les patrons des nombreuses industries lucratives de l'Etat ; beaucoup d'entre eux se sont créés de belles situations dans les affaires, la finance et le commerce ; que faut-il de plus pour envisager avec confiance l'avenir de la race franco-américaine dans cette florissante partie de la Nouvelle-Angleterre ?

CHAPITRE XXII

Pléiade de zélés missionnaires.

Les premiers fondateurs de paroisses franco-américaines dans le Connecticut. — Témoignage de gratitude. — Saint-Laurent de Meriden. — L'abbé Van Oppen et son successeur l'abbé Charles-H. Paquette. — Sainte-Anne de Waterbury. — L'abbé E.-A. Lamontagne. — Le Club Franco-Américain. — Sociétés fraternelles florissantes.

Les premiers émigrés canadiens dans le Connecticut furent, pendant plusieurs années, sans directeurs spirituels de leur nationalité. Assimilés aux Irlandais, aux Allemands et aux autres races dans les exercices du culte, ils erraient sans boussole d'une église à une autre et, comme le plus grand nombre d'entre eux n'entendaient qu'imparfaitement l'anglais, leur foi était rudement mise à l'épreuve, en grand danger de perdition. Aussi ne faut-il pas s'étonner si quelques-uns ont donné, dans le temps, des signes de défaillance. Assujettis aux influences délétères des divers milieux où ils devaient forcément évoluer aux prises avec les nécessités pressantes de la vie matérielle, ils se trouvaient dans des conditions bien défavorables pour conserver dans toute leur intégrité leur langue, leur religion, les traditions nationales. Mais la Providence, qui les avait guidés sur la terre étrangère, veillait toujours sur eux et, en 1862, Mgr F.-P. MacFarland, troisième évêque du diocèse de Hartford, obtenait du séminaire apostolique de Louvain, en Belgique, des missionnaires de langue française, qui opérèrent dans le Connecticut la reconstitution paroissiale française, comme l'avaient fait, dans des circonstances similaires, les missionnaires belges que Mgr de Goesbriand avait eu la bonne fortune d'introduire dans le Vermont. Le Père Hamond donne les noms de ces apôtres. Le premier qui vint travailler dans le diocèse de Hartford, fut l'abbé F. de Bruycker, en 1862. Il fut suivi de l'abbé E.-J. Vygen, en 1864. C'est à lui que revient le mérite d'avoir fondé la belle et grande paroisse canadienne de Putnam. Arrivèrent ensuite successivement, pour desservir surtout les Canadiens : l'abbé E. Van Laar, curé de Baltic, qui se fit Oblat en 1876 ; l'abbé A. Princen, fondateur de la

paroisse de Danielsonville, mort en 1883 ; l'abbé H. Martial, qui établit la paroisse de Grosvenordale, mort en 1882 ; l'abbé M. Lambert, qui fut curé à Laconia, N.-H. ; l'abbé F. Arien, qui exerça le ministère à Bridgeport ; l'abbé J. Van der Noort, qui remplaça M. Vygen à Putnam ; l'abbé A. Van Wersch, curé de Willimantic, mort en 1883 ; enfin l'abbé Van Oppen, qui fonda la paroisse canadienne Saint-Laurent de Meriden et prit sa retraite en 1901.

“Tous ces missionnaires belges”, écrit le Père Hamon, “ont rendu de très grands services aux catholiques du Connecticut en général et aux Canadiens en particulier. Travailleurs infatigables, prêtres zélés, doués d'une aptitude remarquable pour apprendre des langues diverses, ils ont aidé des milliers de Canadiens à garder leur foi. Ils ont fondé bon nombre de paroisses en totalité ou, du moins, en grande partie canadiennes-françaises. Ces prêtres dévoués se sont montrés dignes de l'hommage distingué que l'apôtre des Indes, Saint-François-Xavier, rendait à leur nation, quand, de préférence à tous les autres missionnaires, il demandait pour l'aider dans ses rudes labeurs les robustes et courageux enfants de la Belgique.”

Ce témoignage de gratitude est resté vivace au sein des familles canadiennes du Connecticut ; elles se plaisent à en évoquer le souvenir et à le perpétuer parmi les jeunes de la présente génération. Grâce au zèle ardent de ces infatigables apôtres, l'on a vu surgir dans l'Etat, depuis quarante ans de prospères paroisses dont nous allons décrire brièvement l'histoire.

La belle et progressive paroisse Saint-Laurent, située dans le quartier des résidences privées de Meriden, surnommée “Silver City” à cause de ses grandes fabriques d'argenterie, fut fondée par l'abbé Van Oppen, en 1880. A cette époque-là, Canadiens et Allemands fréquentaient la même église, mais la séparation se fit peu après et nos compatriotes purent, dès lors, se développer et pourvoir à leurs oeuvres paroissiales sans obstacles. Il y avait beaucoup à faire pour établir l'assiette de l'église. L'emplacement sur lequel elle est érigée était une colline de sable qu'il fallut aplanir au prix de beaucoup d'efforts et de travail volontaire. Les Canadiens eurent vite raison de ces difficultés et, en peu de temps eurent la joie de posséder un temple dont ils s'enorgueillissent justement. C'est une superbe pièce d'architecture qui rivalise avantageusement avec les autres églises somptueuses de Meriden. A gauche, est le presbytère ; à droite, une spacieuse école dirigée par sept religieuses de l'Assomption de Nicolet et fréquentée actuellement par plus

de 200 enfants. L'enseignement s'y donne en français et en anglais, sans intervention de la part de l'Etat, nonobstant la loi dite d'américanisation qui proscriit les langues étrangères à l'école. La population canadienne de la paroisse est d'environ 1,300 âmes, foncièrement attachée à sa foi et aux traditions nationales.

L'abbé Van Oppen fut seul, pendant 39 ans, à diriger ses ouailles. Jaloux de son oeuvre, il n'en voulait pas partager le mérite avec des vicaires. Ce n'est qu'épuisé par le labeur et le poids des ans qu'il consentit à prendre sa retraite et à retourner, en décembre 1919, en Hollande, son pays natal, pour y terminer sa longue et fructueuse carrière.

L'abbé Charles-Henri Paquette, son successeur, est un Franco-américain dont les parents vinrent s'établir aux Etats-Unis pendant la période de la grande émigration. Il est né à Taftville, Conn., en 1875. Il fit ses études commerciales au collège de Sainte-Marie de Monnoir ; son cours classique au séminaire de Sherbrooke, sa philosophie et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné à Montréal par Mgr l'archevêque Bruchési, en 1906. Vicaire à Taftville pendant 18 mois, et à Willimantic, 2 ans et demi, il fut ensuite curé de New-Haven pendant près de 9 ans. C'est sous son ministère, dans la paroisse canadienne de cette ville, que fut décorée l'église Saint-Louis par le peintre Cominelli, de Cleveland, Ohio—oeuvre d'art remarquable qui fait de ce temple, d'apparence extérieure toute modeste, l'un des plus intéressants à visiter de la Nouvelle-Angleterre.

L'abbé Paquette est Canadien dans l'âme, un gardien fidèle de nos traditions qu'il s'efforce de cultiver dans l'intelligence et le coeur de la jeunesse franco-américaine dont il a la direction spirituelle. C'est cette culture, adaptée dans une sage mesure aux exigences de la vie américaine—celle des générations nées aux Etats-Unis—qui conservera à nos jeunes compatriotes la physionomie caractéristique de leur origine française et catholique.

Les Canadiens de Meriden sont affiliés en grand nombre aux sociétés de langue française qui s'intéressent particulièrement à leur conservation et à leur expansion nationale. Ils possèdent un club social franco-américain qui sert de ralliement à la jeunesse et lui procure de saines récréations. Le meilleur esprit règne dans cette progressive colonie canadienne. La plupart de nos compatriotes, industriels et stables au travail, occupent des emplois rémunérateurs dans les nombreuses industries locales dont l'une des principales est l'International Silver Company (Rogers) dont les articles de coutellerie sont célèbres dans le monde entier. Les Canadiens ont, à tous les degrés de l'échelle sociale, des hommes

d'initiative et sont considérés comme l'un des meilleurs éléments ethniques de la ville.



Waterbury est une ville de 73,000 âmes, dont 3,500 environ sont de nationalité canadienne-française. C'est le centre le plus important de l'industrie des cuivres manufacturés. C'est là que sont fabriqués la presque totalité des accessoires de lampes, d'horloges, de montres, d'éclairage électrique, de boutons et d'oeillets métalliques, de fils de téléphone, etc. Ces multiples industries paient de bons gages à leurs milliers d'ouvriers, parmi lesquels nos compatriotes des deux sexes sont les mieux appréciés. Partout la main-d'oeuvre canadienne est recherchée.

La paroisse franco-américaine Sainte-Anne est une des plus anciennes du Connecticut. Elle fut fondée en 1884 par l'abbé J.-W. Phowness, qui eut pour successeurs, l'abbé E. Bourret, en 1889, puis l'abbé Sénésac, qui fut remplacé, à sa mort, en 1906, par le curé actuel, l'abbé Ernest-A. Lamontagne. Ce dernier a pour vicaires, deux jeunes et actifs prêtres franco-américains, les abbés Donat Jetté et Oscar Normand. L'école paroissiale, confiée à 18 religieuses de la Congrégation des Soeurs du Saint-Esprit, donne l'enseignement à près de 600 enfants. Dans cette institution de premier ordre, au double point de vue physique et intellectuel, la langue française s'est acquise des droits que les autorités civiles n'ont pas encore osé contester. La loi d'américanisation y est pratiquement ignorée, ce qui n'empêche pas la jeunesse étudiante d'apprendre l'anglais, aussi bien, si non mieux, que si elle était sous la férule des instituteurs ou des institutrices de l'école publique.

Les enfants canadiens du Connecticut, à l'égal de ceux du New-Hampshire et des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre où les américanisateurs ont dressé leurs batteries, sont donc plus efficacement outillés pour se développer intellectuellement et moralement. Munis de la double cuirasse de la culture française et américaine, ils sont sans conteste supérieurs aux enfants des autres races qui n'ont en partage que la culture saxonne.

Les Canadiens de Sainte-Anne ont une magnifique église paroissiale. L'abbé J.-E. Sénésac en jeta les assises, mais c'est l'abbé Lamontagne qui en posa la pierre angulaire et dirigea les travaux de construction. Ce temple a coûté environ \$300,000.

L'abbé Lamontagne, qui tient à affirmer ainsi la foi et le patriotisme des nôtres, est né à Meriden, en 1874. Il fit ses études classiques et sa théologie au séminaire de Montréal où il fut ordonné, en 1898, par Mgr Bruchési. Il étudia ensuite au séminaire canadien, à Rome, mais il

en fut rappelé par son évêque pour prendre la direction spirituelle de l'institution des sourds-muets catholiques de Hartford. Après six ans de ministère comme aumônier dans cette maison, il fit du vicariat à Grosvenordale, pendant un an, et devint finalement curé de Waterbury en 1906. Homme très sympathique, parlant avec une égale facilité d'expression plusieurs langues, administrateur d'une rare habileté et dévoué du plus profond de l'âme envers tous ceux dont il dirige la conscience et l'initiative dans la vie sociale, l'abbé Lamontagne a pour assistants les abbés Donat Jetté et Oscar Normand.



Entre autres institutions nationales, les Canadiens de Waterbury en possède une qui leur fait grandement honneur : **le Club Social Franco-Américain**. Bien qu'elle n'existe que depuis 1918, cette institution a fait déjà de remarquables progrès.

C'est au mois de février 1918 que fut fondé le club dans les salles Lafayette, rue Dover, où s'étaient réunis une cinquantaine de Canadiens, un dimanche après-midi. Plusieurs organisations du même genre avaient déjà été créées à Waterbury, mais pour des raisons aussi insurmontables que nombreuses, ces organisations n'eurent qu'une existence relativement courte.

Cette première réunion avait été convoquée sur l'initiative de M. Philippe-T. Pilon, l'âme de ce mouvement aujourd'hui si prospère. M. Odilon Massicotte, un populaire négociant, fut élu président "pro tem", et l'on se mit sans délai au travail de l'organisation. Voici en quelques lignes le but de la fondation : 1o. réunir en un groupe compact et solidaire tous les Canadiens de Waterbury—hommes d'affaires, de profession, chefs d'industries, citoyens de la classe ouvrière—en vue de travailler avec efficacité au ralliement des forces vives de l'élément franco-américain sur le terrain social et politique ; 2o. former de bons citoyens aussi dévoués à leur patrie adoptive que fortement attachés à leur origine ; 3o. améliorer la condition sociale, politique et commerciale des Canadiens de la ville en général et des adhérents en particulier.

Le club eut pendant quelques semaines ses salles de réunion dans l'immeuble de l'Association Lafayette, mais il fit ensuite l'achat d'un édifice, rue South Main, où il s'est confortablement aménagé. Cet immeuble est évalué à \$30,000.

Le club Social Franco-Américain compte 500 membres et fait beaucoup pour amener nos compatriotes qui ne sont pas naturalisés à devenir citoyens américains et à prendre ainsi la place qu'ils doivent occuper dans le monde social et politique.

Le club est très populaire et ses adhérents sont très estimés. Un journal de langue anglaise de Waterbury leur rend le témoignage qu'ils sont de loyaux citoyens américains dans toute l'expression que comporte cette qualité, tout en étant de fidèles traditionalistes, fiers de leur origine canadienne-française, de notre histoire épique et de nos institutions nationales.

D'autres organisations entretiennent la vie nationale des Canadiens de Waterbury. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique a un conseil qui se compose de plus de 300 adhérents. Une succursale des Artisans Canadiens-Français, fondée en 1903, compte aujourd'hui environ 150 membres. Les Forestiers d'Amérique ont une cour à Waterbury depuis 1901. Fondée avec une cinquantaine de membres, elle en compte aujourd'hui plus de 200.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique s'est aussi conquis l'adhésion des dames. Elle possède, à Waterbury, une villa (la villa Maria) qui fut fondée en 1902 et compte environ 125 adhérentes.

Bref, les Canadiens de Waterbury n'ont rien à envier au point de vue de l'organisation. "Ils tiennent le haut du pavé", nous dit l'abbé Lamontagne ; les Américains ne comptent pas sans eux dans les grandes campagnes politiques et les mouvements sociaux de quelque importance.

CHAPITRE XXIII

Bridgeport et New Haven.

Deux grands centres d'activité industrielle. — L'école paroissiale et la conservation nationale. — Saint-Antoine de Padoue. — L'abbé Philippe Massicotte. — Saint-Louis. — Une église superbement décorée. — L'abbé P. Cournoyer. — Nostalgie du pays natal. — Fidélité à la race. — L'enseignement de l'histoire.

Bridgeport, la ville des machines à coudre, des cartouches métalliques, des armes à feu, des sous-marins, des graphophones, des forges de fer, d'acier et de cuivre, des bronzes monumentaux, des automobiles, etc., n'avait qu'une population canadienne de 500 âmes, en 1890, sur un total de 48,500. Il a suffi de trente ans pour tripler ces chiffres, c'est-à-dire accroître de trois fois la population franco-américaine et celle de cette cité. On évalue, en effet, à 300, le nombre des familles canadiennes qui soutiennent l'église paroissiale de Saint-Antoine de Padoue, mais il s'en trouve beaucoup d'autres qui se sont incorporées aux paroisses de langue anglaise ; la raison en est au fait, toujours le même dans ses résultats, que les Canadiens de Bridgeport n'ont pas d'écoles confessionnelles de leur langue. Le vieil élément s'est assez bien conservé pur de tout alliage, mais les jeunes générations, instruites aux écoles irlandaises ou aux écoles publiques—ce qui ne vaut guère mieux dans l'un ou l'autre cas, quand il s'agit de la préservation du caractère ethnique—se sont naturellement américanisés de langue et de mœurs.

Il y eut, naguère, au début de la colonie une école canadienne à Bridgeport ; elle a formé une génération qui est restée fidèle à la langue française et vénère les traditions des pionniers. Cette génération voit bien le gouffre béant vers lequel courent fatalement ceux qui sont issus d'elle et n'ont pas de liens pour les rattacher au souvenir des aïeux. Ce sont ces enfants qu'il importerait de sauver, sans quoi ils ne garderont de leur langue que le nom.

La paroisse Saint-Antoine de Padoue fut fondée en 1887. Plusieurs curés s'y sont succédé depuis cette époque. L'abbé Joseph Desaulniers

en fut l'un des premiers prêtres résidents. Sa dépouille repose aujourd'hui à Joliette, sa place natale. L'abbé Joseph-Victor-Euclide Bélanger le remplaça, de 1910 à 1914. L'abbé Thomas Plunket y exerça ensuite le ministère pendant quelques années ; il possédait parfaitement la langue française, quoique son nom trahisse une origine saxonne ; mais, de santé débile, il dut opérer sa retraite, laissant sa succession au curé actuel, l'abbé Philippe Massicotte, qui n'aspire rien tant, qu'à conserver chez ses ouailles les qualités caractéristiques qui les distinguent des autres races et de faire de leurs enfants des citoyens fiers de leur origine, fiers aussi de la langue de leurs pères, mais ce vœu ne sera réalisable que par l'enseignement du français, du catéchisme et de l'histoire du Canada à l'école primaire.

Dans ces conditions, l'on conçoit que les Canadiens de Bridgeport aient besoin de tous les ressorts de l'association pour rester un élément ethnique distinct. C'est là la raison d'être du club franco-américain qu'ils ont fondé et des sociétés fraternelles auxquelles ils sont affiliés en grand nombre. L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et d'autres sociétés de secours mutuels sont, pour leurs membres, des facteurs de conservation nationale, de puissants remparts contre l'envahissement des associations neutres de langue anglaise et de mentalité opposée au développement normal de notre race.

L'esprit de concorde et l'émulation vers le progrès règnent en général au sein de la colonie canadienne de Bridgeport. Plusieurs de nos compatriotes figurent honorablement dans l'industrie, la finance et les affaires. Bien peu cependant s'intéressent, pour leur propre compte, aux choses de la politique qui semblent n'avoir aucun attrait à leurs yeux. Tous vivent dans une aisance relative et paraissent heureux de leur état social. Leur église est libre de toute dette.



Pour quiconque s'intéresse aux institutions de haute culture intellectuelle, New Haven est un nom qui sonne agréablement à l'oreille, car c'est le siège de Yale, la plus nationale des universités américaines. La grande institution imprègne de son influence toute l'atmosphère de cette grande et prospère cité de 175,000 âmes. Les Canadiens y sont toutefois en infime minorité, ne comptant guère plus de 1,000 habitants, et encore sont-ils si disséminés qu'il y a difficulté à les rallier. Humble temple dans ses atours extérieurs, l'église Saint-Louis, avons-nous dit précédemment, est, à l'intérieur, un chef-d'œuvre de décorations. L'artiste Cominelli y a laissé sur les murs, sur la voûte et sur le chemin de la

croix le sceau d'un génie qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Les étudiants de Yale, épris d'art, font à ce temple de fréquents pèlerinages et y trouvent de sublimes sujets d'inspiration. Les tableaux représentant le patron de la paroisse, les prophètes et les Evangélistes, la Sainte-Vierge et différentes scènes bibliques sont de toute beauté; ils constituent un ensemble artistique incomparable dans toute la Nouvelle-Angleterre.

Les Canadiens de New Haven sont fiers de leur petite église. L'on déplore cependant que tous ne se rassemblent pas sous son toit pour y fortifier, en même temps que leur foi, leur vie nationale. Ils ne sont que 500 environ à la fréquenter, les autres suivent les exercices religieux dans des paroisses de langue anglaise. Cet état de choses est dû à des causes multiples qui n'entrent pas dans le cadre que nous nous sommes tracé, mais qu'une campagne de ralliement sagement dirigée devrait, sans doute, faire disparaître. Alors s'opérerait le groupement de toutes les forces vives des Canadiens de New-Haven, qui en retireraient pour eux et ceux qui viendront à leur suite les plus bienfaisants résultats.

La paroisse Saint-Louis fut fondée en 1889, par l'abbé J.-E. Bourret. Il eut pour successeurs les abbés E. Cartier, de 1890 à 1898; J.-E. Sénézac, de 1898 à 1899; J.-H. Chapdelaine, de 1899 à 1904; Joseph Grenier, de 1904 à 1909; J. Ramel, de 1909 à 1910; John-H. Stapleton, de 1910 à 1911; Henri Paquette, de 1911 à 1919, et J.-P. Cournoyer, le curé actuel depuis décembre 1919.

Ce dernier est né à Sorel en 1889, mais il suivit sa famille qui émigra à Taftville, en 1893. Il fit ses études chez les Pères du Sacré-Coeur au séminaire de Baltimore où il fut ordonné en 1913 par le cardinal Gibbons. Avant sa nomination à la cure de Saint-Louis il avait fait du vicariat à Waterbury. Enthousiaste, mais avec mesure, zélé et impatient de montrer des oeuvres qui feront l'honneur de nos compatriotes et la gloire de l'Eglise; doué d'une éloquence persuasive et aimé de tous les Canadiens, l'abbé Cournoyer a un beau champ pour exercer son apostolat.

L'église Saint-Louis est de construction assez récente, ayant été bâtie en 1905 sous l'administration du curé Grenier. Jusqu'à cette époque les offices religieux étaient célébrés dans le presbytère, au rez-de-chaussée, qui a été converti depuis en école paroissiale. Celle-ci est dirigée par les soeurs du Saint-Esprit et donne asile à 75 enfants. Cette organisation scolaire laisse à désirer sous le rapport matériel, mais non intellectuel. Les religieuses y donnent un enseignement supérieur et, comme ailleurs, accordent sans scrupule à la langue française toute la latitude qu'elle mérite. Les inspecteurs de l'Etat font bien, de temps en temps, une visite officielle pour s'acquitter d'une fonction plutôt lucrative, mais

en aucune circonstance il ne leur est venu à la pensée de s'opposer au programme d'étude bilingue suivi par les élèves.

Les Canadiens de New Haven, attachés à leurs institutions paroissiales, n'ont rien perdu de leur cachet national. A les entendre converser entre eux ou discourir dans leurs réunions publiques, on se croirait en la société de nos bons campagnards des vieilles paroisses de la province de Québec. Ils aiment à parler du Canada ; son évolution politique les intéresse, les revers et les succès de nos hommes publics ne les laissent pas indifférents, ils s'inquiètent de nos appréhensions et se réjouissent de nos événements heureux, "Nous vous suivons de la pensée toujours ; notre coeur est avec vous", nous affirmait avec des accents de sincérité profonde un des pionniers de la colonie, en nous disant adieu. "Au revoir", plutôt, semblait dire ce brave homme dont l'âme souffrait évidemment de la nostalgie de la patrie canadienne. Mais combien de ceux qui voudraient retourner au pays natal, le peuvent-ils ?



Il en est ainsi de la plupart des anciens émigrés qui nous ont quittés pour se créer une existence meilleure aux Etats-Unis ; pères et mères de nombreux enfants nés sous le drapeau étoilé, pour qui la vie américaine est un besoin naturel, leur devoir est de rester avec eux et de les guider dans le droit chemin. Plaise à Dieu que ces enfants légitimes de la grande république, issus de sang canadien-français, ne rougissent jamais de rendre aux ancêtres le témoignage d'une fidélité aussi filiale que loyale fut l'allégeance de leurs pères à la constitution américaine.

Et pourquoi, dirons-nous, après le Père Hamon, les descendants des émigrés canadiens "renonceraient-ils à leur nationalité, aux souvenirs de la mère-patrie canadienne ; pourquoi abandonneraient-ils au plus tôt les moeurs et les traditions de leurs ancêtres pour prendre les moeurs et les usages d'Américains, anglais d'origine qui, par hasard, furent les premiers à s'établir dans les régions encore inoccupées des Etats-Unis ? La civilisation anglo-saxonne est-elle donc supérieure à la civilisation latine et chrétienne ? Les moeurs de ces hommes sont-elle plus pures, leurs idées plus élevées, leurs habitudes sociales et domestiques plus religieuses que celles des vieilles races catholiques, façonnées durant tant de siècles, par les mains divines de l'Eglise ? Laissons donc ces peuples divers garder aussi longtemps que possible les traits caractéristiques qu'ils ont reçus de leurs ancêtres. Au lieu de chercher à les jeter au plus vite dans un moule uniforme, aidez-les plutôt à conserver leur physiologie sociale et les énergies particulières qu'ils ont apportées de la terre natale et, du même coup, vous augmenterez ainsi les éléments de vitalité

et de progrès de ce qu'on nomme le peuple américain. Loin d'être un obstacle au progrès national, la variété de races et d'aptitudes lui fournira au contraire des avantages considérables. L'uniformité ralentit l'élan et le tue, tandis que la diversité des races provoque l'émulation et stimule l'esprit d'entreprise. . . . Encore une fois, laissez donc la Providence arranger selon ses vues les races diverses qui sont venues se juxtaposer aux Etats-Unis et cessez de vouloir, à tout prix, établir une uniformité de mort là où elle semble vouloir mettre la variété et la vie."

Ces lignes sont déjà vieilles, mais elles reprennent de l'actualité à l'heure où se déchainent dans toute l'Amérique septentrionale, au Canada comme aux Etats-Unis, les cohortes des assimilateurs. Moins que les autres races, les Canadiens-français et leurs descendants nés dans la grande république américaine ne peuvent se justifier de renier leur sang et de se précipiter corps et âme dans le creuset d'une uniformité nationale impossible d'ailleurs à réaliser. Dans tous les pays se trouvent des éléments ethniques étrangers, mais peut-on qualifier d'étrangers les descendants des Français qui furent les pionniers de la civilisation sur ce continent et dont on retrouve les traces ineffaçables dans tous les Etats de l'Union américaine ? Prétendre le contraire serait fausser l'histoire et rayer de ses pages glorieuses les noms immortels des découvreurs de ce vaste pays.

CHAPITRE XXIV

Au cœur de l'Etat.

Hartford. — La paroisse Sainte-Anne, théâtre des premiers travaux apostoliques de Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. — Patriotisme et esprit de foi des pionniers et de leurs descendants. — Les abbés A. St-Louis, J.-E. Sénésac, Charles-F. Bédard et J.-V.-E. Bélanger. — Influence de l'union. — Sainte-Anne de Bristol. — Esquisse paroissiale. — L'abbé J.-P. Perreault.

Hartford, capitale de l'Etat du Connecticut, est aussi le siège épiscopal du diocèse du même nom. Mgr John-Joseph Nilan, D.D., en est le septième évêque et a pour auxiliaire Mgr John-Gregory Murray. Son vicaire général est Mgr Thomas-S. Duggan. Les prédécesseurs du chef diocésain actuel de Hartford furent, suivant l'ordre chronologique Mgr William Tyler, D.D., sacré le 17 mars 1848, et mort le 18 juin, 1849 ; Mgr Bernard O'Reilly, D.D., sacré le 10 novembre 1850, mort en mer en l'année 1856; Mgr F.-P. MacFarland, D.D., sacré le 14 mars 1858, mort le 12 octobre 1874; Mgr Thomas Galberry, D.D., sacré le 19 mars 1876, mort le 10 octobre 1878; Mgr Lawrence-S. McMahon, sacré le 10 août 1879, mort le 21 août 1893; Mgr Michael Tierney, D.D., sacré le 22 février 1894, mort le 5 octobre 1908. Mgr Nilan, qui lui succéda, coiffa la mitre le 28 avril 1910. Bien qu'il n'en ait appelé aucun à faire partie de son conseil immédiat, il est, dit-on, manifestement sympathique aux membres du clergé franco-américain, nombreux déjà dans le Connecticut et presque tous à la tête de paroisses florissantes. Parmi celles-là Sainte-Anne de Hartford, rue Park, composée exclusivement de Canadiens, a la distinction d'avoir eu pour deuxième curé un prêtre qui occupe aujourd'hui une place considérable dans le monde catholique de la vieille cité de Champlain et de l'archidiocèse de Québec, nous voulons dire Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Bégin. C'est là, il y a une trentaine d'années, qu'il commença à se révéler homme d'action, administrateur habile, meneur d'âmes surtout—autant de qualités, entre beaucoup d'autres, qui l'ont porté

au sommet des honneurs de l'Eglise dans le plus vieil archidiocèse de la Puissance du Canada. Il serait superflu d'ajouter que les Canadiens de Hartford ont gardé de leur ancien curé, devenu évêque auxiliaire de Québec, le plus tendre des souvenirs. De son côté, Mgr Roy, aime à les revoir, à revoir sa chère petite église, témoin de ses premiers labeurs apostoliques et de la généreuse piété de ses anciens paroissiens.

La paroisse canadienne de Hartford a pris naissance au commencement de l'année 1889. L'abbé A. St-Louis en fut le premier curé. Le manque de fonds ne permit pas de construire immédiatement une église, et pendant quelques années les cérémonies du culte eurent lieu dans une salle de l'école Saint-Joseph, angle de l'avenue du Capitole et de la rue Broad, gracieusement mise à la disposition des Canadiens par Mgr McMahon.

La paroisse fut incorporée le 17 juin 1889, sous le vocable de Sainte-Anne de Hartford. Les deux laïques qui signèrent l'acte d'incorporation avec l'évêque, le vicaire général et le curé, furent Philippe Rousseau et Solime Lefebvre.

Comme la plupart des paroisses à leur début, Sainte-Anne végéta pendant quelques années. Ce n'était pas chose facile de grouper les Canadiens de Hartford disséminés par toute la ville. Les obstacles que l'abbé St-Louis dû surmonter lui causèrent tant d'ennuis et de découragements qu'il démissionna au mois de mars 1890.

C'est alors que l'abbé Paul-Eugène Roy entra en scène et lui succéda. Animé d'un zèle à tout épreuve, doué de beaucoup de persévérance et de ténacité, généreusement secondé par les Canadiens, le jeune curé ne tarda pas à donner à la nouvelle paroisse l'essor vers le progrès.

Pour site de la future église, on avait d'abord fait l'acquisition d'un terrain situé à l'angle de l'avenue du Capitole et de la rue Lawrence. Mais au mois de décembre, 1891, on décida de vendre cet immeuble et d'en acheter un autre, angle des rues Park et Putnam. Cette transaction fut effectuée, l'année suivante, et rapporta \$8,600. La nouvelle propriété fut payée \$3,000. Elle est de 150 pieds sur la rue Park par 165 pieds sur la rue Putnam.

Dès le printemps de 1892, on se mit à construire et, peu à peu, l'on vit s'élever un spacieux édifice contenant à la fois une église, une école et un presbytère. Les travaux furent complétés au commencement de l'été, en 1893, alors que les Canadiens prirent possession de leur temple, tandis que le curé, jusque là hébergé, s'installa chez lui.

L'abbé Paul-Eugène Roy resta curé de la paroisse Sainte-Anne

jusqu'au mois de mai, 1899, époque où il retourna à Québec. Quelques années après, il devenait auxiliaire de son cardinal-archevêque.

L'abbé J.-E. Sénésac lui succéda, mais son séjour fut de courte durée à Hartford. Arrivé au mois de mai 1899, il partit au mois de juillet 1900. Il devint curé de la paroisse Sainte-Anne de Waterbury au printemps de l'année 1906.

L'abbé Charles-F. Bédard le remplaça. Sous sa direction, qui dura douze ans, la paroisse fit de remarquables progrès. L'église et l'école furent restaurées et les Canadiens firent l'acquisition d'une maison voisine qui fut convertie en presbytère. Tout en exécutant ces travaux dispendieux, la paroisse s'acquittait d'une dette de \$18,000, et quand l'abbé Bédard partit le 22 août 1912, pour devenir curé de la paroisse Sainte-Marie de Putnam, elle avait à son crédit plus de \$3,000 en banque. La valeur immobilière des édifices et du terrain de la paroisse canadienne de Hartford est d'environ \$85,000.

L'abbé Hector DeCelles, qui succéda à l'abbé Bédard, mourut le 25 octobre 1918, et fut remplacé par l'abbé Joseph-Victor-Euclide Bélanger le 19 novembre de la même année.

L'abbé Bélanger est né à Saint-Jean-Port-Joli, Qué., le 9 février 1874. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné le 22 avril 1900 par Mgr Bégin (cardinal). Après quelque temps de ministère à Saint-Anselme et à Deschambault, il passa aux États-Unis en 1904, et fut vicaire à Waterbury jusqu'en 1907. Il desservit ensuite la paroisse Saint-Louis de New Haven, devint curé de Voluntown en 1910 jusqu'en 1914, puis curé de Baltic jusqu'en 1918, et enfin curé de Saint-Anne de Hartford. Sous son administration la paroisse a marché vers de nouveaux progrès. Elle érigera bientôt une nouvelle église plus spacieuse sur un emplacement contigu à l'église actuelle qui sera exclusivement utilisée comme école.

A ce propos, il est intéressant de noter que l'école canadienne de Hartford eut pour premier instituteur Mgr Paul-Eugène Roy, lui-même, qui s'était adjoint des institutrices laïques, en attendant qu'il pût avoir des religieuses. En 1898, il mit l'école sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph de Chambéry, mais, en 1907, un nouveau changement s'opéra dans le corps enseignant ; les Soeurs de Saint-Joseph furent remplacées par les Soeurs du Saint-Esprit.

L'enseignement consiste en un cours élémentaire complet, comprenant neuf grades, suivant le programme dicté par le Bureau d'Éducation de l'État. On s'applique en outre à donner aux enfants une bonne formation morale en leur enseignant le catéchisme et l'histoire sainte. De plus, l'école étant canadienne et pour les enfants canadiens, on y enseigne le

français, l'histoire du Canada et tout ce qui peut contribuer à conserver chez les petits Franco-américains l'amour de leur nationalité et des nobles traditions qui s'y rattachent. Sept religieuxés donnent l'enseignement bilingue à 260 enfants.

On compte environ 400 familles canadiennes à Hartford, sur une population totale d'environ 170,000 âmes. Mais elles sont tellement éparses que leur influence est peu sensible dans les questions politiques. Nonobstant cette dissémination, nos compatriotes pourraient arriver aux honneurs publics s'ils voulaient se rallier quand l'occasion se présente d'élire un des leurs à une fonction publique quelconque. Ils en ont déjà fait l'expérience en élisant M. Raoul D'Arche, échevin, et ils en auraient bien probablement élu d'autres depuis s'ils s'étaient unis au lieu de diviser leurs forces. Au point de vue social, plusieurs d'entre eux occupent d'enviables positions, mais la majorité est ouvrière chez les hommes ; un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles trouvent des emplois très rémunérateurs dans les nombreuses compagnies d'assurances de l'Etat qui ont toutes leurs sièges sociaux à Hartford et dont les beaux édifices, joints à ceux des institutions financières et commerciales, du capitol, du palais municipal, du bureau de poste, de la bibliothèque publique, etc., donnent à la ville, par ailleurs incomparable de propreté, le plus imposant et le plus séduisant aspect.

Les Canadiens de Hartford possèdent de fortes sociétés nationales et fraternelles, et un club Lafayette qui les protègent contre les assauts des assimilateurs. Aux jeunes de profiter des leçons salutaires qui se dégagent de ces foyers de patriotisme et de conservation nationale.

Parmi les pionniers qui, par leur esprit d'initiative et leurs succès, ont contribué le plus au développement de la ville, mentionnons, en terminant cette esquisse, M. Bernard Caya, un compatriote dont le nom a été donné à une des avenues de la partie ouest. On peut donner à M. Caya le titre de colon et de défricheur de ce quartier qui était en forêt à son arrivée à Hartford. Il fut le premier à l'habiter et à le construire. D'autres Canadiens sont, à différents titres, en proéminence dans la capitale du Connecticut. Nommons-en quelques-uns. Le docteur Georges-N. Gaborry, né à Chicopee Falls, a fait ses études au collège d'Ottawa. M. Fred. Castonguay, courtier en immeubles, est aussi directeur de banque. Les frères Joseph et Luc Castonguay sont de gros entrepreneurs électriciens. M. Wilfrid Saint-Martin fait un important commerce de meubles et est de plus entrepreneur de pompes funèbres. M. Eugène Lamoureux est gérant d'une maison considérable—la compagnie Swift. M. Luc Bernard, épicier, est né à Saint-Gervais, Qué., et est un des plus anciens Canadiens de Hartford. M. William Bédard est un négociant très pros-

père. Bref, l'élément franco-américain a tout ce qu'il faut pour figurer avantageusement à côté des autres races et il en use à bon escient en donnant l'exemple de la probité, de la stabilité au travail, du respect aux lois et de la fidélité aux traditions nationales.



A une heure de chemin de fer au sud-ouest de Hartford, est la ville de Bristol, joliment encadrée de collines, au centre desquelles quarante-trois industries donnent le pain quotidien à plus de 25,000 habitants. De ce nombre, les Canadiens forment un groupe nettement distinct de 1,800 âmes. Le chiffre officiel du recensement de 1919 est de 1,758 âmes.

La paroisse canadienne Sainte-Anne est relativement jeune, ayant été fondée en 1907. L'abbé Joseph-Philippe Perreault en est le premier curé résident, et il convient de dire qu'il n'a pas été lent à faire surgir de terre, dans le quartier des résidences privées, des monuments qui témoignent à la fois de son activité dévorante et de la générosité de nos compatriotes. Les propriétés paroissiales de Sainte-Anne sont évaluées à plus de \$200,000.

Tout était à créer dans cette paroisse à l'arrivée de l'abbé Perreault, le 13 novembre 1907. Il n'y avait ni église, ni école, ni presbytère. Tout cela est presque parfait, aujourd'hui, sauf l'église qui n'en est encore qu'à la période du début, mais qui promet de devenir un superbe monument d'architecture. Le soubassement en est terminé ; on y dit trois messes le dimanche, à peine assez pour satisfaire aux besoins du culte, tant l'affluence des fidèles est considérable.

La première messe fut célébrée dans la paroisse Sainte-Anne, sous le toit du vieil hôtel de ville de Bristol. Quelques jours plus tard, l'abbé Perreault rassemblait ses ouailles dans une boutique de la rue North Main, qui servit de chapelle temporaire pendant un an, puis, le 25 décembre 1908, les Canadiens avaient la joie d'entendre chanter les vieux Noël's dans le soubassement du temple qu'ils finiront d'ériger prochainement, rue West.

L'école paroissiale, bâtie en 1917, est fréquentée par 300 enfants. Huit religieuses de l'Assomption, de Nicolet, y donnent l'enseignement, sous la direction de Soeur Saint-Raymond. Un couvent de style et d'aménagement modernes complète l'organisation matérielle de la paroisse.

Tous ces édifices ont nécessairement coûté beaucoup d'argent et grevé les Canadiens de Sainte-Anne d'une dette assez lourde, mais celle-ci s'éteindra en peu de temps si les revenus de l'église (ils ont été de \$15,200 en 1919) se maintiennent au niveau qu'ils ont atteint en ces dernières années.

En général, les Canadiens de Bristol gagnent de bons gages. Ce sont d'habiles ouvriers, d'excellents mécaniciens ; leur main-d'œuvre est recherchée et bien rémunérée. Leur générosité n'a pas encore connu la défaillance ; tel est le secret des succès rapides qu'ils ont obtenus dans leur organisation paroissiale. On peut en dire autant de leur patriotisme et de leur attachement à nos traditions nationales. Un grand nombre des pionniers viennent de Stanbridge, de Bedford et autres centres canadiens-français de la frontière de la province de Québec. Ils ont appris à lutter et à persévérer dans l'effort ; leur esprit de combativité les a suivis aux Etats-Unis et ne les a pas abandonnés depuis. "Ce sont de chauds patriotes", pour nous servir des termes de leur non moins patriote curé, l'abbé Perreault.

Canadien de naissance, ayant vu le jour à Plessisville, Qué., le 8 mars 1870, l'abbé Joseph-Philippe Perreault, vint à l'âge de 4 ans vivre avec sa famille à Manchester, N.-H. Quelques années après, il passait dans le Connecticut où il fréquenta les écoles publiques, faute d'écoles paroissiales. Il fit ses humanités au séminaire de Sherbrooke, sa philosophie au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, et sa théologie au séminaire Saint-John, de Brighton, près Boston. Il fut ordonné le 30 mai, 1896, par Mgr l'archevêque Williams. On le retrouve ensuite vicaire à Taftville et curé de Voluntown, pendant six ans, avant de prendre la direction de la paroisse Sainte-Anne. Les Pères de la Salette lui prêtent assistance dans l'exercice du culte.

Nos compatriotes de Bristol s'occupent peu de politique, estimant qu'il y a plus d'avantages pour eux à s'occuper de leurs affaires personnelles qu'à se dépenser au service des partis. Leur poids n'en vaut pas moins dans la balance électorale. Parmi les hommes de profession de la ville l'on rencontre le docteur J.-H. Desmarais, médecin ; le docteur J.-J. Woisard, dentiste ; Me A. DesRosiers, avocat. M. Rodolphe Beaudoin est notaire public. Comme dans les autres centres franco-américains, les Canadiens de Bristol ont leurs sociétés et rivalisent ainsi au point de vue de l'organisation nationale avec les autres races qui les entourent.

CHAPITRE XXV

Vigoureux centres d'activité nationale.

Willimantic. — La paroisse Sainte-Marie. — L'abbé J.-J. Papillon. — Une école bien vengée. — Les vieux disparaissent. — Baltic et Occum. — L'abbé F. Des Sureault. — Taftville. — L'abbé U.-O. Bellerose. — Jewett City. — Plainfield. — Moosup. — Dayville. — Grosvenordale. — Wauregan. — L'abbé J.-C. Mathieu.

Jusqu'ici nous avons vu les Canadiens s'agiter dans les grands centres industriels du Connecticut où ils sont, au point de vue catholique, en minorité et plus exposés aux dangers de l'assimilation anglo-saxonne, nous allons maintenant visiter les principaux groupements où ils ont établi en plusieurs endroits leur suprématie numérique, en commençant par Willimantic.

Forte de 680 familles, ce qui représente environ 3,500 âmes, la colonie franco-américaine de cette ville est en état de lancer un victorieux défi à quiconque oserait prétendre que la race française est moribonde dans cette partie de la Nouvelle-Angleterre. Le malaise causé par la loi draconienne de Washington se fait péniblement sentir dans ce groupement comme ailleurs, mais étant plus nombreux, et jouissant d'une influence plus marquée, les Canadiens peuvent, l'occasion se présentant, élever plus fortement la voix, faire entendre plus énergiquement leurs revendications et espérer d'être traités avec justice par l'intermédiaire de leurs représentants. On ne se dissimule pas toutefois la gravité de la situation. La loi d'américanisation est dans la pratique lettre morte, mais la lettre existe quand même, elle reste écrite dans les statuts et rien n'empêche qu'elle ne soit appliquée dans toute sa rigoureuse signification. On ne l'a pas osé faire encore, mais le calme qui s'est fait après la tempête causée par le décret abolissant l'usage des langues étrangères à l'école n'est peut-être que l'avant-coureur d'un déchaînement plus formidable encore. D'où il importe d'être prêts à la lutte et à la résistance la plus déterminée. Les démolisseurs, si jamais ils reviennent en scène, seront, cette fois, mieux armés pour engager la bataille. Il n'y a plus à

laisser faire, conséquemment, à s'en rapporter aveuglément au destin ; il importe d'organiser sans tarder les moyens de défense dont il faudra user pour se protéger contre les envahisseurs.

Ces réflexions sont le fruit d'une expérience mûrie dans la claire vision des agissements perfides des agences maçonniques qui, sous le fallacieux prétexte de construire l'unité nationale, travaillent au contraire à sa destruction et à sa ruine. Les Canadiens de Willimantic ont eu à se défendre des belliqueuses tentatives de ces agences. Leur école paroissiale a été le point de mire de leurs traits empoisonnés ; on l'a représentée comme une institution en révolte contre l'autorité civile, mais il s'est trouvé là un prêtre courageux pour la sauver et la venger des bases calomnies dont elle avait été l'innocente victime. Depuis cet incident, l'école de Willimantic poursuit sans entraves l'oeuvre pour laquelle elle a été fondée et qui n'est autre que de former une jeunesse franco-américaine digne à tous égards de grandir sous le drapeau étoilé.

C'est en février 1903 que fut établie la paroisse canadienne de Willimantic, sous le vocable de Sainte-Marie. Elle est un démembrement de la paroisse Saint-Joseph qui avait été, jusque là, mixte. Son premier curé résident fut l'abbé Arthur de Bruycker. Il eut pour successeur, en septembre 1910, l'abbé Joseph-Jean-Papillon, curé actuel. Né à Sainte-Anne de La Pérade, Qué., le 4 juillet 1866, l'abbé Papillon fit ses classiques au collège de Nicolet, de 1878 à 1886, et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné le 17 août 1890 par Mgr Gravel. Trois ans après, il passait aux Etats-Unis, dans le diocèse de Hartford où il fut vicaire à Waterbury, de 1892 à 1896 ; à Putnam, de 1896 à 1899 ; curé à Voluntown, de mai 1899 à janvier 1902 ; curé à Dayville, de 1902 à septembre 1910, et de là curé à Willimantic. Il a pour vicaire un jeune prêtre franco-américain, l'abbé E.-A. Mathieu.

L'église Sainte-Marie est un bel et spacieux édifice, dont le coût, lorsque l'intérieur sera parachevé, est évalué à \$120,000. Elle fut construite sous l'administration de l'abbé de Bruycker. Elle couvre de son ombre tutélaire l'école paroissiale dirigée par les religieuses de Saint-Joseph de Tilbourg, dont la maison-mère est en Hollande ; 570 enfants la fréquentent. Favorisés d'importantes industries, les Canadiens de Willimantic sont prospères. Il n'y a pas de pauvres parmi eux, et s'ils s'en trouvent aux prises avec la médiocrité de l'existence, c'est manque de prévoyance et d'incurie, car le travail est varié et abondant. La principale industrie de la ville est l'American Thread Co., dont les fabriques s'étendent sur le parcours d'un mille et demi de longueur ; une manufacture de soie, une manufacture de coton, une manufacture d'outils, etc. Plus de 3,000 employés travaillent dans les filatures de fil seule-

ment. La population de la ville étant de 11,000 âmes, on voit par là qu'elle est, pour la plus grande partie, ouvrière dans ce centre d'activité.

Les Canadiens de Willimantic ont l'honneur d'avoir un représentant à la législature de Hartford. M. Alphonse Chagnon, qui est aussi "select-man" de la municipalité ; trois représentants dans le gouvernement de la ville : MM. Pierre Laramée, Charles de Villers et Georges Maheu ; un membre dans le bureau local d'éducation, M. Hormisdas Dion. Et ils ne comptent que 200 électeurs environ. Leur influence est donc sagement mise à contribution et ils en retirent de magnifiques résultats. Rendons-en hommage au Club de Naturalisation Franco-Américain, dont les efforts tendent sans cesse à améliorer la condition sociale de nos compatriotes.

Parmi les hommes de profession nous rencontrons deux médecins : les docteurs Arthur Girouard et Charles Girard, de vieux praticiens, le premier ayant établi sa résidence à Willimantic en 1903 et le second en 1892.

Les Canadiens de la vieille génération disparaissent peu à peu de la ville. La plupart des pionniers qui s'y sont fixés, il y a quarante ans et plus, ont payé leur tribut à la mort ; mais ceux qui leur survivent sont restés fidèlement attachés à nos traditions. Les premiers émigrés sont venus d'un peu partout de la province de Québec. Ils n'ont pas essaimé en groupes compacts, comme on en trouve dans certaines grandes villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Plusieurs familles cependant sont originaires de Saint-Gervais, de Saint-Damien et du Bic. La génération qu'elles élèvent marche fièrement sur leurs traces. Soyons assurés que l'Oncle Sam n'aura pas à en rougir, si elle conserve les traits caractéristiques de son origine. Le blé qui pousse provient d'une saine semence, il produira une bonne moisson.



Saluons en passant les Canadiens de deux villages progressifs situés à mi-chemin entre Willimantic et Taftville où nous invitons le lecteur à nous suivre dans quelques instants. Baltic est le siège de la paroisse mixte Sainte-Marie, en majorité catholique franco-américaine. On y compte plus d'un millier de nos compatriotes. L'abbé William-T. O'Brien, curé, parle couramment le français et a, d'ailleurs pour vicaire un prêtre de nationalité canadienne—l'abbé Adelbert Jalbert. L'école paroissiale, dirigée par les SS. de la Charité ont sous leur tutelle 100 garçons et 125 filles.

A quelques milles de Baltic, la paroisse mixte Saint-Joseph d'Occum a pour pasteur un Canadien-français, l'abbé Frédéric Des Sureault et une po-

pulation de 600 âmes, en majorité franco-américaine. Fondée il y a 38 ans (en 1882), elle eut successivement pour la desservir Mgr Synnot, l'abbé Broderick, l'abbé Mulville, l'abbé Donnelly et, en dernier lieu, l'abbé Des Sureault qui y compte onze ans d'administration. Né à Saint-Stanislas de Champlain, Qué., en 1881, l'abbé Des Sureault fit ses études classiques au séminaire de Nicolet et sa théologie au séminaire de Montréal. Il fut ordonné par Mgr Tierney, évêque de Hartford. Trois ans après, il était nommé curé d'Occum. C'est, comme on le voit, le premier prêtre canadien qui ait été appelé à diriger cette paroisse dont la population presque toute entière vit du travail que lui fournissent les filatures de la localité. Il n'y a pas encore une école paroissiale à Occum.



Nous voici à la tête d'une longue chaîne de colonies franco-américaines qui va se souder, de Webster, à celle des centres canadiens du Massachusetts. La paroisse du Sacré-Coeur de Taftville a une population catholique de 588 familles, dont 432 sont de nationalité canadienne. Les SS. de la Charité y dirigent une magnifique institution de 12 classes, fréquentées par plusieurs centaines d'enfants. Eglise, école, presbytère, occupent à l'extrémité sud du village un site pittoresque au pied d'une colline au sommet de laquelle existe encore la première chapelle qui fut ouverte au culte catholique dans cette localité. Cet édifice a été, après la construction de l'imposante église où se réunissent aujourd'hui les fidèles, convertie en salle paroissiale. Le vieux presbytère est aussi sur cette colline, mais il est passé aux mains d'un profane. L'ancien couvent fut détruit par un incendie. Les édifices paroissiaux qui ont été subséquentement érigés ont encore une toilette toute fraîche et sont d'attrayantes pièces architecturales. L'église commencée en 1900 n'a été terminée qu'en 1916. Pendant ce long intervalle, les exercices du culte avaient lieu dans le sou-bassement.

Avant d'être érigée en paroisse, en 1883, Taftville était une mission de Jewett City. Plusieurs curés irlandais s'y sont succédé depuis cette date jusqu'à 1914, alors qu'un prêtre canadien en est devenu le pasteur. Ce furent les abbés J.-J. Thompson, de 1883 à 1894 ; John Synnot, de 1894 à 1902 ; John Quinn, de 1902 à 1904 ; John-H. Stapleton, de 1911 à 1914 et, depuis cette dernière année, l'abbé Ul-déric-O. Bellerose, qui a pour vicaire l'abbé Henri Chagnon. Avant ce dernier, les vicaires du Sacré-Coeur de Taftville furent, à partir de l'année 1888, les abbés Cartier, Mayotte, Sénésac, Chapdelaine, Perreault, Belle-rose (curé actuel), Bureau et Massicotte.

L'abbé Bellerose est un Franco-américain, étant né à North Grosvenordale, le 7 décembre, 1873. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, sa philosophie à Brighton et sa théologie à Baltimore où il fut ordonné le 14 juin 1898 par le cardinal Gibbons. Il fut ensuite vicaire pendant quatre ans à Saint-Patrice de Norwich ; curé à Wauregan, de juin 1906 à octobre 1910 ; curé de Baltic, de 1910 à janvier 1914. De là, il fut appelé à diriger la paroisse du Sacré-Coeur de Taftville. L'abbé Bellerose est un bâtisseur qui s'y connaît en beautés architecturales. Il fit construire l'école de Wauregan, l'église de Baltic, et parachever celle de Taftville.

Trois éléments ethniques principaux constituent la famille paroissiale du Sacré-Coeur : les Canadiens, les Polonais et les Irlandais. Ces derniers étaient les plus nombreux au début ; ce sont eux qui ont probablement contribué le plus de leur argent à la construction des édifices de la paroisse, mais ils disparaissent graduellement et ont laissé nos compatriotes prendre le devant. Bientôt ils seront aussi dominés numériquement par les Polonais.

De vieilles familles canadiennes, dont les chefs vivent encore, forment le noyau de l'intéressante colonie franco-américaine de Taftville. M. Antoine Paquette y compte 50 ans de résidence et M. Joseph Marsan, président du conseil local de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, 46 ans. MM. Joseph Frégeau, Hormisdas Dion, Philéas Dion, Joseph Caron, Thomas Blais, sont d'autres figures que l'on peut ranger dans la galerie des anciens de la localité. Plusieurs familles sont originaires de Saint-Hyacinthe, de Saint-Damien, de Sainte-Emélie de l'Énergie.

Deux puissantes industries sont à la base de la vie économique de Taftville—la Ponemah Company, manufacturière de cotonnades, et la compagnie Martin, de Lyon, France, manufacturière de velours. Ces industries donnent du travail à 1,700 ouvriers et mettent à leur disposition de propres maisons entourées de verdure et pourvues de toutes les commodités modernes. Très nombreux et disposés en longues théories dans les principales rues, ces cottages forment la presque totalité des habitations de la petite ville.

Les industriels activent par tous les moyens possibles le développement de Taftville qu'ils ont eux-mêmes créé et se soucient du bien-être de leurs employés. Ils se les attachent ainsi par le double lien de l'intérêt matériel et de la philanthropie. Jamais les manufactures n'ont suspendu leurs opérations à Taftville pour cause de différends entre patrons et ouvriers.



D'autres groupements franco-américains progressent considérablement sur la voie du chemin de fer allant au nord de l'Etat. Jewett City, Plainfield, Moosup, Dayville, Grosvenordale, sont des centres où l'élément canadien prédomine, mais on n'y trouve pas de paroisses canadiennes séparées. Grosvenordale a une population catholique de 2,500 âmes, toutes franco-américaines, sauf une douzaine d'autres à peine de nationalités différentes.



Wauregan, situé à quelques milles au sud de Danielsonville, a également une paroisse mixte, qui fut fondée en 1889, sous le vocable du Sacré-Coeur. Les curés qui s'y succédèrent sont les abbés Arthur O'Keefe en 1904 ; J.-H. Chapdelaine, de 1904 à 1906 ; U.-O. Bellerose, de 1906 à 1910 ; J.-E. McCarthy, de 1910 à 1913 ; et l'abbé J.-C. Mathieu depuis cette dernière année. L'église fut bâtie en 1890, et l'école en 1907. Les SS. du Saint-Esprit donnent l'enseignement à 200 enfants. Les filatures de coton sont les principales industries locales.

L'abbé Mathieu est natif de la province de Québec. Il était enfant quand il émigra avec sa famille dans le Maine d'abord, puis dans le Connecticut. Il habitait Hartford, alors que Mgr P.-E. Roy, de Québec était l'humble curé de Sainte-Anne. C'est sur ses conseils, dit-on, qu'il s'orienta vers le sacerdoce. Il fit ses études classiques à Montréal et sa théologie au séminaire de Brighton. Il fut ordonné à Hartford en 1907. Après six ans de vicariat à Moosup—où, disons en passant, il y a environ 400 familles franco-américaines, soit les neuf-dixièmes de la population catholique—il prit la direction de la paroisse canadienne de Wauregan. L'on compte dans cette petite ville près de 250 familles canadiennes pleines de vitalité et fidèlement attachées à nos coutumes.

CHAPITRE XXVI

Putnam et Danielsonville.

La paroisse Sainte-Marie. — Un petit Canada français. — L'abbé C.-F. Bédard. — La paroisse Saint-Charles. — Les Pères de la Salette. — Ecoles paroissiales. — Noblesse oblige. — Respect à la langue française. — Mentalité particulière à la jeune génération franco-américaine. — Altération ethnique.

La colonie canadienne de Putnam est l'une des plus anciennes et la plus considérable du Connecticut. Elle se compose de 780 familles, soit environ 4,000 âmes sur une population totale de 7,000, et forme, sous le vocable de Sainte-Marie, une paroisse mixte où l'on compte 50 familles irlandaises et 20 familles polonaises. Nos compatriotes sont donc en majorité, et de beaucoup, comparés aux autres éléments ethniques réunis de cette ville. L'abbé Charles-F. Bédard, curé de Sainte-Marie, est à Putnam, comme un roi dans son domaine; il jouit d'une autorité paternelle justement appréciée des Américains sans exception. Il est le troisième pasteur catholique de cette ville. Ses deux prédécesseurs furent l'abbé Eugène Vygen, fondateur de la paroisse en 1866, auquel succéda l'abbé Van der Noort en 1888. L'abbé Bédard le remplaça en 1911.

Né à Québec en 1869, il fit ses études au séminaire de l'endroit et, après quelques années de professorat aux collèges de Lévis et de Sherbrooke, fut ordonné en 1894 par Mgr Larocque. Il est le premier prêtre qui reçut l'onction sacerdotale de cet évêque. Il fut ensuite vicaire pendant un an et demi à Danielson; quatre ans et demi à Waterbury, et succéda à l'abbé P.-E. Roy, à Hartford, où il fut curé pendant douze ans. La paroisse Sainte-Anne de Hartford avait contracté des dettes, il les paya et trouva des ressources plus que suffisantes pour faire l'acquisition d'un presbytère. Quand il partit, il laissa de l'argent en banque.

En prenant possession de la cure de Putnam, l'abbé Bédard avait à faire face à des obligations financières au montant de \$28,000; il les acquitta, bâtit un presbytère, dont la construction coûterait aujourd'hui au moins \$25,000, agrandit le cimetière, restaura l'intérieur de l'église et

accumula une réserve de \$15,000 qui sera affectée à l'agrandissement de l'école devenue trop petite pour le nombre croissant des enfants. Celle-ci en reçoit actuellement 800, sous la direction des SS. du Saint-Esprit. Ces religieuses ont établi leur maison-mère en Amérique, à Putnam, et ont succédé aux SS. de la Merci, à l'instigation de l'abbé Bédard. Leur couvent est un superbe édifice évalué à \$100,000.

Les Canadiens de Putnam sont donc bien partagés sous le rapport des édifices religieux et scolaires. C'est, en effet, la plus belle installation du genre dans le diocèse, occupant un vaste terrain borné par quatre rues, dans un magnifique quartier.

On se croirait en Canada, dans une paroisse urbaine de la province de Québec, à Putnam. On y fait la procession du Saint-Sacrement dans les rues et, deux fois l'an, les catholiques vont en pèlerinage à leur cimetière pour y honorer la mémoire de leurs défunts.

Dans tous les magasins on parle le français. Au point de vue économique la condition de nos compatriotes est excellente; au point de vue social ils sont les mieux organisés de l'Etat. La vieille Société Saint-Jean-Baptiste compte un grand nombre d'adhérents et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, environ 800. Le Club Franco-Américain en réclame aussi une bonne proportion.

Dans le monde professionnel l'on voit trois médecins canadiens—les docteurs Georges-T. Lamarche, James-T. McIntosh, autrefois de Montréal, et son fils, et un avocat, Me Irving-H. Miron.



Danielsonville est un autre bon centre industriel du comté de Windham dans l'est du Connecticut. Les Canadiens y occupent une place assez importante, leur population étant de 2,500 âmes environ sur un total de 10,000. Le warden en 1920 était un compatriote—M. Damase Boulais. Comme à Putnam, l'élément franco-américain est au premier rang. Il est représenté avec honneur à tous les degrés de l'échelle sociale. Le premier prêtre missionnaire qui exerça le ministère d'une manière permanente dans le comté de Windham fut le Rév. Père McCabe, religieux Franciscain, venu d'Irlande. Avant lui, les Pères Jésuites de Worcester, Mass., avaient coutume de visiter cette partie de l'Etat, mais à des intervalles irréguliers, deux ou trois fois l'année, administrant les sacrements aux catholiques dispersés qu'ils rencontraient dans leurs voyages apostoliques.

Le Père McCabe arriva à Danielson en 1850 et offrit le sacrifice de la messe pour la première fois dans une maison privée de la rue Frank-

lin. Tel fut le commencement de l'histoire paroissiale de Saint-Charles. Le Bason's Hall servit ensuite de lieu de réunion pour les fidèles au service desquels le Père McCabe demeura jusqu'à sa mort en 1859. Son corps repose dans la cimetièrre Saint-Jacques de Danielson.

L'abbé Philippe Daly lui succéda, mais son séjour à Danielson fut de courte durée. L'abbé James Quinn, qui le remplaça, alla demeurer à Moosup, Danielson devenant alors une simple mission. Le 29 août 1866, l'abbé Quinn acheta l'ancienne chapelle des Adventistes, de Sally-D. Brown. Ce fut la première église catholique de Danielson. Elle devint ensuite le transept d'un édifice plus vaste, lorsque l'abbé Quinn fit bâtir, au côté sud, une annexe qui devint la nef de l'église. Il achetait en même temps une propriété attenante, le 5 juillet 1866, où il fit construire un presbytère.

Au mois de septembre 1869, Danielson redevint paroisse avec prêtre résident à l'arrivée de l'abbé A.-J. Princen. Ce dernier agrandit encore l'église en y ajoutant un sanctuaire et une sacristie. Son ministère à Danielson couvrit une période de quatorze ans. Il mourut en avril 1883. L'abbé T.-J. Preston, qui le remplaça, fit d'importantes améliorations à l'église, éteignit une dette de \$6,000 et érigea une école paroissiale sur un terrain plus central, situé rue Franklin, et acheté le 7 mars 1877. Cet immeuble de deux acres et demi et l'école coûtèrent \$11,000.

L'école, une jolie bâtisse en bois à trois étages, était alors suffisamment spacieuse pour accommoder environ 350 enfants. Elle fut mise sous la direction des SS. de Saint-Joseph de Chambéry, France. L'instruction y est donnée suivant le programme de l'Etat. On y enseigne de plus la religion, le français, le dessin, la musique et la couture. En ce temps-là, le nombre des paroissiens s'élevait à environ 1,800, dont 1,300 Canadiens-français et 500 Irlandais ou de descendance irlandaise.

Le pastorat de l'abbé T.-J. Preston dura jusqu'en 1895, lorsque la paroisse Saint-Jacques fut confiée aux soins des Pères missionnaires de La Salette de Hartford. Le Père Clovis-F. Socquet arriva à Danielson en décembre 1895 et y demeura jusqu'en 1898. Son successeur fut le Père Guinet. Durant sa florissante administration, ce dernier put bâtir et meubler la belle église nouvelle sur le terrain de la rue Franklin pour la somme presque dérisoire de \$24,000. L'église fut dédiée, le 16 décembre 1900 par Mgr Tierney, D.D. Avant même que l'église fut terminée, le Père Guinet procéda à l'érection d'un presbytère qui, plus tard, devait être occupé par les Soeurs de Saint-Joseph.

Lorsque, en 1905, le Père Guinet fut appelé à Hartford pour prendre la direction de la maison-mère, il fut remplacé par le Père Célestin Crozet, D.D. Ce dernier compléta les édifices paroissiaux en y ajoutant un pres-

bytère qui fut érigé sur l'emplacement de l'ancien couvent. La propriété paroissiale devint par là des mieux équipées du diocèse. Le goût artistique du Père Crozet en fit l'un des coins les plus attrayants de Danielson.

En 1907, le Père Crozet fit l'acquisition d'un vaste terrain pour un nouveau cimetière qui fut béni par Mgr J.-J. Nilan, le 21 octobre 1910. En juillet 1912, il fut transféré à la paroisse Saint-Joseph de Fitchburg, Mass., et eut pour successeur le Père M. Ginét qui fut remplacé en 1921 par le Père John Roux, assisté du Père A. Jolivet.

Grâce aux meilleures conditions du travail et à la généreuse coopération des paroissiens, ce dernier a pu, non seulement faire d'importantes améliorations à l'école au prix de plus de \$2,000, et à l'église au prix de \$5,000, mais aussi réduire la dette de \$32,500 à \$6,000 à l'heure actuelle. De plus, il obtint de la générosité de la compagnie Quinebaug un emplacement de l'autre côté de la rue Water, pour l'érection d'une maison paroissiale.

Cette détermination, du reste, a été rendue nécessaire par le besoin de transformer la présente salle d'assemblée de l'école en salles de classes afin d'accommoder le nombre toujours croissant des enfants. L'école paroissiale compte maintenant 460 élèves sous les soins de 10 religieux de Saint-Joseph.

Les prêtres qui exercèrent le ministère dans la paroisse comme vicaires, furent les abbés John Van der Noort, P.-H. Finnigan, Joseph Gleeson, James Thompson, Andrew Haggarty, Arthur O'Keefe, J.-P. Fox, A.-L. Dusablon, C.-F. Bédard, les RR. PP. Joseph Blanc, M.S., Pierre Roux, M.S., Claude Gobet, M.S., M.-S.-F.-X. Cruveiller, M.S., Henry Galvin, M.S., Jean Roux, M.S., Joseph Deschaux, M.S., Victor Faure, M.S. La paroisse Saint-Jacques de Danielson a célébré, en 1919, le cinquantenaire de sa fondation.

Nous terminons ici nos pérégrinations dans les centres les plus populeux franco-américains du Connecticut. Les colonies qui s'y développent ont toutes, comme nous l'avons heureusement constaté, bon envie de vivre et donnent d'admirables exemples de fidélité à leur foi et à leur langue maternelle. Ces exemples, on les trouve exprimés, non seulement en paroles et en manifestations religieuses ou patriotiques, mais surtout en des actes qui attestent de la plus éloquente façon la sincérité et l'ardeur de leurs convictions. Que signifieraient autrement ces temples magnifiques, ces nombreuses institutions confessionnelles soutenues au prix de si grands sacrifices ? Que signifieraient ces fécondes et généreuses campagnes de souscriptions pour le soutien des oeuvres paroissiales, la restauration ou l'agrandissement des écoles, le parachève-

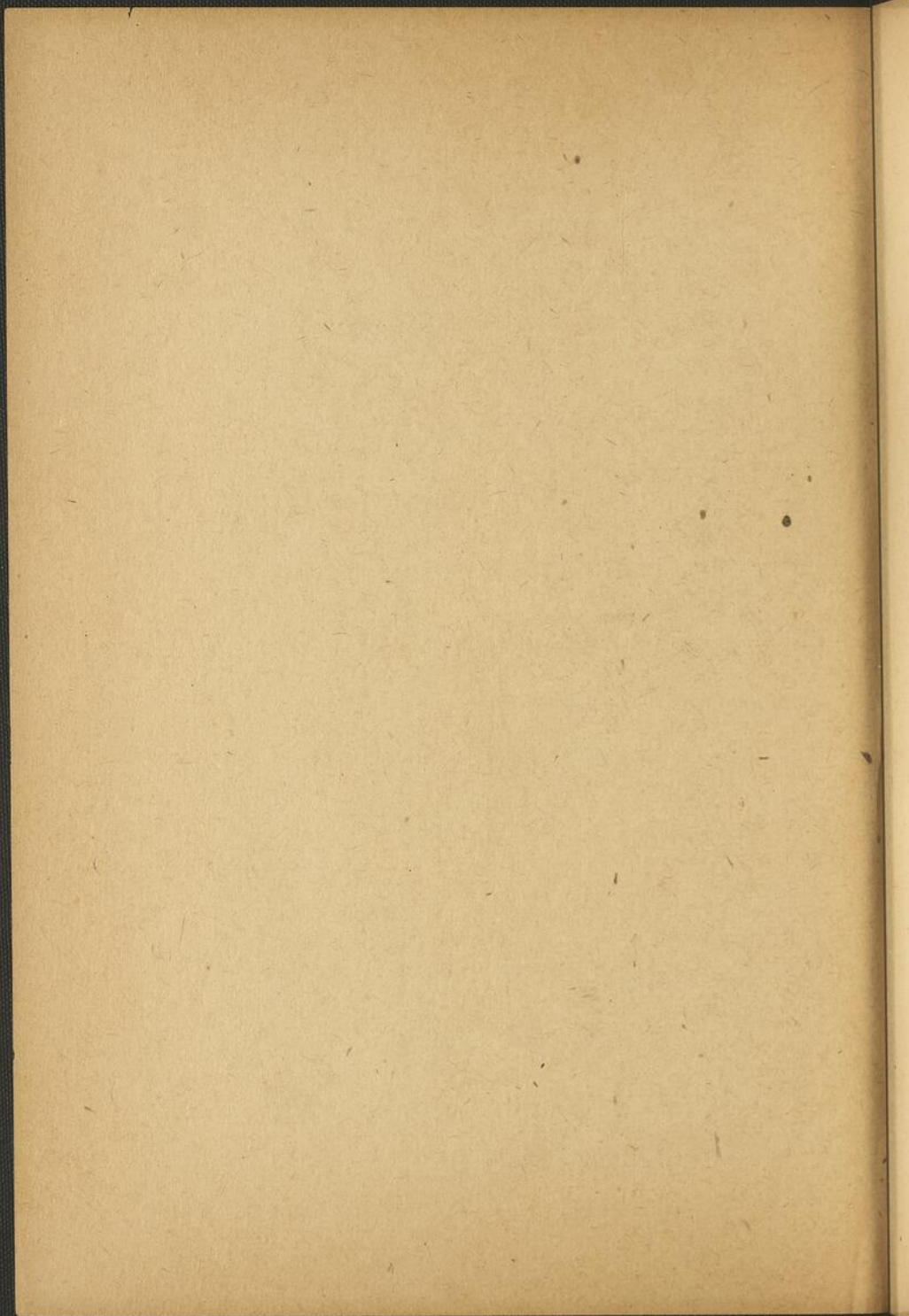
ment ou l'érection de nouveaux temples ? Que signifieraient cet irrésistible besoin, cette persévérante et inébranlable détermination d'avoir des paroisses séparées et des prêtres canadiens parlant le français ?

Non, ce n'est pas ainsi que se traduit l'abdication des coutumes d'un peuple. Les Canadiens des Etats-Unis comprennent—ceux du Connecticut comme nos compatriotes des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre—que renier sa race n'est pas un titre de gloire ni la raison du succès. Ils comprennent, ainsi que le dit si bien le Père Adélard Dugré, S. J., dans son tract sur **"L'Ecole Canadienne française"** que, "si nous voulons être quelque chose, soyons nous-mêmes. Si non nous ne serons que de l'imitation. Notre grand, notre seul titre de noblesse, c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que cela se peut dans les conditions où nous vivons. Ne nous proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains, si parfaites soient-elles ; ce serait nous suicider. Les premiers à nous en mépriser seraient précisément ces Anglais et ces Américains qui, déjà, s'étonnent et commencent à nous admirer de ce que nous survivons. Ils nous envieront bientôt si nous possédons la pleine culture française ; ils nous mépriseront si nous ne pouvons pas ou si nous ne voulons pas y atteindre. Dès maintenant, quand ils veulent nous blesser profondément, que nous reprochent-ils ? De n'être pas Américains ? Pas du tout, mais de n'être pas tout à fait français."

C'est, en effet, ce qu'ils font quand il affectent de l'engouement pour ce qu'ils appellent le "Parisian French" et manifestent leur mépris en insinuant que nous ne parlons pas assez bien le français. On ne doit pas s'étonner cependant si les Franco-américains changent quelque peu de physionomie. En contact constant avec Irlandais et Yankees, dans un pays saturé d'une atmosphère anglo-saxonne et où l'anglais est l'unique langue officielle, leur mentalité ne peut manquer de changer superficiellement sous quelques aspects. Cette altération est déjà sensible sur les traits de la jeune génération, mais ce n'est pas à dire qu'elle traduit chez celle-ci le renoncement à nos traditions pour la conservation desquelles leurs pères travaillent et luttent si énergiquement depuis qu'ils ont fait des Etats-Unis leur pays d'adoption et le servent avec une si franche loyauté. Les Canadiens de la république américaine subissent naturellement l'influence du milieu où ils évoluent, mais ils gardent foncièrement le caractère ethnique de la grande famille française, dont ils aimeront toujours, espérons-le avec confiance, à se proclamer les fidèles et fiers descendants.

L'ETAT DU RHODE ISLAND

LE DIOCESE DE PROVIDENCE



CHAPITRE XXVII

Les Franco-américains du Rhode Island.

Le sixième de la population de l'Etat est d'origine canadienne, française et belge. — Ville où l'élément de langue française tient numériquement le premier rang. — Influence de nos compatriotes dans le domaine religieux, politique et industriel. — Les plus forts contribuables de Woonsocket. — Le français à l'école n'est pas un obstacle à l'idéalisme américain. — Leçon de patriotisme.

Le Rhode Island est le plus petit Etat de l'Union américaine, par son territoire et sa population, mais celui qui proportionnellement possède le plus grand nombre d'habitants d'origine canadienne. Woonsocket, Pawtucket, Central Falls, sont des centres de langue française où nos compatriotes évoluent sans obstacle.

Ils sont 25,000 à Woonsocket, sur une population totale de 45,000, et près de 30,000 à Pawtucket et Central Falls, sur une population de 90,000 âmes.

Suivant la statistique officielle de l'Etat, établie en 1920, il y aurait, dans le Rhode Island, 115,000 de nos compatriotes, sur une population globale de 600,000 ; 10,000 d'entre eux sont électeurs sur un total de 80,000. Ce dernier pourcentage n'est peut-être pas extraordinaire, on aimerait à le voir plus élevé, et l'on travaille à le doubler si possible, au moyen de la naturalisation, mais, tel qu'il est, il compte pour beaucoup dans l'estime des politiciens. Naguère, cependant, le vote franco-américain avait une influence plus marquée ; les candidats étaient, dans le temps, élus par la pluralité du suffrage, mais depuis que l'Etat a adopté le système représentatif par districts, les électeurs ne peuvent plus exercer de pression au delà des bornes du district qu'ils habitent.

Malgré ce changement, les Canadiens du Rhode-Island savent tirer bon profit de leur nombre dans les districts où ils sont fortement groupés. Ils occupent une place relativement considérable à la législature de Providence et dans les administrations municipales. Ils sont, jusqu'ici, les seuls qui puissent se glorifier d'avoir eu pour gouverneurs deux hommes

de leur race: MM. Aram-J. Pothier et Emery-J. San Souci. Ce dernier, élu lieutenant-gouverneur en 1915, fut promu au rang de gouverneur en novembre 1920. Avant lui, M. Adélard Archambault, avocat de Woonsocket, occupa le poste de lieutenant-gouverneur de l'Etat en 1903. M. William-R. Fortin fut en 1920, élu président de la chambre d'assemblée, en 1920. Ils avaient, en outre de ces deux personnalités, en 1920, un sénateur et sept représentants à la législature; un maire, quatre échevins et huit conseillers dans le gouvernement municipal de Woonsocket.

Dans quelle province de la Confédération canadienne, hors celle de Québec, peut-on voir nos compatriotes jouir d'un plus grand ascendant dans le domaine politique ?

Pénétrons dans la sphère religieuse et nous voyons que là encore le clergé franco-américain y occupe une large place. Quelques-uns de ses membres font partie du chapitre diocésain. Mgr Charles Dauray, l'illustre curé du Précieux-Sang de Woonsocket, fut un des principaux aviseurs de Mgr Harkins pendant nombre d'années. Ce vénérable octogénaire a vu naître le diocèse de Providence en 1872. Il en fut un des artisans les plus zélés. Il est, en outre, directeur diocésain de l'Association de la Sainte-Enfance. MM. les abbés J.-R. Bourgeois, curé de S.-Jean-Baptiste d'Artic, et J.-A. Laliberté, curé de Saint-Mathieu, de Central Falls, furent aussi conseillers de l'évêque. L'abbé Bourgeois faisait en 1920 partie de la commission chargée des examens des clercs ecclésiastiques. Dans la commission des écoles paroissiales, l'on voyait MM. les abbés J.-H. Béland, curé du Sacré-Coeur de Central Falls; J.-M.-L. Giroux, curé de Notre-Dame des Victoires de Woonsocket; J.-A. Laliberté, curé de Saint-Mathieu, et le Rév. Père P. L'Espérance, supérieur des Maristes du Sacré-Coeur et curé de Saint-Joseph de Natick.

La sympathie des chefs de la hiérarchie catholique du Rhode-Island ne s'arrête pas au clergé franco-américain, elle s'étend aussi aux fidèles de notre nationalité. Mgr Harkins n'a jamais manqué, dans ses visites pastorales, d'adresser la parole en français à nos compatriotes et de les exhorter à conserver bien vivaces les traditions de leur race.

Répondant un jour aux délégués du comité de la Société Saint-Jean-Baptiste qui l'invitait à honorer de sa présence la célébration de la fête nationale de nos compatriotes, Mgr Hickey, qui a succédé à Mgr Harkins, décédé en juin 1921 leur dit :

“Je suis très content et particulièrement heureux d'accepter votre invitation. Je ferai l'impossible pour être présent à la cérémonie religieuse du matin et au banquet, le soir. Faites belle et grande cette ma-

nifestation. Que rien n'y manque. Ces fêtes nationales sont aussi des manifestations de foi qui réconfortent et consolent, des manifestations qui font du bien à tous."

Ouvrons maintenant le rideau de la scène publique et saluons-y les principaux acteurs de notre race. Nous en avons déjà mentionné quelques-uns. C'étaient en 1920 :

Gouverneur : M. Emery-J. San Souci, de Providence.

Sénateur : M. Alfred-E. Lamoureux, de Conventry.

Députés : MM. Harry-C. Chagnon, de Warren, dans le district électoral de Providence ; William-R. Fortin, président de la Chambre d'Assemblée, et John-S. Brazeau, de Pawtucket, dans le district électoral de Pawtucket (M. Brazeau fait partie de la Commission des finances) ; Georges Bibeault, Louis-J. Archambault, Hervé-J. Lagacé et John-E. Letendre, de Woonsocket, dans le district électoral du même nom ; Albert Zurlinden, représentant du district de Lincoln, et M. Joseph-A. Bonvouloir, représentant du district de Central Falls.

M. Emery-J. San Souci, gouverneur de l'Etat, est né à Saco, Maine, le 24 juillet 1857. Il reçut son éducation dans les écoles communes. Il fut colonel et aide-de-camp du gouverneur Aram-J. Pothier, de 1909 à 1915, et membre du conseil municipal de Providence, de 1901, à 1906. Il fut élu lieutenant-gouverneur en janvier 1915. C'est un républicain en politique.

M. Alfred-E. Lamoureux, sénateur, est pharmacien de Coventry. Il est né au Canada le 16 novembre 1871. Il fit ses études à l'école publique de Coventry et au collège de pharmacie Goff. Il fit partie de l'exécutif du comité municipal de son village pendant trois ans. Député, de 1915 à 1916, il fut élu sénateur en 1917. Il est républicain.

M. Louis-J. Archambault, député de Woonsocket, est né à Huntington, Vermont, le 13 septembre 1872. Il étudia aux écoles publiques de ce village et de Providence. Député de 1912 à 1917, il fut réélu en janvier 1919. Il est négociant en peintures et tapisseries, et démocrate indépendant.

M. Joseph-Adolphe Bonvouloir, député de Central Falls, est né à Sainte-Brigide, comté d'Iberville, Qué., le 2 janvier 1872. Il fit ses études élémentaires dans son village natal et fréquenta les écoles du soir du Rhode Island. Il fut élu démocrate indépendant en 1917. Il est entrepreneur.

M. Jean-Baptiste-S. Brazeau, député de Pawtucket, est né à Rigaud, Qué., le 24 juin 1854, et fit ses études au collège de cette ville. Mutualiste ardent, il fut pendant 21 ans président du conseil 78 de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Amérique de Central Falls et président honoraire de la garde d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de la même ville. Il est l'éditeur-proprétaire du "Jean-Baptiste", le plus vieux journal de langue française existant de la Nouvelle-Angleterre. Il fut membre du bureau des syndics de l'Institut des Sourds-Muets du Rhode-Island. Député de 1904 à 1907, il fut réélu en janvier 1912. Journaliste et républicain.

M. William-R. Fortin, député de Pawtucket, est né à Vergennes, Vermont, le 26 août 1880. Il étudia à l'école publique de Central Falls et fut inspecteur de lait de la ville de Pawtucket, de 1903 à 1912. Il est membre de la Commission pharmaceutique du Rhode-Island depuis 1909. Elu député en janvier 1911. Pharmacien et républicain.

M. Henri-C. Gagnon, député de Warren, est né à Barrington, le 19 novembre 1884. Il fut député en cette dernière année. Propriétaire d'un garage. Républicain.

M. Hervé-J. Lagacé, député de Woonsocket, est né en cette ville le 5 novembre 1876. Il étudia à l'école paroissiale de Sainte-Anne, aux écoles publiques, au collège commercial du Sacré-Coeur et sous des professeurs privés. Il fut président du comité démocratique du 5ème quartier de Woonsocket et membre du comité central démocratique de l'Etat. Il fut élu en janvier 1919. Marchand en gros d'essences et d'accessoires pour automobiles. Démocrate.

M. John-F. Letendre, député de Woonsocket, est né en cette ville le 5 janvier 1878. Il étudia aux écoles publiques et au Canada. Il fut élu en janvier 1915. Marchand d'autos et gérant d'un garage. Républicain.

M. Albert Zurlinden, député de Lincoln, est né à Reims, France, le 30 novembre 1885. C'est un gradué de l'école normale de Châlons où il termina ses études en 1900. Il reçut son diplôme de pharmacien, le 10 juin 1908, au Collège de Pharmacie du Rhode Island. Elu député en janvier 1913. Pharmacien et républicain.

Les Canadiens du Rhode Island pourraient avoir une députation plus forte, avons-nous dit ; celle-ci est toutefois plus que satisfaisante, étant donné que le nombre des électeurs franco-américains est de 10,000. Ils se trouvent donc à avoir au parlement de l'Etat un représentant par 1,000 voteurs. La chambre basse de la législature se composant de 100 membres, ils y sont proportionnellement aussi bien représentés que les électeurs d'autres races réunis. Mais ils n'ont qu'un seul sénateur sur 32.

Peu de Franco-américains ont eu, jusqu'ici, la rare distinction de figurer dans le corps diplomatique des Etats-Unis en Europe. Woonsocket jouit de cet honneur conféré à un de nos plus éminents compatriotes—M. Alphonse Gaulin, junior. Ce dernier a aussi le mérite d'avoir été le premier maire canadien de cette ville. Il fut consul américain à Marseilles pendant une quinzaine d'années et a été transféré à Buenos-Ayres en 1921.

En politique municipale leur rôle correspond également à leur poids sur la balance électorale. A Woonsocket, ils avaient pour maire M. Adélard Soucy ; pour échevins, MM. Anthony Bélanger et Adrien-H. Sylvestre, et pour conseillers, MM. Philippe-R. Sylvestre, président du conseil ; Adélard-E. Péloquin, Louis-T. Allard, Joseph-A. Place, Charles-A. Dextra-deur, Joseph Demers et Raoul Renaud. Le greffier et le procureur de la ville étaient aussi deux compatriotes, le premier, M. J.-Hector Paquin et, le second, Me Elphège-J. Daignault.

Voici, suivant l'ordre alphabétique des municipalités, les noms des autres échevins et conseillers franco-américains du Rhode Island en 1920.

Burryville—MM. Napoléon Cournoyer et Tancrède Piché, conseillers.

Central Falls—M. Joseph Girard, échevin, et M. Adolphe Messier, conseiller.

Coventry—M. Arthur Boucher, conseiller, North Kingston ; M. Oscar-L. Lafrenière, conseiller.

North Providence—M. Euclide-P. Payette, conseiller.

Pawtucket—MM. Charles-C. Beauvais, Ovila-A. Forcier et Alfred Gobeille, conseillers.

Tiverton—M. Louis Perrault, conseiller.

Warren.—M. Jeffrey Lajeunesse, conseiller.

West Warwick—MM. Joseph-E. Maynard. Omer Sévigny et Alfred Richard, conseillers.

Sur la scène judiciaire du Rhode Island, figurent aussi quelques Canadiens. MM. Léonidas Pouliot, de Central Falls ; John-B. Berthiaume, de Lincoln, et Georges-N. Vidal, de West-Warwick, sont magistrats de

police, tandis que MM. Ambroise Choquet, de Central Falls ; Félix Hébert, Joseph Gendron et Walter-H. Larivée, d'Artic, sont juges de district.

Il serait long d'énumérer les Franco-américains qui commandent des intérêts considérables dans les nombreuses industries de l'Etat et, notamment de Woonsocket où, grâce aux démarches de l'ex-gouverneur Aram-J. Pothier, des capitalistes français et belges ont établi de grandes fabriques qui contribuent dans une forte mesure à la prospérité de cette ville. Mentionnons quelques-unes de ces maisons industrielles.

La plus importante par son capital-actions et sa production de tissus est la French Worsted Company, qui a été incorporée en 1906 avec un capital de \$1,000,000. Elle a pour président, M. Paul Tiberghien, et gérant, M. Palemon Glorieux.

La Lafayette Worsted Company, de Woonsocket, est une autre industrie française qui a été incorporée en 1899, avec un capital de \$300,000. Elle a pour président, M. A. Lepoutre ; vice-président, M. L. Lepoutre ; trésorier, M. P. Mali, et secrétaire-gérant, M. Henri Dursin.

L'Alsace Worsted Company est une industrie essentiellement franco-américaine et l'une des plus prospères de Woonsocket. Elle a pour président M. Joseph Guérin ; trésorier, M. Aram-J. Pothier, et gérant, M. T. Guérin.

L'American Paper Tube Company est une autre industrie aux mains de nos compatriotes de Woonsocket. M. Octave Pothier en est le président ; M. Théophile Guérin, le trésorier, et M. Edmond Guérin, le gérant.

La Guérin Spinning Company est une autre industrie soutenue par le capital franco-américain. M. Joseph Guérin en est le président, et M. Aram-J. Pothier, le secrétaire-trésorier.

La Montrose Worsted Company est une autre industrie franco-américaine qui a pour président M. Théophile Guérin, et secrétaire-trésorier, M. Aram-J. Pothier.

La United States Spindle Company est une autre industrie franco-américaine. Le président en est M. John-B. Nanteau, et le secrétaire-trésorier, M. Georges-N. Richard.

La Woonsocket Spinning Company est une autre industrie franco-américaine. Son président est M. Eugène-L. Jalbert, et son trésorier, M. A.-E. Bonin.

Ce sont là autant de rûches où des milliers de compatriotes trouvent des emplois rémunérateurs et les hommes d'affaires en général les éléments de leur prospérité.

Il n'y a pas bien des années que nos compatriotes du Rhode Island prennent une porte dirigeante dans le mouvement industriel. Ils ont appris à l'école de leur propre expérience qu'ils n'ont pas à douter de leurs

aptitudes ; leur succès prouve suffisamment qu'en cela, comme en toute chose, ils ne sont inférieurs à aucun de leurs concitoyens de nationalités différentes.

Au point de vue affaires et immobilier, les Canadiens de Woonsocket sont encore au premier rang. Ce sont eux, en effet, qui versent le plus d'impôts au trésor municipal. Le rôle de cotisation de la ville est de \$41,523,650. Sur cette somme ils paient taxes sur des terrains évalués à \$8,970,000 et sur des édifices évalués à \$16,291,500, soit sur un total de \$25,270,500.

La question scolaire est bien comprise dans le Rhode-Island, et nulle part encore la loi dite d'américanisation n'a été appliquée aux institutions confessionnelles. La langue française n'est pas considérée comme un obstacle à la poursuite du pur idéalisme américain. Bien au contraire. Invité un jour à adresser la parole à une assemblée des membres du Club Franco-Américain de Pawtucket, le gouverneur R.-Livingston Beekman leur recommandait de rester fidèles à leur langue et à leurs habitudes, mais aussi d'apprendre l'anglais pour être sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens de langue anglaise.

"Je n'ai aucun respect", leur disait-il, "pour celui qui renie sa langue et sa religion. Les meilleurs citoyens américains, quelle que soit leur origine, sont ceux qui restent fidèles à leurs traditions nationales."

Ces paroles tombées des lèvres du chef suprême de l'Etat du Rhode Island valent d'être consignées. Elles donnent, dans sa large et juste conception, la définition de l'américanisme tel qu'il devrait être enseigné et pratiqué.

CHAPITRE XXVIII

Sources de vie nationale.

La première paroisse franco-américaine de Woonsocket. — Le Précieux-Sang. — Mgr Charles Dauray. — Désastre. — Debout après la tempête. — Carrière bien remplie. — Actifs auxiliaires. — Les Sœurs de Jésus-Marie et les Frères du Sacré-Cœur. — Rôle des institutions scolaires. — Une école des Hautes Etudes. — Généreuse souscription — Œuvre nationale.

"Il a vécu deux fois celui qui, dans sa vieillesse, peut jouir des oeuvres de son passé". Cette sentence qu'un auteur anonyme a inscrite au frontispice d'un album-souvenir commémorant la fête du 80e anniversaire de Mgr Charles Dauray, curé de la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket, en 1918, évoque le souvenir d'une longue et féconde carrière sacerdotale dans laquelle se résume l'histoire des Canadiens de cette intéressante ville française de la république américaine.

C'est, dit l'auteur, vers 1850, que les Canadiens-français commencèrent à arriver à Woonsocket. Vingt ans après, leur nombre était assez considérable pour que l'on songeât à les grouper en une congrégation distincte. Jusque-là ils avaient été desservis, depuis 1866 surtout, par les prêtres de l'église Saint-Charles. L'idée fit son chemin et en 1870, elle était mise à exécution : la paroisse du Précieux-Sang était fondée.

L'abbé Antoine-D. Bernard en fut le premier curé. Les exercices du culte eurent lieu d'abord à Saint-Charles, puis dans une des salles de l'entrepôt de la Harris Woollen Company. Le terrain où se trouvent les édifices actuels fut acheté en 1873. Sur ces entrefaites—en septembre 1875—l'abbé Perkins remplaça l'abbé Bernard, nommé curé à Manville.

Les travaux de la future église étaient assez avancés pour que, en octobre 1874, la pierre angulaire fut bénite. Un an après, le 12 novembre 1875, l'abbé Charles Dauray succédait à l'abbé Perkins. Les travaux suspendus furent repris et la construction de l'église avança rapidement. A la fin de janvier 1876, les murs extérieurs étaient terminés, quand le 2 février, jour de la Chandeleur, un vent furieux du nord

souleva le toit et renversa le temple jusqu'au soubassement qui, heureusement, resta intact et dans lequel purent se continuer les exercices religieux.

Les Canadiens ne se découragèrent pas. Stimulés par leur intrépide curé, ils se remirent à l'oeuvre dès le printemps 1879. Deux ans après, l'église était terminée et Mgr Hendriken, premier évêque de Providence, la bénissait le 17 juillet 1881. En cette circonstance, la messe pontificale fut célébrée par Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, fit le sermon.

Le magnifique temple du Précieux-Sang est construit en brique, avec lignes et ornements de granit. Il mesure 168 pieds de longueur sur 69 de largeur. Sa voûte a 70 pieds de hauteur ; 2,000 personnes peuvent y prendre place. Le beffroi, installé à 172 pieds de hauteur, contient cinq cloches. Le style gothique est partout très pur. Le sous-sol, bien aménagé, servit d'abord de classes; il est utilisé aujourd'hui pour les réunions des diverses sociétés paroissiales. Des tablettes de marbre posées dans le vestibule rappellent la mémoire du docteur Joseph Hills, de l'honorable Joseph Bouvier et du docteur Gédéon Archambault, insignes bienfaiteurs.

Au début de son séjour à Woonsocket, l'abbé Dauray utilisa, pour se loger, les madriers et les planchers qui restaient de la construction de l'église et s'en fit faire un presbytère. Les Canadiens du Précieux-Sang ont su depuis fournir à leur curé les moyens nécessaires pour faire de cette maison un édifice digne de leur importante paroisse.

L'abbé Dauray s'est, dès le début de son ministère à Woonsocket, préoccupé de fournir à la jeunesse franco-américaine des institutions scolaires qui constituent une véritable forteresse pour la langue française et les traditions nationales. Il a aussi pensé aux vieillards et aux orphelins. Les écoles paroissiales sont sous la direction des SS. de Jésus Marie, de Sillery, Qué. ; trente-trois religieuses y donnent l'enseignement à environ 800 enfants. Ces écoles se complètent d'un collège dirigé par les Frères du Sacré-Coeur où les garçons vont terminer leurs études. Mais ce n'est pas assez pour l'éducation des jeunes Franco-américains de Woonsocket ; avant longtemps ils auront une école des Hautes Etudes commerciales qui portera le nom de Mont Saint-Charles. L'abbé Dauray a voulu faire de cette institution une oeuvre nationale d'où jaillira pour toute la jeunesse franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre la bienfaisante lumière de l'enseignement commercial supérieur. Ses vœux vont se réaliser.

L'Orphelinat est sous les soins des SS. de Saint-François ; l'Hospice des Vieillards est administré par les SS. Grises de Saint-Hyacinthe.

L'histoire de la fondation de ces différentes institutions offre plus qu'un intérêt ordinaire, comme nous le verrons plus loin.

On compte 1,150 familles dans la paroisse du Précieux-Sang, soit environ une population d'origine canadienne-française de 6,600 âmes.

Mgr Charles Dauray est de vieille souche canadienne. Il vit le jour à Sainte-Marie de Monnoir, Qué., le 15 mars 1838. Après son cours d'étude commercial au collège de cette paroisse, ne se sentant pas de goût pour les affaires et encouragé par ses maîtres, il fit ses études classiques. Durant deux années ensuite, il étudia le droit à Montréal et, tous les samedis, il reprenait le chemin de Sainte-Marie pour y passer la journée du dimanche dans sa famille. Avant de partir de Montréal, un jour, suivant son habitude, il acheta une soutane, l'endossa, arriva à Sainte-Marie, courut chez l'abbé Crevier et se jeta dans ses bras.

"C'est ainsi que je t'attendais", dit le prêtre sans s'émouvoir : "J'étais bien sûr que tu ne serais qu'à Dieu."

M. Dauray, étudia la théologie au séminaire de Montréal et reçut l'onction sacerdotale dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, des mains de Mgr Charles Larocque, le 17 décembre 1870.

Il ne fit que passer à Saint-Césaire, comme vicaire ; bientôt, sur les instances de son protecteur et ami, M. le vicaire général Crevier, il était appelé au collège de Marieville et nommé directeur. Il s'y dépensa tellement qu'il dût à regret quitter cette institution. A la fin de 1872, il venait se reposer aux Etats-Unis, à Pawtucket.

A cette époque, et depuis quelques années déjà, les Canadiens-français traversaient en foule les lignes pour avoir leur part de la prospérité qui, aux Etats-Unis, succédait au marasme créé par la guerre de sécession. C'est surtout dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, riche en centres manufacturiers, qu'ils commencèrent à s'établir. Invité par l'abbé Delaney, curé de Sainte-Marie (paroisse irlandaise), et surtout par Mgr Hendricken, l'abbé Dauray fonda la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur, la première paroisse canadienne de Central Falls et de Pawtucket. Le succès dépassa les espérances de Mgr Hendricken qui, en 1875, nomma l'abbé Dauray curé de la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket, où il gagna littéralement le cœur des Canadiens en leur donnant le sien sans réserve. C'est ce qui explique, dit l'auteur de l'album-souvenir, l'éclat des fêtes qui eurent lieu en 1895, pour célébrer ses noces d'argent sacerdotales, fêtes qui mirent sur pied la ville de Woonsocket toute entière, sans distinction de race ni de religion. Cinq années plus tard, en novembre 1900, on fêtait avec une même splendeur le 25^e anniversaire de sa nomination à la cure du

Précieux-Sang. Comme témoignage de reconnaissance, Mgr Harkins le nomma, en cette circonstance, curé inamovible.

Les fêtes qui ont marqué son 80^e anniversaire de naissance, en 1918, ont été plus resplendissantes encore que les deux précédentes.

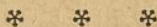
Mgr Dauray avait pour vicaires en 1920 les abbés J.-S. Caron, D.-L. Lussier, Georges Bédard et Ernest Morin.

L'abbé Joseph-Stanislas Caron, né à Saint-Antoine de Richelieu, le 13 septembre 1863, fit ses études au collège de Marieville. Ordonné prêtre le 20 septembre 1891, il fut successivement vicaire à Saint-Ours, à Marieville et à Iberville. En 1894, il devenait directeur des élèves et des séminaristes au collège de Marieville. Il devint vicaire au Précieux-Sang de Woonsocket en 1915 et fut spécialement chargé de la desserte de l'Hospice des Vieillards.

L'abbé Donat-L. Lussier, né à Manville, R.-I., le 3 janvier 1883, fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, et sa théologie au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné le 19 décembre 1908 par Mgr Zotique Racicot. Depuis cette date, il est vicaire au Précieux-Sang.

L'abbé Georges Bédard, né à New Haven, Connecticut, le 4 novembre 1885, fit son cours classique à Sainte-Marie de Monnoir et sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné le 17 décembre 1912. Il est vicaire au Précieux-Sang depuis cette date.

L'abbé Ernest Morin est né à Manville, R.I. Il fit ses études à Sainte-Marie de Monnoir et au grand séminaire de Montréal. Ordonné en 1913, il est depuis cette date vicaire au Précieux-Sang.



Les Soeurs de Jésus-Marie, qui ont la direction des écoles primaires paroissiales, comptent 36 années de résidence à Woonsocket. C'est le 8 septembre 1884 que les six premières religieuses arrivèrent dans cette ville. Durant la première année, elles élurent domicile chez les Soeurs irlandaises de la Miséricorde et firent la classe dans le sous-sol de l'église. Ce n'était qu'un état provisoire. En effet, dès l'année suivante, les paroissiens du Précieux-Sang, fidèles à l'appel de leur pasteur, installaient maîtresses et élèves dans un couvent bâti près de l'église, et dans lequel la messe fut célébrée pour la première fois, le 4 novembre 1885.

Ce couvent, construit en 1888, est aujourd'hui le collège et la résidence des Frères du Sacré-Coeur.

La population canadienne de Woonsocket augmentant, ainsi que le nombre des élèves, les religieuses durent suivre le mouvement ascensionnel. Leur personnel s'accrût et, bientôt, il fallut avoir un nouveau

local pour écoles et couvent. En 1894, commença la construction du couvent actuel qui rivalise avantageusement avec n'importe quelle autre maison du même genre dans la Nouvelle-Angleterre. Il s'élève en face de l'église, à l'angle des avenues Park et Carrington. Par reconnaissance, et aussi par goût de l'art, on avait voulu que les soeurs fussent bien logées. On conçut, puis on mit à exécution un édifice qui fait l'orgueil de la paroisse. Ses lignes architecturales, très artistiques, attirent le regard. A l'intérieur, l'espace, l'air, la lumière, s'y réunissent à profusion; rien n'a été épargné pour la commodité des religieuses et de leurs élèves.

La mère Saint-Etienne était alors supérieure de la communauté; il lui revient une bonne part du succès de l'entreprise.

Le 4 novembre 1899, les religieuses et les élèves prenaient possession de leur nouveau domaine.

Mère Saint-Etienne mourut le 5 septembre 1908, après avoir donné, toute sa vie, le plus parfait exemple de zèle pour les âmes et de dévouement pour les oeuvres paroissiales. Elle fut la supérieure populaire par excellence. Mgr Harkins, qui lui avait rendu visite deux fois pendant sa maladie, voulut rendre hommage à sa mémoire et s'unir au deuil des paroissiens du Précieux-Sang en présidant lui-même la cérémonie des funérailles.

Mère Saint-Pierre Claver fut chargée de continuer l'oeuvre commencée. L'ouverture du pensionnat nécessitait l'emploi de nombreux locaux dans le couvent. Il fallait agrandir. Il fut en conséquence décidé que le couvent servirait exclusivement de pensionnat et que l'on construirait un nouvel édifice pour les élèves externes: Cette maison devait être proportionnée au nombre toujours croissant des élèves qui fréquentaient les écoles paroissiales. Il s'éleva bien vite, spacieux, en contre-bas du couvent. Les soeurs avaient bien fait les choses, et quand, le 10 septembre 1911, eut lieu l'inauguration de cette magnifique école, tout Woonsocket voulut prendre part aux fêtes splendides qui en signalèrent l'ouverture.

L'école paroissiale est des plus prospères. Les jeunes filles qui y terminent leur cours littéraire ou commercial, obtiennent de très bonnes positions à cause de leur connaissance du français et de l'anglais, et aussi en raison de la confiance spéciale qui s'attache aux élèves d'un couvent. Le nombre des jeunes filles qui fréquentent cette académie chaque année est d'environ 800. De son côté, le pensionnat grandit peu à peu. Les religieuses se sentent entourées d'une atmosphère de bienveillance générale. Elles y ont droit. Mère Sainte-Elisabeth est actuellement supérieure de cette prospère maison d'enseignement.

L'éducation des garçons—"les hommes de demain en qui repose l'avenir de notre race"—n'est pas moins soigneusement cultivée que celle des filles à Woonsocket. La première école fondée par l'abbé Dauray suffisait, au début, à l'enseignement des enfants des deux sexes, mais comme nous venons de le voir, le développement de la colonie nécessitait, en 1898, la construction d'un couvent plus spacieux pour les Dames de Jésus-Marie. Dès lors, l'école devenue vacante fut convertie en collège et mise sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, d'où le nom de Sacré-Coeur donné à l'institution. Assisté de quatre religieux de sa congrégation, le Frère Ulric, premier directeur, ouvrit les classes, le 6 septembre, avec 147 élèves. Ce nombre ne tarda pas à augmenter et il fallut demander de nouveaux professeurs. Depuis lors, le collège a vu grandir sa renommée et affluer sous son toit des élèves des différentes paroisses franco-américaines, non seulement de la ville, mais des localités voisines. Le Frère Ulric dirigea la maison pendant dix ans et y consacra le meilleur de sa vie. Les hautes qualités personnelles de cet éminent éducateur, le dévouement avec lequel il s'acquitta de ses fonctions, l'impulsion qu'il donna aux études, l'ont rendu cher à tous ceux qui l'ont connu.

Relativement jeune encore, le collège du Sacré-Coeur a fait ses preuves. Bon nombre d'élèves qui en sont sortis ont gravi les sommets dans les différentes branches du commerce et de l'industrie. Plusieurs d'entre eux ont été admis aux honneurs du sacerdoce ; d'autres ont quitté le monde pour embrasser la carrière de leurs professeurs ; à leur tour, ils exercent le noble apostolat de l'enseignement ou s'y préparent dans des jувénats.

L'Ecole des Hautes Etudes, dont la construction est désormais certaine, décongestionnera, en même temps qu'il élargira les cadres de l'organisation scolaire de la paroisse du Précieux-Sang. Elle sera ouverte à tous les jeunes Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. Ce sera donc une institution nationale pour nos compatriotes.

CHAPITRE XXIX

Progrès paroissial à Woonsocket.

Ouvres philanthropiques de Mgr Dauray. — Orphelinat et Hospice des vieillards. — Insignes bienfaiteurs. — Les docteurs Gédéon Archambault et Joseph Hils. — M. Joseph Bouvier. — Quatre autres paroisses florissantes : Sainte-Anne, Sainte-Famille, Saint-Louis de Gonzague et Notre-Dame des Victoires.

L'abbé Dauray reposait dans l'école confessionnelle bilingue tous les espoirs d'avenir pour nos compatriotes confiés à sa sollicitude de pasteur ; il voulut aussi couvrir ces derniers du manteau de la charité et de la philanthropie. La protection des orphelins et des vieillards est un complément aux oeuvres paroissiales ; la bienveillance de Mgr Harkins et la générosité de deux médecins canadiens ont mis au service de ceux-ci et de ceux-là deux foyers de tendresse auxquels on a donné les noms d'Orphelinat Saint-François d'Assise et d'Hospice Saint-Antoine.

Encouragé par son évêque, l'abbé Dauray—suivant les annales paroissiales du Précieux-Sang—, invitait en 1903 les Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie du Canada à fonder une maison à Woonsocket. Elles arrivèrent au début de 1904 et devaient d'abord diriger un refuge pour les vieillards, mais cette oeuvre ne pouvant être entreprise immédiatement, les religieuses prirent sous leur soin quelques enfants que vinrent leur confier des parents employés dans les manufactures et donnèrent à leur maison le nom de Patronage. Modeste établissement s'il en fut, mais que la Providence ne devait pas tarder à gratifier ; à la mort du docteur Joseph Hils, en 1906. Ce grand philanthrope ayant laissé un don substantiel à Mgr Harkins pour la fondation d'un orphelinat, Sa Grandeur le remit aux Franciscaines, stipulant que l'institution serait non seulement ouverte aux enfants de Woonsocket, mais aussi à tous les orphelins canadiens de son diocèse.

Le Patronage devenait dès lors insuffisant pour une oeuvre de cette envergure et l'on ne pouvait, d'autre part, l'agrandir assez pour répondre aux besoins de l'avenir. Il fut décidé, conséquemment, de bâtir sur un site plus approprié qui fut acheté en 1910 sur les hauteurs de Bernon.

On ne pouvait, certes, faire un meilleur choix ; les enfants auraient de l'air pur à satiété et un superbe panorama sous les yeux, le calme de l'esprit et le bien-être corporel. Les travaux de construction furent commencés en mars 1911, et la bénédiction de l'édifice eut lieu le 30 novembre 1912. Mgr Harkins présida lui-même la cérémonie. Mgr P.-E. Roy, auxiliaire de Québec, chanta la messe et prononça le sermon de circonstance. Cette fête coïncidait avec le jubilé épiscopal de Mgr l'évêque de Providence.

L'orphelinat fut terminé en septembre 1913. C'est un vaste édifice en brique rouge, dont les trois étages sont percés de nombreuses et larges ouvertures par où pénètrent à flots le grand air et la vivifiante lumière du soleil—dons intarissables de la nature auxquels s'ajoutent depuis, chaque année, ceux de la charité toujours admirablement prodigue des Canadiens de Woonsocket. Mgr Dauray, qui a si largement contribué à la création et au soutien de cette institution, aime à y passer, en la société des petits enfants attroupés autour de lui, les instants qu'il peut ravir au laborieux apostolat qu'il poursuit encore avec régularité.



“L'Enfance vient de Dieu, la vieillesse y retourne : la différence n'est pas si grande qu'on pourrait se l'imaginer.” Touchante pensée qui traduit à la lettre l'oeuvre philanthropique qu'est l'hospice des vieillards Saint-Antoine fondé par Mgr Charles Dauray. Le legs du docteur Hils avait permis aux Soeurs Franciscaines de faire un superbe orphelinat de l'humble Patronage destiné aux enfants canadiens ; un don de \$32,000, laissé par le docteur Gédéon Archambault, procura aux vieillards une hospitalière retraite, sous les soins dévoués des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Le site et l'édifice du Patronage étaient tout désignés pour l'oeuvre nouvelle. L'ancien immeuble avait besoin de réparations, mais ce fut chose vite accomplie, grâce à la générosité du testateur. Confié à l'administration de Soeur Guertin, première supérieure de l'établissement, le 30 juillet 1913, l'hospice était prêt à recevoir les religieuses et quelques pensionnaires au mois de décembre suivant.

“Pour humble et modeste que soit l'apparence de notre hospice”, écrit le biographe de Mgr Dauray, “il s'en dégage un air d'aisance et de propreté qui fait plaisir à voir. A l'ombre des grands arbres, sur les vertes pelouses, nos chers vieux sont heureux et contents. Débarrassés des soucis de la vie, sûrs de trouver une saine nourriture, un lit moelleux et du feu en hiver, ils bénissent le ciel, remercient leurs bienfaiteurs et prient pour celles dont les soins délicats adoucissent leur vieillesse et leurs infirmités. Dieu sait le nombre de ceux qui ont contribué à asseoir

la fondation de cette oeuvre. Pratiquement, les religieuses savent aussi le coeur sacerdotal auquel il suffit de faire appel pour en voir jaillir une inépuisable charité. M. Dauray mourra pauvre, mais ses oeuvres le suivront, l'accompagneront près de Dieu : "*Opera eorum sequuntur illos.*"

Et maintenant que nous avons fait connaître les oeuvres paroissiales du Précieux-Sang de Woonsocket, esquissons à grands traits la fructueuse carrière des trois bienfaiteurs insignes qui les ont rendu possibles et en ont assuré la permanence.

Le docteur Gédéon Archambault naquit à Saint-Paul l'Ermite, Qué., le 21 janvier 1847. Après son cours classique au collège de l'Assomption et ses études médicales à l'ancienne université Victoria, il fut admis à la pratique de la médecine en 1870. La même année, il épousait, à Montréal, Mlle Virginie Primeau et allait s'établir à Woonsocket où il précéda l'abbé Charles Dauray avec qui il devait coopérer si efficacement au progrès de nos compatriotes dont il ne tarda pas à se faire le champion dévoué. Collaborateur au **Foyer Canadien**, de Worcester, ses patriotiques écrits, reproduits dans l'édition de Woonsocket, manquaient rarement le but. Appelé en 1884 à faire le discours de circonstance au nom de ses compatriotes des Etats-Unis, aux fêtes du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, il parla de façon magistrale et avec tant d'éloquence qu'on le surnomma le Chapleau des Etats-Unis. L'abbé Charles Dauray et Ferdinand Gagnon se trouvaient aussi au nombre des orateurs de cette grande manifestation.

Intéressé à la chose publique, en vue surtout d'être utile à ses compatriotes, le Dr Archambault se porta candidat aux élections d'Etat, en 1889, et triompha de son adversaire. Il fut réélu, les deux années suivantes. Il mourut le 23 avril 1903. Ses nombreux actes de charité, outre le legs de \$32,000 qu'il laissa pour aider à la fondation de l'hospice des vieillards, et l'inlassable dévouement qu'il mit au service des Canadiens de Woonsocket, lui ont conquis au-delà de la tombe un vénéré et impérissable souvenir.

Le docteur Joseph Hils, natif de Saint-Grégoire le Grand, fit ses études classiques au collège de Monnoir, et sa médecine à l'université McGill où il fut diplômé avec grande distinction en 1873. Il s'établissait peu de temps après à Woonsocket. Voulant se perfectionner dans l'art chirurgical, il alla, en 1889, suivre les cours des écoles polycliniques de New-York, puis de Londres, Paris et Berlin et retourna à Woonsocket où, jusqu'à sa mort, le 23 février 1906, il se prodigua au chevet des malades. Comme le docteur Archambault, il avait pour les oeuvres philanthropiques une prédilection toute particulière. En plus d'un legs de \$50,000 qu'il laissa pour la construction de l'orphelinat des Soeurs Franciscaines de Marie, il donna,

en mourant, \$25,000 pour le soutien de l'Hospice Saint-Antoine, fondé trois ans auparavant.

Bien qu'il n'ait attaché son nom à aucune institution particulière, M. Joseph Bouvier est un de ceux qui ont contribué le plus au développement des oeuvres paroissiales du Précieux-Sang et au progrès de nos compatriotes du Rhode-Island. Né le 22 mars 1845, à Saint-Simon de Charlevoix, Qué., il suivit ses parents à Woonsocket, en 1863, mais fit quelques années d'études au collège de Saint-Hyacinthe. A 18 ans, il se livra au commerce de l'épicerie à Woonsocket et à Manville. Epris de politique il joua un rôle marquant dans l'administration municipales de Woonsocket et se fit élire trois fois représentant à la législature de l'Etat où, entre autres mesures d'intérêt spécial pour les Canadiens du Rhode Island, il fit reconnaître comme fête légale le premier jour de l'an.

Il avait épousé, le 23 octobre 1867, Mlle Céline Vincelette. Bénédict du ciel dans ses biens et dans son foyer, M. Bouvier a laissé en mourant plusieurs enfants et une femme dévouée non moins que lui au soutien des institutions de charité et de bienfaisance de Woonsocket.



La paroisse Sainte-Anne, dont le territoire fut détaché de celle du Précieux-Sang, fut fondée en 1890, grâce aux démarches d'un groupe de citoyens parmi lesquels furent l'ex-sénateur Decelles, MM. Philippe Boucher, Godfroy Daignault et J.-B. Fontaine. L'abbé Napoléon Leclerc (décédé), curé à Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, en fut le premier curé. Plein d'ardeur et d'enthousiasme, il eut vite fait de conquérir l'estime et l'affection de ses nouveaux paroissiens. Doué de grandes qualités administratives, il se mit à l'oeuvre avec entrain. Dès la première assemblée des citoyens de la paroisse, on décida de faire l'acquisition d'un terrain pour y construire l'église et le presbytère. Un premier emplacement fut acheté, rue Cumberland, s'étendant jusqu'à l'avenue Gaulin. C'est là qu'est l'église. Magnifique temple de 200 pieds de longueur par 100 pieds de largeur. Les tours atteignent 160 pieds de hauteur au sommet des croix.

Sur un autre emplacement, avenue Gaulin, fut érigé un édifice qui sert aujourd'hui d'école et de couvent. La dédicace en fut faite par Mgr Harkins, le 22 novembre 1891. Le dimanche, 24 mai 1914, Mgr Thomas-F. Doran, vicaire-général du diocèse de Providence, bénissait la pierre angulaire de l'église Sainte-Anne.

L'école paroissiale est sous les soins des SS. de la Présentation de Marie. Vingt-cinq religieuses donnent l'enseignement à 518 garçons et

à 540 filles. La paroisse Sainte-Anne est parmi les plus florissantes du diocèse de Providence. La valeur de ses propriétés immobilières est d'environ \$250,000. La population canadienne est de 7,200 âmes, formant 1,250 familles.

L'abbé Camille Villiard, curé actuel, fut ordonné à Providence le 29 juin 1904. Il fut missionnaire diocésain jusqu'en 1913, puis curé de Saint-Charles, à Providence, jusqu'au 22 mars 1914, date de sa nomination à la cure de Sainte-Anne de Woonsocket.

Ses trois vicaires sont les abbés J.-F. Dumont, J.-A. Fauteux et Adé-lard Laliberté. Le premier fut ordonné à Sainte-Claire de Dorchester, le 25 mai 1902, et fit du professorat au collège de Lévis jusqu'en 1907. Il est vicaire à Sainte-Anne de Woonsocket depuis cette date. Le deuxième ordonné à Saint-Hughes, le 10 août 1884, fut vicaire au Précieux-Sang, de 1895 à 1897, puis curé à Warren. Il est à Sainte-Anne depuis 1912. L'abbé Laliberté est né à Springfield, Mass., le 11 novembre 1886. Après six ans d'étude au séminaire de Montréal, il alla suivre les cours de l'université de Louvain, Belgique, de 1909 à 1913. Il fut ordonné le 13 juillet de cette dernière année, à Louvain, par Son Eminence le cardinal Mercier. Il est vicaire à Sainte-Anne depuis mars 1917.



La paroisse Sainte-Famille fut détachée de celle du Précieux-Sang. Sa Grandeur Mgr Harkins, évêque du diocèse de Providence, en permit la fondation le 28 février 1902, et le 16 mars suivant, l'abbé Joseph-S. Fortin, en prenait officiellement la direction. Huit ans après, le 22 janvier 1910, les Canadiens de Sainte-Famille assistaient à la bénédiction de leur temple. L'abbé Fortin a, pour l'assister dans ses travaux apostoliques, les abbés Henri Vincent et A. Bélisle. L'école paroissiale, sous la direction des SS. de Jésus-Marie de Sillery, Qué., est fréquentée par plus de 400 enfants. La population de la paroisse est de 850 familles représentant 4,875 âmes.



Saint-Louis de Gonzague fut détachée de Sainte-Anne et fondée en février 1902. L'abbé Médéric Roberge en fut le premier curé résident jusqu'en 1914, alors que lui succéda l'abbé Achille Prince. Ce dernier a pour auxiliaires les abbés A.-J. Forcier et Ovide-J. Plasse. Ces quatre prêtres sont tous Canadiens de naissance. L'abbé Roberge, retiré du ministère, est originaire du comté de Joliette. L'abbé Prince est natif

de Saint-Grégoire de Nicolet où il fut ordonné le 23 décembre 1900 par Mgr Brunault. L'abbé Forcier est né à Saint-François du Lac et a fait du vicariat à Drummondville avant de passer aux Etats-Unis. L'abbé Plasse a vu le jour à Saint-Robert, Qué., et était tout jeune enfant quand sa famille vint résider aux Etats-Unis. Il fit ses études au collège de Sainte-Marie de Monnoir et au grand séminaire de Montréal, et du vicariat à Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, à Saint-Jacques de Manville, au Précieux-Sang de Woonsocket, et à Saint-Jean-Baptiste de Warren, avant d'être désigné à la même fonction à Saint-Louis de Gonzague.

L'abbé Prince eut de grandes difficultés financières à surmonter au début de son administration. La paroisse était fortement grevée et, de plus, engagée dans des procès ennuyeux autant que coûteux. Il fallait beaucoup de fermeté et de caractère pour ramener la tranquillité et l'équilibre économique ébranlé. Dieu aidant, la paix succéda à l'orage et aujourd'hui la paroisse grandit et vogue à pleine voile vers la prospérité, sous un ciel serein. Cet heureux changement est l'oeuvre de l'abbé Prince. Il s'y était préparé pendant 13 ans de vicariat à Central Falls où ses qualités d'administrateur n'avaient pas échappé à l'oeil exercé de Mgr Harkins. La population canadienne de Saint-Louis de Gonzague est de 3,900 âmes, formant 700 familles. Les deux écoles paroissiales sont sous les soins des SS. de la Présentation de Saint-Hyacinthe ; elles sont fréquentées par près de 700 enfants.



Notre-Dame des Victoires fondée en 1909, compte 700 familles canadiennes ou environ 4,000 âmes. Elle n'a pas d'église permanente. En attendant que celle-ci soit érigée sur un terrain qui est déjà acheté, angle des rues Prospect et Spring, les exercices du culte ont lieu dans une chapelle installée dans les anciens bureaux de la compagnie manufacturière Manville, située en face, rue Social. Cette chapelle sera convertie plus tard en école quand la future église aura été érigée. Dans l'intervalle, les enfants en âge de scolarité reçoivent l'hospitalité dans les écoles du Précieux-Sang et de Sainte-Anne.

L'abbé J.-M.-L. Giroux est le curé fondateur de la paroisse. Il est né à Saint-Michel-Archange, Qué., le 15 juin 1867, et fit ses études au séminaire de Montréal. Il fut ordonné à Coaticook, le 30 septembre 1894, par Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. Après un an de séjour à Rome, Italie, il fut vicaire à Artic Center, de 1895 à 1902, et à Sainte-Anne de Woonsocket, de 1902 à 1909, époque de sa nomination comme premier pasteur de Notre-Dame des Victoires. Ses deux vicaires sont les abbés J.-Adrien Forest, né à L'Epiphanie, Qué., et Francis Desmarais, né à Woonsocket.

Cet historique très sommaire des cinq paroisses franco-américaines de Woonsocket donne une idée assez précise de l'organisation de nos compatriotes au double point de vue religieux et scolaire. Il démontre que sous ce rapport leur vitalité s'accroît avec les années, loin de s'atrophier au contact des influences du protestantisme. Dans l'ordre social et économique, ils sont les égaux de leurs concitoyens d'origines différentes avec lesquels ils rivalisent d'intelligence, d'habileté et de succès.

CHAPITRE XXX

Un coin du Paradis Terrestre.

Manville. — Florissante colonie dont l'organisation paroissiale remonte à 1872. — L'abbé Antoine Bernard fut le premier pasteur de langue française. — Ses successeurs. — L'abbé Eugène Lesard. — Bel esprit d'association. — Dure épreuve. — Une petite ville modèle. — Echo des fêtes mémorables de 1910. — L'âme de la colonie. — Saint-Ambroise d'Albion.

"Un coin du Paradis Terrestre", a dit un admirateur de belle nature en parlant de Manville, R.I. Pour métaphorique que soit l'expression, elle ne manque pas d'un certain réalisme. C'est incontestablement le site d'un pittoresque village au flanc d'une colline, baignée par la rivière Blackstone, à quatre milles de Woonsocket, et le siège d'une florissante colonie canadienne de 3,800 âmes. L'unique paroisse catholique qui s'y trouve est la seule mixte du Rhode Island qui ait pour curé un prêtre canadien-français. Elle fut incorporée en 1872, sous le vocable de **St. James Church of Manville**. L'acte civil qui lui a donné l'existence porte les signatures de Mgr Thomas-F. Hendriken, évêque de Providence; L.-S. McMahon, vicaire général du diocèse; James Fitzsimmons, curé; James Aylesworth et F.-X. Boucher, syndics.

En parcourant les archives de la paroisse, l'on voit que Saint-Jacques n'était, il y a 48 ans, qu'une petite mission composée de quelques familles canadiennes et irlandaises. Elle en compte aujourd'hui plus d'un millier, dont 35 seulement sont de langue anglaise et quelques-unes de langue polonaise. C'est donc une congrégation catholique presque exclusivement franco-américaine et parlant surtout le français. L'histoire paroissiale de cette colonie intéressante se rattache à celle de Valley Falls qui en fut pour ainsi dire le berceau.

En effet, avant la construction d'une église à Valley-Falls par feu l'abbé Delaney, les catholiques de la région avaient peu l'avantage d'assister à la messe, mais dès que cette paroisse eût été érigée, des missions furent établies à Manville, Albion, Ashton et Berkeley, qui recevaient à tour de rôle la visite du prêtre. Une salle peu spacieuse, mais confortable, servait de chapelle.

Bon nombre de missionnaires passèrent à cette époque au milieu des catholiques de Manville, entre autres les abbés Duffy, Tully, Sheridan, O'Cané et O'Gorman. Ce dernier était alors curé de Valley Falls, mais par suite de l'accroissement de la population de Manville, un changement devint nécessaire et, le 1er novembre 1872, l'abbé Fitzsimmons, vicaire de l'abbé Delaney, curé de Pawtucket, fut nommé pasteur d'une nouvelle paroisse comprenant Manville et les trois autres missions déjà nommées, Berkeley fut, peu de temps après, érigé en paroisse, puis ce fut au tour d'Albion et d'Ashton de prendre aussi leur rang dans la hiérarchie diocésaine.

L'argent était rare dans la colonie en 1872 et en 1873. Bâtir un temple était une entreprise difficile. Confiant en la bonne volonté de ses ouailles, l'abbé Fitzsimmons acheta un terrain, forma un syndicat, contracta un emprunt, et, trois mois après la pose des fondations, la chapelle était prête à recevoir les fidèles. Mgr Hendriken en fit la bénédiction. Quatorze mois ensuite l'abbé Fitzsimmons était appelé à la cure d'Ashton.

Son successeur fut l'abbé Antoine Bernard. Sous son administration la paroisse fit de grands progrès. La dette fut réduite et de nombreuses congrégations religieuses furent organisées. Cependant, la paroisse ne possédait pas encore de presbytère, mais le curé Bernard, simple dans ses goûts, indifférent, comme un vieux philosophe, aux commodités de la vie, ne crut pas devoir bâtir une maison. Il "campait" ici et là, louant chez les particuliers quelques chambres pour son usage personnel. Il vécut ainsi pendant tout son séjour à Manville.

Nommé curé à Warren en 1877, il fut remplacé par l'abbé Eugène Bachand, alors vicaire à Providence. Cette nomination fut accueillie avec joie, car M. Bachand est né et a grandi à Manville. Sous son administration, un presbytère fut construit tout près de l'église, sur un plateau dominant un paysage d'une vaste étendue. Cette maison fut remplacée en 1903 par le presbytère actuel. L'église fut ensuite restaurée à l'intérieur et à l'extérieur. Ses alentours furent nivelés et des écoles paroissiales fondées. Cet homme dévorant d'activité n'eut pas le temps de parachever son oeuvre. Il mourut en 1892, après une courte maladie, avant d'avoir terminé la construction d'un couvent qu'il avait commencée. Il fut inhumé dans le cimetière Saint-Jacques au milieu de ses paroissiens défunts.

Le 12 juin de la même année, l'abbé J.-H. Béland, alors vicaire à Fall-River, fut appelé à lui succéder. Il demeura à Manville jusqu'en 1894 et termina la construction de l'école paroissiale. Mgr Harkins lui confia alors la cure de Notre-Dame de Central Falls.

L'abbé H. Jourdain, vicaire en cette dernière paroisse, hérita de sa succession, mais se trouvant en Europe pour des raisons de santé, l'abbé J.-R. Bourgeois, qui était aussi vicaire à Central Falls, administra la paroisse durant son absence. A son arrivée, l'abbé Jourdain fit décorer l'église et entreprit d'autres travaux qu'il ne put finir, la mort l'emportant le 23 juillet 1896. Cinq jours après, le 28 juillet, l'abbé Lessard, curé actuel, lui succédait.

L'abbé Eugène Lessard est né le 4 juillet 1859, à Sainte-Elisabeth, comté de Joliette, Qué. Il fit ses études classiques, philosophiques et théologiques au séminaire de cette ville et fut ordonné à Saint-Henri, Montréal, le 28 février 1884, par Mgr Charles-Edouard Fabre, qui le nomma aussitôt vicaire à Sainte-Cunégonde où il exerça le ministère pendant quatre ans. En décembre 1888, il passait aux Etats-Unis pour refaire sa santé. Après un séjour de quelques mois dans la paroisse du Précieux-Sang, à Holyoke, et à Spencer, Mass., Mgr Harkins le nommait, en avril 1889, vicaire au Précieux-Sang de Woonsocket. Il demeura 7 ans dans cette paroisse au cours desquels il se créa de nombreux et fidèles amis. Il était à ce poste quand il fut appelé à la cure de Manville où il s'est fait remarquer depuis le début de son administration par son zèle infatigable et son dévouement.

Une de ses premières et de ses plus importantes oeuvres fut la construction d'un autre couvent. Ceux qui assistèrent à l'inauguration de cette belle institution, en octobre 1897, en conservent encore le plus agréable souvenir.

L'abbé Lessard n'en resta pas là. Il fit l'acquisition d'un nouveau cimetière à un mille du village. La bénédiction en fut faite en 1900 par Mgr Harkins. On y remarque un magnifique calvaire qui donne à la nécropole un imposant aspect. M. Lessard fit ensuite restaurer la maison curiale—le plus bel édifice du village—et embellir les abords de l'église et du couvent. Par son amour du beau, il a donné aux immeubles paroissiaux un cachet de grandeur et de distinction que l'on trouve peu fréquemment ailleurs, même dans les grandes villes. Grâce à lui, les propriétés de Saint-Jacques ont augmenté considérablement en valeur.

L'esprit d'association est un des traits caractéristiques de la colonie canadienne de Manville. Les sociétés religieuses d'hommes et de femmes, très nombreuses, témoignent de l'attachement de nos compatriotes à leur foi. Hommes, femmes, jeunes filles et jeunes garçons, même les enfants, tous sont enrôlés dans des confréries qui leur sont propres. Les organisations fraternelles ont aussi de profondes racines dans ce coin de terre fertile pour la mutualité. A ces oeuvres vives s'ajoutent plusieurs autres fondations qui ont pour but de resserrer plus intimement encore

les liens de confraternité qui unissent entre eux tous les membres de la colonie. Ce sont le cercle Montcalm, le cercle dramatique National, le club Jacques-Cartier, l'Association dramatique qui s'est acquise une belle réputation en dehors de Manville, sous la direction de M. Émile Lalime ; le club Indépendant ou "Club des Vieux" pour les hommes âgés ; le club de Tempérance Lacordaire, le club Racine, le club Mance, pour les jeunes filles, le cercle Amical pour les jeunes gens, etc.

Enfin, il y a des corps de musique qui font de Manville le village le plus harmonieux, sous tous les rapports. La "Manville Brass Band", fondée et dirigée par M. Ephrem Mandeville, est une des meilleures fanfares de la Nouvelle-Angleterre. Quatre orchestres complètent l'organisation musicale de Manville. C'est assez dire que toute la population de ce village est foncièrement éprise de musique. L'abbé Lessard n'est pas étranger à cet état de chose vraiment admirable ; deux fois la semaine, il donne aux enfants et aux jeunes gens des leçons de solfège, de sorte que la chorale de sa paroisse, aux jours des grandes solennités religieuses, peut exécuter sans difficulté les meilleures oeuvres des grands maîtres.

Mais, c'est surtout dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement scolaire que se manifeste l'intérêt de l'abbé Lessard envers la jeunesse. Il a en cela l'assistance d'un zélé auxiliaire dans la personne de son vicaire, l'abbé A.-E. Olivier. Quatorze religieuses de Sainte-Anne ont sous leur soin près de 600 élèves répartis en 10 classes où la langue française occupe la place d'honneur qui lui est due dans un milieu aussi essentiellement franco-américain. Les traditions ancestrales sont aussi l'objet de la plus grande sollicitude et le programme scolaire prescrit par l'Etat n'en souffre pas pour cela. Les enfants ont non seulement l'avantage de suivre le cours régulier jusqu'au huitième grade, mais ils ont encore le privilège d'étendre le champ de leur intellectualité, grâce à un cours commercial supplémentaire que l'abbé Lessard a créé et qui constitue un neuvième grade d'études spéciales pour ceux qui se destinent à la grande comptabilité dans le commerce et les industries locales.

Au point de vue économique, les Canadiens de Manville ont tout ce qu'il faut pour prospérer et jouissent d'une aisance enviable. Deux grandes fabriques, l'une de coton et l'autre de soie, procurent à la population, presque entièrement ouvrière, du travail constant et rémunérateur. N'est-ce pas assez pour faire de Manville ce "petit paradis terrestre" comme d'aucun s'est plu à le qualifier ?

Ce petit peuple heureux n'est pas cependant exempt de tribulation ; il lui arrive, à lui aussi, d'avoir des jours d'épreuves et d'adversité. Un grand malheur fondait sur lui, le 10 novembre 1919, en réduisant son

église en cendres. Il faudra relever le temple de ses ruines, mais en attendant se contenter d'une modeste salle de théâtre pour les exercices religieux. L'épreuve, toutefois, n'est pas insurmontable. Au lieu d'apporter le découragement dans la colonie elle a fortifié son dévouement et stimulé sa générosité. Près de \$100,000 ont déjà été versés dans la caisse paroissiale, et cela volontairement, aux quêtes faites pendant les messes du dimanche, pour reconstruire, plus belle encore que l'ancienne, l'église disparue. Les Canadiens de Manville verront bien des générations avant de s'effacer comme groupement ethnique dans le torrent du pan-américanisme.

L'ordre, la propreté, le bon goût sont les trois grandes vertus caractéristiques de la population de cette belle petite ville. Le fait saute à l'œil observateur de l'étranger et a reçu de l'autorité suprême du Rhode Island un certificat d'honneur qu'il est intéressant d'enregistrer. Sur la place publique avoisinant la Manville Company, un mat a été érigé à la base duquel une plaque rappelle que "ce coin du paradis" mérite d'être cité en exemple pour sa belle tenue et l'excellent esprit civique de ses habitants. Manville étant en très grande partie peuplé de Canadiens, ce témoignage de haute appréciation de l'Etat rejailit sur eux et leur inspire une très légitime fierté.

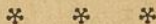
Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que Manville détient ce magnifique record. Dans son livre sur les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre, publié en 1890, le Père Hamond dit :

"Ce petit village est en très grande partie peuplé par les Canadiens. Sur une population de 3,000 âmes, ils comptent pour 2,542. La plupart travaillent dans une manufacture où l'on fabrique des indiennes de luxe, qui demandent une grande habileté et une longue expérience dans la main d'oeuvre. Les salaires y sont, pour cette raison, plus élevés que dans les autres manufactures. Les Canadiens de Manville sont très unis ensemble ; l'on se croirait vraiment dans une des vieilles paroisses du Canada."

La population canadienne de ce centre industriel s'est accrue d'un tiers depuis trente ans et donne plus que jamais auparavant l'exemple de l'attachement à sa langue et à sa foi. Jeunes comme vieux sont restés Canadiens dans l'âme. Il serait superflu de dire que l'abbé Lessard est orgueilleux de sa famille paroissiale. Et il a raison; elle lui est dévouée autant qu'il se prodigue lui-même pour l'aider à progresser et à répandre au loin sa belle réputation. Il s'est conquis d'emblée l'estime de tous ceux qui ont des relations plus ou moins étroites avec lui dans l'exercice

de son ministère et la société partout où il a passé. Les fêtes mémorables qui ont marqué ses noces d'argent sacerdotales, le 26 avril 1910, attestent le prestige et la grande popularité dont il jouissait à cette époque et qui, depuis, n'ont cessé de grandir. Son Excellence, le gouverneur de l'Etat—qui était alors M. Aram-J. Pothier, avait tenu à rehausser de sa présence l'éclat de cette magnifique manifestation. Aimé pour ses qualités de cœur, il est de plus estimé pour son rare talent d'administrateur. Sous sa gouverne, la paroisse canadienne de Manville s'est développée de la plus remarquable façon ; sans l'incendie qui a détruit son temple, elle serait aujourd'hui une des plus riches du diocèse. Ses biens immobiliers comprenant le terrain de l'église, l'école et le couvent, ameublement compris, le vieux et l'ancien cimetière, sont évalués à plus de \$200,000.

Que si tout cela signifie quelque chose, comment ne pas l'interpréter comme le signe indubitable des longs jours de paix et de prospérité que l'avenir réserve à cette intéressante colonie, loyale au drapeau étoilée, mais fidèle aussi aux traditions de sa race.



Nous avons vu que l'ancienne mission d'Albion, devenue paroisse sous le vocable de Saint-Ambroise, était, il y a quelques années, attachée à Manville. On y trouve le même esprit parmi les 125 à 150 familles franco-américaines qui composent la colonie catholique de langue française. L'abbé H.-A. Larivière en est le curé. L'école paroissiale est sous une direction laïque, la population n'étant pas assez forte pour motiver l'installation des religieuses auxquelles il faudrait fournir un local et tout ce qui s'ensuit. Des religieuses y pourvoieront un jour et donneront là également la pleine mesure de leur patriotisme agissant.

CHAPITRE XXXI

Central Falls

Fondation et développement de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Vénérable aïeule entourée d'œuvres fécondes. — L'abbé Joseph-H. Béland. — La paroisse Saint-Mathieu. — Intéressant document. — Dévoués collaborateurs. — Premiers syndics. — Prolifique colonie. — Etroite et cordiale affinité.

Pawtucket et Central Falls sont deux villes qui se tiennent, se juxtaposent naturellement; elles seraient une seule et même cité, sans la politique qui a empêché jusqu'ici leur fusion. Cette alliance intime s'effectuera toutefois un jour et sera le facteur d'un grand développement pour les deux groupes qui mettront en commun leurs énergies, au lieu de les disperser et de maintenir à grands frais deux administrations. Pawtucket se réclamait, en 1915, d'une population de 55,000, qui est bien près de 60,000 aujourd'hui, tandis que Central Falls en compte environ 25,000. La première renferme quatre paroisses canadiennes : Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Cécile, Notre-Dame de la Consolation et la Présentation de la Bienheureuse Vierge-Marie, dans un bourg de la banlieue du nom de Marienville. La seconde est le siège de la paroisse canadienne-mère de celles de Pawtucket—Notre-Dame du Sacré-Cœur, qui a aussi donné naissance à la paroisse Saint-Mathieu. Six groupes donc canoniquement et civilement constitués en congrégations qui forment ensemble la majorité de l'élément catholique des deux villes. Il va sans dire que la langue française a conservé son emprise sur ces éléments ethniques restés par ailleurs fermement attachés à l'église et aux traditions ancestrales. Le mérite en revient toujours à l'école paroissiale qui a suivi de près la fondation de chacune de ces paroisses et l'a même devancée.



Notre-Dame du Sacré-Cœur fut fondée en septembre 1873 et incorporée le 30 avril 1876. M. l'abbé Charles Dauray en fut l'organisateur et le premier curé. Il était remplacé, en 1875, par l'abbé Bowland qui eut pour successeur l'abbé G. Mahoney, de 1880 à 1896. Depuis cette époque, l'abbé J.-H. Béland en est le curé. Sous son administration

la paroisse a progressé rapidement. Elle a fait l'acquisition d'un presbytère, d'un cimetière de 25 acres dans la ville de Pawtucket, d'un terrain sur lequel elle a érigé une spacieuse école, en 1910, et construit un collège commercial. Cette institution est dirigée par les Frères du Sacré-Coeur et fréquentée par 250 garçons, dont 100 sont des pensionnaires venant des États voisins et même du Canada. Les Frères reçoivent les garçons qui ont été formés, jusqu'au 5ème grade, à l'école des Soeurs, et les mènent jusqu'au High School. L'école est sous les soins des SS. de Sainte-Anne de Lachine. Elle a 22 classes, où plus de 1,000 enfants des deux sexes vont puiser les saines doctrines d'une éducation chrétienne soigneusement élaborée. Sous ce rapport, la jeune génération est excellemment favorisée à Notre-Dame et justifie les sacrifices que les paroissiens se sont imposés pour mettre leurs institutions scolaires sur un pied d'efficacité nulle part ailleurs surpassé. A ces deux temples de l'instruction primaire et commerciale se joindra bientôt un couvent pour les religieuses dont l'habitation actuelle est devenue insuffisante. Ces monuments d'architecture moderne donnent à l'église un air de vétusté qui sied bien à son titre d'aïeule des fondations paroissiales franco-américaines de Central Falls, mais le temps approche où, elle aussi, sera l'objet d'une métamorphose et deviendra l'un des plus beaux ornements du culte pour les 1200 familles de langue française de la localité.

L'abbé Joseph-H. Béland est né à Saint-Maurice de Champlain, Qué., en 1857. Il fit ses études classiques, philosophiques et théologiques au séminaire des Trois-Rivières et fut ordonné le 23 décembre 1883 par Mgr Laflèche. Après un an et demi de vicariat, à Arthabaskaville, il fut appelé à la cure de la paroisse canadienne de Duluth, Minnesota, qu'il dut abandonner un peu moins de deux ans plus tard pour cause de maladie. Il alla alors exercer le ministère à Albany, N.Y., dans une petite desserte; de là, il fut nommé vicaire à New Bedford, Mass., puis à Notre-Dame de Lourdes de Fall River. En 1892, il était chargé de la cure de Manville, R.I., et en 1894, transféré à celle de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Central Falls. Il a pour assistants, les abbés A.-P. Desrochers, Stephen Grenier et Alfred Jetté. Le premier est né à Stanfold et a fait du ministère à Victoriaville, à Saint-Grégoire de Nicolet, Qué., et au Précieux-Sang de Woonsocket avant d'aller à Central Falls, en 1905. L'abbé Grenier est né à Saint-Maurice de Champlain et a fait, ainsi que l'abbé Desrochers, ses études au séminaire de Nicolet. Il fut professeur au séminaire des Trois-Rivières pendant quatre ans et devint ensuite vicaire à Notre-Dame du Sacré-Coeur de Central Falls. L'abbé Jetté est un enfant de cette dernière ville. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, sa philosophie et sa théologie à Rome. A son retour aux États-

Unis, il exerça le ministère à Sainte-Cécile et dans la paroisse irlandaise Sainte-Marie de Pawtucket ; puis il fut nommé vicaire de l'abbé Béland en 1919. Ce dernier est curé inamovible depuis 1907.

* * *

La paroisse canadienne de Saint-Mathieu de Central Falls, fondée par Mgr Matthew Harkins, évêque de Providence, qui lui donna son nom, est un démembrement de Notre-Dame du Sacré-Coeur. L'abbé Joseph-Alfred Laliberté en est le premier curé. Il est né à Lanoraie, comté de Berthier, Qué., le 13 août 1868, et fit ses études classiques au séminaire de Joliette où il fit preuve de grands talents qui lui valurent entre autres récompenses, à la fin de son cours de philosophie, la médaille d'argent de Léon XIII et la médaille de bronze de Lord Lansdowne, pour conduite excellente et le plus haut pourcentage de points dans toutes ses études. Il fit sa théologie au grand séminaire de Montréal et fut ordonné le 14 mars 1891, puis nommé vicaire à Saint-Eustache où il resta un an. Le 4 avril 1892, il fut transféré au vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mais l'état de sa santé l'ayant contraint au repos et à changer de climat, il alla aux Etats-Unis. Le 30 novembre 1896 il était nommé vicaire à Sainte-Anne de Woonsocket. Il y resta douze ans pendant lesquels il se fit remarquer par son zèle, ses prédications éloquentes et nourries de doctrine. Il était bien doué pour assumer la tâche de diriger la paroisse naissante de Saint-Mathieu, quand l'évêque de Providence lui en confia l'administration, le 13 octobre 1906. Deux jours après, arrivait la charte d'incorporation signée par Mgr Harkins, l'abbé J.-A. Laliberté, curé, et par deux paroissiens, MM. J.-B. Laliberté et Joseph St-Onge.

* * *

Citons ici, à titre documentaire intéressant pour ceux qui aiment à connaître l'état civil et le fonctionnement administratif des paroisses aux Etats-Unis, les statuts et règlements de l'église Saint-Mathieu, tel que l'abbé J.-A. D'Amours, premier vicaire de l'abbé Béland, en 1907-1908, les a consignés dans une belle et instructive monographie.

—A une réunion des administrateurs de l'église Saint-Mathieu de Central Falls, tenue à Central Falls, le 16 octobre de l'an du Seigneur 1906, les statuts et règlements qui suivent ont été adoptés à l'unanimité :

10. Il est par les présentes décrété que les pouvoirs corporatifs de cette église seront exercés en toutes choses conformément aux principes et à la discipline générale de l'Eglise catholique romaine existant aux

Etats-Unis d'Amérique et conformément aux statuts disciplinaires du diocèse de Providence.

20. L'Eglise est toujours obligée de recevoir, comme son curé et comme l'un de ses administrateurs, tel prêtre que Sa Grandeur l'évêque du diocèse ou l'administrateur de celui-ci pourra y nommer de temps en temps et chaque fois qu'un curé en sera éloigné par ordre de l'évêque ou de l'administrateur de cette église et ne sera plus reconnu comme curé.

30. Les administrateurs de cette église seront : un président, un trésorier et un secrétaire ; S. G. l'évêque sera **ex-officio** président du conseil d'administration ; le trésorier et le secrétaire seront élus tous les ans et l'un et l'autre resteront en office jusqu'à ce qu'on leur élise un successeur.

40. Pour toute réunion régulière du conseil d'administration, il suffira d'avoir un quorum de la majorité des administrateurs, l'un d'eux étant un laïque, pour l'expédition des affaires ; mais en toute matière concernant la vente ou l'hypothèque des propriétés de l'église, ou encore l'endettement de l'église pour un montant dépassant cinq cents dollars, les décisions de ce quorum devront, pour être valides, être confirmées de l'approbation écrite de l'évêque ou de l'administrateur du diocèse.

50. Les assemblées régulières auront lieu aux jours que le conseil pourra lui-même déterminer. Des réunions spéciales pourront être convoquées en tout temps par l'évêque, le vicaire général ou le curé.

60. Le trésorier tiendra les comptes réguliers de toutes les recettes et de toutes les dépenses de l'église, lesquels comptes seront en tout temps accessibles à l'inspection d'aucun des administrateurs. Les comptes du trésorier seront examinés par deux membres du conseil d'administration au moins une fois par an et durant le mois de janvier. Chaque année, un résumé de ces comptes avec un tableau de l'actif et du passif de l'église sera préparé et imprimé ou écrit pour l'information de la paroisse et porté à sa connaissance. Une copie devra en être donnée à S. G. Mgr l'évêque.

70. Le curé aura la garde des livres, papiers, ainsi que du sceau de la corporation paroissiale. Le secrétaire conservera les minutes des réunions du conseil et convoquera les membres aux assemblées ordinaires et aux assemblées spéciales.

80. Les membres du conseil d'administration, pris isolément ou même réunis plusieurs ensemble, n'auront ni pouvoir, ni autorité pour

signer aucun billet, aucune obligation, ou aucune autre reconnaissance de dettes quelconques, ni de contracter aucune dette ou aucun engagement au nom de la corporation, excepté pour donner effet à une résolution spéciale du bureau des administrateurs à ce sujet, enregistrée dans ses minutes et signée par au moins trois des administrateurs et, de plus, en conformité avec l'article quatre des présents règlements.

90. Aucun laïque ne peut être membre du bureau d'administration s'il n'est locataire d'un banc dans l'église et s'il ne communie au moins une fois l'an.

100. Ces règlements ne peuvent être rappelés, changés ou modifiés et aucun règlement additionnel ne peut être adopté, si ce n'est par le vote unanime de tous les membres du bureau. Tout changement proposé doit être présenté par écrit et enregistré aux minutes. Et le vote sur ce sujet ne pourra être pris qu'à une réunion suivante du bureau.



Ce document donne une idée assez parfaite de la constitution des paroisses aux Etats-Unis, mais il ne montre pas dans quelle situation précaire se trouve le curé en face des responsabilités financières qu'il doit assumer pour monter, sans autre ressource que le dévouement volontaire des fidèles, l'édifice paroissial, le pourvoir de tout ce qu'il faut pour l'exercice du culte et en organiser le système scolaire confessionnel. Il ne peut compter en cela, même pour sa propre subsistance, que sur la générosité des paroissiens. Cette générosité, hâtons-nous de le dire à la louange de nos compatriotes, n'a jamais manqué, comme l'attestent les œuvres innombrables qu'ils ont créées et soutiennent de leurs souscriptions avec un si admirable entrain.

La paroisse Saint-Mathieu a suivi, sous ce rapport, la tradition, en payant, en moins de quatorze ans, \$108,200 pour ses propriétés et en souscrivant en 1920 \$103,193.00 pour la construction d'une église qui remplacera la chapelle temporaire installée provisoirement dans l'école paroissiale, école qui a coûté à elle seule \$53,000. Résultat admirable, si l'on considère que la population canadienne de Saint-Mathieu est exclusivement ouvrière et qu'elle ne compte que 600 familles.

L'abbé Béland eut trois vicaires qui l'ont puissamment secondé dans son travail d'édification paroissiale. Le premier, l'abbé J.-A. D'Amours, fut son bras droit pendant sept mois. Auteur de la monographie dont nous avons parlé plus haut, il parle peu de sa personne, mais donne de ses successeurs et des premiers syndics d'intéressantes esquisses biographiques. Se faisant le plus humble de tous, il se contente

de dire qu'il "ne fit absolument rien d'extraordinaire, ni même de bien marquant, se contentant de faire son ministère le mieux qu'il lui était possible."

Son successeur, l'abbé Jean-Marie Hugues Phaneuf, vient de Rigaud, où il est né le 1er novembre 1877, d'Antoine Phaneuf, notaire, et de Marie-Joseph Adam, soeur de feu le chanoine Adam, de Montréal, et du Rév. Père Adam, jésuite. Après ses études au collège de Rigaud et au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné par Mgr Emard, le 26 août 1900. Professeur pendant une année à Valleyfield, il fut ensuite deux ans vicaire à Sainte-Marthe et, en 1903, devint professeur au collège de Rigaud jusqu'en 1908. De cette année à 1914, il remplit les fonctions de vicaire à Saint-Mathieu, et retourna ensuite au professorat à Rigaud.

Le troisième vicaire à Saint-Mathieu, fut l'abbé Joseph Geoffroy, né à Saint-Félix de Valois, le 14 décembre 1884, de Joseph Geoffroy, cultivateur, et d'Emile Hénault. Il entra en 1900 au séminaire de Joliette où il fit ses études classiques et remporta le titre de bachelier ès-arts. Il commença, en 1907, sa théologie au grand séminaire de Montréal et fut ordonné, le 31 juillet 1910, par Mgr Archambault à Saint-Norbert de Berthier. Professeur de littérature et d'histoire au séminaire de Joliette en 1910-1911; il fut nommé vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan où il exerça le ministère jusqu'en 1914, alors qu'il alla à Saint-Mathieu de Central Falls.



Quelques mots des deux premiers syndics de la paroisse.

M. Jean-Baptiste Laliberté, maçon-plâtrier, est né à Sainte-Croix de Lotbinière, le 15 janvier 1862. Il émigra aux Etats-Unis en 1882 et épousa à Lewiston, Maine, Mlle Emilie Lambert, originaire de Saint-Flavien. Il alla s'établir, la même année, à Central Falls où il fut, en même temps que pionnier de la paroisse Saint-Mathieu, le fondateur d'une nombreuse famille. Il est le père de dix enfants.

M. Joseph Saint-Onge, ouvrier-mécanicien, est né à Saint-Bruno, comté de Chambly, le 20 décembre 1850. Marié à Mlle Délina Beauregard, à Sainte-Brigitte, comté de Bagot, onze enfants sont nés de cette union. M. Saint-Onge s'est établi à Central Falls en 1886.

La race canadienne est remarquablement prolifique, aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir que la population de Saint-Mathieu ait doublé depuis sa fondation, en 1906, c'est-à-dire depuis 14 ans. De 300 qu'était alors le nombre des familles, il est aujourd'hui de 600.

Notons en terminant que le premier baptême fait dans la paroisse fut celui de Marie-Irène-Anita Vidal, le 31 octobre 1906. Le premier

mariage fut célébré le 29 novembre de la même année. La première sépulture d'adulte fut celle de M. Charles Girouard, le 30 novembre 1906. Mgr Harkins donna, pour la première fois, le sacrement de confirmation à 46 garçons et 48 filles, le 19 juin 1909. Les parrain et marraine furent M. Siméon Bérard et son épouse. Le 24 juin 1911, Mgr Harkins confirma 59 garçons et 45 filles. Son Excellence le gouverneur Aram-J. Pothier et madame Pothier, se rendant à l'invitation de l'abbé Laliberté, voulurent bien accepter d'être parrain et marraine.

Enfin, comme dernier mot, disons que l'abbé Laliberté célébra, le 14 mars 1916, le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Cette fête, que le curé voulut aussi simple que possible, donna lieu cependant à de beaux témoignages de vénération et de gratitude de la part des paroissiens envers leur chef spirituel. Ainsi règne la plus étroite et cordiale affinité entre le pasteur et ses ouailles à Saint-Mathieu et se dessine pour cette belle colonie un avenir prospère, que ne viendront pas assombrir, espérons-le, les noires tempêtes de l'assimilation.

CHAPITRE XXXII

Nos compatriotes de Pawtucket.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn. — Laborieux apostolat de l'abbé Alphonse Graton. — Un incendie détruit l'église. — Reconstruction. — Origine des battues ou souscriptions paroissiales. — Pluies d'or. — Un peuple qui veut vivre et qui vivra. — Sainte-Cécile. — Notre-Dame de la Consolation, Marieville. — Les Cisterciens de Lonsdale.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, de Pawtucket, fille aînée de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls, fut établie comme mission en 1886. L'abbé W. Meehan en fut le premier prêtre desservant. Canoniquement érigée en congrégation paroissiale, le premier janvier 1890, les Franco-américains de ce quartier eurent pour pasteur résident l'abbé Napoléon Leclerc, auquel succéda, en octobre de la même année, l'abbé J.-G. Garcin. Ce dernier prit sa retraite en 1902 et fut remplacé par l'abbé Alphonse Graton, curé actuel.

Tous ces prêtres laissèrent des oeuvres qui témoignent de leur administration laborieuse. L'abbé Meehan fit bâtir la première chapelle, qui fut ouverte au culte à Noël 1886. L'abbé Leclerc construisit le presbytère, mais cette maison fut considérablement modifiée avant de recevoir le fini qu'elle possède aujourd'hui. L'abbé Garcin vit s'élever, pendant son pastorat, une belle église en pierre qu'un incendie a complètement détruite le 17 octobre 1918. On lui doit encore l'école de l'avenue Quincy et le couvent des religieuses enseignantes de l'Union des Sacrés-Cœurs. Celles-ci ont leur maison-mère à Douai, France ; elles vinrent à Pawtucket en 1897. Depuis son arrivée à la direction de la paroisse, l'abbé Alphonse Graton a déployé une activité inlassable, sans égard à ses forces physiques. Il a agrandi considérablement le domaine qui lui avait été confié en achetant cinq maisons situées sur le rectangle de l'église ; il s'est procuré le terrain nécessaire pour donner aux écoliers des cours de récréation spacieuses ; il a donné à l'éducation religieuse et profane une poussée et un développement que la paroisse a chaleureusement appuyés ; il a établi un Pensionnat où les jeunes filles reçoivent l'enseigne-

ment commercial et classique qui leur permet d'entrer au Trinity College et de là à l'université catholique de Washington ; il a orné son église d'un harmonieux carillon de 5,300 livres pesant, d'un orgue, d'un chemin de croix de grande valeur, d'autels latéraux en marbre, de peintures précieuses ; il a enfin payé la dette paroissiale. Pour récompense de son labeur, il fut nommé curé inamovible, le premier de Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket.

Tout allait au gré de la florissante paroisse. Le pasteur, débarrassé des soucis de la finance, espérait pouvoir consacrer désormais ses énergies au ministère des âmes quand, le 17 octobre 1918, le feu consumait l'église, qui avait été dédiée en 1897.

Ce fut une douloureuse épreuve. Il fallut créer de nouvelles ressources pour relever le temple ; l'abbé Graton en trouva une excellente que lui avait inspirée d'ailleurs le collège de l'Assomption de Worcester, Mass., et qui, depuis, a opéré dans nombre de paroisses franco-américaines des merveilles de générosité. Après avoir formé un comité de reconstruction composé des citoyens les plus dévoués et les plus actifs de la paroisse, il leur proposa de lancer, aussi eux, une campagne de souscriptions volontaires—une "drive" pour nous servir de l'expression populaire en usage aux Etats-Unis, et d'en confier la direction à M. Charles-Jérôme Sheffield, citoyen catholique de Washington, expert dans ce genre de travail. L'idée n'inspira pas à tous, de prime abord, une égale confiance, mais peu à peu l'hésitation et le doute firent place à un enthousiasme de bon augure ; le montant de la souscription fut fixé à \$75,000 au minimum ; des équipes furent organisées pour accroître et maintenir la somme d'énergie nécessaire au succès, et le 5 décembre, elles se mettaient à l'oeuvre avec un irrésistible entrain, rivalisant à qui mieux mieux pour atteindre le but visé. Le résultat dépassa les espérances. La souscription, close le 16 du même mois, rapporta \$95,305.65 qui, ajoutés à \$60,000 provenant des assurances et à d'autres recettes accumulées depuis, constituaient dès lors au crédit de la paroisse un capital de \$153,000, placé à bon intérêt en attendant l'occasion propice pour la reconstruction.

Le beau couronnement de la souscription de Saint-Jean-Baptiste eut un retentissement énorme dans tous les centres franco-américains. Ce fut une heureuse suggestion, et les paroisses qui jusque-là n'avaient eu recours qu'aux soirées de whist, aux séances dramatiques et musicales, aux bazars et à cent autres expédients pour donner à leurs oeuvres l'élan et le relief désirables, l'ont à leur tour mise en pratique avec un aussi phénoménal succès. Le résultat de ces campagnes a produit jusqu'ici dans les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre plus de \$2,000,000 qui ont été versés dans les caisses des oeuvres paroissiales.

Pareil acte de foi agissante ne se rencontre pas communément, aussi l'organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique en a-t-il tiré une leçon que le lecteur aimera sans doute à apprécier également.

“Oui, c'est beau !” dit-il, en parlant de ces souscriptions. “Aussi sommes-nous fiers d'en jeter la nouvelle aux quatre coins du ciel. Ce n'est pas, certes, pour en retirer une vaine gloire ou contenter un fol orgueil, mais uniquement pour faire connaître les Franco-américains sous leur vrai jour. Confondus avec le groupe de catholiques de toutes nationalités, l'on ignore trop souvent non seulement les manifestations splendides de leur foi, mais encore jusqu'à leur existence même. Et cependant, ils sont au delà de deux millions et demi aux Etats-Unis ! Ils ont tous, avec leur langue maternelle, conservé la foi vive des anciens jours. Cette foi n'est pas une foi de parade ; elle ne plastronne pas devant la galerie. Elle est profonde et sincère. Elle fait partie de leur héritage ancestral et de leur vie. Rien n'a pu, jusqu'ici, en diminuer l'éclat. Nous n'en voulons pour preuves que ces innombrables paroisses et écoles qu'ils ont su édifier au prix de leurs sueurs, en des circonstances excessivement difficiles généralement inconnues en Europe et des catholiques américains de langue anglaise. Leur population augmente si rapidement qu'à chaque instant il faut fonder de nouvelles paroisses ou reconstruire des édifices plus grands. Mais, aujourd'hui, dans la fièvre de l'action intense et le règne de la machinerie, on n'a plus le loisir d'attendre pendant dix, quinze ou vingt ans pour doter une paroisse des oeuvres nécessaires. Il faut agir vite si l'on veut continuer à vivre. Les Franco-américains le comprennent ; leur foi les éclaire constamment. En cela, ils sont d'ailleurs toujours égaux à eux-mêmes. Voilà pourquoi ils ont tout récemment expérimenté un nouveau moyen moderne pour prélever les fonds indispensables à la survie et à l'expansion de leurs oeuvres religieuses. Ce moyen, c'est la souscription volontaire de tous, basée sur leurs moyens respectifs. C'est une sorte de taxation que chacun s'impose librement. Les campagnes ainsi organisées durent généralement de six à dix jours. Le mouvement est maintenant lancé. Il a fait ses preuves. Aussi nombre de paroisses s'apprentent-elles encore à lui demander les fonds nécessaires pour assurer leur prospérité. Elles réussiraient comme leurs devancières, nous en avons la certitude, car partout nos compatriotes ont la même foi et le même amour pour les traditions ancestrales.”

Trente-cinq paroisses franco-américaines ont recueilli ainsi des sommes variant de \$7,000 à \$117,000 et d'autres ont emboîté depuis le pas, assurées d'avance d'un aussi magnifique succès. Le tableau suivant

montre combien ont été merveilleux les résultats de ces "battues" de nos compatriotes de l'Est américain depuis quelques années.

CAMPAGNES DE SOUSCRIPTIONS FRANCO-AMERICAINES

Dates	Paroisses	Résultats
17-24 juin 1918—	Collège de l'Assomption, Worcester, Mass.	\$ 65,000.00
Décembre 1918—	S. Jean-Baptiste, Pawtucket, R. I.	96,000.00
17-26 avril 1919—	N. Dame du S.-Coeur, Central Falls, R. I.	80,000.00
19-28 mai 1919—	S.-Louis de Gonzague, Woonsocket, R. I.	52,000.00
17-30 juillet 1919—	Précieux-Sang, Woonsocket, R.I.	101,594.00
5-13 octobre 1919—	N.-Dame de Pitié, North Cambridge, Mass.	43,000.00
13-22 octobre 1919—	Sainte-Famille, Woonsocket, R. I.	44,150.00
Octobre 1919—	N.-Dame des Victoires, Woonsocket, R. I.	70,000.00
12-21 octobre 1919—	S. Joseph, Attleboro, Mass.	26,000.00
18-27 octobre 1919—	Sainte-Anne, Fall River, Mass.	104,438.75
22-31 octobre 1919—	N.-Dame, North Adams, Mass.	76,000.00
31 oct. au 3 nov. 1919—	S.-Sacrement, Fall River, Mass.	41,559.00
Novembre 1919—	S.-Joseph, Springfield, Mass.	65,484.09
13-26 novembre 1919—	Sainte-Anne, Woonsocket, R. I.	105,352.00
Nov. au 5 décembre 1919—	S. Joseph, Fitchburg, Mass.	100,917.00
Nov. et décembre 1919—	S. Louis de France, Lowell Mass.	11,000.00
8 oct. au 8 déc. 1919—	S. Coeur. South Lawrence, Mass.	20,675.00
8-17 décembre 1919—	Précieux-Sang, Holyoke, Mass.	40,000.00
15-26 janvier 1920—	Sainte-Rose de Lima, Aldenville, Mass.	16,550.00
18-26 janvier 1920—	Sainte-Anne, Waterbury, Conn.	95,600.00
20-26 janvier 1920—	S.-Coeur, Northampton, Mass.	35,241.00
Janvier 1920—	S. Frs d'Assises, South Fitchburg, Mass.	30,000.00
22 janv., 4 fév. 1920—	N. Dame du Perpétel Secours, Holyoke, Mass.	117,194.34
22 janv., 4 fév. 1920—	S. Jean-Baptiste, Warren, R.I.	30,177.30
1- 8 février 1920—	S. Louis, Auburn, Maine.	7,024.75
3- 6 février 1920—	S. Jean-Baptiste, Manchester, N.H.	30,042.00
Février 1920—	N.-D. du Bon Conseil, Easthampton, Mass.	60,412.00
23 fév. 1er mars 1920—	S. Joseph, Worcester, Mass.	110,000.00
10-20 mars 1920—	N.-Dame de Lourdes, Providence, R.I.	70,053.00
11-24 mars 1920—	S. Mathieu, Central Falls, R. I.	103,193.00
21-30 mars 1920—	N.-Dame, Worcester, Mass.	106,500.00
22-27 Mars 1920—	S.-Coeur, Manchester, N.H.	22,609.00
5-13 avril 1920—	S.-Pierre et S.-Paul, Lewiston, Maine	51,552.25
19-26 avril 1920—	L'Assomption, Chicopee, Mass.	53,600.00
18-28 avril 1920—	S.-Joseph, Cohoes, N.Y.	71,397.50
Total		\$2,153,126.91

En face de si admirables manifestations de dévouement à leurs oeuvres paroissiales "qui osera prétendre", dirons-nous avec l'organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, "que les Franco-américains sont destinés à disparaître ? La mort ne frappe pas un peuple qui sait faire de pareils sacrifices pour ses écoles et pour ses églises. A-t-on jamais été les témoins de plus vigoureuses affirmations de foi ? A-t-on jamais vu un peuple plus virilement décidé à conserver, même au prix d'or, sa langue, ses traditions ancestrales et sa religion ? Non, un peuple qui fait de si belles actions ne meurt pas. Il est marqué pour la vie. Et il vivra, Dieu

le lui doit, presque en récompense de son dévouement, de sa générosité et de sa foi."



Nous nous sommes quelque peu éloigné du sujet de cette courte monographie. Revenons-y pour faire plus intime connaissance avec le directeur spirituel des 4,550 compatriotes de Saint-Jean-Baptiste et ses trois assistants, les abbés Fournier, Valois et Dion.

L'abbé Alphonse Graton est né à Sainte-Scholastique, Qué., le 5 février 1865. Il fit ses humanités au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville et passa ensuite au séminaire des RR. PP. Oblats, à Ottawa où il suivit les cours de rhétorique, de philosophie et de théologie. Il fut ordonné le 27 avril 1890 par Mgr Clut et fit du professorat pendant quelque temps avant d'aller exercer le ministère à Sainte-Anne de Woonsocket, de 1892 à 1894. Il fut ensuite vicaire à Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls, de 1894 à 1902, puis nommé curé à Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket.

Son premier vicaire, l'abbé Arthur-F. Fournier, est né au Canada et a fait ses études au collège de Sainte-Marie de Monnoir. Il fut ordonné en 1905 pour le diocèse de Providence, R. I. Il fut successivement vicaire dans la paroisse Sainte-Famille de Woonsocket et à Notre-Dame du Bon Conseil de Phoenix, R.I., avant d'être transféré à Saint-Jean-Baptiste.

L'abbé C.-O. Valois, deuxième vicaire, est né à Joliette et a fait ses études au séminaire de cette ville. Après six mois de vicariat dans le diocèse de Joliette, il fut appelé en 1918 à exercer le ministère à Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket.

L'abbé L. Dion est né à Woonsocket et a fait ses études théologiques au séminaire de Montréal. Il est dans le ministère depuis 1919.



Avant de quitter Pawtucket, il nous reste à parler des Canadiens des paroisses Sainte-Cécile, avenue Newport ; Notre-Dame de la Consolation, rue Broadway, et de ceux de la Présentation de Marie de Marieville.

La paroisse Sainte-Cécile fut fondée en août 1910 par l'abbé H.-Z. Sylvestre, qui en est encore le curé. Il a pour assistant l'abbé U.-G. Jarrett. On y trouve environ 400 familles franco-américaines bien organisées et pourvues d'une bonne école dirigée par les SS. de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs. Près de 400 enfants des deux sexes reçoivent leur instruction et leur éducation dans cette institution. Une partie de l'école tient lieu de chapelle. Cette paroisse progresse rapidement.

L'abbé Hormisdas-Z. Sylvestre est né à Woonsocket, le 24 août 1872, du mariage de David Sylvestre, marchand, et d'Herméline Vin-

cent. Il fit ses études à Marieville et au séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Bruchési le 17 décembre 1898. Il fit ensuite du vicariat à Marieville, de 1898 à 1908 ; à Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, Pawtucket, pendant six mois, et fut ensuite nommé administrateur de Notre-Dame de Bonsecours, à Mapleville. Un an après, le 10 août 1910, il devenait curé fondateur de la paroisse de Sainte-Cécile.

* * *

Notre-Dame de la Consolation fut fondée le 12 septembre 1895 par l'abbé J.-C. Bessette. Elle se compose actuellement de 550 familles franco-américaines et canadiennes. Une magnifique école sous les soins des SS. de Sainte-Chrétienne donne l'enseignement bilingue à 300 enfants. La chapelle en bois sert aux exercices du culte depuis la fondation de la paroisse, mais sera remplacée bientôt par une belle église. Une campagne de souscription volontaire entreprise dans le but de prélever un fonds de \$60,000 a dépassé de beaucoup cet objectif. Toutes ces paroisses sont prospères et donnent libéralement à leur église.

L'abbé Bessette est âgé de 68 ans. Il est né à Sainte-Angèle, Qué., et a fait ses études au collège de Sainte-Marie de Monnoir. Il exerça le ministère pendant quelques années au Canada, puis il passa aux Etats-Unis où il fut plusieurs années vicaire à Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass., avant d'être appelé à diriger la paroisse Notre-Dame de la Consolation. L'abbé Arthur-A. Lafayette, vicaire, est né à Slatersville, R.I., en 1879. Il fit ses études au collège de Sainte-Marie de Monnoir et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné par Mgr Racicot en 1908. Il fut vicaire pendant trois ans à Saint-Louis de Woonsocket et transféré en 1911 à Notre-Dame de la Consolation.

* * *

Marieville, dans la banlieue de Pawtucket, est le siège de la paroisse franco-américaine de la Présentation de Marie. Celle-ci se compose de 125 familles environ. Elle fut fondée le 20 janvier 1913 par l'abbé Georges-Henri Defoy, éminent littérateur, dont l'un de ses ouvrages fut couronné par l'Académie française. C'est un démembrement de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, à Pawtucket ; elle est de ce fait la petite-fille de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Central Falls. L'abbé Defoy était originaire de Toronto où il vit le jour le 27 mai 1859. L'abbé Henri Archambault, son successeur, est né dans la province de Québec. Cette paroisse a une jolie petite église, mais pas d'école paroissiale encore. Les religieuses de Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket vont y enseigner le catéchisme aux enfants. Les Canadiens de Marieville devront avoir avant longtemps leur école confessionnelle.



La plupart des groupements mixtes, voisins de Pawtucket et de Central Falls, renferment un grand nombre de familles canadiennes avec lesquelles on pourrait constituer une demi-douzaine au moins de paroisses de langue française. Ainsi, on en compte environ 250 à Valley Falls une centaine à Ashton, etc. Ce sont autant de groupes ethniques où le mouvement séparatiste s'accroît d'année en année et où nos compatriotes réussiront bien, grâce à leur accroissement rapide et à leur bel esprit de solidarité, à constituer des paroisses distinctes qui marcheront avec une louable émulation sur les traces de leurs florissantes devancières.



Nous venons de mentionner Valley-Falls ; notons que c'est dans son voisinage que se trouve le Prieuré des Cisterciens de Lonsdale. Leur couvent de Notre-Dame de la Vallée est situé dans un superbe paysage que la vie austère des moines a imprégné d'une douce mysticité. Le premier Prieur titulaire de cette maison de prière, de pénitence, de travail et d'immolation, fut le Révérend Père Jean-Marie Murphy, dont la famille demeure à Montréal. Ce bon et saint religieux fut le premier novice qui entra à la Trappe de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, maison-mère des moines Cisterciens Réformés au Canada. Le monastère de Lonsdale relevait alors de Notre-Dame du Lac et feu Dom Antoine Oger, abbé, en était considéré comme le Père Immédiat. Le Père Murphy fut élu Prieur en 1907. En cette occasion, le Rév. Père Adélard, l'un des plus anciens membres du conseil administratif de Notre-Dame du Lac, agissait comme notaire apostolique. Le séjour du Père Murphy à Lonsdale ne fut pas de longue durée. La mort le ravit à la respectueuse tendresse de ses frères en 1911. Le monastère de Lonsdale est, aujourd'hui, sous la filiation de Notre-Dame de Gethsémani, autre établissement de Cisterciens dans l'Etat du Kentucky. Le Rév. Père John-M. O'Connor en est le Prieur, et le Rév. Père Rémi Baron, le sous-Prieur. En tout, la communauté comprend 9 Pères, 3 novices de chœur, 2 postulants, 10 frères laïcs profès et 4 novices laïcs profès.

CHAPITRE XXXIII

Fier témoignage de survivance.

Situation scolaire des Franco-américains de Pawtucket et de Central Falls. — Ce que l'école paroissiale fait économiser à l'Etat. — Sur le qui-vive toujours. — Les Franco-américains de Providence. — Minorité progressive. — Deux paroisses nationales en plein épanouissement. — Saint-Charles Borromée et Notre-Dame de Lourdes. — Le Père Plasman et l'abbé Jean-D. Lebel. — La marche à la survivance.

Avant de passer brièvement en revue l'intéressante colonie franco-américaine de Providence, mettons en présence la situation scolaire de la population catholique et celle de la population protestante de Pawtucket et de Central Falls, et jetons un coup d'oeil sur l'ensemble de la question aux Etats-Unis. Au point de vue de la fréquentation, les écoles catholiques, de Central Falls surtout, sont dans une posture beaucoup plus avantageuse que les écoles publiques. En 1919, il y avait dans les écoles paroissiales de cette ville une centaine d'élèves de plus que dans les institutions similaires soutenues aux frais du trésor public. Ce fait a son importance quand l'on sait que les catholiques, qui contribuent, comme tout le monde, au budget des écoles neutres, maintiennent de plus de leurs propres deniers leurs écoles confessionnelles. La ville de Central Falls ayant dépensé en 1920 \$75,000 en salaires et en frais d'entretien seulement pour ses écoles publiques, c'est donc une somme pour le moins égale que lui ont épargnée les catholiques. Et il en est ainsi dans tous les centres où l'élément catholique, assez fort numériquement, possède des institutions scolaires qui lui sont propres et pourvoit à leur existence.

Le **Providence Visitor** a publié sur cette question des statistiques qui méritent d'être consignées ici, parce qu'elles démontrent combien injuste est, à l'égard des catholiques, l'attitude arbitraire des apôtres de l'américanisation qui veulent la disparition des écoles confessionnelles. D'après ce journal, 1,701,200 enfants ont fréquenté ces écoles en 1919, autant, par conséquent, qui n'ont pas émargé au budget scolaire de l'Etat.

La chose en vaut la peine, si l'on considère que l'Etat paie une moyenne de \$36.67 pour chaque élève des écoles publiques. C'est pratiquement une épargne de plus de \$63,000,000 qu'il doit au dévouement et à l'instinct de conservation des catholiques.

Répétons que l'enseignement donné dans les écoles paroissiales, loin d'être inférieur est, dans tous les cas, équivalent et très souvent supérieur à l'enseignement des écoles publiques, bien qu'il entraîne beaucoup moins de dépenses, du fait que ce sont en majeure partie des religieux et des religieuses qui en sont chargés et qui se contentent de salaires excessivement modiques. Ainsi, dans la paroisse de Saint-Mathieu de Central Falls, les frais d'éducation se sont élevés, en 1919, à environ \$5 par tête, et donc de \$31.62 de moins par élève que dans les écoles publiques de la même ville.

Cette considération n'échappe pas au sens pratique des Américains qui ne sont pas imbus de fanatisme ; elle pèse trop dans la balance économique de la nation pour être foulée aux pieds, pour l'unique satisfaction des sectaires et des utopistes révolutionnaires qui en veulent aux langues étrangères et en particulier à la langue française, la première des langues qui ait servi à civiliser l'Amérique septentrionale. Mais "les ennemis du français" dirons-nous avec l' "Indépendant", n'en continueront pas moins à nous tailler des croupières chaque fois que l'occasion s'en présentera. Et si les occasions ne se présentent pas, ils en créeront. C'est dire que nous devons toujours être sur le qui-vive, prêts à défendre notre langue maternelle et les écoles qui en sont le rempart." L'avis vaut d'être retenu par tous ceux qui, des deux côtés de la ligne 45e, ont le devoir de défendre et de sauvegarder la langue française en Amérique.



Providence, capitale du Rhode-Island, et siège épiscopal du diocèse du même nom est, après Boston, la ville la plus considérable de la Nouvelle-Angleterre, sa population étant d'environ 240,000 âmes.

Dans cette agglomération humaine où de multiples éléments ethniques de provenance exotique se disputent la palme du succès et les jouissances de la fortune, les Franco-américains tiennent une place relativement minime. C'est tout au plus, en effet, s'ils sont au nombre de 5,000 âmes.

Ils sont partagés en deux groupes paroissiaux qui se recrutent, pour les fins du culte, par la ville toute entière. En d'autres termes, il n'y a pas de limites, il n'y a pas de bornes d'assignées aux deux paroisses franco-américaines de la ville ; ce sont des paroisses nationales, qui ont

été fondées pour les Canadiens et tous les catholiques de langue française en général, quel que soit le quartier de leur résidence. La dissémination est en conséquence leur trait le plus caractéristique et un facteur de désagrégation souvent difficile à combattre. Toutefois, les 1200 familles qui sont fidèles à leur église respective constituent un bloc encore sain sur lequel peut s'appuyer notre élément ethnique pour conserver sa survivance. Il y a quarante ans, on ne comptait que 120 familles canadiennes à Providence et un prêtre suffisait à les desservir. Le nombre s'en est accru de dix fois depuis. Ce progrès témoigne éloquemment de l'esprit de conservation de nos compatriotes si exposés à se perdre pour la nationalité dans un milieu aussi peu propice au culte de leur langue et de leurs traditions. Y a-t-il quelque chose de prodigieux en cela ? Non. Les Canadiens, fiers de leur race, et qui ont du cœur, ne se laissent pas docilement assimiler. On peut rencontrer des exceptions parmi eux—où n'en trouvera-t-on pas ?—mais elles sont clairsemées et la plupart du temps le fait de circonstances incontrôlables. Rares sont les lâcheurs, les apostats, parmi les anciens qui ont essaimé et fait souche dans la Nouvelle-Angleterre, et la jeune génération qui a l'avantage de se former à l'école paroissiale n'est pas plus tentée de renier son origine, de faire cession de son titre de descendante de la race française.

C'est l'école paroissiale qui a conservé la langue française à Providence et a rendu possible l'érection d'une seconde paroisse aussi forte par le nombre et la qualité de ses membres que la paroisse Saint-Charles Borromée, la paroisse-mère, qui fut fondée, en 1874 et eut pour premier curé, l'abbé Napoléon Hardy. Il y avait alors 1500 âmes dans la colonie canadienne de cette ville. En 1878, l'abbé Charles Gaboury, succéda à l'abbé Hardy. Il fit l'acquisition d'un terrain où l'on construisit une église en bois dont la dédicace eut lieu le 10 juillet 1881, et voulut avoir un couvent de langue française pour rempart de son modeste temple. "D'après lui", dit le Père Hamon, "c'était le moyen de donner de la consistance à la paroisse naissante et de créer un centre de ralliement pour les Canadiens dispersés dans cette grande ville. Animés d'un esprit vraiment patriotique, et pleins de confiance, du reste, dans l'habile direction de leur curé, ces Canadiens entrèrent volontiers dans ses vues. Le couvent fut bâti et mis sous la direction des religieuses de Sillery, Qué." par l'abbé E.-E. Nobert, ancien curé de Warren, son successeur, en 1887.

Les abbés O.-L. Massicotte et C. Villiard présidèrent ensuite aux destinées religieuses des Canadiens de Providence, mais, après 14 ans d'administration, ce dernier fut remplacé, en 1906 par les RR. PP. Maristes. Le Père Plasmans est curé de la paroisse Saint-Charles depuis

cette époque et a pour assistants actuels les RR. PP. Jean-M. Portal et Euclide-L. Aubin, S. M.

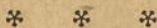
Les Pères Maristes sont originaires de France. Leur maison-mère aux Etats-Unis est à Washington. Ils ont de nombreux établissements dans l'Ouest, le Centre et l'Est de l'Union, entre autres, un grand collège en Louisiane. Le Père Plasmans est né en France et fit une partie de ses études en Angleterre. Il vint aux Etats-Unis en 1890 et fut vicaire à Van Buren, Maine, pendant trois ans. La maladie l'ayant contraint au repos, il alla recouvrer la santé en Louisiane. C'est alors qu'il fut nommé curé de Saint-Joseph dans ce bel Etat de l'Union américaine. Il y resta pendant 13 ans, puis il retourna dans la Nouvelle-Angleterre pour prendre la direction de la paroisse Sainte-Anne de Lawrence, Mass. En 1914, il était nommé curé de Saint-Charles Borromée, à Providence.

La vieille chapelle ne répondant plus aux besoins de la paroisse, il entreprit la construction d'une église superbe dont les plans furent dessinés par le célèbre architecte franco-américain J.-B. Fontaine, de Woonsocket, et les travaux de construction exécutés par M. P.-J. Trottier, entrepreneur. C'est, peut-être, après l'église du Précieux-Sang de Woonsocket, le plus beau temple catholique franco-américain du Rhode-Island. Il est spacieux, clair, recueillant. Le maître-autel est en marbre finement ciselé, quatre grandes verrières, dons des paroissiens, tempèrent la lumière qui pénètre du dehors dans le sanctuaire. Sur un grand drapeau à fond rouge-sang qui se déploie bien en vue, à l'entrée de l'abside, 165 étoiles rappellent la part que les jeunes Franco-américains de Saint-Charles ont généreusement prise au triomphe des alliés durant la guerre universelle.

Lors de notre passage à Providence, la vieille chapelle, témoin des jours héroïques de la paroisse naissante, tombait sous la hache des démolisseurs. Le site qu'elle occupait sert depuis de terrain de jeux et de récréation pour les enfants de l'école. Ces derniers, au nombre d'environ 500, sont sous les soins de 11 religieuses de la congrégation de Jésus-Marie.

Nous demandons au Père Plasmans si la langue française est menacée à Providence. "Mais non", répond-il, "Nous jouissons d'une liberté presque absolue sous ce rapport ; les religieuses lui accordent une large part dans l'enseignement, tandis qu'à l'église les prônes et les sermons ne se font qu'en français. C'est la ligne de conduite que les Pères Maristes se sont d'ailleurs tracée. Il est de règle pour eux de faire le ministère dans la langue des nationaux dont ils ont la direction spirituelle. La langue française est, par conséquent, la seule langue de communication dans l'église franco-américaine Saint-Charles Borromée."

Il fait bon d'enregistrer cette déclaration du Père Plasmans ; elle est un gage de sécurité pour les traditions de nos compatriotes dans ce coin attrayant du Rhode Island.



Érigée sur une colline d'où la vue s'étend sur la ville et la campagne voisine, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes sert à la fois d'église, d'école et de salle paroissiale. Les réunions ont lieu dans le sous-sol de l'édifice, les classes se font au rez-de-chaussée et la messe est célébrée à l'étage supérieur. Cet édifice est de construction relativement récente, puisque la paroisse fut fondée en 1904 par l'abbé H.-Oscar Mongenais. Ce dernier ne fit pas un long séjour à Notre-Dame de Lourdes, la mort l'ayant surpris au début de ses œuvres. Il eut pour successeur l'abbé Hercule Larivière, curé actuel d'Albion, qui fut à son tour remplacé, en 1909, par l'abbé Jean-D. Lebel. Ce dernier a pour vicaires les abbés Évangéliste Brunelle et Gédéon Lambert. C'est sous l'abbé Lebel que fut construit, en 1913, le presbytère et que vont commencer probablement les travaux de construction d'une église qui sera un monument digne de la grande générosité des 600 familles franco-américaines de la paroisse. Une souscription faite en mars 1920, dans ce but, a rapporté la jolie somme de \$70,000. Le temple, une fois construit, la chapelle sera exclusivement affectée à l'enseignement et les enfants, au lieu de se partager entre l'école paroissiale et l'école publique, comme ils sont forcés de le faire présentement, à cause de l'exiguïté du local, seront réunis sous un même toit. Il va de soi que les enfants qui, de ce fait, suivent les classes à l'école publique se trouvent dans un milieu peu favorable à leur éducation au point de vue de l'enseignement du français. Ils sont obligés de prolonger leurs heures d'études pour apprendre le catéchisme à l'école paroissiale.

Il n'y a pas lieu de s'étendre longuement sur la situation des Canadiens de Notre-Dame de Lourdes. Elle est identique à celle de nos compatriotes de la paroisse Saint-Charles dont ils ont été démembrés. Le même esprit les anime et leur fait entrevoir l'avenir sous les plus souriantes couleurs. Bons patriotes et bons chrétiens, ils veulent perpétuer dans le cadre où ils évoluent les traditions qu'ils tiennent des ancêtres. Ils ont pour atteindre ce but louable un homme d'action qui leur est profondément dévoué, un prêtre plein de ressources dont la noble ambition est de faire de Notre-Dame de Lourdes une paroisse franco-américaine idéale où nos compatriotes pourront figurer avec honneur à côté des quelques six paroisses de langue anglaise qui les entourent.

C'est de l'argent bien placé.

L'abbé Lebel est originaire des Trois-Pistoles, Qué., où il est né le 6 août 1863, du mariage de Thomas Lebel, tailleur, et de Marie Chamberland. Il fit ses études au séminaire de Rimouski et fut ordonné par Mgr Langevin, le 21 septembre 1889. Il fut ensuite vicaire à Carleton, de 1889 à 1890 ; à Manville, R.I., de 1890 à 1891 ; à Centreville, de 1891 à 1892 ; à Ashton, de 1892 à 1897. Il fut curé fondateur de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil, de Phoenix, R.-I. Il y fit bâtir l'église, l'école et le presbytère. Ce travail terminé, il fut transféré, en 1909, à la cure de Notre-Dame de Lourdes de Providence où d'autres oeuvres à accomplir étaient réservées à son inlassable activité et à son talent d'administration.

Les vicaires qui se sont succédé à Notre-Dame de Lourdes sont les abbés Horace Champagne, Hercule Larivière, Charles-Emile Roberge, J.-Évangéliste Brunelle et Gédéon Lambert.

L'abbé Roberge est aujourd'hui chapelain de l'hôpital Saint-François d'Hillsgrove, R. I. Il est né aux Cèdres, comté de Vaudreuil, Qué., en 1887. Il fit ses études classiques au collège de Rigaud, sa philosophie au grand séminaire de Montréal et sa théologie à Brighton, Mass. Il alla poursuivre ses études à l'université de Louvain où il fut ordonné en 1911, par Mgr Watcher, auxiliaire de Son Eminence le cardinal Mercier. Il revint aux États-Unis quelque temps après et fit du vicariat à Notre-Dame de Lourdes jusqu'en 1915, époque de sa nomination comme chapelain de l'hôpital Saint-François.

L'abbé Brunelle, premier vicaire à Notre-Dame de Lourdes, est né à Joliette en 1887. Il fit ses études au séminaire de cette ville et au séminaire de Montréal où il décrocha le titre de bachelier ès-arts. Il fut ordonné en 1913, par Mgr Bruchési. Vicaire à Saint-Barthélemi pendant un an et demi, il alla en 1915 exercer les mêmes fonctions à Providence. C'est le bras droit de l'abbé Lebel.

L'abbé Lambert, second vicaire de Notre-Dame de Lourdes, est né à Providence en 1889. Il fit ses études à l'Académie Lasalle de cette ville, au séminaire de Joliette et au séminaire de Montréal. Après son ordination, il fut nommé professeur d'anglais à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal. Un an plus tard il devenait vicaire de l'abbé Lebel. L'abbé Lambert est lieutenant de l'armée américaine. Il était chapelain au camp militaire de Louiseville, Kentucky, et suivait les cours donnés aux aumôniers militaires qui se préparaient à accompagner les troupes outre-mer, quand l'armistice fut signé.

Ce rapide aperçu de l'évolution franco-américaine dans la capitale du Rhode-Island est une autre démonstration de la fécondité de l'élément

français aux Etats-Unis et de sa grande force d'expansion, en dépit des obstacles parsemés sur sa route. Très souvent, les petites minorités dont le caractère moral n'est pas fortement trempé, sont absorbées par la majorité dans les grands centres cosmopolites. Les Canadiens de Providence, attachés à leur langue, à leur foi et à leurs traditions, ont échappé à l'influence assimilatrice de la masse et, protégés comme ils le sont aujourd'hui, sont en état de poursuivre avec plus de succès que jamais leurs marche vers la survivance.

CHAPITRE XXXIV

La vallée de Pawtuxet.

Saint-Jean-Baptiste d'Artic. — Debut de la colonie sous les abbés Spruyt, Smith, Payan et Gaboury. — Progrès constant, accéléré sous l'abbé J.-R. Bourgeois. — Situation unique. — Concentration scolaire difficile. — Un prêtre descendant de Patriotes de 1837, qui fait sa marque aux États-Unis. — La paroisse Notre-Dame du Bon Conseil à Phoenix. — Saint-Joseph de Natick. — Les Pères du Sacré-Cœur.

La rivière Pawtuxet, qui se bifurque à River Point, à 9 milles au sud de Providence, a donné son nom à une vallée triangulaire dont la base s'étend de Wampton à Hope, au nord, et le sommet touche à Natick. Dans ce territoire bordé de pittoresques collines et trépidant du bruit de 18 filatures de coton et de laine et de plusieurs autres industries, une quinzaine de villages contenant une population de 25,000 âmes, à moitié franco-américaines, rivalisent d'activité et de progrès. Artic, centre de la vallée, en est le plus important par le chiffre de sa population et par le nombre de ses grandes fabriques. De Natick à Wampton se succèdent les villages de River Point, Compton, Quidnick et Anthony ; du même point à Hope, ceux de Lippit, Phoenix, Harris, Artwright et Jackson. Artic et Phoenix semblent se confondre l'un dans l'autre, mais constituent deux municipalités distinctes possédant chacune une paroisse canadienne. Celle d'Artic porte le nom de Saint-Jean-Baptiste ; celle de Phoenix est sous le vocable de Notre-Dame du Bon Conseil.



Saint-Jean-Baptiste d'Artic (Centreville autrefois) est une des premières fondations paroissiales canadiennes du Rhode Island. Elle eut pour premier curé un prêtre hollandais, l'abbé H. Spruyt, de 1873 à 1880. "Ancien professeur de Louvain, homme distingué, savant, M. Spruyt parlait et écrivait avec une grande facilité. Souvent il eut recours aux journaux de Providence pour défendre la religion contre les attaques des

ministres protestants ou pour expliquer d'une manière claire et convaincante quelques points de la doctrine de l'Eglise et toujours", dit le Père Hamon, "ses articles étaient lus avec intérêt par les Américains. D'autre part, ses manières courtoises lui avaient concilié l'affection des Canadiens. Tout marchait à merveille quand M. Spruyt fut soudainement atteint d'aliénation mentale. On dut l'interner dans un asile où il mourut." Les Canadiens d'Artic doivent à ce fondateur de leur paroisse la construction de l'église, témoins des premiers actes de foi des pionniers de Saint-Jean-Baptiste et de la généreuse piété de ceux qui, depuis, sont venus grossir les rangs de la colonie. C'est un joli temple en bois, flanquée à droite d'une tour surmontée de quatre clochetons.

L'abbé J. Smith remplaça M. Spruyt, de 1880 à 1887. Affable et charitable il sut gagner le coeur de tous les Canadiens.

L'abbé Charles Gaboury, ancien curé de Providence, lui succéda et fit, en 1888, donner une mission pour établir une Ligue des Hommes dans la paroisse. "Cette base d'opération fermement assise, M. Gaboury voulut construire un couvent. C'était ce qu'il avait déjà fait à Providence avec de magnifiques résultats; il n'attendait pas moins de cette oeuvre destinée à entretenir dans sa paroisse le culte de la langue maternelle et de la foi. Le couvent ou une bonne école complète, en effet, l'action de l'Eglise et donne aux établissements canadiens aux Etats-Unis la stabilité et l'élan qui, sans cela, leur feraient défaut, ainsi qu'on le constate dans les paroisses privées de maisons d'éducation bilingue. C'est par l'école qu'on est parvenu à reconstituer aux Etats-Unis la paroisse canadienne avec tous ses avantages. L'église ne suffit pas seule à atteindre ce but ou ne l'atteint que lentement. Mais, si à côté de l'église le prêtre élève un couvent", observait avec justesse le Père Hamon, "et qu'aux environs il y ait des terrains inoccupés, l'on voit les familles canadiennes s'en disputer vite la possession dans l'intérêt de leurs enfants. Cette prévision s'est réalisée à Artic." Aujourd'hui, tous les villages disséminés naguère auprès des manufactures de ce district se sont soudés et greffés à l'église Saint-Jean-Baptiste qui, au début, montait la garde, seule et isolée, à l'extrémité de la municipalité connue alors sous le nom de Centreville.

Après l'abbé Gaboury, la paroisse Saint-Jean-Baptiste passa sous la direction de l'abbé J.-A. Payan, jusqu'en 1898. L'abbé Joseph.-R. Bourgeois, qui lui succéda, est le curé actuel.

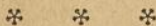
Depuis sa fondation, la colonie canadienne d'Artic a grandi considérablement. Elle comptait 709 familles en 1890; elle en possède aujourd'hui environ 1240, admirablement bien conservées, et ses écoles paroissiales sont fréquentées par 800 enfants. Elle a tous les éléments nécessaires pour subvenir au besoin de son développement ethnique—ses avo-

cats, ses médecins, ses hommes d'affaires. Elle pourrait avoir une académie pour supplémenter ses écoles primaires, sans la situation territoriale exceptionnelle qu'elle occupe. Artic est construit sur la longueur et composé de petits villages établis sur un parcours de trois milles, d'où la difficulté d'opérer la concentration scolaire et de soutenir une institution supérieure comme dans les centres où la population est plus compacte. Les enfants des villages éloignés sont cependant catéchisés à l'école paroissiale et reçoivent dans leur famille la culture qu'il leur faut pour rester, de langue et de traditions, de bons Canadiens.

L'abbé Bourgeois, né à Saint-Antoine de Richelieu en 1887, est descendant de Patriotes. Son grand-père, François Bourgeois, était un des Voltigeurs de Salaberry. Un de ses oncles, Lévis Bourgeois, fut massacré par les Chouayens en 1837, après avoir abattu un des leurs d'un coup de feu ; son nom est inscrit sur le monument des braves au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal. Son grand-père du côté maternel—André Lanctôt dit Sinotte, était postillon entre Sorel et Saint-Hilaire à cette époque tourmentée de l'histoire du Bas-Canada. Il eut, aussi lui, maille à partir avec les bureaucrates du temps.

Elève du séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Bourgeois y fut ensuite professeur de sciences mathématiques pendant sa théologie et, après son ordination, en 1887, Mgr Guertin, évêque de Manchester, fut un de ses élèves. En 1888, il passait à Central Falls où il exerça le ministère pendant 5 ans. Transféré à Sainte-Anne de Woonsocket, il y séjourna cinq autres années au cours desquelles il construisit le magnifique gymnase que l'on remarque dans cette paroisse. En 1898, il prenait la direction de la cure de Saint-Jean-Baptiste d'Artic où sa haute autorité en matière d'éducation lui a valu l'unique distinction qui ait encore été accordée à un prêtre dans le Rhode Island, celle d'être nommé membre du Bureau de l'Instruction Publique de l'Etat. Cette nomination est d'autant plus digne de mention qu'elle était inattendue du titulaire et qu'elle fut faite à l'unanimité des voix de l'assemblée générale du parlement, composée de tous les représentants et sénateurs pendant que les cinq autres candidats furent ballottés. Le Bureau de l'Instruction Publique comprend six membres, (un par comté), élus pour un terme de quatre ans. L'abbé Bourgeois représente le comté de Kent. Il fut réélu de nouveau à cette fonction en 1898, et cette fois encore sans opposition, sur la proposition d'un ministre luthérien, député, appuyé par un sénateur protestant. L'assemblée générale du parlement qui lui a renouvelé son mandat ne comptait que 20 représentants catholiques sur un total de 130 députés. Ce fait suffit à attester la largeur de vue et l'impartialité de la députation du Rhode Island à l'égard du clergé catholique franco-américain.

La nomination de l'abbé Bourgeois eut du retentissement au delà des limites du Rhode Island. Les journaux de Providence l'annoncèrent en termes élogieux. Mgr Harkins et le délégué apostolique s'en montrèrent enchantés et en complimentèrent cordialement le curé d'Artic. Nous avons dit déjà que l'abbé Bourgeois fait aussi partie de la Commission scolaire diocésaine. En cette double qualité, il est d'une compétence absolue pour juger des effets de la loi de concentration scolaire promulguée à Washington. Celle-ci, dit-il, n'affecte pas les écoles primaires paroissiales, mais elle atteint les jeunes gens de 16 à 21 ans qui fréquentent les **high schools** et surtout les écoles du soir établies en permanence pour permettre aux sujets d'origine étrangère d'apprendre la langue officielle du pays. Dans son application, l'américanisation scolaire n'a pas, jusqu'ici, outrepassé ces limites et il n'y aura pas lieu de s'en alarmer aussi longtemps qu'elle restera dans les bornes que lui ont assignées les législateurs actuels de l'Etat. La présence d'un prêtre franco-américain dans le Conseil de l'Instruction Publique, d'un homme de la trempe et aux principes inflexibles, tel que l'abbé Bourgeois, est une sauvegarde pour les écoles bilingues du Rhode-Island.

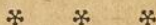


L'on passe d'Artic à Phoenix, comme l'on traverse d'une rue à une autre. Sans plus de transition, nous entrons dans la paroisse canadienne de Notre-Dame du Bon Conseil, composée d'environ 375 familles. Bien organisée et pourvue d'une bonne école paroissiale, sous la direction des SS. de la Présentation, cette colonie est pleine de vie et bien armée pour se défendre contre les empiètements des américanisateurs. Deux manufactures de laine et de coton, deux teintureries, deux manufactures de velours, sont les grands facteurs économiques de la localité. De vieilles familles canadiennes, dont les enfants sont nés à Phoenix, ont conservé dans toute leur intégrité l'esprit et les mœurs des campagnes de la province de Québec. Celle de M. F.-X. Fournier en est une parmi les plus remarquables. Beaucoup de jeunes gens, quoique Américains de naissance, se sentent attirés vers le Canada, vers le berceau des ancêtres qu'ils rêvent ardemment de visiter un jour. De tels exemples font du bien au coeur ; ils sont la consolante contrepartie des tristes oublis que l'on constate dans certains milieux où l'éducation de famille a créé une mentalité toute différente.

La paroisse de Notre-Dame du Bon Conseil, fondée en 1896, eut pour premier curé, l'abbé Jean-D. Lebel, qui en construisit l'église, en 1903, et présida à la fondation du couvent. Son successeur, l'abbé Er-

nest Renaudin, mourut cinq ans après et fut remplacé par l'abbé Gédéon Laverdière en 1913. Ce dernier est né à Lévis où il fit ses études classiques. Il exerça le ministère à Pawtucket et à Woonsocket avant de passer à Phoenix.

L'école paroissiale de Phoenix est sous la direction des SS. de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe, Qué. Lors de notre passage à Phoenix, l'abbé Napoléon Plasse remplissait les fonctions de vicaire à Notre-Dame du Bon Conseil. Il a été transféré depuis à Woonsocket. Durant son court séjour à Phoenix, l'abbé Plasse s'est conquis l'estime de tous ; il était aimé de la population entière, protestante comme catholique. L'abbé Moïse Leprohon, de la paroisse Sainte-Famille de Woonsocket, a été appelé à lui succéder.



Natick, où se joignent les deux branches latérales du triangle formé par la vallée de Pawtuxet, est fièrement assis sur des hauteurs qui commandent une vue splendide. Les Canadiens y ont construit leur temple et leur école paroissiale au point le plus saillant, à l'extrémité ouest du village. Leur paroisse, dédiée à Saint-Joseph, est presque aussi ancienne que celle d'Artic, ayant été fondée en 1874. Elle eut pour premier prêtre résident l'abbé Napoléon Rivière, qui fut remplacé en 1911 par les Pères du Sacré-Coeur. Le curé actuel est le Rév. Père Pierre L'Espérance. Il a pour assistants les RR. PP. Jean-B. Guillarme et Francis-V.-D. Heyden; Frédéric-Achille Tirocchi, Jean-Joseph Quinn et John-A. Sullivan. Ces deux derniers sont en même temps chapelains des institutions de l'Etat — asile des aliénés, maison des pauvres, maisons de correction pour les garçons et pour les filles, prison, etc. Ces divers établissements situés dans un rayon d'un mille de distance du village ont une population de 3,500 âmes, dont 600 sont catholiques. Les Pères desservent en plus une mission à Hills Grove.

La paroisse Saint-Joseph compte 200 familles canadiennes, 80 familles irlandaises et 120 familles composées en majeure partie d'Italiens et de Polonais. L'école est actuellement dirigée par deux institutrices laïques, mais elle sera bientôt remplacée par une institution plus grande et l'enseignement confiée à des religieuses.

La congrégation des Pères du Sacré-Coeur fut fondée à Issoudun, France. Elle a de nombreuses missions en Océanie, en Guinée, aux Philippines, dans l'Amérique du Sud, et dans l'Amérique septentrionale. Sa maison provinciale pour les Etats-Unis et le Canada a son siège à Natick et son juniorat à Beauport, Québec, depuis 1912. Le Père L'Espérance en

est le supérieur. Il est né à Putnam, en 1864, mais est d'origine canadienne. Il fit ses études au collège de sa congrégation, à Watertown, N. Y., et fut ordonné en 1888 dans la cathédrale d'Ogdensburg, N.Y., par Mgr Whaddams, premier évêque du diocèse d'Ogdensburg—un protestant converti au catholicisme. Il fut pendant plusieurs années directeur de l'Ecole Apostolique et supérieur de la congrégation à Watertown. En 1915, il succédait au Rév. Père Lehanne, à la cure de Saint-Joseph. Les Canadiens de Natick forment à peu près le tiers de la population. Ce sont, pour la plupart, des employés de la manufacture de coton Knight, qui possède plusieurs établissements du même genre dans d'autres parties de l'Etat. Leur situation économique est excellente. Au point de vue ethnique, ils offrent le même caractère que ceux de Phoenix avec lesquels ils vivaient en communauté paroissiale avant leur démembrement.

CHAPITRE XXXV

Saint-Jean-Baptiste de Warren.

Population tranquille et religieuse. — Travail de restauration. — Lacune à combler. — Nécessité de l'école bilingue pour conserver la langue maternelle. — Participation aux honneurs publics. — Sombres appréhensions. — Le devoir des sociétés nationales. — Les Franco-américains de Bristol. — Excès de Mutualité. — Ce qu'en pense M. Joseph Monette. — Le secret de la puissance des Irlandais catholiques.

Les Canadiens de Warren sont divisés en deux groupes, l'un résidant dans cette petite ville de 7,000 âmes, l'autre à proximité d'une filature, distante d'un mille environ. L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste est leur point de contact, leur foyer de vie nationale. "Population tranquille et religieuse, qui se tient bien ensemble et garde avec fidélité les mœurs du vieux pays", a dit le Père Hamon ; tel est aussi le témoignage que leur rend l'abbé Elphège Caron, curé actuel.

Cette colonie forte de 400 familles fut constituée en paroisse en 1882. Elle eut pour premier curé l'abbé C.-E. Nobert, qui la desservit depuis le 10 juin 1877. La construction de l'église Saint-Jean-Baptiste, commencée le 11 avril 1882, se fit rapidement. Le 22 septembre, le temple était ouvert au culte et le 26 novembre de la même année — jour d'actions de grâces (Thanksgiving Day) — l'abbé Michael McCailly, vicaire général, en faisait la bénédiction solennelle.

Les successeurs de l'abbé Nobert furent l'abbé Antoine-D. Bernard, de 1887 à 1898 ; l'abbé J.-A. Fauteux, de 1898 à 1910, et l'abbé Elphège Caron, depuis cette époque.

Ce dernier est né à Saint-Antoine de Richelieu en 1860. Après ses études classiques au collège de l'Assomption, il fit du professorat à Sainte-Marie de Monnoir et fut ordonné au grand séminaire de Montréal le 18 décembre 1886. On le retrouve ensuite vicaire à Saint-Liboire, à Saint-Robert, à Saint-Aimé, et curé de Frelighsburg, Missisquoi, en 1897. L'année suivante, Mgr Dauray, curé du Précieux-Sang de Woonsocket, le

prenait pour vicaire et son chargé d'affaires. Le 25 novembre 1910, il devenait curé de Saint-Jean-Baptiste de Warren.

L'abbé Henri-J. Gaudet, qui l'assiste dans son ministère, est né à Sainte-Cécile de Milton en 1877. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe où il fut ordonné par Mgr Bernard en 1898, après sa théologie au grand séminaire de Montréal. Il passa ensuite à Pawtucket, comme vicaire à Sainte-Anne, jusqu'à la mort du curé Leclerc, son cousin, en 1914, puis à Saint-Jean-Baptiste, d'où, en 1919, il fut transféré à Warren. Zélé, actif, dévoué à la cause de l'éducation, il organisa en 1920 une campagne de souscription qui a rapporté \$30,177.30, destinés à la construction d'une nouvelle école paroissiale en remplacement de celle que dirigent les SS. de la Providence et qui ne peut recevoir actuellement que 200 enfants sur les 500 de la colonie.

Beaucoup de travaux ont été exécutés à Saint-Jean-Baptiste de Warren depuis l'arrivée de l'abbé Caron. L'église fut restaurée, le presbytère reconstruit, et d'une petite grange voisine sortit une école temporaire, en attendant la maison plus spacieuse qui sera érigée prochainement, grâce à la générosité de nos compatriotes. Ces derniers comprennent l'importance d'une institution scolaire proportionnée au nombre des enfants, sans quoi la jeune génération deviendra la proie facile de l'assimilation. Le vieil élément canadien s'est bien conservé à Warren, nous dit un personnage bien au fait de la situation, mais pour avoir été longtemps sans école bilingue, les enfants formés à l'école anglaise ont acquis une mentalité qu'il importe de changer au plus tôt si l'on veut faire d'eux des citoyens fidèles à la langue maternelle et aux traditions nationales. Tous parlent encore le français, mais un grand nombre ne le comprennent qu'imparfaitement, n'en saisissent pas tout le sens réel de l'expression. De là à l'anglicisation complète il n'y a qu'un pas bien facile à franchir. C'est la situation précaire et dangereuse dans laquelle se trouvent tous les groupements canadiens aux ressources financières trop modiques pour construire des écoles.

Les Canadiens de Warren prennent depuis assez longtemps leur juste part des charges publiques. En parcourant les documents officiels l'on voit que M. W.-H. Godin faisait partie du conseil municipal en 1893, 1894 et 1895 ; le docteur F.-G. Morisseau fut membre de la commission scolaire de 1894 à 1897, et représentant à la législature en 1902, 1910, 1911 et 1912. A leur suite vinrent MM. Léo René, conseiller, en 1900 ; Georges Goudreau, conseiller en 1902, 1903 et 1911 ; Dionis-E. Vincent, conseiller en 1904 et 1905, et sénateur en 1905 et 1906 ; Joseph Harris, conseiller en 1905 et 1911 ; Henri Deblois, conseiller en 1906 et 1907 ; Henri Vincent, conseiller, de 1908 à 1915 ; Isaac Garceau,

conseiller, de 1909 à 1914 ; Ernest-J. Dubé, conseiller en 1915 et 1916 ; Henri-C. Gagnon, conseiller en 1916 et représentant à la législature, depuis 1917 jusqu'à ce jour. Jeffrey Lajeunesse, conseiller en 1917 et 1918 ; Georges Grégory, conseiller en 1917 et 1918 ; Charles-J. Bisson, conseiller en 1919 et 1920 ; Hector Asselin, conseiller en 1919 et 1920.

L'abbé Antoine-D. Bernard fut membre de la commission scolaire de 1891 à 1894 ; l'abbé Joseph-A. Fauteux, de 1904 à 1911 ; M. John Langelier, de 1908 jusqu'en 1920 ; William-A. Côté, élu en 1914, fut nommé président de la Commission ; Louis-F. Saillant, de 1888 à 1891, et évaluateur de 1901 à 1911. Le docteur Charles-E. Scott fut sénateur en 1908 et 1909 ; M. Joseph-Geffroy, membre de la commission des égoûts de 1914 à 1917 ; M. Gédéon Laferrière est évaluateur depuis 1910 ; M. Cyrille Boutin, élu conseiller, démissionna et fut remplacé par M. J. Garceau. Les docteurs T.-G. Morisseau et Charles-E. Scott sont membres du bureau d'hygiène.

La mutualité tient une place prépondérante parmi les Canadiens de Warren. Les Chevaliers de Jacques-Cartier d'Amérique y ont une cour forte de 330 membres qui a versé à ses membres, depuis sa fondation le 9 mai 1899, \$11,610 en secours de maladie, et \$13,100 en assurances mortuaires.

L'Ordre des Forestiers Catholiques possède aussi à Warren une cour franco-américaine qui date du 8 février 1898 et compte 143 adhérents ; elle a payé, jusqu'à date, plus de \$5,000 à ses membres malades et de \$12,000 aux héritiers de ses défunts.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fondait, le 12 juin 1904 un conseil pour hommes et jeunes gens et, en novembre 1919, un conseil pour dames et demoiselles. Ces deux rameaux de la grande société fraternelle qui exerce une si heureuse influence sur les destinées de nos compatriotes, sont pleins de sève et de vigueur.

L'Alliance Nationale a également, à Warren, un conseil prospère dont la fondation remonte à l'automne de l'année 1913.

Là, comme partout ailleurs, au sein des colonies canadiennes des Etats-Unis, les sociétés fraternelles franco-américaines se sont donné une double mission : secourir les adhérents dans la maladie et leurs ayants-droits et entretenir en même temps chez nos compatriotes l'amour sacré de leurs traditions nationales.



Ce fut vers 1868 que commença l'immigration canadienne à Warren. Parmi les pionniers qui ont fait souche à cette époque l'on men-

tionne Charles Laferrière, Israël Lafrance, Hippolyte Langlois, Narry (Nérée) Sylvestre, Calixte Bibeau, Pierre Peloquin, Francis Duteau, Louis Paquin, Joseph Goyette. Ce noyau tomba en terre féconde, puisque nous comptons aujourd'hui, dans ce ravissant coin de verdure du Rhode Island, 2,000 compatriotes, dont 142 étaient, au printemps de 1920, propriétaires de 203 maisons ou logements et 385, électeurs, payant \$9,643.00 de taxes foncières sur une évaluation immobilière de \$890,445.

On comprend qu'une colonie aussi progressive tienne beaucoup au coeur de nos nationaux jaloux de leur langue et de leurs traditions. Aussi s'efforce-t-on de les protéger contre les embûches des agents d'assimilation si funestes partout où l'action de l'école paroissiale bilingue a besoin d'être stimulée et entourée de sollicitude.

Les sociétés nationales ont, à cet égard, un rôle impérieux à remplir. De leur coopération active à l'établissement de bonnes écoles paroissiales au sein des colonies trop faibles pour y pourvoir efficacement d'elles-mêmes dépendent leur progrès, leur avenir. Déjà l'on constate chez beaucoup de jeunes Franco-américains une tendance à entrer dans les associations de langue anglaise. Ils y sont attirés d'autant plus qu'ils n'ont pas l'avantage d'apprendre suffisamment le français. Nécessaire à la conservation de la mentalité canadienne, l'école paroissiale est aussi la pierre fondamentale des sociétés franco-américaines.

Celles-ci devraient faire plus encore, nous faisait remarquer un prêtre très dévoué à nos compatriotes et aux yeux de qui l'avenir n'apparaît pas sous les couleurs les plus favorables; les sociétés franco-américaines fédérées devraient avoir, près le Vatican, un avocat suffisamment rémunéré pour s'occuper exclusivement des nôtres en matière d'organisation paroissiale. Il y aurait place pour une demi-douzaine de nouvelles paroisses canadiennes de plus dans le Rhode-Island, mais cela nécessiterait le démembrement d'autant de paroisses mixtes administrées par des prêtres de langue anglaise, et ceux-ci cherchent à retarder le plus possible l'heure de la séparation.

* * *

Il y a à Bristol, voisin de Warren, une colonie de 150 familles canadiennes qui demande depuis assez longtemps à être constituée en paroisse distincte. Des démarches ont été faites dans ce but auprès du délégué apostolique à Washington, mais n'ont pas encore amené le résultat désiré. Ces familles voudraient un prêtre de leur nationalité, ou tout au moins un prêtre qui leur parlât français, mais elles ne comprennent le français ni au prône ni au confessionnal, et elles ne peuvent porter leur récla-

mation à Rome où personne n'est intéressé immédiatement à leur sort. Leur situation serait vite améliorée, suivant un autre ecclésiastique, si elles avaient près de l'autorité romaine un intermédiaire dévoué à leur cause. Et que d'autres se trouvent dans le même état de dépendance incompatible avec leur sentiment national et leurs intérêts spirituels !

La suggestion est certes fort respectable et mérite d'être soulignée, mais d'aucuns croient que les Canadiens des Etats-Unis escomptent trop complaisamment l'influence de leurs sociétés fraternelles et qu'ils y gagneraient à recourir à des moyens d'action plus conformes au sens pratique.

* * *

Dans une mémorable assemblée de nos compatriotes, qui eut lieu à Crescent Park, Rhode Island, le 6 août 1908, à l'occasion du Grand Jour Canadien-Français, M. Joseph Monette, avocat de Lawrence, Mass., et l'un des aviseurs les plus autorisés de l'élément franco-américain, disait :

"Nous ne comptons plus sur nous-mêmes. Dans les luttes de la vie, dans les affaires, dans la politique, nous ne cherchons pas les moyens pratiques et les outils efficaces, nous cherchons le secours mutuel. Presque tous nos hommes éminents sont engagés dans la mutualité. Nous sommes tombés dans la mutualité à outrance ; nous sommes engagés dans une bienfaisance infinie, interminable, qui est partout, qui nous entoure, nous enveloppe, nous pénètre. Nous ne respirons plus qu'un air de bénéfices et de secours mutuels. Et, si vous voulez que je vous dise toute ma pensée, ce n'est pas un air sain à respirer, qui fait les poumons vigoureux et les coeurs robustes. C'est un air bon pour les poitrines malades. Il n'y a pas là l'oxygène moral qui fait le courage, qui fait la fierté, qui fait l'initiative individuelle, qui fait la confiance en soi, qui fait l'homme fort, résolu et intrépide. Cette surabondance de mutualisme nous énerve et nous amollit. Nous touchons presque au collectivisme. Nous donnons un denier pour avoir un talent ; nous faisons l'aumône d'un sou et nous demandons treize et vingt-six semaines de charité hebdomadaire. Le petit nombre exploite instinctivement le plus grand nombre. Je ne parle pas de supprimer les sociétés. Elles font du bien et elles ont leur utilité, mais il faut se borner. Il faut trouver une limite, une fin, un "trécarré". Des sociétés, nous en avons cent, nous en avons mille. Il en naît une nouvelle tous les jours, et c'est toujours la mutualité."

"La mutualité, continue M. Monette, "ne doit pas être le seul et unique objet de nos efforts, de notre travail collectif. Il y a les affaires,

il y a la politique, il y a l'éducation, il y a le succès social. Ces choses-là valent bien la peine qu'on s'en occupe. Si nous donnions à la politique, aux affaires, au commerce, à la finance, la moitié du temps et de l'argent que nous coûte la mutualité, nous ferions des progrès incroyables. A quoi nous servira d'être les champions du secours mutuel, de posséder 500 conseils, 2,000 succursales et 3,000 caisses de bienfaisance, si dans 25 ans d'ici nous sommes encore cloués à notre place, relégués parmi les classes inférieures de la nation ?

“Ces choses ne sont pas agréables à dire, mais la situation est grave. Il y va de votre avenir. Il y va de l'avenir de vos enfants. Plus longtemps nous resterons étrangers ici, plus longtemps nous négligerons d'entrer dans le courant de la vie politique du pays, plus nous diminuerons les chances de succès futurs de nos enfants.

“Il y va de l'influence et du prestige de notre clergé national. Nos prêtres sont nos députés, nos représentants dans la hiérarchie catholique. Ils ont le prestige, la force, l'influence que pouvons leur donner, en raison de notre influence politique, de notre crédit dans les affaires, de notre importance sociale. Notre situation religieuse est difficile ; nous sommes traités souvent avec malveillance et avec mépris. Je n'ai pas à faire allusion à nos luttes et aux difficultés auxquelles notre clergé est en butte. Mais je vous demanderai ceci. Si nous faisons le travail politique que nous devrions faire ; si nous avons la richesse ; si nous étions représentés proportionnellement dans les législatures, dans les administrations, sur les bancs judiciaires ; si nous étions maîtres de la langue du pays, et si nous pouvions prendre la place qui nous revient dans la vie sociale et politique de la nation, aurions-nous besoin d'aller à Rome demander justice ? N'aurions-nous pas nos prêtres canadiens dans nos paroisses canadiennes et nos évêques canadiens dans nos diocèses canadiens ?

“Voyez les catholiques irlandais. Pourquoi sont-ils si puissants ? Leur nombre, direz-vous. Ils seraient dix fois plus nombreux qu'ils seraient à notre rang, s'ils n'avaient que le nombre. Ils sont arrivés ici pauvres, plus pauvres que nous ; ignorants, plus ignorants que nous. Mais voyez le chemin qu'ils ont parcouru. Partout ils se sont affirmés. Ils n'ont pas renfermé leurs ambitions dans les quatre murs d'une usine. Ils sont sortis de l'usine pour s'emparer des finances, du commerce, des industries, de la politique du pays. Et, aujourd'hui, ils sont riches, puissants et influents ; leur clergé est riche, puissant et influent. Et nous, et notre clergé, nous sommes réduits à prendre ce qu'ils veulent bien nous jeter à titre de miettes de leurs tables. Et il nous faut leur porter une tonne d'humiliantes supplications pour en obtenir une once de justice.”

Douze ans se sont écoulés depuis que Me Joseph Monette a laissé tomber de ses lèvres ces judicieuses réflexions et c'est encore trop tôt pour en mesurer les effets. Quoi qu'il en soit, il convient de reconnaître aussi que la mutualité a été de tout temps un puissant facteur de ralliement pour nos compatriotes, une sauvegarde et un phare de salut. L'excès, sans doute, est un défaut, mais en pratiquant dans une juste mesure la mutualité, les Canadiens des Etats-Unis ont fait de grandes choses. M. Monette est de ceux qui s'en réjouissent et s'en émerveillent le plus.

CHAPITRE XXXVI

Journaux français du Rhode Island.

Espoirs, luttés et revers. — Etoiles filantes. — Valeureux défenseurs de la race et gardiens fidèles des traditions nationales. — Pénible et injustifiable indifférence. — Importance et nécessité de la presse locale. — Patriotique appel.

Les journaux de langue française du Rhode Island ont fait leur large part pour asseoir l'édifice national franco-américain sur les solides assises qu'il occupe aujourd'hui. On pouvait encore compter sur les doigts les paroisses canadiennes de cet Etat, quand fut fondée à Woonsocket "L'Etoile". Cet astre, malheureusement, ne brilla qu'un jour au ciel de la colonie, et C. Desmarais, son éditeur, lui substitua, au mois de juillet de la même année, la "Guêpe", mais, cet organe ne fut guère plus fortuné et disparut à son tour quelques mois après. On en trouvera peut-être la raison dans le fait que Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde lui disputèrent la faveur populaire en publiant concurremment à Woonsocket, sous le nom de "Courrier du Rhode Island" une édition de leur "Foyer Canadien", de Worcester. Quoi qu'il en soit, le "Courrier" ne fit pas, lui aussi, long feu, puisqu'il se retirait de la circulation en 1874. Godefroi Labelle et J.-A. Daigneault tentèrent de le ressusciter, l'année suivante, en lui donnant le nom de "Courrier Canadien", mais ce nouveau-né n'était encore qu'un rachitique produit et ce fut en vain que le docteur Gédéon Archambault fut appelé à son chevet en avril 1876, en qualité de rédacteur ; la mort le réclamait deux ou trois mois plus tard. Ce fut une perte au dire de Ferdinand Gagnon, qui la déplora publiquement en termes attristés et s'associa avec le docteur Archambault, en septembre de la même année, pour exhumer de ses cendres l'organe défunt en le publiant de nouveau, comme édition du "Travailleur". Ranimé par cette infusion de sang vigoureux, le "Courrier" vit des jours prospères jusqu'en 1892, alors qu'il cessa d'exister avec le "Travailleur" entre les mains de Benjamin Lenthier.

Nous voyons dans le livre de M. Alexandre Bélisle sur la Presse Franco-Américaine que le "Courrier de Woonsocket", fut fondé en mai 1883 et vécut en concurrence avec le "Courrier Canadien". C'était une édition du "Courrier de Worcester" publié par Victor et Louis-A. Bélanger.

"L'Ami des Familles", fondé à Pawtucket, en avril de la même année, était une revue mensuelle dont l'existence fut de courte durée.

Le "Foyer Canadien", édition du "National", de Lowell, fut publié avec beaucoup d'autres feuilles, en 1892, par Benjamin Lenthier.

"L'Espérance", de Central Falls, fondée en mars 1891, par J.-M. Authier, eut, pendant quelques années, une édition spéciale pour Woonsocket ; M. Godefroi de Tonnancour en fut quelque temps le rédacteur. Elle disparut, après avoir passé, en 1898, aux mains de M. Ambroise Choquet, devenu depuis juge à Central Falls.

Le "Philanthrope", revue littéraire de 32 pages, imprimée sur papier de luxe, fut fondé à Providence, en juillet 1892. M. L.-J. Bachand-Vertefeuille, qui en était l'éditeur, avait trop présumé de ses forces et de l'encouragement de ses compatriotes ; il n'en publia que deux exemplaires. Enfin, nous voyons naître, en avril 1895, la "Tribune", l'unique journal franco-américain existant aujourd'hui qui ait eu la distinction d'avoir été quotidien depuis son premier jour d'existence. M. Adélarde-Lafond, ancien rédacteur, puis éditeur du "Protecteur Canadien", de Fall-River, en fut le fondateur et en confia la rédaction à Olivar Asselin, qui avait été à son emploi au "Protecteur". Les rédacteurs qui se sont succédé depuis à la "Tribune" furent G. Vekeman, un Belge qui signait ses articles du nom de plume Jean des Erables ; J.-L.-K. Laflamme, David-E. Lavigne, avocat de Springfield ; J.-Adélarde Caron, ancien secrétaire suprême de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ; Phydime-J. Hémond. M. Gustave Hurel, le rédacteur actuel, est d'origine française et a résidé pendant plusieurs années à Montréal où il fit du commerce de librairie. Ecrivain souple, vigoureux et combatif, toujours sur la brèche chaque fois que la langue française et les intérêts de ses compatriotes franco-américains sont en jeu, il soutient dignement la belle réputation que s'est acquise la "Tribune" sous ses prédécesseurs au fauteuil éditorial.

M. Philippe Boucher, président de la compagnie de publication de ce vaillant organe, possède à son crédit une longue et laborieuse carrière, qui l'a conduit au premier rang des Canadiens les plus distingués de la Nouvelle-Angleterre. Né à Saint-Barthélemi, Qué., le 29 mai 1859, il fréquenta l'école de son village jusqu'à l'âge de quatorze ans, alors qu'il émigra avec sa famille à Woonsocket. Pendant cinq ans, il travailla dans les filatures de coton de cette ville, puis il ouvrit un commerce après un stage de deux ans comme commis-épiciier. Il n'était âgé que de vingt et

un ans à cette époque, mais déjà rompu aux affaires et doué des qualités essentielles au succès, il ne tarda pas à attirer sur lui la confiance de ses concitoyens, si bien, qu'en 1890, il était élu conseiller de la ville de Woonsocket et réélu en 1891 et en 1892. Elu échevin l'année suivante, il fut réélu en 1914 et nommé président du corps échevinal. Il est le premier Franco-américain qui ait été appelé à ce poste d'honneur à Woonsocket. En 1895, la ville l'envoyait siéger à la législature de l'Etat et le réélisait en 1896 et en 1897. Nommé en 1898 membre de la commission administrative des écoles de réforme, des prisons et des asiles de l'Etat, il est encore le premier catholique qui ait eu la distinction d'occuper cette charge de confiance dans le Rhode Island ; il fut continué en office en 1904. M. Boucher s'est toujours occupé de l'organisation des Franco-américains et fut l'un des fondateurs de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dont il fut élu le premier trésorier en 1900. En 1897, il organisait le syndicat de la "Tribune". Il est directeur de plusieurs institutions financières et l'un des principaux propriétaires de biens-fonds de Woonsocket. En 1881, il épousait, à l'église du Précieux-Sang de Woonsocket, Mlle Dorimène Ménard, fille de Louis Ménard, de Contrecoeur, Qué. Douze enfants sont nés de cette union.

D'autres journaux ont vu le jour dans le Rhode Island, mais n'ont vécu que peu de temps. Mentionnons la "Justice", de Central Falls, fondée en mars 1906, par Arthur Laberge et Joseph-E. Brochu, puis vendue en 1909 à Léo. Maynard, qui la publia jusqu'au commencement de 1910 ; le "Citoyen", de Pawtucket, fondé en 1905, par Thomas-A. Jetté, et décédé six semaines après ; la "Voix de la Vallée", d'Artic Centre, publiée par L.-G.-David Legault ; la "Cloche du Dimanche", fondée à Woonsocket en septembre 1899 par G. Vekeman, et qui disparut trois mois plus tard ; la "Vérité", de Central Falls, fondée en juillet 1911 par Alfred Gervais, puis vendue l'automne suivant à F.-X.-Léonidas Ratté, maire de cette ville ; le "Foyer Littéraire", revue fondée à Providence en août 1911 par Louis-A. Bazinet ; le "Pétard", journal humoristique, qui eut pour parrain Alfred Gervais et ne fit, lui aussi, qu'entrevoir les feux de la rampe.

Nous avons omis de citer, dans cette nomenclature, le "Jean Baptiste" de Pawtucket, le plus vieux journal franco-américain existant, parce qu'il n'est qu'en terre adoptive dans le Rhode Island. Ce vénérable pionnier du journalisme fut, en effet, fondé, à Northampton, Mass., en mars 1875, par René-Camille Chatel, typographe, et J.-A. Daigneault en était le rédacteur. Paul de la Neuville et J.-B. Frédéric furent aussi attachés à sa rédaction. A la fin de l'année, Chatel vendit le journal à J.-G. Samson, qui entra dans le sacerdoce le 19 mars 1886, à Grand Rapids,

Michigan. En mai 1882, le "Jean-Baptiste" passa aux mains d'une compagnie, dont M. Adolphe Ménard était l'âme dirigeante et eut pour rédacteur Lucien Carissan. En juin 1883, il devenait la propriété de Ménard, Bélisle (Alexandre) & Cie, et était imprimé à Worcester, aux ateliers du "Travailleur", dont il était, en quelque sorte, une édition. En 1891, il était vendu à Charles-T. Roy, qui le céda peu après à Benjamin Lenthier. Enfin, en 1892, M. Jean-Baptiste-Samuel Brazeau, député actuellement à la législature du Rhode-Island, s'en portait l'acquéreur et le transportait à Pawtucket où il a toujours été publié depuis sans paraître souffrir le moindrement du poids de ses vieux ans.

Enfin, il y a "L'Union", organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui est publiée à Woonsocket depuis les débuts de cette grande société de secours mutuels, dont les membres se recrutent exclusivement parmi les Franco-américains des Etats suivants : Rhode Island, Massachusetts, Connecticut, New Hampshire, Vermont, Maine, New York, Michigan, Illinois et Indiana. Son premier rédacteur fut M. J.-Adélarde Caron, ancien secrétaire général, auquel a succédé en 1911 M. Elie Vézina. L' "Union", comme nous l'avons déjà souligné, est foncièrement dévouée aux intérêts des Canadiens des Etats-Unis et exerce surtout ses activités dans le triple domaine de la mutualité, de la paroisse et de l'école.

Son rédacteur, M. Elie Vézina, écrit M. Alexandre Bélisle, est né le 14 avril 1869, à L'Epiphanie, Qué., et avait commencé ses études classiques au collège de l'Assomption quand, à l'âge de seize ans, la mort de sa mère le contraignit à entrer dans l'arène du combat pour les luttes de la vie. En 1889, il était comptable aux bureaux de MM. Amédée Geoffrion et Dominique Monet, alors avocats de Montréal, et en février 1890, il allait s'établir à Muskegon, Michigan où il fonda le journal hebdomadaire "Le Devoir", qu'il dirigea en collaboration avec J.-Edouard Rochon, décédé à Fall River depuis plusieurs années. En 1891, il arrivait à Chicago où il entra à la rédaction du "Courrier de l'Illinois". En 1895, il acceptait une position du juge Orrin-N. Carter, ancien chef de la Cour suprême de l'Illinois, dans les bureaux des Commissaires d'élection. Après la campagne électorale de 1896, le comité central républicain l'installait au bureau d'enregistrement du comté de Cook, poste qu'il occupa jusqu'en juin 1911. Durant ses vingt années de labeur à Chicago, M. Vézina s'occupa activement de politique ; il organisa le Club Républicain Français du comté de Cook et contribua puissamment à intéresser les Franco-américains aux affaires publiques. Il fut de toutes les organisations patriotiques, sociales et religieuses et se dévoua surtout à l'oeuvre de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique" qu'il introduisit dans les trois Etats de l'Ouest précédemment nommés. Au

congrès extraordinaire de l'Union, le 13 décembre 1911, il était élu secrétaire-général de cette société et prenait en même temps charge de la rédaction de son organe officiel.



M. Vézina est un fort tribun. Il est aussi un écrivain patriote, un apôtre dévoué de la presse franco-américaine que nos compatriotes des Etats-Unis ne sauraient trop encourager, car c'est par elle qu'ils peuvent le mieux établir entre eux le contact essentiel à leur survivance nationale, défendre leurs intérêts vitaux, faire entendre leurs justes revendications et souvent obtenir le redressement de leurs griefs. A la suite de bien d'autres, M. Vézina déplore amèrement l'injustifiable indifférence que rencontre, même dans les centres peuplés franco-américains, le journal local français soutenu au prix de tant de sacrifices et d'efforts trop incompris ; on le délaisse pour le journal anglais qui n'a rien de commun avec nos traditions, nos moeurs, nos sentiments et contribue si tristement, avec les agents d'assimilation, à bannir des foyers l'usage de la langue française. C'est un malheur contre lequel il importe de réagir et que M. Vézina a souligné en termes énergiques dans un article intitulé "justice pour nos journaux", qui a fait le tour de la presse franco-américaine et mérite la plus sérieuse considération. Nous en détachons les lignes suivantes :

"Depuis quelques années, mes compatriotes des Etats-Unis marchent à une allure étonnante dans la voie du progrès. Ils escaladent la muraille de la finance, ils s'installent au gouvernail d'importantes industries, ils saisissent assez adroitement les positions politiques et sociales, ils agrandissent leurs temples, ils bâtissent des écoles et des collèges, ils érigent des monuments, ils affermissent leurs sociétés d'assurance mutuelle. C'est beau, c'est beau ! Il fait bon vivre aujourd'hui pour jouir de l'activité des siens et applaudir à leurs merveilleux succès. Notre situation actuelle fait oublier les sombres prophéties, les découragements, les défections, les banqueroutes, les insultes de jadis ; elle ne doit pas cependant nous endormir dans une sécurité sans péril. Ce que l'union des volontés et des talents nous a obtenu peut facilement se perdre dans l'arrêt de la montée, dans l'engourdissement des courages ou même dans l'enivrement du triomphe. Honnêteté, vigilance et travail sont les clés de l'avenir. Travail ! j'aurais dû mettre ce mot en toute première ligne, car le travail honnête et constant est la cause principale du succès des Franco-américains. Nous avons bien travaillé pour nos paroisses, pour nos écoles, pour nos sociétés ; qu'avons-nous fait pour nos journaux ?

Peu de choses, n'est-ce pas ? On semble oublier que le journal franco-américain est aussi nécessaire à la conservation intégrale de notre élément que la paroisse, l'école, et la société mutuelle. Supprimons notre presse et nous constaterons aussitôt l'affaissement général de toutes nos oeuvres françaises et catholiques. Où donc irions-nous loger le récit de nos fêtes religieuses et nationales, l'énumération des succès scolaires de nos enfants, le compte-rendu des séances de nos sociétés, la narration de nos réunions familiales, l'histoire de nos faits et gestes ? Où irions-nous chercher l'encouragement dans la lutte, l'enthousiasme dans l'action, l'orgueil légitime après la victoire, la consolation dans les deuils et les épreuves ?

"Les journaux franco-américains", ajoute M. Vézina, "sont en butte à toutes sortes de difficultés, que seuls les initiés du journalisme peuvent apprécier. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que leur publication aux Etats-Unis est un véritable tour de force. Malgré ces désavantages matériels, ils font un bien immense. Gardiens fidèles de nos droits, propagateurs de notre langue maternelle, défenseurs intrépides de notre race, interprètes de nos aspirations et apôtres de la civilisation chrétienne et de la véritable américanisation, nous ne pouvons nous priver de leurs services. Ils sont nécessaires à notre vie franco-américaine."

Nous avons cru que cet appel avait sa place ici. Il ferme à point la revue que nous venons de faire du chemin parcouru par la presse franco-américaine du Rhode Island et indiquer l'orientation constante à suivre dans ce champ d'activité partout où la vie nationale de nos compatriotes a besoin de ce précieux aliment indispensable à sa subsistance.

CHAPITRE XXXVII

Aram-J. Pothier.

Une imposante personnalité. — L'homme qui incarne dans la vie civile l'esprit de la race franco-américaine. — L'unique Canadien de naissance qui ait exercé jusqu'ici les fonctions de gouverneur d'Etat dans la république voisine. — Ses succès dans la finance et l'industrie. — Illustre modèle.

Au terme de notre course dans le Rhode Island un regret vient se mêler aux douces impressions que nous emportons, celui de n'avoir pu, faute de temps, mieux approfondir la situation de nos compatriotes. Bien des choses ont échappé à notre attention sur lesquelles il aurait été intéressant d'appuyer pour démontrer plus parfaitement que nous l'avons fait, l'admirable vitalité de l'élément franco-américain de cet Etat et sa robuste foi en la survivance de ses institutions nationales, de sa langue surtout et de sa religion. Dans le pâle tableau que nous avons esquissé des nôtres les plus marquants, il est une figure qui s'impose davantage à la vénération, parce qu'elle a rayonné d'un éclat extraordinaire et fait resplendir les qualités de la race canadienne-française aux Etats-Unis, nous voulons parler de M. Aram-J. Pothier, l'unique Canadien qui ait jusqu'ici pu commander assez de prestige pour devenir gouverneur d'Etat de l'Union américaine et qui, comme tel, représenta le Rhode Island pendant quatre termes consécutifs.

Aucun Canadien-français, en effet, incarna mieux, dans la vie civile, l'esprit de la race aux Etats-Unis que ce compatriote d'humble origine et qui, par le seul ressort de sa volonté, de son caractère, de son talent, a pu, dans son pays d'adoption, s'élever au faite des honneurs publics. Aucun homme de sa race, aux Etats-Unis, n'a jeté plus de lustre sur le nom canadien-français, n'a été une "plus vivante inspiration pour la vaillante jeunesse franco-américaine, qui rêve au seuil de l'âge viril d'accomplir de grandes choses en se consacrant au service de ses semblables." Il fut, dans la grande république voisine pour ses compatriotes et ses concitoyens de toutes races ce que Laurier fut pour les siens au Canada. On

retrouve chez lui, en effet, les mêmes sentiments de loyauté, la même envergure de pensée, la même conception du civisme, tel qu'on doit l'entendre et le pratiquer dans un pays composé de races multiples, visant un idéal commun, tout en conservant les caractéristiques essentielles de leur individualité ethnique. Sorti de l'arène politique depuis plusieurs années, les idées qu'il a semées tout le long de sa laborieuse carrière ont pris de profondes racines et étouffé, dans le Rhode Island, dans la Nouvelle-Angleterre en général, l'ivraie de l'intolérance, du préjugé et du fanatisme aveugle qui, naguère, s'acharnait au développement des oeuvres franco-américaines.

M. Pothier est né à Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Châteauguay, Qué., le 26 juillet 1854. Quelques mois après, il était ramené par ses parents à Yamachiche, lieu d'origine de sa famille. Il fit ses études primaires chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de cette paroisse et commença plus tard ses classiques au séminaire de Nicolet. A 18 ans, il émigra avec ses parents à Woonsocket, R. I., qu'il a toujours habité depuis. C'était en 1870. Se sentant des aptitudes pour la finance, il obtint un emploi à la banque d'Epargne dite "Woonsocket Institution for Savings" et fit si bien qu'il en est devenu, depuis nombre d'années, l'âme dirigeante. Il a tant contribué au succès de cette puissante corporation; il s'y est tellement identifié qu'on l'a surnommée la "Banque de M. Pothier". A ce propos, rappelons ce qu'écrivait un collaborateur de la "Presse", au lendemain de la troisième intronisation de M. Pothier, comme gouverneur du Rhode Island, le 2 janvier 1912. "Le succès de cette maison financière, disait-il, est dû en grande partie, au talent à l'énergie et à la popularité de Son Excellence le gouverneur du Rhode Island. Il lui a consacré les plus belles années et les plus vives énergies de sa vie. Plus de deux millions des épargnes de nos compatriotes franco-américains y sont gardés. C'est à cette source que des milliers des nôtres ont puisé le capital qui leur a permis de développer leurs entreprises commerciales, industrielles et financières et sur lequel ils ont pu asseoir les bases de leur prospérité et de leur bien-être, grâce à l'influence toujours exercée en leur faveur par M. Pothier".

Avant d'être élu gouverneur de son Etat, M. Pothier avait rempli plusieurs autres fonctions importantes dans le service public. En 1885, il fut membre de la commission scolaire de Woonsocket, charge qu'il occupa pendant trois ans. Il fut aussi pendant trois ans vérificateur des comptes de la ville. Elu député d'un district électoral de Woonsocket à la législature de l'Etat en 1887 et en 1888, il était nommé en 1889 commissaire du Rhode Island à l'exposition universelle de Paris,—mission qui lui fut de nouveau confiée, lors de la grande exposition de 1900 dans la capitale

française. Maire de Woonsocket en 1894 et en 1895, il refusa de se porter candidat pour un troisième terme, mais la politique lui réservait un plus grand honneur—le poste de lieutenant-gouverneur en 1897. Enfin, le 3 novembre 1908, il était élu gouverneur du Rhode Island, après une des luttes les plus formidables qui aient jamais été livrées dans cet Etat.

Ce fut une campagne à jamais mémorable pour les Canadiens des Etats-Unis, et M. Pothier s'attira, dès le début, la sympathique adhésion de la majorité de l'électorat par sa vigoureuse revendication des droits des nationalités étrangères à leur juste part de liberté sous le drapeau étoilé. Pour la première fois, un citoyen d'origine canadienne-française sollicitait les suffrages de ses concitoyens comme candidat à l'office de gouverneur d'un Etat américain. Plus de 3,000 personnes, réunies à l' "Infantry" Hall, de Providence, le 22 octobre, se demandaient, dit un chroniqueur du temps, ce qu'allait dire ce fils d'émigré. Chercherait-il à se faire pardonner sa naissance sur un sol étranger ? Allait-il renier ses ancêtres ?

"Je ne m'arrêterai pas à considérer", dit M. Pothier, "les insinuations que l'on peut faire au sujet de ma naissance, car elles ne reflètent pas le mentalité du peuple du Rhode Island. Je sais que la largesse de vues et la culture d'esprit de mes concitoyens ne les toléreront pas. Si Arnold et Montgomery avaient remporté la victoire, la province qui m'a donné le jour serait aujourd'hui l'un des Etats de l'Union, et l'on ne soulèverait pas la question de ma naissance. Cette question ne devrait pas être agitée dans cet Etat, ni dans aucun autre sur cette terre de liberté et d'égalité."

Dans une autre circonstance, à Pawtucket, M. Pothier définissait dans les termes suivants le devoir des Canadiens des Etats-Unis en matière politique.

"La politique que nous faisons est une politique américaine. Le bulletin que nous déposons dans l'urne électorale, nous le déposons en qualité de citoyens américains. Nous n'avons que faire de sacrifier notre citoyenneté aux préjugés de race. Que l'on se garde donc de voter pour un homme, parce qu'il est Canadien d'origine seulement, sans égard à ses principes politiques, à son caractère ou à ses affiliations de parti. Ce vote de sympathie, ce vote de race ne devrait pas être. Partout où il existe, il vous fait tort. Si les Canadiens veulent rester dans une position inférieure qu'ils continuent ce jeu ; si, au contraire, confiants dans leurs forces, ils veulent aspirer à un rang plus élevé, s'ils veulent égaler

en influence et en prestige les autres races au milieu desquelles ils vivent, qu'ils soient démocrates ou républicains, mais qu'ils soient en politique l'un ou l'autre avant tout."

Sincèrement attaché aux doctrines du parti républicain, convaincu qu'elles étaient les meilleures à mettre en pratique, M. Pothier, parlant à un banquet du Club Républicain du Massachusetts, à Boston, en 1908, faisait encore cette déclaration de principe sur les sentiments de fierté qui doivent être la base de tout citoyen américain.

"Cette prétention ou fierté légitime, mes compatriotes, nous devons l'avoir ; elle doit être la pierre d'assise de nos aspirations nationales, elle sera le stimulant nécessaire au mouvement franco-américain. Soyons fiers et nous serons étonnés des progrès accomplis. Cette fierté nous donnera un plus grand nombre de représentants dans la politique, des chefs respectés et écoutés, et dignes de l'être.

"Mais pour obtenir ces résultats, il faut aussi entrer de plein pied dans la vie américaine, dans le mouvement libéral de notre époque, nous dépouiller de tous les préjugés démodés, être loyaux aux partis, et surtout ne pas émietter nos forces. S'il est permis de changer de parti par principe, il ne l'est pas par intérêt, et n'oublions pas que les détours en politique excitent toujours les susceptibilités, les animosités et la défiance. Quand les organisations politiques peuvent se reposer sur la fidélité d'un groupe, il faut qu'elles en reconnaissent la valeur et qu'elles lui donnent sa part de patronage.

"Parce que les nôtres, dans le Rhode Island, sont restés fidèles à leur parti, ils sont arrivés aux postes très honorables de la vie publique. L'avenir leur réserve de plus grands succès s'ils restent fidèles aux partis qu'ils ont choisis. La fidélité sera leur force : par la fidélité, ils auront bientôt et conserveront la balance du pouvoir dans cet Etat. En suivant cette ligne de conduite, il est permis de croire que les plus notables victoires de notre élément dans le domaine politique seront gagnées d'abord par les Franco-américains du Rhode Island. Nous avons eu dans cet Etat des maires d'origine canadienne-française dans d'importantes municipalités, nous avons eu des conseillers et des échevins, des représentants et des sénateurs à la législature, des lieutenants-gouverneurs, des juges. . .

"Par instinct, par éducation et j'ajouterai par nos croyances religieuses, nous sommes conservateurs, c'est pourquoi nos tendances politiques ont été généralement républicaines—le parti républicain ayant été le moins entaché de démagogie et celui qui a su le mieux sauvegarder les

intérêts précieux du peuple. Ce parti, dont vous êtes les auxiliaires dévoués, demande, cette année, durant la campagne prochaine, votre généreux et patriotique appui, vous qui représentez si bien les forces vives de votre nationalité. L'espoir de cette nationalité, vous êtes aussi l'espoir d'un parti qui s'honore de votre loyauté.

"Et ce soir, mes amis, comme un des vôtres jetés par le sort ou les circonstances dans la mêlée, depuis vingt-cinq ans, ayant eu à essuyer défaites sur défaites, mais ne faiblissant jamais, j'ai la satisfaction de dire que le drapeau du devoir, de la concorde et de l'union, placé dans mes mains par mes compatriotes du Rhode Island, n'a jamais été sali, que nous ne sommes plus des parias, mais bien des égaux, que nos justes revendications seront, à l'avenir, entendues. Le parti républicain, qui compte la majorité des électeurs canadiens dans ses rangs, reconnaît aujourd'hui l'importance des services rendus par notre élément et veut le récompenser en lui ouvrant la porte aux fonctions honorables de l'Etat."

En parlant ainsi, M. Pothier voyait déjà la victoire lui sourire et lui tendre les bras, car il était, quelques jours plus tard élu, par une pluralité de 7,167 voix, la plus forte majorité qu'un candidat au poste de gouverneur du Rhode Island eût jamais reçue auparavant. L'année suivante, M. Pothier, réélu, en obtenait une plus imposante encore—12,000 voix.

Rien ne dépeint mieux l'homme aux convictions profondes qu'est M. Pothier que les deux discours qu'il prononçait en décembre 1908, à Pawtucket et à Woonsocket, en réponse aux adresses qui lui furent présentées par ses compatriotes pour le féliciter de son avènement à la tête de l'administration du Rhode Island.

"Je suis profondément touché", disait-il, aux Franco-américains de Pawtucket, réunis à Pleasant View, "des paroles si généreuses que vous venez de m'adresser et c'est de tout coeur que je vous remercie. Personnellement, je ne mérite pas, je le sais, ces compliments, mais si à cause des succès récents je personnifie à vos yeux ma race dans ses efforts persévérants, si, en ce moment je représente l'élément canadien-français des Etats-Unis, cet élément si travailleur et si fidèle aux traditions ancestrales et au drapeau de la patrie nouvelle, j'ai raison d'être fier de l'accueil royal que vous me faites, vous, mes amis de Central Falls et de Pawtucket, que je rencontre depuis vingt-cinq ans dans toutes les luttes.

"Croyez-moi, mes amis, c'est un honneur et un plaisir bien grand pour moi d'être présent à cette fête, quasi officiellement. Cependant, quoique l'élu de mon Etat, je ne veux pas me prévaloir de ce titre en ce

moment. Je suis un des vôtres et comme tel je désire toujours compter. Etre des vôtres, être mêlé à toutes les luttes de mes concitoyens d'origine canadienne, travailler à leur avancement, contribuer ma part au progrès de la patrie américaine, faire aimer le drapeau étoilé et les institutions si nobles qu'il représente, voilà ce que je cherche ; c'est là la suprême satisfaction pour moi. Et si je me réjouis avec vous de l'événement historique qui vient de se dérouler dans le Rhode Island, ce n'est pas tant le succès personnel qui m'intéresse que le fait, établi par cette grande victoire, des progrès de notre élément dans la vie américaine. Je suis fier de l'attitude franchement américaine de cet élément. Notre élément se dégage de certaines inclinations, déplorables autrefois, mais nuisibles si elles sont encouragées plus longtemps. Gardons précieusement tous les souvenirs sacrés de notre race en Amérique; soyons-en fiers toujours, mais ne faisons pas bande à part. L'heure des préjugés semble passée. Donnons une main loyale à ceux qui nous tendent une main loyale. Admettons que tous les ennuis subis depuis bien des années ne viennent pas exclusivement de nos voisins. Corrigeons nos défauts, et les voisins admireront bientôt nos grandes qualités. Soyons des hommes de principes toujours, et l'avenir sera glorieux pour nous."

Aux Canadiens de Woonsocket auxquels il adressait la parole quelques jours plus tard, M. Pothier leur tenait un langage encore plus caractéristique de sa largeur de vues. C'est une affirmation de principe empreinte du plus pur patriotisme.

"Je suis citoyen des Etats-Unis par choix et un Canadien par la naissance", disait-il avec chaleur. "Le sang qui coule dans mes veines est le sang d'une race de pionniers habitant ce continent depuis plus de trois siècles, le sang qui a été versé à Brandywine et à Yorktown pour l'indépendance des colonies. Nous aurons notre part des avantages de la vie américaine en n'excitant pas, pendant que nous sommes faibles, les préjugés de ceux qui nous environnent. Evitons les embarras causés par irréflexion ou légèreté, car dans notre position ces embarras retarderont notre progrès. N'allons pas, en pratiquant l'exclusivisme au nom d'un nationalisme mesquin, donner raison à la jalousie étrangère, de mettre en doute notre loyauté au drapeau étoilé. Aimons la paix, respectons l'autorité, soyons attachés aux traditions sacrées de notre race, soyons fiers de notre civisme, restons fidèles aux institutions de cette république, et nous contribuerons autant, peut-être plus que tous les autres éléments, au développement, à la grandeur future des Etats-Unis.

“Les destinées de cette vigoureuse république, pour être grandes et glorieuses, doivent reposer sur un conservatisme fécond, sur la justice, sur l'égalité—et quel élément, je le demande, offre de plus sûres garanties d'ordre, de justice et d'égalité que le nôtre ? . . .

“Mes concitoyens, j'aime le pays de mes ancêtres ; j'ai le culte de ses gloires et de ses traditions ; son histoire fait mon orgueil ; notre langue incomparable que m'a apprise une mère canadienne et française, je veux la parler jusqu'à mon dernier soupir, mais je veux aussi être fidèle au serment que j'ai prêté en devenant citoyen des Etats-Unis et servir ma nouvelle patrie avec tout le dévouement dont je suis capable, ne reconnaissant pas d'autre drapeau que celui de l'Amérique libre, symbole de la liberté.”

On juge l'arbre à ses fruits, de même apprécie-t-on l'homme public à ses paroles et à ses actes. Après avoir lu les quelques bribes de discours que nous venons de citer, l'on comprend sans peine la raison du grand ascendant de M. Pothier, non seulement sur les Franco-américains, mais encore sur ses concitoyens de toutes nationalités.

Mais ce n'est pas seulement dans la finance et la politique que M. Pothier a ouvert la marche à ses compatriotes dans la voie du progrès et des honneurs. Il s'est aussi rendu célèbre dans l'industrie. Comme nous l'avons souligné au commencement de cette étude sur la situation des Canadiens de l'Etat du Rhode Island, il a puissamment contribué à l'établissement de plusieurs manufactures nouvelles, à Woonsocket. De ce nombre : six sont venues de France et de Belgique, avec des capitaux représentant plusieurs millions de dollars, et donnent de l'emploi à des milliers de personnes. Grâce à ces importantes industries, Woonsocket est aujourd'hui l'un des centres les plus en renom pour la fabrication des fins lainages, suivant les méthodes belges et françaises.

Dans la retraite où il continue silencieusement son oeuvre de progrès social, au bénéfice de ses concitoyens de Woonsocket, M. Pothier reste la personnalité civile la plus illustre en laquelle se résument toutes les nobles aspirations de l'élément franco-américain. Il reste toujours son guide et son bienfaiteur, l'apôtre incomparable de sa race et le plus fidèle observateur des traditions nationales, sans préjudice à son ardent civisme américain. Nul mieux que lui n'a eu l'avantage de prêter une aide efficace au mouvement paroissial ; et c'est de toute son âme qu'il a constamment mis au service de cette cause sacrée ses plus dévoués efforts.

Comme catholique, M. Pothier a donné un superbe exemple de fidélité à l'Eglise, lors du Congrès Eucharistique tenu à Montréal en 1910. Gouverneur d'Etat dans une république protestante, il n'a pas craint

de descendre les degrés de son capitole et de venir, entouré de son escorte officielle, prendre place parmi les sommités religieuses, politiques et autres de son pays natal et de l'univers agenouillées en présence du Dieu-Hostie. Un chroniqueur du temps a qualifié d' "héroïque" ce grand geste de notre éminent compatriote, mais pour M. Pothier, ce fut tout simplement l'hommage d'un chrétien profondément attaché à sa foi et sincèrement heureux d'affirmer son glorieux titre d'enfant respectueux de sa mère spirituelle : l'Eglise catholique.



30 JAN 1943
30 JAN 1943

TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface.	v
CHAPITRE I	
L'Amérique, terre française et catholique.	1
Leçon de patriotisme. — Devoir de nos groupements ethniques sur le continent — Communauté d'intérêts et d'aspirations. — Premiers découvreurs. — Où nos pères ont passé et laissé l'empreinte de leurs gestes. — Pionniers de l'Ouest américain. — Noms à glorifier. — Fondateurs de villes. — L'action de l'Eglise. — Rallions-nous !	
CHAPITRE II	
Prodige d'expansion.	8
Merveilleux accroissement des Canadiens-français depuis la cession en 1760. — Un front de 4,000,000 de compatriotes dont une moitié au Canada et l'autre aux Etats-Unis. — Sujet d'admiration. — Décevante prophétie. — Moribond qui se porte comme un charme. — Principaux centres franco-américains. — Une race bénie.	
CHAPITRE III	
Un rêve trop beau.	14
Mission providentielle. — Ce qui résulterait de la fusion des Canadiens-français avec leurs frères émigrés dans la république américaine. — L'attraction du sang. — Force de résistance et de conservation. — Foi et désespérance. — Vers l'abîme. — Lutte sans trêve. — Haut les cœurs.	
CHAPITRE IV	
L'Exode aux Etats-Unis.	20
Lamentable tableau. — Des paroisses presque entières de la province de Québec transplantées dans la Nouvelle-Angleterre. — Reconstruction nationale. — Evêque patriote. — Mgr de Gésbriand demande des prêtres canadiens. — Première paroisse franco-américaine. — Soixante ans après. — Société de bienfaisance et naturalisation. — Le clergé et la presse.	

L'ETAT DU VERMONT

Le diocèse de Burlington

CHAPITRE V

	Pages
Les Canadiens de Burlington, Vt.	29

Le Vermont. — Réminiscences historiques. — Illustres réfugiés de 1837 à Swanton, Saint-Albans, Burlington. — Mgr Bourget envoie des prêtres canadiens à Mgr de Gœsbriand. — La Maison des Missionnaires. — Fondation de la paroisse Saint-Joseph. — Long apostolat de Mgr J.-M. Cloarec. — Œuvre patriotique des sociétés nationales.

CHAPITRE VI

Trois paroisses florissantes.	35
---------------------------------------	----

Saint-Antoine de Padoue de Burlington, Saint-François-Xavier de Winooski et Sainte-Famille d'Essex Junction. — Influence de l'école paroissiale. — Danger perpétuel. — Foyer de vie nationale. — Accessoires indispensables à la conservation de la mentalité franco-américaine. — Projet de loi inique. — Mgr Rice et la question scolaire. — Les abbés W. Plamondon, Joseph Turcotte et Jean-Baptiste Pouliot.

CHAPITRE VII

Vague d'émigration.	41
-----------------------------	----

Les assimilés. — Groupes à délaisser et groupes à secourir. — Des centaines de familles canadiennes vont s'établir sur de fermes du Vermont. — Perte irréparable pour la province de Québec. — A quelque chose malheur est bon. — Réveil national. — Les Canadiens de Saint-Albans, de Rutland et du nord de l'Etat. — Les abbés Norbert Proulx, L. Desrochers, Patrick Gauthier, N.-J. Lachance, J.-A. Dame, Ed. Marion. — Mgr Rappe.

CHAPITRE VIII

Infusion de sang nouveau.	49
-----------------------------------	----

Regain de vie nationale pour les Canadiens du Vermont. — L'œuvre des Pères de Saint-Edmond à Swanton et à Winooski. — Heureuse influence du collège Saint-Michel, fondé par ces religieux. — La paroisse franco-américaine de Tous-les-Saints à Richford. — L'abbé Philias Lavigne. — Les nôtres à Montpelier, Barre, Graniteville, Lowell, Montgomery, Lyndonville, Cambridge, Richmond.

CHAPITRE IX

Pages

Foyers de patriotisme 55

Les paroisses franco-américaines de Sainte-Marie de Newport et de Notre-Dame des Victoires de Saint-Johnsbury. — Les abbés J.-M.-H. Bastien et Eugène-Constant Drouhin. — Conquête du sol. — Fièvre réponse de nos jeunes compatriotes à l'appel aux armes. — Fidèle attachement à la langue et aux traditions ancestrales. — La moitié de la population catholique du Vermont est d'origine canadienne-française.

L'ETAT DU NEW HAMPSHIRE

Le Diocèse de Manchester

CHAPITRE X

Les Franco-américains du New Hampshire 63

Rôle prépondérant de nos compatriotes dans le domaine municipal, politique et religieux. — Bel exemple de survivance et de conservation nationale. — Imposante députation à la législature de l'Etat. — Mgr Georges-Albert Guertin, premier évêque d'origine canadienne. — Pur idéalisme. — Reconnaissance légale de la langue française à l'école. — Organisation diocésaine. — Activité agricole et forestière. — Vénérables fondateurs de paroisses.

CHAPITRE XI

Berlin et Littleton 71

Une ville à moitié franco-américaine. — Sainte-Anne et ses prospères institutions. — Maires et conseillers nés au Canada. — Compatriotes à l'honneur. — L'abbé J.-A. Paradis. — La paroisse de l'Ange-Gardien et l'abbé Joseph-G. Leclerc. — Aux avant-postes des Montagnes Blanches. — L'intéressante colonie de Sainte-Rose de Lima sous la direction spirituelle de l'abbé H.-J. Bellefleur. — Les nôtres à Epping, Whitefield, Woodstock, Gorham, Woodsville, Lakeport et Lincoln. — Personnalités marquantes.

CHAPITRE XII

Laconia et Concord 78

L'abbé Joseph Monge fonde la paroisse du Sacré-Cœur. — Démembrement. — Fusion des Canadiens et des Irlandais catholiques de Lakeport. — Rapides progrès. — "Une ville où l'on aime à se mettre chez soi." — L'abbé J.-E. Dubois et l'abbé Elisée Alix. — Situation religieuse, économique et sociale des Franco-américains de Concord. — Mémorable incident. — Patriotique conseil du juge Mitchell. — L'école paroissiale forme de bons citoyens. — Double manifestation. — Noces d'or paroissiales et noces d'argent de l'Association Canadienne-Française. — L'abbé Georges-A. Demers et l'abbé G.-A. Dejordy. — Fidèles à la race. — Une suggestion.

CHAPITRE XIII

	Pages
Profil ethniques intéressants	85

Suncook. — Pittoresque village presque entièrement franco-américain. — Arrivée du premier prêtre canadien en 1873. — L'œuvre de l'abbé Jean-Baptiste Richer continuée par les abbés N. Hardy, I.-H.-C. Davignon, O.-J. Desrosiers et J.-N. Plante. — Multiples colonies où se reflète l'action française et catholique. — Pourquoi les Yankees estiment le clergé franco-américain. — Nos compatriotes à Penacook, Hooksett, Lebanon, Rochester, Gonic, Dover, Somersworth, Salmon Falls, Franklin, Claremont, Keene, Lancaster, Newmarket, Derry, Tilton et Greenville. — Principales figures en relief sur la scène publique.

CHAPITRE XIV

Chez nos compatriotes de Nashua	93
--	----

Magnifique floraison de l'œuvre apostolique des abbés Millette et Lessard. — Les débuts de la paroisse Saint-François-Xavier. — M. Henri-A. Burque, premier maire d'origine canadienne. — Noms en vedette. — Loyaux au drapeau étoilé. — Hommage aux héros. — Le square Amédée Deschênes. — L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. — La paroisse Saint-Louis de Gonzague et celle de l'Enfant-Jésus. — Les abbés F.-G. Deshaies, J.-J. Richard, et H. Tétreau. — Zèles collaborateurs ecclésiastiques. — Bel exemple d'expansion nationale.

CHAPITRE XV

Manchester	102
-----------------------------	-----

Précis historique. — Prodigieux développement de cette importante ville industrielle sous l'impulsive et prévoyante influence des fondateurs des filatures Amoskeag. — Le plus grand centre franco-américain du New-Hampshire. — Immenses progrès réalisés en cinquante ans. — L'avènement de Mgr Georges-Albert Guertin au siège épiscopal diocésain. — L'abbé J.-A. Chevalier, curé de la paroisse Saint-Augustin. — Un grand éducateur. — Merveilleux élan. — Sept autres organisations paroissiales issues de l'église mère : Sainte-Marie, Saint-Georges, Saint-Antoine de Padoue, Sacré-Cœur, Saint-Edmond, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis de France.

CHAPITRE XVI

La loi d'américanisation	113
---	-----

Son caractère despotique et le profond malaise qu'elle crée au sein de la population catholique des Etats-Unis. — Intrigues déjouées. — Comment les écoles paroissiales du Vermont ont échappé à l'ostracisme. — Energique plaidoyer de Mgr Rice. — "Modus vivendi" adopté dans le New-Hampshire. — M. Wilfrid-J. Lessard, mandataire de l'autorité diocésaine. — Large et bienveillante interprétation de la loi. — Adhésion épiscopale. — Pas d'équivoque. — Ce qu'en dit un grand journal protestant. — Fonctionnement économique des écoles paroissiales en regard de celui des écoles publiques. — La part des langues étrangères dans l'enseignement.

CHAPITRE XVII

Pages

Radicalisme arbitraire.	126
---------------------------------	-----

Ce que pensent de la loi d'américanisation les hommes pondérés que n'aveugle pas le fanatisme. — Une utopie. — Impossible de créer un type de nationalité homogène par la destruction des langues étrangères. — La loi Kenyon. — Limites des activités de l'Etat en matière éducationnelle, d'après Son Eminence le cardinal William O'Connell, archevêque de Boston. — Foudroyante réplique. — L'exemple de l'Allemagne. — Monopole condamnable. — Arrogante usurpation. — Droit constitutionnel et droit naturel. — Ligne de démarcation. — Intrépides défenseurs. — Les américanisateurs au pilori.

CHAPITRE XVIII

La naturalisation.	134
----------------------------	-----

Ce qu'elle a fait pour relever le niveau social de nos compatriotes de Manchester. — Immenses progrès réalisés depuis 1882 dans le domaine politique. — Le maire Moïse Verrette est originaire du comté d'Arthabaska, Qué. — Echevins, conseillers et fonctionnaires franco-américains. — On parle français dans tous les services publics. — L'Association Canado-Américaine. — Trait d'union entre les Canadiens de la province de Québec et leurs frères de la Nouvelle-Angleterre. — La collection Lambert.

CHAPITRE XIX

Les sociétés nationales.	141
----------------------------------	-----

Le rôle qu'elles ont joué dans l'organisation paroissiale. — Sauvegarde de la race sur la terre étrangère. — Unité d'aspiration et coopération d'efforts. — Travail admirable. — La presse française du New-Hampshire. — Le rapatriement. — Une visite au Bureau d'Immigration fondé par le gouvernement fédéral du Canada à Manchester. — Un grand nombre des nôtres reviennent au pays natal. — L'attraction de l'Ouest pour les Franco-américains. — L'émigration Yankee dans les provinces des prairies. — Suggestion au ministère de la colonisation de Québec.

CHAPITRE XX

Patriotiques organisations.	149
-------------------------------------	-----

Le Club Jolliet. — Le Cercle National. — Le Poste Jutras. — Inauguration solennelle. — En souvenir d'un brave tombé au champ d'honneur. — Héroïque phalange. — La Garde Lafayette. — Echo de deux grandes parades militaires. — L'Orphéon Franco-Américain. — La Bande Canadienne. — Fanfare Provost. — Vigilance et lutte sans trêve.

L'ETAT DU CONNECTICUT

Le diocèse de Hartford

CHAPITRE XXI

Pages

Les Franco-américains du Connecticut... 159

Bel exemple de vitalité et d'attachement aux traditions nationales.
— La naturalisation. — Dans l'arène politique. — Personnalités marquantes. — L'américanisation. — En garde toujours. —
Sujet de confiance. — Eglises et écoles de langue française se multiplient dans l'Etat.

CHAPITRE XXII

Pléiade de zélés missionnaires... 165

Les premiers fondateurs de paroisses franco-américaines dans le Connecticut. — Témoignage de gratitude. — Saint-Laurent de Meriden. — L'abbé Van Oppen et son successeur, l'abbé Charles-H. Paquette. — Sainte-Anne de Waterbury. — L'abbé E.-A. Lamontagne. — Le Club Franco-Américain. — Sociétés fraternelles florissantes.

CHAPITRE XXIII

Bridgeport et New Haven... 171

Deux grands centres d'activité industrielle. — L'école paroissiale et la conservation nationale. — Saint-Antoine de Padoue. — L'abbé Philippe Massicotte. — Saint-Louis. — Une église superbement décorée. — L'abbé P. Cournoyer. — Nostalgie du pays natal. — Fidélité à la race. — L'enseignement de l'histoire

CHAPITRE XXIV

Au cœur de l'Etat... 176

Hartford. — La paroisse Sainte-Anne, théâtre des premiers travaux apostoliques de Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec. — Patriotisme et esprit de foi des pionniers et de leurs descendants. — Les abbés A. St-Louis, J.-E. Sénésac, Charles-F. Bédard et J.-V.-E. Bélanger. — Influence de l'union. — Sainte-Anne de Bristol. — Esquisse paroissiale. — L'abbé J.-P. Perreault.

CHAPITRE XXV

Vigoureux centres d'activité nationale... 182

Willimantic. — La paroisse Sainte-Marie. — L'abbé J.-J. Papillon. — Une école bien vengée. — Les vieux disparaissent. — Baltic et Occum. — L'abbé F. Des Sureault. — Taftville. — L'abbé U.-O. Bellerose. — Jewett City. — Plainfield. — Moosup. — Dayville. — Grosvenordale. — Wauregan. — L'abbé J.-C. Mathieu.

CHAPITRE XXVI

Putnam et Danielsonville.	Pages 188
-----------------------------------	--------------

La paroisse Sainte-Marie. — Un petit Canada français. — L'abbé C.-F. Bédard. — La paroisse Saint-Charles. — Les Pères de la Salette. — Ecoles paroissiales. — Noblesse oblige. — Respect à la langue française. — Mentalité particulière à la jeune génération franco-américaine. — Altération ethnique.

L'ETAT DU RHODE ISLAND

Le diocèse de Providence

CHAPITRE XXVII

Les Franco-américains du Rhode Island.	195
--	-----

Le sixième de la population de l'Etat est d'origine canadienne, française et belge. — Ville où l'élément de langue française tient numériquement le premier rang. — Influence de nos compatriotes dans le domaine religieux, politique et industriel. — Les plus forts contribuables de Woonsocket. — Le français à l'école n'est pas un obstacle à l'idéalisme américain. — Leçon de patriotisme.

CHAPITRE XXVIII

Sources de vie nationale.	202
-----------------------------------	-----

La première paroisse franco-américaine de Woonsocket. — Le Précieux-Sang. — Mgr Charles Dauray. — Désastre. — Debout après la tempête. — Carrière bien remplie. — Actifs auxiliaires — Les Sœurs de Jésus-Marie et les Frères du Sacré-Cœur. — Rôle des institutions scolaires. — Une école des Hautes Etudes. — Généreuse souscription. — Œuvre nationale.

CHAPITRE XXIX

Progrès paroissial à Woonsocket.	208
--	-----

Œuvres philanthropiques de Mgr Dauray. — Orphelinat et Hospice des vieillards. — Insignes bienfaiteurs. — Les docteurs Gédéon Archambault et Joseph Hils. — M. Joseph Bouvier. — Quatre autres paroisses florissantes : Sainte-Anne, Sainte-Famille, Saint-Louis de Gonzague et Notre-Dame des Victoires.

CHAPITRE XXX

	Pages
Un coin du Paradis Terrestre	215

Manville. — Florissante colonie dont l'organisation paroissiale remonte à 1872. — L'abbé Antoine Bernard fut le premier pasteur de langue française. — Ses successeurs. — L'abbé Eugène Lessard. — Bel esprit d'association. — Dure épreuve. — Une petite ville modèle. — Echo des fêtes mémorables de 1910. — L'âme de la colonie. — Saint-Ambroise d'Albion.

CHAPITRE XXXI

Central Falls	221
-------------------------	-----

Fondation et développement de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Vénérable aïeule entourée d'œuvres fécondes. — L'abbé Joseph-H. Béland. — La paroisse Saint-Mathieu. — Intéressant document. — Dévoués collaborateurs. — Premiers syndics. — Prolifique colonie. — Etroite et cordiale affinité.

CHAPITRE XXXII

Nos compatriotes de Pawtucket	228
---	-----

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn. — Laborieux apostolat de l'abbé Alphonse Graton. — Un incendie détruit l'église. — Reconstruction. — Origine des battues ou souscriptions paroissiales. — Pluies d'or. — Un peuple qui veut vivre et qui vivra. — Sainte-Cécile. — Notre-Dame de la Consolation, Marieville. — Les Cisterciens de Lonsdale.

CHAPITRE XXXIII

Fier témoignage de survivance	235
---	-----

Situation scolaire des Franco-américains de Pawtucket et de Central Falls. — Ce que l'école paroissiale fait économiser à l'Etat. — Sur le qui-vive toujours. — Les Franco-américains de Providence. — Minorité progressive. — Deux paroisses nationales en plein épanouissement. — Saint-Charles Borromée et Notre-Dame de Lourdes. — Le Père Plasman et l'abbé Jean-D. Lebel. — La marche à la survivance.

CHAPITRE XXXIV

La vallée de Pawtuxet	242
---------------------------------	-----

Saint-Jean-Baptiste d'Artic. — Début de la colonie sous les abbés Spruyt, Smith, Payan et Gaboury. — Progrès constant, accéléré sous l'abbé J.-R. Bourgeois. — Situation unique. — Concentration scolaire difficile. — Un prêtre descendant de Patriotes de 1837, qui fait sa marque aux États-Unis. — La paroisse Notre-Dame du Bon Conseil à Phœnix. — Saint-Joseph de Natick. — Les Pères du Sacré-Cœur.

CHAPITRE XXXV

Pages

Saint-Jean-Baptiste de Warren	248
---	-----

Population tranquille et religieuse. — Travail de restauration. — Lacune à combler. — Nécessité de l'école bilingue pour conserver la langue maternelle. — Participation aux honneurs publics. — Sombres appréhensions. — Le devoir des sociétés nationales. — Les Franco-américains de Bristol. — Excès de Mutualité. — Ce qu'en pense M. Joseph Monette. — Le secret de la puissance des Irlandais catholiques.

CHAPITRE XXXVI

Journaux français du Rhode Island	255
---	-----

Espoirs, lutttes et revers. — Etoiles filantes. — Valeureux défenseurs de la race et gardiens fidèles des traditions nationales. — Pénible et injustifiable indifférence. — Importance et nécessité de la presse locale. — Patriotique appel.

CHAPITRE XXXVII

Aram-J. Pothier	261
---------------------------	-----

Une imposante personnalité. — L'homme qui incarne dans la vie civile l'esprit de la race franco-américaine. — L'unique Canadien de naissance qui ait exercé jusqu'ici les fonctions de gouverneur d'Etat dans la république voisine. — Ses succès dans la finance et l'industrie. — Illustre modèle.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

3100HTOL 1913
1011.118-710A2

